

Université de Montréal

Sociologie et histoire
À la recherche des fondements d'une distinction disciplinaire

par
Jiad Awad

Département de sociologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M. Sc.) en sociologie

décembre 2007

© Jiad Awad, 2007

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Sociologie et histoire
À la recherche des fondements d'une distinction disciplinaire

présenté par Jiad Awad

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jacques Hamel
président-rapporteur

Christopher McAll
directeur de recherche

Yakov Rabkin
membre du jury

Résumé

La ligne directrice de notre recherche est de questionner l'évidence d'une distinction disciplinaire entre la sociologie et l'histoire. Vu l'étendue du sujet, nous avons adopté une posture exploratoire en suivant deux pistes. La première consiste à interroger un critère de distinction courant et selon lequel la sociologie serait davantage explicative alors que l'histoire serait essentiellement descriptive. À la lumière d'une mise en débat des positions de Durkheim et Weber pour la sociologie et de celles de l'histoire traditionnelle et des *Annales* pour l'histoire, nous avons noté une tendance à la diversité des conceptions disciplinaires qui semblent confirmée par certains travaux de recherche des auteurs discutés. Constatant un décalage entre les discours de définition disciplinaire et les recherches à proprement parler, la seconde piste d'exploration s'attarde à l'analyse des disciplines à l'œuvre. À travers une sélection de trois études d'histoire et trois études de sociologie, nous avons cherché à identifier ce qui pourrait être considéré comme des fondements d'une distinction disciplinaire. Loin de fournir une ligne de démarcation claire, les œuvres analysées semblent plutôt indiquer que l'histoire et la sociologie participent à une pratique analytique commune guidée par un processus d'interrogation complexe. Nous avançons que l'analyse des distinctions disciplinaires devrait se poursuivre par la recherche de postures interrogatives propres à chacune de l'histoire et de la sociologie.

Mots clés : divisions disciplinaires ; sciences humaines ; épistémologie ; Espagne musulmane ; sociétés pluriethniques

Abstract

The guideline of our research is to question the obviousness of a disciplinary distinction between sociology and history. The subject being too broad, we have adopted an explorative approach which follows two main tracks. The first one questions a common way of distinguishing sociology from history according to the idea that the first would be mainly explanatory while the latter would be essentially descriptive. We have confronted Durkheim's and Weber's main ideas about sociology, and brought together the debate around history which took place in France between the '*histoire traditionnelle*' and the '*Annales*' school. In doing so, we have noted a variety of ways of conceiving each discipline and that seems to be corroborated by some of these authors' research work. We have also noticed a gap between disciplinary definitions and the academic research as such. Therefore, the second track of our exploration was the analysis of the "disciplines at work". By selecting three studies in history and three others in sociology, we have tried to identify some elements on which a disciplinary distinction can be based. Far from revealing a clear boundary, the studies seemed rather to show that history and sociology take part in a common analytical practice guided by a complex process of inquiry. In that sense, we argue that the analysis of the disciplinary distinctions should carry on by a search for inquiry stances that may be specific to each of history and sociology.

Keywords: disciplinary divisions ; human sciences ; epistemology ; Muslim Spain ; multiethnic societies

Table des matières

| | |
|---------------------------|----------|
| Introduction | 1 |
|---------------------------|----------|

Première partie : Entre explication et description

| | |
|---|----|
| Chapitre 1. L'ambition explicative de la sociologie | 10 |
| Chapitre 2. L'histoire, au-delà de la description | 27 |
| <i>Constats d'étape</i> | 42 |
| Chapitre 3. Considérations méthodologiques pour une analyse « des disciplines à l'œuvre » | 44 |
| <i>Constitution et présentation des corpus</i> | 45 |
| <i>Axes d'analyse</i> | 48 |

Deuxième partie : Les disciplines à l'œuvre

| | |
|--|----|
| Chapitre 4. « L'histoire » à l'œuvre | |
| <i>Histoire de l'Espagne musulmane</i> , d'Évariste Lévi-Provençal | 51 |
| <i>Structures sociales « orientales » et « occidentales » dans l'Espagne musulmane</i> , de Pierre Guichard | 66 |
| <i>Ibn Garcia's Shuubiyya letter : Ethnic and Theological tensions in Medieval al-Andalus</i> , de Göran Larsson | 78 |
| <i>Constats d'étape</i> | 91 |
| Chapitre 5. « La sociologie » à l'œuvre | 93 |
| <i>Race, Community and Conflict: A study of Sparkbrook</i> , de John Rex et Robert Moore | 93 |

| | |
|--|-----|
| <i>The Process of Integration in Montréal : The Case of Italians in Montreal</i> , de Garciela E. Duce | 108 |
| <i>Ethnicité et enjeux sociaux, le Québec vu par les leaders de groupes ethnoculturels</i> , de Micheline Labelle et Joseph J. Lévy | 124 |
| <i>Constats d'étape</i> | 142 |

Troisième partie : Synthèse

| | |
|---|------------|
| Chapitre 6. Interrogations sans frontières | 145 |
| <i>De la centralité du processus de questionnement</i> | 145 |
| <i>La liberté d'interroger</i> | 165 |
| Conclusion | 173 |
| Bibliographie | 178 |
| Annexe | i |
| <i>Annexe 1 : Table des matières du troisième tome de L'histoire de l'Espagne Musulmane de Lévi-Provençal</i> | i |
| <i>Annexe 2 : Modèle des structures de parenté orientale et occidentale de Guichard</i> | v |

À la mémoire de Patrick, qui
est venu, m'a ouvert la porte,
puis est parti.

Remerciements

J'aimerais remercier mon directeur de recherche, Christopher McAll, pour avoir su me donner, en toute confiance, la latitude nécessaire pour mener à bien mon projet. Je tiens à souligner la profondeur de l'apprentissage que l'on acquiert en le côtoyant et qu'il transmet, moins par ses paroles que par ses petits gestes silencieux.

J'adresse également mes remerciements aux professeurs et enseignants du Département de sociologie et du Centre canadien d'études allemandes et européennes, notamment Jacques Hamel, Barbara Theriault et Koveker Dietmar. Je salue la place qu'ils accordent à l'enseignement que la qualité de leurs séminaires laisse transparaître, ainsi que leur sincère esprit de collégialité.

Je ne remercierais jamais assez mes parents pour leur support indéfectible et leur confiance malgré des choix et des aspirations qu'ils ont des difficultés à comprendre. Rares sont les parents qui reconnaissent avoir planté chez leurs enfants la graine d'un arbre qui leur est inconnu. Plus rare sont ceux qui, une fois l'arbre manifesté, l'acceptent tel quel et laissent libre cours à son épanouissement et à ses aspirations. Pour cela, je leur suis d'une infinie reconnaissance.

Je remercie également ma sœur, mes amis et mes proches pour leur présence et leur patience durant ces années d'acharnement et de recluses intellectuels.

Je dois souligner le support financier du CRSH et du CCEAE par les bourses dont j'ai été le récipiendaire au cours de ma scolarité. Je les en remercie.

Introduction

Parmi les questions autour desquelles pivotait le choix du sujet de ce mémoire, celles qui touchent aux conditions d'un vivre-ensemble dans un contexte social de pluralité « ethnique » et « culturelle » suscitaient chez nous un attrait particulier. Nous avons certaines réticences, toutefois, lorsque venait le temps de choisir un cas d'analyse, dérangé que nous étions par le caractère problématique de la pluralité dans notre monde contemporain et au sujet de laquelle la littérature ne manque pas ; que ce soit pour apporter toutes sortes de solutions qui assureraient une cohabitation pacifique ou pour avancer une vision fatalement conflictuelle. De plus, à aucun moment de cette recherche préliminaire nous n'avons pu voir l'analyse d'un cas où l'on considère qu'il y a effectivement un vivre-ensemble « harmonieux ». Nous nous sommes donc tourné vers un lieu et une époque dont la réputation est d'avoir connu une société où Juifs, Musulmans et Chrétiens cohabitaient pacifiquement. Il s'agit de l'Andalousie musulmane du X^e siècle. Plus précisément, ce sont les soixante premières années du califat de Cordoue qui ont été l'objet d'éloges tels que : « le soleil s'est levé sur l'Occident » (Guichard 2000, 77).

Suivant les auteurs, différents facteurs contribuent à faire de cette période la « grandeur » de la domination Omeyyade. Pour Watt (1965), il y a d'abord l'unification du territoire et l'acquisition d'une stabilité politique grâce à une réorganisation de l'appareil étatique qui en assure un contrôle efficace. Il y a ensuite une activité économique fleurissante marquée par un commerce dynamique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Quant à De Eplaza (1992) et Menocal (2003), ils mettent plutôt l'accent sur les productions artistiques, littéraires, scientifiques et philosophiques stimulées par une cour califale à l'affût des dernières avancées. Finalement, l'autre élément qui fait la « grandeur » de cette période est l'équilibre social dans lequel auraient vécu les Musulmans, les Chrétiens et les Juifs. (Menocal 2003, Guichard 2000, Saenz-Badillos 1992)

Nous aurions aimé approfondir ce dernier aspect de la société andalouse. Toutefois, l'ambition d'expliquer un tel phénomène, s'il eut lieu, suscite deux questions : d'abord, un tel travail est-il du domaine de l'histoire ou celui de la sociologie ? Si la sociologie peut prétendre y répondre, encore faut-il se demander comment produire une sociologie d'une époque depuis longtemps révolue. À moins de travailler avec des documents de seconde main, comme des ouvrages d'histoire portant sur la question (ce qui soulève un ensemble

d'autres problèmes méthodologiques), il nous faudrait travailler à même les sources. Or, cela se révèle impossible à ce stade dans la mesure où nous ne sommes aucunement outillé pour effectuer un travail d'érudition qui requiert un apprentissage technique particulier. En effet, il n'est pas prévu, dans notre formation de sociologue, l'enseignement des méthodes d'exploitation de matériaux archivistiques, voire archéologiques. Il est plutôt pris pour acquis que le sociologue travaille au moyen de diverses formes d'observations que l'on regroupe sous le vocable d'enquête et qui compte, pour une bonne partie, sur des informateurs vivants.

Ces problèmes et questions ont été à la source de nos recherches autour de la connaissance sociologique et de la connaissance historique ainsi que des enjeux méthodologiques que pose la sociologie d'une période depuis longtemps révolue. Suite à ces démarches, nous nous sommes attelé à explorer les fondements sur lesquels reposerait la distinction entre l'histoire et la sociologie, questionnant ainsi l'évidence de cette différenciation disciplinaire. Le présent mémoire se veut donc une sorte de compte rendu de cette exploration. Compte tenu de l'étendue du sujet et des risques d'éparpillement, nous avons suivi certaines pistes qui permettraient de baliser notre recherche sans pourtant entraver à liberté exploratoire.

Les recherches sur les débats entre la sociologie et l'histoire nous amenèrent à ce moment de l'histoire des sciences où les disciplines qui traitent de la vie humaine se multiplient et cherchent à établir leur scientificité. Un débat parrainé par la Société française de philosophie et qui eut lieu au début du XX^e siècle, illustre les échanges qui prenaient place entre les tenants de l'histoire et ceux de la sociologie. *Le Bulletin de la Société française de philosophie* a publié le compte rendu des échanges (Leclerc, 1908) qui ont opposé, pour une bonne part, Seignobos à Durkheim. Le premier pour l'histoire, le second pour la sociologie, les deux avaient le point commun de vouloir ériger leur discipline en science du social en s'opposant aux travaux de philosophie de l'histoire et du social qui avaient prévalu jusque là.

Ce qui nous intéresse dans ce débat est l'opposition entre l'histoire et la sociologie qui en émerge. Seignobos voit dans l'histoire une discipline qui s'occupe de faits historiques, dont la nature est de n'avoir lieu qu'une seule fois. Compte tenu du caractère unique des faits que l'histoire étudie, aucune comparaison n'est possible et, par-là, aucune

généralisation non plus. L'histoire a pour tâche de rendre compte « par quelle chaîne d'événements bien liés nous en sommes arrivés à l'état actuel. » (Leclerc, 1908, 243) Durkheim, au contraire, tout en reconnaissant l'existence de faits dit historiques, demande la considération dans l'histoire de faits sociaux plus permanents et légitimement comparables. En effet, de cette façon l'histoire pourrait être science et serait indistincte de la sociologie.

De cela découlent deux positions : celle de Seignobos qui refuse toute science du social parce qu'il ne considère les faits humains que comme des faits de nature psychologique. L'histoire n'a donc que la prétention d'être une science descriptive. Celle de Durkheim qui, en posant l'hypothèse d'une réalité sociale supra individuelle, soutient qu'il est possible de faire une science du social au moyen de la méthode comparative. Ce débat fait écho à une distinction courante dans la littérature et selon laquelle la différence entre l'histoire et la sociologie résiderait dans le fait que la première soit descriptive alors que la seconde est explicative. Ainsi la première partie de ce mémoire se propose-t-elle de questionner la validité d'une telle distinction.

Nous discutons, dans un premier temps (chapitre 1), des conceptions de la sociologie chez deux de ses figures emblématiques et fondatrices que sont Durkheim et Weber. L'analyse débute par une comparaison de leurs positions respectives à travers certains de leurs écrits sur les méthodes et sur la définition disciplinaire où l'adoption d'une posture moniste par le premier et dualiste par le second justifie l'élaboration de critères d'une sociologie scientifique antinomiques et qui s'expriment par des conceptions divergentes en termes d'objectivité, de méthode, de construction conceptuelle et de validité. Leurs positions tranchées et aux antipodes se trouvent tempérées lorsque nous les confrontons ensuite à quelques-uns de leurs travaux.

Dans le second chapitre, nous cherchons à vérifier s'il est possible de réduire la pratique historienne à une prétendue visée descriptive. Nous avons d'abord effectué un bref survol historiographique de la discipline afin de mettre en exergue ses développements et de situer un débat disciplinaire particulier sur lequel nous nous sommes penché. Il s'agit du débat entre l'histoire « traditionnelle » et l'école des *Annales*, puis de la nouvelle histoire, qui eut lieu en France au début du 20^e siècle. Nous avons tenté de reconstituer les questions en litige au sujet de la pratique de l'histoire en discutant principalement des positions

défendues par Seignobos et Langlois, d'une part, et par Bloch, Febvre et Braudel, d'autre part. Comme pour la précédente discussion, nous avons vu que la radicalité des positions dans des débats épistémologiques et méthodologiques se trouve modérée lorsque nous nous penchons sur quelques œuvres historiques produites par ces mêmes auteurs.

Il ressort de la première phase de notre exploration l'existence d'un décalage notoire entre les discours de définition disciplinaire et les travaux de recherche à proprement parler. Il nous est apparu que la poursuite de l'exploration à travers les débats de ce genre serait non seulement une tâche sans fin, mais risquerait d'être profondément inféconde. C'est la raison pour laquelle nous avons opté de poursuivre notre exploration à même des travaux d'histoire et de sociologie afin d'observer les « disciplines à l'œuvre ».

Cette analyse fait l'objet de la seconde partie de notre travail et pour laquelle nous avons sélectionné trois ouvrages d'histoire et trois ouvrages de sociologie. Compte tenu du caractère exploratoire de notre recherche nous avons trouvé l'occasion opportune pour y satisfaire, en partie, notre intérêt exprimé pour les questions qui touchent à la problématique du vivre-ensemble dans un contexte de « pluralité ethnoculturelle » ainsi que du cas historique de l'Andalousie musulmane et du mythe de la « *convivencia* » (Marin, 2000) qui l'entoure. Par conséquent, nous avons opté pour trois recherches historiques dont l'objet est d'apporter la lumière sur les relations sociales qui prévalaient en Andalousie et pour trois recherches sociologiques qui se penchent sur des questions reliées au vivre-ensemble dans des sociétés « plurielles ». Les troisième et quatrième chapitres font état de l'analyse de chacun des deux corpus d'ouvrages.

Notre analyse trouve sa pertinence du fait qu'il n'y a pas, à notre connaissance, dans les débats autour des distinctions disciplinaires, d'étude systématique sur des ouvrages d'histoire et de sociologie. Le débat en question prend racine dans le fait que, pour reprendre les termes de Berthelot (1996, 100), « les disciplines anthroposociales ont un horizon commun, que l'on peut appeler le *monde comme institution humaine*. » La question qui se pose donc est celle de savoir s'il y a des préoccupations et des intérêts de recherche propres à chaque discipline. Berthelot avance une réponse affirmative au problème qu'il formule comme suit :

« Parler des sciences anthroposociales c'est souligner une unité et interroger une diversité. L'unité est celle de l'intervention humaine. En d'autres termes, quels que soient leur domaine et leur approche, ces sciences

ont en commun de rencontrer l'activité humaine comme dimension constitutive de leur objet et de son intelligibilité. La diversité est celle des disciplines. Sur quoi repose-t-elle? Si, comme nos développements précédents le laissent pressentir, le travail d'analyse à l'œuvre en leur sein est fondamentalement de même nature, les dénominations spécifiées d'analyse sociologique, économique, historique, etc., ne désignent-elles qu'une différence de cadre d'exercice ou celui-ci induit-il en retour une véritable spécification de l'analyse elle-même? » (Berthelot, 1996, 17-18)

Pour Berthelot, une discipline est simultanément un « espace social de légitimation des savoirs » et un « espace logique de construction argumentative ». Deux caractéristiques qui découlent de conditions sociohistoriques d'une « activité cognitive de production de consensus rationnels » et qui expliquent « l'émergence d'une discipline comme constitution progressive de savoirs en tradition d'analyse. » (Berthelot, 1996, 100) La délimitation des disciplines dépend, selon lui, de leurs positions respectives sur deux axes fondamentaux qui structurent l'espace commun des sciences anthroposociales. Le premier axe couvre « l'espace d'exposition » qui s'étend du « pôle idéographique » (soit les faits historiques exprimés dans la langue naturelle) jusqu'au « pôle nomologique » (soit les faits virtuels exprimés dans des langages symboliques). Chaque discipline couvrirait par l'ensemble de ses productions la totalité de l'espace défini par cet axe. Néanmoins, chacune aurait un centre de gravité qui se situe dans une des quatre portions particulières de l'axe : la première, la plus proche du pôle idéographique, est la « description » où se situe l'anthropologie ou l'ethnologie ; la seconde, est la « mise en récits » où se situe l'histoire ; la troisième est la « mise en types » où se situent la sociologie, la linguistique, la psychologie et la géographie ; finalement, la plus proche du pôle nomologique est la « mise en modèles » où se situe l'économie. Le second axe est défini par la délimitation du domaine entre une aire d'investigation rigoureusement circonscrite aux faits humains d'une nature particulière, comme les faits économiques et les faits langagiers, et une aire d'investigation couvrant la « quasi-totalité du monde humain ». Comme sur le premier axe, les disciplines s'y répartissent suivant leurs polarités générales respectives : L'anthropologie, la sociologie et l'histoire ont des polarités qui les font occuper une position de disciplines « généralistes », alors que l'économie et la linguistique occupent une position de disciplines « spécialisées » et la psychologie une position médiane. (Berthelot, 1996, 114-116)

En somme, pour Berthelot, ce sont leurs polarités respectives suivant ces deux axes qui déterminent, pour chaque discipline, leur mode d'occupation spécifique de l'espace commun. Notons que, jusqu'à ce stade de sa démonstration, Berthelot ne s'aventure dans aucune analyse d'ouvrages ou d'études disciplinaires qui pourrait donner un argument « empirique » à son propos. Il se propose toutefois de le faire afin de « mettre en évidence, sur un même thème, le traitement cognitif différent qu'en opèrent la sociologie et l'histoire. » (Berthelot, 1996, 129) Pour ce faire, il choisit deux ouvrages au hasard qui traitent du thème de la compétition sportive et conclut, tout en reconnaissant que son travail se base sur quelques « coups de sondes » et non sur une formalisation systématique, à l'établissement *solide* d'une distinction entre histoire et sociologie et qu'il exprime comme suit :

« Le sociologue est davantage sensible à l'agencement des raisons et à une théorisation du fonctionnement actuel des sociétés qu'à une mise à l'épreuve empirique. [...] L'historien, [à l'inverse], ne s'autorise de généralisation que sous le contrôle minutieux d'une multiplication des faits et des références : le cadre catégorique par lequel il organise la restitution raisonnée et la mise en expression des faits s'efface systématiquement derrière des mises en récits significatives. » (Berthelot, 1996, 139)

Au-delà d'une critique qui déplore la manière avec laquelle Berthelot évite l'analyse systématique d'œuvres tirées parmi les diverses disciplines anthroposociales pour justifier la validité de ses propos, il en est une autre qui souligne l'insuffisance du point de vue strictement épistémologique pour une analyse de la science et ses déclinaisons disciplinaires. En effet, la science n'est pas une idée philosophique, mais une activité sociale historiquement située. Pour produire une certaine connaissance à son sujet il faut analyser ses conditions de production ou, pour parler comme Bourdieu (2002), « ses conditions de possibilité ». Selon lui, il existe dans le « champ scientifique » une hiérarchie des objets qui leur donne une valeur symbolique. La dynamique d'un champ a pour effet de créer une censure spécifique qui consiste à déterminer « les choses bonnes à dire et les sujets dignes d'intérêt. » (Bourdieu, 2003, 123) La conséquence de cette hiérarchie des objets est d'orienter « les investissements intellectuels » en structurant les profits matériels et symboliques auxquels le chercheur peu aspirer. De façon plus concrète, et cela est dû à une certaine « politisation » des disciplines, il s'exerce

« une censure sociale (déguisée en contrôle scientifique) soit, de manière tout à fait directe, à travers des interdits, parfois explicites, en matière de publication et de citation, soit, plus souterrainement, à travers des procédures de recrutement qui, privilégiant, par le fonctionnement en réseau et le *lobbying*, les critères sociaux plus ou moins maquillés en critères scientifiques ou académiques, tendent à réserver la nomination dans des positions favorables à la production, et, par là, dans la compétition scientifique, à certaines catégories d'agents. » (Bourdieu, 1995, 6)

Par sa proximité du politique, le champ scientifique est soumis à deux logiques opposées. L'une, qui est le propre du champ politique, selon laquelle la force des idées dépend du pouvoir de ceux qui les acceptent comme vraies ; l'autre, qui serait propre au champ scientifique dans un contexte d'entière autonomie, suivant laquelle la force d'une idée ne dépend que de sa validité « intrinsèque ». Cette tension a pour effet de créer ce que Bourdieu (2002) appelle « l'amnésie de la genèse » qui rend occulte, en l'effaçant de la mémoire, les conditions de production de la connaissance scientifique et détache de toute réalité sociale et historique le produit social qui peut ainsi s'ériger en idéologie. Une idéologie qui, à un moment donné, détermine les objets dignes d'intérêt (l'orthodoxie), ceux qui ne le sont pas (l'hétérodoxie) et finalement l'ensemble des opinions qui sont prises pour acquises ou qui sont considérées comme allant de soit (la doxa).

Seule une « histoire sociale des sciences sociales » peut, selon Bourdieu, comprendre les conditions sociales et historiques de la représentation savante du monde sociale et, surtout, comprendre pourquoi certaines personnes, à un moment donné, ne peuvent pas poser certains problèmes. Seule une « histoire sociale des sciences sociales » peut donner les moyens de comprendre les adhésions à des théories, des méthodes, des postures épistémologiques, les sympathies et antipathies pour des auteurs, des modes de pensées et des formes d'expression. (Bourdieu, 1976 et 1995).

Dans le dernier chapitre, nous contribuons à ce débat en proposant une synthèse transversale des analyses des ouvrages de sociologie et d'histoire. Après avoir érigé, dans les deux chapitres précédents, un certain nombre de constats propres à chacun des corpus d'œuvres d'histoire et de sociologie, nous chercherons dans le sixième chapitre à identifier les caractères suivant lesquelles ces ouvrages se distinguent ou se rejoignent. Nous reviendrons ensuite sur le débat en question en attirant l'attention sur le lien qui semble exister entre la délimitation des frontières disciplinaires et les enjeux que posent à la

connaissance scientifique la constitution en objet des « phénomènes humains ». En élargissant notre regard aux facteurs non heuristiques qui déterminent les divisions disciplinaires nous questionnerons la légitimité des frontières disciplinaires du point de vue du développement de la science. Nous nous risquerons à une généralisation hypothétique qui demeure, toutefois, restreinte aux limites qu'impose la faible représentativité de notre corpus d'analyse.

Première partie : Entre explication et description

Chapitre 1 : L'ambition explicative de la sociologie

La sociologie est parfois représentée (Rocher 1992) comme prenant sa source dans deux traditions, l'une dite « positiviste » et dont la paternité reviendrait à Durkheim, l'autre dite « compréhensive » et qui trouverait ses fondements dans la définition wébérienne de la sociologie. Dans ce qui suit nous avons entrepris de confronter les visions de la sociologie que défendent respectivement Weber et Durkheim en nous basant, dans un premier temps, sur *Les règles de la méthode sociologique* (1999) du second et « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales » (1992) du premier. Nous viendrons ensuite tempérer les positions tranchées que soutiennent ces auteurs dans leurs « traités de méthode » en faisant référence à certaines de leurs œuvres et à la lumière desquelles la sociologie se présente comme une discipline qui rassemble sous son nom des pratiques diversifiées.

La lecture successive des deux textes susmentionnés, en plus de révéler des visions de la sociologie aux antipodes, entretient l'impression que chacun des auteurs dirige à l'autre les critiques qu'il dresse.¹ Cela s'explique en partie par le fait que les auteurs tiennent pour base des prémisses fort différentes, pour ne pas dire opposées, et dont les conséquences sont grandes sur la manière dont chacun d'eux va définir la pratique sociologique. Les divergences en question tiennent de ce qu'on a appelé dans certaines représentations de la tradition sociologique (Berthelot, 2000) la première querelle des méthodes, opposant les tenants d'un monisme à ceux qu'on appelle les dualistes.

Weber (1992, 166-167), en se rangeant dans le second camp, explique que la posture moniste tient d'une tradition qui remonte à l'Antiquité et qui entretient l'idée, sinon la foi, qu'il est possible de constituer une connaissance de la réalité qui soit entièrement objective et entièrement rationnelle, détachée de toute valeur et de toute contingence. Cette connaissance « légale » prendrait la forme d'un système conceptuel dans lequel sont accumulées les lois qui régissent la réalité et dont la découverte est faite empiriquement. Il serait ensuite possible de déduire la réalité de ce corps de lois. Weber reconnaît que « pour les sciences exactes de la nature les lois sont d'autant plus précieuses qu'elles ont une

¹ Rappelons que ni Weber ni Durkheim ne font référence ou mention l'un de l'autre dans les ouvrages analysés ici.

validité plus générale, tandis que pour la connaissance des conditions concrètes des phénomènes historiques les lois les plus générales sont régulièrement celles qui ont le moins de valeur, parce qu'elles sont les plus vides en contenu. » (Weber, 1992, 159)

Le dualisme défendu par Weber distingue deux ordres de la réalité (naturel et culturel) dans l'étude scientifique au sein desquels la connaissance des relations « légales » n'occupe pas la même place. Il serait toutefois une mésinterprétation des propos de Weber que de croire que celui-ci n'accorde aucune légitimité aux « lois » dans la recherche sociologique telle qu'il la conçoit. En effet, la recherche des « lois » ne saurait être, pour Weber, le but de la connaissance sociologique, mais seulement un moyen, l'objectif étant l'explication de la spécificité historique d'un phénomène culturel. Les faits humains ne peuvent pas être étudiés de la même manière que les faits naturels parce que l'action humaine engage une signification, par la valeur que les acteurs confèrent aux choses, c'est-à-dire un aspect mental qui n'est pas de l'ordre du psychologique pour autant.

Durkheim illustre bien, quant à lui, le monisme naturaliste. Afin de donner une légitimité à une sociologie en émergence, il s'attèle à montrer l'existence d'un ordre particulier de faits qu'il peut appeler sociaux et qui ont la société pour substrat. En définissant les faits sociaux comme suit, il donne à la sociologie son objet :

« Ils consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui. Par suite, ils ne sauraient se confondre avec les phénomènes organiques, puisqu'ils consistent en représentations et en actions ; ni avec les phénomènes psychiques, lesquels n'ont d'existence que dans la conscience individuelle et par elle. Ils constituent donc une espèce nouvelle et c'est à eux que doit être donnée et réservée la qualification de *sociaux*. » (Durkheim, 1999, 5 *souligné par l'auteur*)

Il s'inscrit donc dans le sillon moniste identifiant cet ordre de faits qu'il appelle social et dont il faut découvrir les lois au moyen d'une explication qui souscrit au principe de la causalité voulant qu'à un même effet corresponde toujours une même cause. (Durkheim, 1999, 125) On trouve également chez Durkheim une approche cartésienne qui consiste à chercher le segment le plus élémentaire, le plus simple de l'ordre social, à partir duquel les agrégats sociaux plus complexes sont constitués. La « horde » constitue ce « protoplasme du règne social » et fournit un postulat scientifique nécessaire pour construire sa classification des types sociaux. (Durkheim, 1999, 83) Une démarche dans

laquelle on retrouve l'idée caractéristique des sciences de la nature qu'il faille déterminer les corps simples qui composent les corps complexes.

À ces deux approches de la réalité correspond deux conceptions de l'objectivité qui apparaissent aussi forts divergentes. Pour Durkheim, l'objectivité qui caractérise un travail scientifique est garantie lorsqu'on va « des choses aux idées » et non l'inverse. En effet, remarque Durkheim, c'est en observant les choses, en les décrivant et en les comparant, qu'on est à même de produire un discours conceptuel qui puisse avoir une validité empirique. C'est la raison pour laquelle Durkheim souligne la nécessité d'écarter les « prénotions » dans la construction de concepts qui doivent être « les substituts légitimes des choses » (Durkheim, 1999, 15-16). Il s'agit d'une distance à prendre avec le sens commun que Bourdieu appellera plus tard la rupture épistémologique, une notion qu'il prendra à Bachelard (Bourdieu al. 2005 et Berthelot, 2000)

Weber partage avec Durkheim le souci de produire des concepts univoques en reconnaissant le danger que peut constituer l'acception commune, et généralement polysémique, des concepts utilisés dans l'analyse en sciences sociales. Toutefois, contrairement à Durkheim, il ne considère pas l'objectivité comme une propriété de certains phénomènes qui, par ce fait même, peuvent légitimement faire l'objet d'une science.

L'objectivité pour Weber est assurée par l'adéquation du travail conceptuel « aux normes de notre pensée » (Weber, 1992, 163) c'est-à-dire à la logique. En effet, selon Weber, le chercheur est un être fini qui n'a pas, par définition, la capacité de cerner dans sa totalité une réalité à la fois infinie et chaotique. C'est la raison pour laquelle, toute tentative de répondre à un problème est nécessairement déterminée par une volonté propre au chercheur qui érige un phénomène culturel en un objet de science et lui donne une telle valeur.

Il est donc toujours question d'un point de vue spécifique, lui-même marqué par son contexte culturel spécifique, lorsque le sociologue se donne pour tâche de produire une analyse scientifique d'un phénomène social. Il en découle que toute description et par conséquent toute explication d'un phénomène par l'identification de ses causes réelles – c'est-à-dire historiques – demeure relative au point de vue qui lui est sous-jacent. « Il ne s'ensuit évidemment pas que la *recherche* dans le domaine des sciences de la culture ne

pourrait aboutir qu'à des *résultats* qui seraient « subjectifs », au sens qu'ils seraient valables pour l'un et non pour l'autre. Ce qui varie, c'est le *degré d'intérêt* qu'ils ont pour l'un et non pour l'autre. » (Weber, 1992, 164 *souligné par l'auteur*) Suivant cette perspective, Weber reproche à la posture moniste son incapacité à prendre « conscience du caractère *problématique* de son point de vue qu'elle présuppos[e] comme évident. » (Weber, 1992, 166 *souligné par l'auteur*)

L'universalité du discours scientifique qu'une démarche objective est supposée assurer revêt elle aussi deux acceptions différentes, suivant l'une ou l'autre des prémisses adoptées. Pour Durkheim, l'universalité des résultats scientifiques tient du fait qu'ils sont valides au regard de la réalité empirique. Ils en sont une traduction légitime indépendamment de la personne qui procède à leur élaboration parce qu'ils lui sont « dictés » par le réel, à condition de respecter certaines règles méthodologiques qui balisent la démarche sociologique depuis la cueillette des données jusqu'à la vérification empirique des résultats.

L'objectivité, soutient Durkheim, est une caractéristique des choses. Est chose tout ce qui « ne peut pas être modifié par un simple décret de la volonté. » Pour modifier une chose il ne suffit pas de le vouloir, il faut exercer un effort contre la résistance qu'elle nous oppose sans que celle-ci ne puisse être toujours vaincue. De plus, l'objectivité des faits se reconnaît à leur constance et leur régularité. (Durkheim, 1999, 28-29) Or, suivant une définition *a priori* de la science à laquelle Durkheim adhère, seuls les phénomènes objectifs peuvent être traités scientifiquement, ce qui écarte d'entrée de jeu tous les faits contingents, particulièrement ceux qui, en sociologie, dépendent de la volonté individuelle – plus précisément la « conscience individuelle ». Il ne pourrait donc y avoir de sociologie que si les phénomènes dont elle traite sont objectifs. Telle est la raison pour laquelle les faits sociaux doivent « être traités comme des choses ». Ils peuvent l'être justement parce que les faits sociaux sont objectifs en cela qu'ils sont extérieurs aux individus et qu'ils s'imposent à eux en vertu d'un pouvoir de coercition. Ce faisant, les phénomènes sociaux s'imposent à l'observation et constituent un donné, point de départ d'une science du social. (Durkheim, 1999, 27)

La vision de la science que défend Durkheim présuppose l'existence de forces qui régissent le monde naturel et qui revêtent un caractère rationnel s'exprimant dans la

constance de certains phénomènes. L'humain, doté de la raison, est doué de la faculté de découvrir ces lois au moyen d'outils appropriés, ces derniers permettant d'écarter le biais inhérent aux perceptions individuelles.

Alors que pour Durkheim la réalité sociale aux yeux de la science est ce qui est général, ce qui est valable de tout temps et de tout lieu, tout étant égal par ailleurs, pour Weber, au contraire, la réalité qui intéresse les sciences sociales est « la réalité de la vie, toujours structurée de façon singulière [...] ». (Weber, 1992, 159)

« Il n'existe absolument pas d'analyse scientifique « objective » de la vie culturelle ou [...] des « manifestations sociales », qui serait *indépendante* des points de vues spéciaux et unilatéraux, grâce auxquels ces manifestations se laissent explicitement ou implicitement, consciemment ou inconsciemment sélectionner pour devenir l'objet de la recherche ou analyser et organiser en vue de l'exposé. » (Weber, 1992, 148)

De cela découle que chez Weber, la validité universelle d'une analyse scientifique tient de son adéquation à la raison qui caractérise l'esprit humain. Une analyse qui se veut scientifique consiste en une « mise en ordre raisonnée de la réalité empirique [qui prétend à la validité] même aux yeux d'un Chinois ». (Weber, 1992, 131) L'image qu'utilise Weber sert à illustrer le fait que la divergence par rapport aux « idées de valeur » – qui déterminent le fragment de la réalité qui mérite d'être connu suivant un point de vue particulier – n'intervient en rien dans l'évaluation de la validité scientifique d'une explication, celle-ci étant soumise aux règles universelles de la raison humaine. Ainsi, l'objectivité pour Weber se trouve assurée par la construction et l'usage de concepts univoques, contrairement à Durkheim qui soutient que la définition univoques des concepts est objective lorsqu'elle est le produit d'une description fidèle des propriétés des phénomènes observés.

Le point de vue webérien a deux conséquences pour les sciences sociales. D'abord, l'analyse en sciences sociales étant inévitablement dépendante du point de vue qui la construit, celles-ci se trouvent vouées à une éternelle jeunesse. La connaissance des relations historiques « significatives pour la culture » sont portées à changer avec le changement du contexte culturel qui donne au point de vue sa spécificité. Les sciences sociales ne sauraient être comme le prétendrait une posture moniste, une construction

cumulative toujours plus apte à se substituer au réel afin de doter l'humain d'une connaissance déductive toujours plus grande.

La seconde conséquence est que « ce ne sont point les relations « matérielles » des « choses » qui constituent la base de la délimitation des domaines du travail scientifique, mais les relations conceptuelles des problèmes. » (Weber, 1992, 142) Ainsi, remarque Weber, la notion de « social » demeure indéterminée et ne « fournit aucune espèce de *point de vue* spécifique qui permettraient d'*élucider* la signification d'éléments déterminés de la civilisation » tant qu'on la prend dans sa signification générale. Au contraire, à chaque fois qu'on en contrôle l'usage elle revêt une signification particulière propre au point de vue qui la définit (Weber, 1992, 143 *souligné par l'auteur*).

Les prémisses ainsi posées, apparaissent plus clairement les jalons sur lesquelles sont élaborées les méthodes sociologiques défendues par chacun des deux sociologues en question. Apparaît également l'impossibilité de débattre de la pertinence de l'une ou de l'autre sans remonter aux positions épistémologiques qui les légitiment.

Weber, inscrit la sociologie – dont le travail est proprement historique – dans cet ensemble de sciences de la compréhension qu'il définit comme suit :

« La science sociale que nous nous proposons de pratiquer est une *science de la réalité*. Nous cherchons à comprendre l'originalité de la réalité de la vie qui nous environne et au sein de laquelle nous sommes placés, afin de dégager d'une part la structure actuelle des rapports et de la signification culturelle des diverses manifestations et d'autre part les raisons qui ont fait qu'historiquement elle s'est développée sous cette forme et non autrement. » (Weber, 1992, 148 *souligné par l'auteur*)

Les phénomènes que la sociologie se propose d'étudier sont par définition d'ordre culturel en cela qu'ils sont significatifs. Leur explication qui consiste à trouver les causes significatives de leur singularité ne saurait se faire que par interprétation. C'est la raison pour laquelle la méthode que Weber préconise est la méthode compréhensive. Elle part du constat que l'interprétation se fait de façon intuitive et généralement incontrôlée. Or, l'invalidité scientifique de ce genre de construction intellectuelle réside dans l'ambiguïté des concepts utilisés, du fait qu'ils sont pris à la langue courante. Pour pallier à cela Weber suggère l'utilisation du concept idéaltypique dont le rôle est d'assurer « l'élaboration logique de l'intuitif ». (Weber, 1992, 194-195)

L'idéaltype est une construction de la pensée non-contradictoire. Bien qu'inspiré d'éléments de la réalité, il n'est ni une représentation de la réalité ni un idéal à atteindre. Il est simplement un tableau de pensée dans lequel des éléments de la réalité sont accentués et reliés entre eux de façon significative et univoque, servant à la représentation théorique des relations pragmatiques particulières au phénomène analysé en les contrastant avec les relations abstraites de l'idéaltype. Plus encore, l'idéaltype n'est pas une hypothèse. Il est un moyen heuristique qui sert à l'élaboration d'hypothèses visant à cerner les causes qui expliquent la spécificité d'un phénomène. D'un point de vue méthodologique, le travail historique et le travail sociologique semblent se confondre chez Weber. En effet, l'usage de l'idéaltype fait que leur tâche consiste à « déterminer dans chaque cas particulier combien la réalité se rapproche ou s'écarte de ce tableau idéal. » (Weber, 1992, 173)

Durkheim, quant à lui, propose une méthode expérimentale qui convient à la sociologie telle qu'il l'entend et qu'il appelle la méthode comparative. Comme il n'est pas possible de mettre la société en éprouvette et d'isoler expérimentalement les faits qui intéressent notre observation, Durkheim qualifie la méthode sociologique d'expérimentation indirecte et dont l'outil est la méthode des variations concomitantes. Celle-ci permettrait l'élaboration de l'explication sociologique qui « consiste exclusivement à établir des rapports de causalité, qu'il s'agisse de rattacher un phénomène à sa cause, ou, au contraire une cause à ses effets. » (Durkheim, 1999, 124)

L'objectif de cet outil est de prouver l'existence d'un lien entre deux phénomènes en rendant possible l'observation de leurs variations dans un nombre suffisamment élevé de cas. Il faut ensuite interpréter le lien établi, n'indiquant pas nécessairement un rapport de causalité.

« On cherchera d'abord, à l'aide de la déduction, comment l'un des deux termes a pu produire l'autre ; puis on s'efforcera de vérifier le résultat de cette déduction à l'aide d'expériences, c'est-à-dire de comparaisons nouvelles. Si la déduction est possible et si la vérification réussit, on pourra regarder la preuve comme faite. Si, au contraire, l'on aperçoit entre ces faits aucun lien direct, surtout si l'hypothèse d'un tel lien contredit des lois déjà démontrées, on se mettra à la recherche d'un troisième phénomène dont les deux autres dépendent également ou qui ait pu servir d'intermédiaire entre eux. » (Durkheim, 1999, 130-131)

Parmi les œuvres de Weber que nous avons parcouru, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1964) constitue, nous semble-t-il, une assez bonne illustration de ses positions méthodologiques présentées plus haut.

Weber propose de répondre à un problème spécifique qui prend sa source dans des considérations pratiques contemporaines à sa formulation. Le problème part du constat qu'il y a un type particulier de capitalisme, le capitalisme moderne, qui se distingue des autres formes de capitalisme qui ont prévalu ailleurs ou dans l'histoire, en cela qu'il exige des agents une éthique particulière. Celle-ci repose sur « l'idée que le *devoir* de chacun est d'augmenter son capital, ceci étant supposé une fin en soi. » (Weber, 1964, 47 *souligné par l'auteur*) Elle implique un dévouement au travail professionnel qui se révèle pourtant irrationnel lorsque pris purement du point de vue de l'intérêt individuel. Weber se donne pour tâche de trouver l'origine de cet élément irrationnel qu'il cerne dans la notion de « *Beruf* » et qui prend le sens de « vocation » ou de « dévouement ». (Weber, 1964, 80) Cette dernière constitue selon Weber « l'idée caractéristique de « l'éthique sociale » de la civilisation capitaliste. » (Weber, 1964, 51)

Constatant une surreprésentation de protestants dans les postes industriels élevés ou dans la possession de capital, Weber cherchera, pour expliquer ce phénomène, à retracer la notion de « *Beruf* » dans les croyances religieuses protestantes c'est-à-dire telles qu'elles sont présentées dans les principales doctrines formulées. Ainsi, après avoir représenté de façon idéaltypique l'esprit capitaliste moderne et les maximes que doit faire sienne l'agent pris dans ce système économique, Weber construit également l'idéaltype de l'esprit protestant pour trouver, entre les deux, certaines « affinités électives ».

Il montre que le protestantisme retire l'ascétisme religieux des communautés monastiques pour l'intégrer à la vie quotidienne. L'individu est porté à contrôler ses conduites par un ascétisme qui touche tous les aspects de la vie de celui qui voudrait s'assurer son propre salut. Le dévouement au travail prend une place prépondérante dans la vie parce qu'il constitue un remède contre les mauvaises tentations. Plus encore, le profit tiré du travail est considéré comme une bénédiction divine, signe de l'utilité du métier exercé ; un appel auquel se doit de répondre le bon chrétien. (Weber, 1964, 185-196) Les attitudes motivées par ces croyances religieuses ont eu pour effet matériel de freiner la consommation des protestants et d'entretenir une poursuite du gain ce qui eut pour

conséquence la formation de capital « par l'épargne forcée ascétique. » (Weber, 1964, 212) Graduellement, cet « *ethos* spécifiquement bourgeois de la besogne » perdait ses racines religieuses au profit d'une réinterprétation utilitaire propre à l'esprit capitaliste moderne.

Au terme de cette analyse, Weber montre qu'une explication non seulement matérielle mais spirituelle de l'histoire était également possible. Toutefois, il est à noter que son analyse est « purement » théorique. En effet, et il le reconnaît d'ailleurs, les relations causales qui fondent son explication sont de nature idéaltypique. Elles ne sont pas les causes historiques réelles – bien qu'il y fasse référence pour sa construction théorique. Ce travail reste à faire. Une tâche qui serait le propre de la discipline historique – à en croire les propos de Weber dans *Économie et société* (1995 (a)) – qui se distinguerait de la sociologie par cet aspect spécifiquement.

Nous reviendrons sur cette dernière remarque un peu plus loin. Avant, il convient de voir de quelle manière *Le Suicide* de Durkheim (1993) peut illustrer ses *Règles de la méthode sociologique*. Il débute son exposé en définissant le suicide comme « tout cas de mort qui résulte directement ou indirectement d'un acte positif ou négatif, accompli par la victime elle-même et qu'elle sait devoir produire ce résultat. » (Durkheim, 1993, 5) Tel que défini le suicide apparaît comme un fait qui dépend de facteurs individuels. Toutefois, Durkheim remarque que si l'on porte l'attention sur l'ensemble des suicides produits dans une société sur une période donnée, on s'aperçoit qu'il constitue un fait nouveau et de nature proprement sociale. Le phénomène que propose d'étudier Durkheim est celui de la variation du taux des suicides.

Cela posé, Durkheim écarte systématiquement les différentes explications qui attribuent ce phénomène à des facteurs extra-sociaux au moyen d'arguments théoriques et de séries de comparaisons statistiques qui les invalident. Vient donc le temps de rechercher les causes sociales du suicide. Ici Durkheim procède par un renversement de la démarche qu'il expose dans *Les Règles de la méthode sociologique*. En effet, il y soutenait que, une fois un phénomène défini, il faut procéder à une description des cas afin de pouvoir en constituer une classification des espèces suivant les ressemblances et les différences de leurs caractères. Une fois la différenciation établie on peut rechercher les causes propres à chacune des variantes du fait social étudié. Or, dans le cas du suicide, Durkheim reconnaît que cette classification préalable est impraticable, faute de documents qui pourraient

suffisamment renseigner le chercheur sur les motivations derrière chaque cas de suicide officiellement recensés. Par conséquent, Durkheim procède d'abord à la recherche des causes en se demandant « quels sont les états des différents milieux sociaux (confessions religieuses, famille, société politique, groupe professionnel, etc.) en fonction desquels varie le suicide. » (Durkheim, 1993, 148) Suite à quoi il établira les différentes espèces de suicide.

Constatant que le taux de suicide varie en fonction de la conviction religieuse, il propose d'expliquer le suicide accru des protestants comparativement à celui des catholiques par le caractère moins intégrateur de l'Église protestante comparativement à l'Église catholique (toutes deux considérées comme sociétés). Il va ensuite vérifier ses propos et conclure que « le suicide varie en raison inverse du degré d'intégration des groupes sociaux dont fait partie l'individu. » (Durkheim, 1993, 123) Il propose d'appeler *égoïste*, le type de suicide qui résulte d'une individuation démesurée.

À l'autre bout du spectre, une trop grande intégration sociale où l'individuation est insuffisante, produit les mêmes effets. Durkheim illustre cette remarque par différents cas de « sociétés archaïques ». Dans cette discussion, toutefois, il ne construit pas de données statistiques, mais se base sur des témoignages et des observations de nature descriptive. Il conclut donc à un seconde type de suicide qu'il appelle *altruiste*. Il en distingue d'ailleurs trois sous-espèces, à savoir les suicides altruistes obligatoires, facultatifs et aigus. Il montre ensuite que ce type de suicide n'est pas le propre des sociétés archaïques et qu'on en trouve dans les civilisations plus récentes, dans l'armée particulièrement. Pour ce faire, Durkheim compare les taux de suicide de civils et de militaires et établit le taux d'aggravation militaire pour différents pays. Il explique cela du fait que la formation militaire est telle que le pôle de conduite des individus se situe en dehors d'eux-mêmes, soit dans le groupe auquel ils appartiennent.

La société n'exerce pas seulement une force intégratrice sur les individus. Elle règle également leurs activités. Durkheim établit un rapport entre le taux de suicide et l'action régulatrice de la société pour conclure à un troisième type de suicide : le suicide anémique. « Dans le suicide égoïste, c'est à l'activité proprement collective [que la société] fait défaut, la laissant ainsi dépourvue d'objet et de signification. Dans le suicide anémique, c'est aux passions proprement individuelles qu'elle manque, les laissant ainsi sans frein qui

les règles. » (Durkheim, 1993, 288) Pour établir ce troisième type de suicide Durkheim procède comme pour le premier, au moyen de comparaisons statistiques et d'une argumentation théorique. Toutefois, il est curieux de constater qu'il se satisfait de sa typologie et ne juge pas essentiel de poursuivre le travail pour le quatrième type de suicide qui est le suicide fataliste, résultat d'un excès de régulation, et qu'il se contente d'en faire la mention dans une note de bas de page.

Il justifie cette omission volontaire du fait que le suicide fataliste « est de si peu d'importance aujourd'hui et [...] il est si difficile d'en trouver des exemples qu'il nous paraît inutile de nous y arrêter. Cependant, il pourrait se faire qu'il eût un intérêt historique. » (Durkheim, 1993, 311) En bref c'est une question d'utilité qui ne manque pas de faire écho avec le rapport utilitaire que la sociologie peut entretenir avec la pratique, aux yeux de Durkheim. Déjà, dans *De la division du travail social*, l'utilité de la sociologie était soulignée. En effet, on y retrouve sa fameuse formule : « [...] nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir un intérêt spéculatif. » (Durkheim, 1998, xxxix) Il confère à la sociologie le pouvoir d'aider les humains à déterminer l'idéal vers lequel ils tendent et en fonction duquel ils doivent orienter leur conduite. La séparation des problèmes pratiques des problèmes théoriques n'a d'intérêt que pour mieux résoudre les premiers une fois ces derniers résolus. Plus encore, la nécessité pratique du savoir sociologique est la raison d'être de l'analyse que Durkheim (1969) fait de *L'évolution pédagogique en France* alors que la France traverse de débats importants afin de réformer le système d'éducation nationale. Nous le citons :

« Si aujourd'hui je me décide à tenter l'entreprise, ce n'est pas seulement parce que je m'y sens mieux préparé, mais c'est aussi et surtout parce que les circonstances me paraissent l'imposer; c'est qu'elle répond, je crois, à un besoin actuel et urgent. » (Durkheim, 1969, 9)

Dans ce sillon de la sociologie durkheimienne s'inscrivent les idées de normal et de pathologique dont il fait déjà mention dans sa présentation des formes pathologiques de la division du travail. Dans *Les règles de la méthode sociologique*, il consacre un chapitre à leur distinction. Il y revient dans *Le suicide* avec l'idée que, lorsque le taux de suicide dépasse un certain niveau, il devient l'indicateur d'un état pathologique de la société.

Il peut apparaître que sur ce point Weber et Durkheim se trouvent aux antipodes. En effet pour Weber (1992, 21) il y a une distinction fondamentale à faire entre « l'étant » et le

« devant être. » (121) La science ne peut faire que du premier l'objet de sa recherche, le second relevant de la volonté individuelle, elle-même mue par des convictions et des conceptions du monde qui relèvent de la foi et sur le choix desquelles la science n'a pas de compétence légitime. Weber n'interdit pas au savant, souligne Freund (1969, 38) d'avoir « des opinions politiques, éthiques ou autres, mais [celui-ci] commet un péché contre la science s'il donne à croire que ses opinions sont plus fondées parce qu'un savant les exprime ou qu'elles se laisseraient justifier scientifiquement. » Toutefois, la « neutralité axiologique » qui, pour Weber, est la garantie de l'objectivité du travail scientifique, trouve son écho chez Durkheim par le devoir d'écarter les prénotions et les préjugés que ce dernier impose au chercheur.

Weber (1992, 121) reconnaît que les sciences humaines « sont issues historiquement de considérations pratiques. » Il reconnaît également un rôle pratique à la science, celle de contrôler, à la lumière de ses résultats, l'adéquation des moyens en vue d'une fin voulue. Ce sont là des considérations d'ordre technique auxquelles la science ne se limite pas. Bien au contraire, pour Weber (1919), le métier de savant est une vocation qui ne peut tirer son sens d'un quelconque utilitarisme, mais du fait que ses résultats, toujours voués à être dépassés, ont une valeur en soi pour le savant.

Nous pouvons déjà entrevoir que les positions quasi-antinomiques défendues par Durkheim et Weber dans leurs écrits à caractère méthodologique sont moins tranchées qu'elles ne paraissent lorsque nous portons notre attention sur leurs autres travaux. C'est davantage le cas de Durkheim, qui, comme le souligne Maffesoli (1991), s'écarte du positivisme dont il fait preuve dans *Les règles de la méthode sociologique*. Dans sa présentation des *Formes élémentaires de la vie religieuse* de Durkheim, Maffesoli explique qu'il ne faut pas exagérer la rigidité dogmatique du positivisme durkheimien et qu'il faut aborder son ouvrage méthodologique dans « une perspective d'ensemble qui entendait soumettre à la raison tous les éléments de la nature et de la société. [...] [L]a sociologie doit se plier aux principes directeurs de la Science du moment. » (Maffesoli, 1991, 7) L'œuvre de Durkheim montre d'ailleurs que « le donné social peut aussi être compris dans ce mouvement sans fin, qui va du *nominalisme* à l'*empathie*, de l'objectivation à la participation, de la froide analyse à la chaleureuse compréhension. » (Maffesoli, 1991, 6 *souligné par l'auteur*)

Les formes élémentaire de la vie religieuse en est un exemple frappant. Durkheim, tout en adoptant une attitude comparative, souscrit à une approche interprétative dans laquelle, contrairement au *Suicide*, il ne recourt aucunement à la méthode des variations concomitantes. Il prend plutôt appui sur des observations et des descriptions faites par des ethnographes et à partir desquelles il interprète au moyen d'une construction théorique ce qu'est la religion. Toutefois, plusieurs points communs persistent entre ces deux études.

D'abord, la rigueur avec laquelle il s'attèle à définir son objet, ensuite, sa critique systématique des différentes théories explicatives et, surtout, enfin, sa volonté de rendre compte d'un phénomène et non d'un cas historique particulier. En effet, la finalité de son explication est théorique et non empirique. Il cherche ce qu'il y a de général dans la religion. Le recours aux cas des sociétés archaïques d'Australie n'est qu'un prétexte méthodologique. Du fait de leur simplicité sociale relative, il est plus aisé d'y repérer les « éléments permanents qui constituent ce qu'il y a d'éternel et d'humain dans la religion. » (Durkheim, 1991, 45) Nous pourrions y voir la confirmation d'un point de divergence que Durkheim entretient avec Weber en ce qui a trait à l'objectif de l'explication sociologique. Comme nous l'avons vu plus haut lorsque nous confrontons leurs idées méthodologiques, Durkheim défendait une finalité davantage théorique alors que Weber se souciait plutôt des causes réelles, empiriques. Toutefois, à la lumière de ce qui suit, il nous semble injustifié de distinguer leurs conceptions respectives de la sociologie suivant ce critère.

Dans « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », Weber (1992) faisait indistinctement référence au sociologue et à l'historien comme si tous deux étaient voués à l'étude du même objet suivant la même méthode, à cela près que l'historien serait davantage porté à analyser le « devenir ». Toujours est-il que, le sociologue comme l'historien se devrait de rechercher les causes significatives réelles ou pragmatiques, d'un phénomène singulier. Dans *Économie et société*, Weber (1995 (a)) propose une distinction plus nette entre l'histoire et la sociologie qu'il établit sur un autre plan.

Dans son œuvre posthume, la sociologie et l'histoire se confondent dans la mesure où les deux ont la tâche de « comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets. » (Weber, 1995 (a), 28) La notion de « sens » se décline de deux manières : elle est soit un sens visé subjectivement en

réalité (par un agent dans un cas historique ou en moyenne par une masse d'agents) soit un sens visé subjectivement par un agent ou des agents conçus comme des « types purs », dans une construction conceptuelle qu'est l'idéaltype. De même, la compréhension connaît une déclinaison similaire. Elle est une interprétation du sens visé réellement (dans un cas particulier), approximativement (dans le cas d'un groupe d'agents), ou construit scientifiquement pour dégager l'idéaltype d'un phénomène qui se produit avec une certaine fréquence (Weber, 1995 (a), 36).

Il y a donc, pour Weber, plusieurs formes d'interprétation possibles lorsqu'il s'agit d'expliquer l'activité sociale. Cela posé, Weber définit les tâches de la sociologie et de l'histoire comme suit :

« La sociologie – ainsi que nous l'avons à maintes reprises présupposé comme évident – élabore des concepts de *types* et elle est en quête de règles *générales* du devenir. Elle s'oppose à l'histoire qui a pour objet l'analyse et l'imputation causale d'actes, de structures et de personnalités *individuelles, culturellement* importants. L'élaboration de concepts propre à la sociologie prend ses *matériaux*, sous la forme de paradigmes, dans les réalités de l'activité qui son également importantes pour les points de vue de l'histoire. Elle élabore ses concepts et en cherche les règles avant tout également du point de la possibilité de rendre service à l'imputation causale historique des phénomènes importants pour la culture. Comme pour toute science généralisante les abstractions qui lui sont propres font que ses concepts ne sauraient être que relativement *vides* en contenu par rapport à la réalité concrète d'ordre historique. En compensation elle fournit une *univocité* accrue des concepts. [...] Que l'objet de son étude soit rationnel ou irrationnel, la sociologie *s'éloigne* de la réalité et rend service à la connaissance en ce sens que, en indiquant le degré de l'*approximation* d'un évènement historique relativement à un ou plusieurs concepts, elle permet d'intégrer cet évènement. » (Weber, 1995 (a) 48-49 *souligné par l'auteur*)

La sociologie empirique de Weber prend tout d'un coup un aspect franchement théorique et vient remettre en cause la légitimité de l'opposition avec la sociologie durkheimienne que nous semblions constater plus haut. Pour être scientifique, l'étude du sociale, soutient Weber, doit être conceptuelle. La sociologie se donne le rôle de garantir la scientificité de l'explication historique en lui fournissant en ensemble idéaltypique dont le sens est univoque. (Weber, 1995 (a), 51-52) À la lumière de cela, *Économie et société* se présente comme un travail proprement sociologique. Il est, en effet, une compilation, certes incomplète, des concepts idéaltypiques des aspects de l'activité sociale, contribuant ainsi à la construction du corpus théorique que la sociologie devrait ériger.

L'évolution de la pédagogie en France est également un exemple, comme le souligne Halbwachs dans l'introduction, du fait que Durkheim n'est pas borné à son système théorique tel que ses adversaires pouvaient le représenter. (Halbwachs, 1969, 4) En effet, dans son cours sur l'histoire de l'enseignement en France, Durkheim fournit « l'exemple et le modèle de ce que pouvait être une étude des institutions d'enseignement dans un cadre historique. » (Halbwachs, 1969, 1-2) À travers une présentation narrative, il retrace l'évolution historique de la pédagogie en France dans le but d'identifier les problèmes pédagogiques qui se sont posés de façon pragmatique et les solutions qui ont prévalu, compte tenu des conditions sociales à chaque époque.

Nous l'avons vu plus haut, l'intérêt de la démarche historique chez Durkheim n'a pas pour simple but de connaître le passé pour lui-même. Elle est d'usage en sociologie parce qu'elle sert à expliquer une réalité actuelle. « Elle nous permet de résoudre une institution en ses éléments constitutifs puisqu'elle nous les montre naissant dans le temps les uns après les autres. D'autre part, en situant chacun d'eux dans l'ensemble des circonstances où il a pris naissance, elle nous met en main le seul moyen que nous ayons de déterminer les causes qui l'ont suscité. » (Durkheim, 1991, 42-43). Plus encore, dit Durkheim au sujet de la question pédagogique, le recul historique permet de saisir l'idéal pédagogique que l'organisation de l'enseignement se donne pour objet de réaliser. (Durkheim, 1969, 18)

« Au lieu de nous demander d'abord en quoi consiste l'idéal contemporain, c'est à l'autre bout de l'histoire qu'il faut nous transporter ; c'est l'idéal pédagogique le plus lointain, le premier qu'aient élaboré nos sociétés européennes, qu'il nous faut chercher à atteindre. Nous l'observerons, nous le décrirons, nous l'expliquerons autant qu'il nous sera possible. Puis nous suivrons pas à pas la série des variations à travers lesquelles il a successivement passé à mesure que les sociétés elles-mêmes se transformaient jusqu'à ce que, enfin, nous en venions aux temps contemporains. C'est par là qu'il faut finir ; ce n'est pas de là qu'il faut partir. Une fois que nous y serons parvenus par cette voie, ils nous apparaîtront sous un autre aspect que si nous les avions considérés d'emblée en nous abandonnant sans réserve à nos préjugés et à nos passions contemporaines. » (Durkheim, 1969, 20)

Plusieurs constats ressortent de cette discussion autour des travaux de Weber et de Durkheim, dont le but était, en quelque sorte, de cerner la particularité de la sociologie.

D'abord, bien que les deux sociologues aient tenté, par moments, de définir la sociologie en l'opposant à l'histoire, un flou s'installe quant on cherche à trouver la spécificité de chacune de ces disciplines. En réalité il n'y aurait quasiment pas de distinction à faire entre l'histoire et la sociologie pour chacun de ces auteurs. Tous deux, en effet, s'élèvent plutôt contre une certaine manière de faire l'histoire.

Weber rejette l'histoire positiviste qui a l'ambition infondée, selon lui, de construire un corps de lois à partir duquel le devenir historique peut être déduit. Autrement, le travail historique et sociologique semblent se confondre ou, du moins, participer à une division des tâches en vue de la finalité d'une science du social, à savoir expliquer causalement une réalité sociale particulière. Pour Durkheim cette confusion des disciplines s'inscrit dans un projet d'organisation de la sociologie comme seule discipline légitimée à traiter scientifiquement du social et dans laquelle l'histoire constitue une branche spécifique, celle de la « sociologie dynamique » (Durkheim, 1903, 124). Il critique une manière particulière de faire de l'histoire, l'histoire politique événementielle et narrative qui est, à ses yeux, davantage un roman bibliographique qu'une analyse scientifique. Il y a également un autre point sur lequel Durkheim distingue la sociologie de l'histoire voire de l'ethnographie, celui de la connaissance qui intéresse chacune de ses disciplines. Dans l'introduction des *Formes élémentaires de la vie religieuse* il écrit :

« Ces systèmes, nous nous efforcerons d'en décrire l'économie avec l'exactitude et la fidélité que pourraient y mettre un ethnographe ou un historien. Mais là ne se bornera pas notre tâche. La sociologie se pose d'autres problèmes que l'histoire ou que l'ethnographie. Elle ne cherche pas à connaître les formes périmées de civilisation dans le seul but de les connaître et les reconstituer. Mais, comme toute science positive, elle a, avant tout, pour objet d'expliquer une réalité actuelle, proche de nous, capable, par suite, d'affecter nos idées et nos actes : cette réalité, c'est l'homme et, plus spécialement l'homme d'aujourd'hui, car il n'en est pas que nous soyons plus intéressés à bien connaître. » (Durkheim, 1991, 39-40)

En somme, la sociologie selon Durkheim veut expliquer une réalité sociale contemporaine qui, pour être saisie dans toute sa complexité, doit faire appel à d'autres disciplines et leurs approches, mais de façon assujettie à son intérêt pour l'actuel. L'histoire comme discipline semble être celle qui s'intéresserait au passé pour lui-même.

L'autre constat que l'on peut faire au sujet de la sociologie, à partir des travaux de Weber et de Durkheim, est que l'explication est au centre de son travail. Il serait donc

erroné de soutenir que la tradition sociologique s'est construite suivant un courant davantage explicatif et un autre compréhensif. Hamel (2006) souligne justement que la compréhension s'inscrit dans les opérations de production d'une connaissance sociologique explicative qui vont de la description de l'objet à l'articulation des concepts, c'est-à-dire la théorisation. Au contraire, ce que notre discussion montre est que l'explication sociologique soulève une série de problèmes qui la mette inévitablement en rapport avec des considérations de différents ordres (épistémologiques, méthodologiques, théoriques et pratiques) qui, dépendamment des positions prises, vont déterminer les étapes de l'analyse et la forme de la construction théorique.

Disons simplement que, pour les fins de notre exposé, ce qui nous apparaît constituer le pivot de la sociologie, dont on a exploré la pratique chez Weber et Durkheim, est une volonté d'expliquer scientifiquement, donc de façon objective, des faits qualifiés de sociaux ou, plus largement, des faits humains. Boudon (1971) remarque que depuis Weber et Durkheim, la sociologie a bien changé et connaît une pluralité de formes explicatives, chose qui apparaît déjà dans les travaux respectifs de ces deux auteurs.

Rappelons que ce que nous cherchons à savoir c'est si nous pouvons raisonnablement distinguer la sociologie de l'histoire suivant l'idée que la première se veut explicative et scientifique alors que la seconde ne serait que descriptive et ne revendiquerait, de ce fait, aucune scientificité. Il nous faudra donc explorer ce qu'est la discipline historique, qui ne débute pas avec Seignobos, mais bien avant, et qui, comme le constate Ansart (1996), est marquée par des évolutions paradigmatiques et des débats similaires à ceux qu'a connus la sociologie

Chapitre 2 : L'histoire, au-delà de la description

Les pratiques historiennes modernes, malgré la diversité de leurs objets et de leurs méthodes, font référence commune à l'Antiquité grecque². De manière générale, est souligné le rôle d'Hérodote et de Thucydide, durant le 5^e siècle A.C., pour avoir contribué au développement de l'esprit historien en introduisant une histoire critique, dont le souci est de distinguer le vrai du faux en écartant les légendes et les fables. Cadiou et *al.* (2005) font remarquer toutefois que ceux-ci n'ont pas la paternité de l'acte historien, qui consiste à « collecter et enregistrer les faits du passé sous une forme ou sous une autre » (Cadiou et *al.*, 2005,18) et dont la manifestation remonte au 3^e ou 4^e millénaire avant notre ère, en Égypte et en Mésopotamie. La nouveauté qu'ils auraient apportée est la revendication du sujet historien comme auteur du discours historique. Cela tient de l'exigence établie par le modèle historiographique défini à partir d'Hérodote et de Thucydide et qui soumet l'historien à l'honnêteté et à l'impartialité afin de « dire la vérité à propos des événements qu'il juge digne de rapporter. » (Cadiou et *al.*, 2005, 19)

Gilderhus (1996) souligne que l'historiographie grecque marque également une autre rupture, corollaire de ce qui précède, qui consiste en une attitude critique afin de privilégier une explication rationnelle au détriment du mythique, rompant également avec l'histoire orale. L'explication des faits humains, plutôt que de recourir à une quelconque volonté divine ou à des causes supranaturelles, doit être trouvée dans les actes et la volonté humaine. Chez les Romains, note Lefebvre (1971) la discipline ne semble pas avoir connu de progrès. Les historiens imitent leurs prédécesseurs grecs en écrivant des histoires qui portent sur les activités militaires et politiques et mettent en scène les personnages influents.

Émerge ensuite une vision chrétienne de l'histoire qui, pour Gilderhus, prend son essor avec la conversion de l'Empereur Constantin au christianisme. Un millénaire durant, les écrits historiques porteront la marque d'une distinction entre le monde sacré et le monde profane établie par Saint Augustin dans *La Cité de Dieu*. Principalement ecclésiastique, l'historiographie médiévale est davantage tournée vers l'histoire sacrée, une histoire qui rend compte de l'œuvre de Dieu dans ce monde. Ainsi, durant le Moyen-âge, la conception

² Voir par exemple : Hildesheimer, 1994, Dhoquois, 1991, Gilderhus, 1996 et Lefebvre, 1971

dominante est une histoire dont le sens est providentiel, le cours de l'humanité change téléologiquement vers une conclusion directement prédéterminée par Dieu.

À partir de la Renaissance et jusqu'au 19^e siècle, se développe graduellement ce que Gilderhus appelle « la conscience historique de l'âge moderne ». Cette période, qui s'étend sur environ cinq siècles, aurait débuté à la Renaissance, une époque caractérisée par une prise de contact intime avec la littérature et les arts de l'Antiquité grecque et latine. Aussi, marque-t-elle une rupture dans ces sphères avec un Moyen-âge dont elle renie les productions.

La redécouverte de l'Antiquité a suscité, selon Lefebvre (1971, 49-70), la curiosité et l'intérêt pour des domaines indispensables à l'histoire telles la philologie et l'érudition et ne manqua pas d'influencer l'écriture de l'histoire qui fut ramenée aux formes pratiquées par les Grecs et les Latins. Le plus souvent commandée par les États et les princes, l'historiographie dite humaniste ne fait plus intervenir la Providence, mais fonde plutôt son explication sur la volonté humaine. Sa sécularisation est moins une critique de l'*ecclesia* qu'une volonté de tout centrer autour de l'État et de la Patrie. Principalement politique et militaire, elle met en intrigue des personnages et les fait discourir dans un style qui renoue avec l'Antiquité grecque et romaine³.

Bibliophile ou collectionneur de vieux manuscrits, les humanistes marquent également l'apparition de l'érudition moderne par le regroupement des textes et des documents qui peuvent servir à la tâche de l'historien. Toutefois, Lefebvre (1971, 101-110) souligne que ce n'est qu'au 17^e siècle, en France, que se développent les premières techniques de l'érudition historique au sein de congrégations riches comme celles des Jésuites et des Bénédictins. L'érudition commence à se faire collectivement et profite de l'imprimerie et de l'intégration de nombreuses spécialités. Les érudits ont accès aux bibliothèques des congrégations et, grâce à l'influence de celles-ci, aux archives de l'État en voie de s'affirmer dans sa forme moderne. Au moyen d'un personnel instruit et entièrement consacré à cette tâche, cette érudition a créé l'érudition moderne dont le principe est de réunir les sources par époque et de les critiquer, de constituer des dictionnaires, des répertoires et des collections qui servent d'instruments aux historiens. Pour ce faire, les sciences auxiliaires de l'histoire sont apparues. Toutefois, l'érudition et

³ Voir également Gilderhus, 1996, 30-32

l'histoire demeurent deux métiers distincts tant par le public auquel elles s'adressent respectivement, que par leur principe, la première recherchant le vrai alors que la seconde, considérée comme un genre littéraire, recherche le beau. Il faudra attendre que le flambeau soit repris en Allemagne, au 19^e siècle, après la dégradation de la pratique de l'érudition en France, avant de voir une pratique historique intégrée à l'érudition et influencée par celle-ci. Gilderhus (1996, 47) explique qu'elle sera le résultat des efforts de Lepold von Ranke pour transformer l'histoire en une discipline académique moderne, pratiquée professionnellement dans les enceintes universitaires.

Mais avant, vers la fin du 17^e siècle, le fossé grandissant entre une compréhension sacrée et une compréhension profane de l'histoire, l'émergence des sciences naturelles et l'expansion de la philosophie rationaliste ne manquent pas d'influencer l'écriture historique des Lumières.

Apparaît ainsi, au 18^e siècle, une histoire rationaliste dont les défenseurs combattent la philosophie chrétienne. Le caractère séculier de l'histoire vise à affaiblir le clergé dont l'intolérance supprime par la force la liberté de penser. La chrétienté n'étant plus le centre du monde, l'histoire s'ouvre aux autres civilisations. Tout en conservant un caractère dramatique et n'abandonnant pas le souci littéraire, les historiens rationalistes ne racontent plus et cessent de faire parler les personnages. Ce qui importe est de faire émerger l'idée philosophique dominante qui résume les caractères essentiels des personnages, de la civilisation et de l'époque étudiés. Contrairement au courant romantique et nationaliste qui va émerger après la Révolution française, l'histoire rationaliste ne cherche pas à susciter d'émotions ou de sentiments. Elle s'inscrit en plein dans le courant philosophique qui proclame le nouvel âge de l'humanité où la raison doit universellement guider l'action et mettre fin à l'ignorance et à la superstition. Dans cette mouvance, sa principale faiblesse était son incapacité à saisir le contexte historique des acteurs. Le passé étant perçu comme une erreur ou une aberration, le but était de le condamner plutôt que de lui rendre justice⁴.

Pour Lefebvre, l'époque des Lumières a vu une grande production d'écrits historiques principalement séculaires qui se détournent des affaires politiques et militaires, pour se centrer sur les activités de l'Europe de l'Ouest dans ses dimensions économiques, sociales et culturelles et s'étendre à des civilisations non-européennes. Bien que critique,

⁴ Voir Dhoquois, 1991, 111 ; Hildesheimer, 1994, 15 ; Lefebvre, 1971, 119-123 ; Gilderhus, 1996, 35-38

cette écriture historique n'est pas encore érudite. C'est au 19^e siècle, en Allemagne, que prend forme l'alliance entre le travail d'érudition et le récit historique à travers la professionnalisation du métier d'historien. Pratiquée dans les universités, l'érudition allemande a repris le flambeau de l'érudition française du 17^e siècle et l'a développée jusqu'à constituer un modèle pour une pratique qui s'est diffusée par la suite dans les autres pays d'Europe. Ce qui a émergé en l'Allemagne, note Gilderhus, c'est « l'invention de l'histoire moderne ». Une plus grande rigueur méthodologique qui se reflète dans le devoir qu'a l'historien de démontrer ce qu'il avance en mettant le document au fondement de sa preuve.

Émerge ainsi une histoire qui a le souci de l'objectivité et qui, dans la deuxième moitié du 19^e siècle, en France, prend, on peut dire pour simplifier, deux formes. Toutes deux appellent à une recherche approfondie dans les sources primaires ainsi qu'un jugement détaché et non biaisé, mais l'une cherche la généralisation, les uniformités et les similitudes dans le cours des affaires humaines pour trouver des relations invariables, alors que l'autre – connue sous le nom d'histoire traditionnelle – veut faire revivre le passé en reconstituant les événements au moyen d'un récit chronologique où les faits s'enchaînent dans une série de causes à effets. Pour Cadiou et al. (2005), elles marquent la volonté de l'histoire de s'inscrire parmi les disciplines scientifiques qui émergent depuis *Le discours de la méthode* de Descartes.

La première de ces deux tendances « objectivistes » est illustrée par les travaux de Fustel de Coulanges. Celui-ci, explique Berdoz (2000), cherche à dépasser le récit chronologique des événements pour se centrer sur l'explication objective des phénomènes humains étudiés. Il met en place les grandes idées d'une méthode qui permettrait une analyse objective et empirique indépendante d'une théorie de l'histoire ou d'un sens attribué à l'évolution de l'humanité. Le sujet doit se distinguer de son objet et rejeter toutes les idées préconçues. L'historien se doit aussi de faire une histoire sociale, c'est-à-dire une histoire qui connaît la vie entière d'une société à travers ses institutions, ses croyances, ses mœurs etc. Finalement, l'histoire doit être comparative. Des grandes idées qui seront reprises dans *Les règles de la méthode sociologique* à un moment où histoire et sociologie prenaient le même sens, soit la science des faits sociaux. En effet, note Leroux (1989, 28-31), Fustel de Coulanges remet en cause la légitimité de la nécessité de créer une nouvelle

discipline dont le nom serait la sociologie puisque ce à quoi celle-ci prétend l'histoire le fait déjà. Il s'avère que sur ce point Durkheim, qui fût un élève de Fustel de Coulanges, abonde dans le même sens que lui, mais il renverse en quelque sorte les termes de l'adéquation puisque la sociologie qu'il veut ériger se construit contre une histoire dominante en France, une histoire événementielle et de nature biographique : « Fustel de Coulanges aimait à répéter que la véritable sociologie, c'est l'histoire ; rien n'est plus incontestable pourvu que l'histoire soit faite sociologiquement. » (Durkheim, 1898, III)

Seignobos apparaît comme la figure de proue de la seconde tendance positiviste et contre laquelle s'élèvent les durkheimiens, en particulier Simiand. La scientificité de l'histoire sur laquelle travaille Seignobos s'inscrit dans le sillon de Ranke pour qui le travail de l'historien consiste à reproduire sans les juger, à partir des traces du passé, les faits historiques tels qu'ils se sont produits. Dans *L'introduction aux études historiques*, un ouvrage que Seignobos écrit avec Langlois, est exposée la méthode historique telle qu'elle doit être pratiquée pour garantir la scientificité de la discipline historique. Les divers éléments constitutifs de cette conception particulière de l'histoire connaîtront les vives critiques des tenants de l'école des *Annales* à la suite de l'initiative de *la Revue de synthèse historique* fondée par Henri Berr. Nous articulerons ces critiques et divergences à mesure que nous présenterons les principales positions de Seignobos et Langlois afin de montrer que la relève historique représentée par des figures telles que Bloch, Febvre ou Braudel n'est pas en totale rupture avec ses « aînés », mais apparaît en continuité sur certains points.

Seignobos et Langlois (1992) ont pour objectif d'écarter les procédés instinctifs qui trop souvent ont guidé l'élaboration du travail historique pour présenter les procédés vraiment rationnels. Ils veulent marquer une rupture avec la philosophie de l'histoire et présenter la méthode qui ferait de l'histoire une science qui diffère néanmoins fortement de toutes les autres sciences. En effet, « le propre des « faits historiques » est de n'être connus qu'indirectement d'après des traces. » (Seignobos et Langlois, 1992, 65) Contrairement aux sciences de l'observation où les faits observés directement sont le point de départ, en histoire le document est le point de départ à partir duquel on essaye par voie de raisonnement de conclure aux faits.

Le travail historique débute en réunissant les documents disponibles sur un certain sujet. La recherche de documents constitue la première étape de l'enquête préliminaire à

toute élaboration logique. Elle est suivie d'une recherche bibliographique afin de vérifier si les documents ont déjà subi une élaboration critique ou si celle-ci doit être faite par l'historien dans le cas où la critique fait défaut ou est mal faite.

Le domaine de la critique est celui dans lequel le raisonnement entre en scène et permet de passer du document matériel à la connaissance des faits. Cette seconde étape exige un ensemble de connaissances qui relèvent d'un apprentissage technique fourni à l'historien par les « sciences auxiliaires » de l'histoire, telles que la paléographie, la philologie, la diplomatique etc. Elles interviennent dans les différents moments de la critique que les auteurs regroupent sous deux types de vérification que le document doit subir. Le premier, est la critique externe qui consiste à vérifier l'originalité du document, donc de s'assurer de sa légitimité comme source, et à critiquer sa provenance afin de déterminer son auteur, le lieu et la date de sa production. Le second, est la critique interne dont les différents procédés sont destinés à discerner, dans le document, ce qui peut être accepté comme vrai. L'historien arrive, ainsi, au terme de la critique, à un ensemble de faits isolés sur lesquels il doit procéder à une série d'opérations synthétiques afin de les organiser en un corps de science.

Avant d'avancer plus loin sur la manière dont s'opère la synthèse selon Seignobos et Langlois, il faut noter une certaine divergence dans la position de leurs successeurs des *Annales* qui, tout en reconnaissant la juste rigueur de leurs procédés critiques, leur reprochent l'idée de considérer les faits historiques comme matériaux brut de l'histoire. Febvre (1992) rejette l'idée sous-jacente à la pratique traditionnelle de l'histoire qui suppose les faits comme des réalités substantielles données qu'il suffirait « de déterrer, de nettoyer et de présenter ». Bien au contraire, comme toute science l'histoire fabrique son objet et les faits ne sont que des interprétations, des abstractions.

« On les eût bien étonnés, oui, nos aînés, en définissant les faits, comme un philosophe contemporain, « des clous à quoi s'accrochent les théories ». Des clous qu'il faut forger avant de les planter dans le mur. Et s'agissant d'histoire, c'est l'historien qui les forge. Ce n'est pas, comme il dit, « le Passé ». Ou par une étrange tautologie, « l'histoire. » » (Febvre, 1992, 116)

Il serait toutefois incorrect de laisser entendre que Seignobos n'était pas conscient du caractère subjectif du travail qui consiste à « atteindre l'image la plus semblable à celle

qu'aurait donnée l'observation directe du fait passé. » (Langlois et Seignobos, 1992, 187)
 L'erreur reprochée serait de croire que l'on peut décrire passivement un fait historique, même observé directement. Il est en fait le produit d'un tri qui provient de la réponse à une série de questions qui prennent leur source, même inconsciemment, dans une certaine construction mentale de nature théorique. Comme dirait Bloch, « au commencement est l'esprit. » (Bloch, 1997, 77)

On retrouve chez Bloch un refus, également partagé par Febvre, de limiter les sources légitimes de l'histoire aux documents écrits. Il critique l'attitude fataliste face à l'absence de documents pour justifier l'absence de connaissance historique. Il reproche à l'histoire traditionnelle de ne savoir lire que les témoignages volontaires et de laisser de côté une diversité infinie de témoignages historiques qui peuvent renseigner l'historien sur des phénomènes considérables, à condition qu'il connaisse les techniques érudites propres aux matériaux dont il veut faire ses sources. Toutefois, l'immensité des connaissances que requiert la diversité des matériaux nécessite un consentement au travail par équipes afin d'allier les différentes techniques vers l'élucidation d'une même thématique. (Bloch, 1997, 78-80) L'élargissement des sources est un des apports fondamentaux de l'école des *Annales* à l'histoire, en France du moins, et qui va de pair avec une ouverture aux autres sciences sociales dans son ambition de saisir l'ensemble du social. La complémentarité disciplinaire est d'ailleurs évoquée par Febvre (1992) lorsque, dans le compte rendu qu'il fait d'une *Histoire de Russie* dirigée et présentée par Seignobos, il fustige ce dernier qui se justifie de n'avoir consacré que 200 pages aux dix premiers siècles de la période couverte, « faute de documents » et « faute d'évènements », alors que 1140 pages sont consacrées aux deux derniers siècles et demi :

« [...] vous proclamez : « L'histoire de dix siècles est inconnaissable ? »
 Pardon! Elle est tout ce qu'il y a de plus connaissable. Tous ceux qui s'en occupent le savent, tous ceux qui s'ingénient non pas à transcrire du document mais à reconstituer du passé avec tout un jeu de disciplines convergentes s'appuyant, s'étayant, se suppléant l'une l'autre ; et votre devoir d'historien, c'est précisément de soutenir leur effort, de le décrire, de le promouvoir le plus possible ; ce n'est pas de justifier une paresse réelle et une courte vue regrettable en proclamant, du bout de lèvres dédaigneuses : « Rien à faire... » » (Febvre, 1992, 71)

Toujours dans le même compte rendu au ton incisif, Febvre s'élève également contre l'histoire tableau ou « l'histoire commode » qui consiste à regrouper les faits selon

leur nature. Tel est, en effet, en quoi consiste l'opération synthétique comme l'entend Seignobos, et par surcroît Langlois, dont les modalités sont exposées dans *L'introduction aux études historiques*. Comme nous l'avons vu plus haut, au terme de la recherche documentaire et de la critique, l'historien se trouve face à un ensemble de faits en désordre. L'historien doit les organiser par espèce de faits, ce qui requiert un principe de classement pour lequel il n'y a pas de règles précises communes aux historiens. Seignobos et Langlois soutiennent qu'il faille regrouper les faits suivant leur degré de généralité qui s'étend des faits les plus généraux, communs à tout un peuple et qui ont duré des siècles, « jusqu'aux actes les plus fugitifs d'un homme. » (Langlois et Seignobos, 1992, 176) Le classement historique ne peut se faire que dans un ensemble imaginé subjectivement, il s'agit du questionnaire *a priori*. « En dressant la liste des phénomènes fondamentaux qu'on peut s'attendre à trouver dans la vie de tout homme et de tout peuple, on obtiendra un questionnaire universel, sommaire [...]. » (Langlois et Seignobos, 1992, 186) Les faits ainsi organisés manifestent encore des lacunes que l'historien tentera de combler par des raisonnements qui se réfèrent à des faits connus. La dernière opération de l'esprit consiste ensuite à condenser en formules les faits juxtaposés « pour essayer d'en dégager les caractères généraux et les rapports. [...] Elle conduit aux conclusions dernières de l'histoire et couronne la construction historique au point de vue scientifique. » (Langlois et Seignobos, 1992, 187)

Il est intéressant de remarquer que Seignobos et Langlois rappellent que le classement des faits d'après leur nature est chose récente (relativement à l'époque des auteurs) et qu'il est né en dehors de l'histoire qui avait encore l'habitude de classer les faits suivant leurs conditions extérieures, c'est-à-dire suivant le lieu et le moment où ils se produisent.

« Le classement d'après la nature des faits s'est introduit très tard, lentement et d'une façon incomplète, il est né hors de l'histoire dans les branches spéciales d'études de certaines espèces de faits humains, langue, littérature, arts, droit, économie politique, religion, qui ont commencé par être dogmatiques et sont peu à peu devenues historiques. » (Langlois et Seignobos, 1992, 192)

Les auteurs ne sont donc pas si réfractaires aux autres sciences sociales, mais ils entretiendraient, comme le note Simiand (1987 (b), 106) une certaine « défiance » à l'égard

de leur méthodes, leurs questions et leur positions. C'est probablement cette sorte de fermeture qui distingue l'école méthodique de celle des *Annales* et de la nouvelle histoire pour lesquelles, comme nous l'avons déjà vu plus haut avec Febvre, faire de l'histoire nécessite une mise en commun de toutes les sciences du social. La rupture semble toutefois prendre forme à un autre niveau, celui des trois idoles de l'histoire traditionnelle relevées par Simiand (1987 (a), 166) : « L'idole politique », « l'idole individuelle » et « l'idole chronologique ».

L'idole politique représente la place excessive accordée à l'histoire politique qui donne aux faits et événements politiques une importance exagérée dans l'explication. De plus, la forte part de contingence dans cette catégorie de faits obstrue la réalisation scientifique de la discipline historique. Pour Seignobos et Langlois, les faits généraux constituent les résidus des faits qui n'ont pas pu prendre place dans des branches spéciales de l'histoire – comme ceux qui ont pu être regroupés par espèce – et ils sont généralement de nature politique. C'est pour cette raison que l'histoire générale serait restée confondue avec l'histoire politique. (Langlois et Seignobos, 1992, 202) « Ainsi, les historiens politiques ont été amené à se faire les champions de l'histoire générale et à conserver dans leur constructions tous les faits généraux (migration de peuples, réformes religieuses, inventions et découvertes) nécessaires pour comprendre l'évolution. » (Langlois et Seignobos, 1992, 203)

Seignobos et Langlois sont loin d'ignorer la complexité sociale et l'imbrication de toutes ses composantes. Ils reconnaissent également que la recherche des faits, qui expliquent soit l'état d'une société soit une de ses évolutions, doit se faire dans tous les ordres de faits afin de trouver ceux qui ont eu une action décisive. Toutefois, ils entretiennent une conception particulière de l'évènement comme producteur de changement. Ainsi, le politique s'érige facilement comme un déterminant de l'évolution de l'histoire qui avance suivant des accidents dus généralement au hasard. Braudel, quant à lui, vient renverser ce schéma qui fonde l'explication sur la courte durée pour défendre le primat de la longue durée.

Braudel (1997) distingue les faits historiques selon leur durée et les regroupe en trois catégories – reconnaissant toutefois que sa classification pourrait compter plus de catégories. Il y a d'abord les faits de courte durée. Éphémères dans le temps, ils sont ceux

sur lesquels s'attarde une histoire évènementielle. Les événements pour Braudel ne sont que la surface d'une réalité plus profonde et plus lente. Les faits de moyenne durée sont ceux qui intéressent les sociologues et les économistes, de nature cyclique parfois, ils s'étendent sur quelques décennies seulement. Il y a enfin les faits de longue durée dont le changement est très lent, aux limites de l'immobilité. Ces derniers sont d'ampleur séculaire et sont souvent caractérisées par la structure. Il s'agit des institutions et des cadres mentaux par exemple. L'histoire de la longue durée ou l'histoire structurale « fait figure d'invariant vis-à-vis des autres histoires plus vives à s'écouler et à s'accomplir, et qui, en somme, gravitent autour d'elle. (Braudel, 1997, 189) Selon Braudel, c'est au regard de cette histoire de la longue durée que l'importance explicative des événements et des faits de moins longue durée peut être justement évaluée. Plus encore, l'histoire structurale qui trouve sa racine dans l'anthropologie de Lévi-Strauss est la porte qui permet à l'histoire de revendiquer une certaine scientificité parce qu'elle est à même d'intégrer la construction théorique, indispensable à toute science digne de ce nom, sous la forme du « modèle ».

L'idole individuelle dénoncée par Simiand indique la tendance à concevoir l'histoire comme une histoire d'individus plutôt que de mener les recherches autour d'un phénomène social ou d'une relation à établir. La critique de la biographie et en partie de l'auto-détermination individuelle va de paire avec la critique de la chronologie (la troisième idole) comme mode d'explication à la recherche des origines des phénomènes. Bloch appelle cette confusion de l'explication et de la filiation, « l'obsession embryologique » (1997, 54) qui cherche dans les origines soit le commencement soit les causes d'un phénomène.

Seignobos et Langlois (1992, 201) comparent l'histoire à la géologie et soutiennent qu'elle « n'est pas la connaissance abstraite des rapports généraux entre les faits, elle est une étude *explicative* de la réalité ; or la réalité n'a existé qu'une seule fois. » L'histoire a pour tâche d'expliquer l'évolution de l'humanité – comme la géologie explique l'évolution de la Terre – qui est le produit non de lois abstraites, mais du concours accidentel d'une variété d'espèces de faits. « Il suffira [alors] de réunir les accidents de tout genre par ordre chronologique et par ordre de pays pour avoir le tableau d'ensemble de l'évolution historique. »

Nous pouvons condenser la critique faite à l'histoire traditionnelle par l'école des *Annales* par l'idée que, chez ces derniers, la synthèse historique doit être conceptuelle et non plus description et classification générale. Nous l'avons vu déjà avec Braudel (1997) ; en ramenant l'histoire au niveau des phénomènes de longue durée, l'historien peut faire usage du modèle conceptuel pour rendre compte de son objet. L'historien conduit sa recherche de la réalité sociale au modèle puis de retour à la réalité social, dans un patient va-et-vient et d'une suite de retouches. Comparant les modèles à des navires, « l'intérêt pour moi, dit Braudel, le navire construit, est de le mettre à l'eau, de voir s'il flotte, puis de le faire monter ou descendre, à mon gré, les eaux du temps. Le naufrage est toujours le moment le plus significatif. [...] Le modèle est ainsi, tour à tour, essai d'explication de la structure, instrument de contrôle, de comparaison, de vérification de la solidité et de la vie même d'une structure donnée. » (Braudel, 1997, 171)

Bloch également souligne l'importance de la conceptualisation en histoire, bien qu'il ne défende pas une histoire qui adhère au paradigme structuraliste, ce dernier lui étant postérieur. Il rappelle qu'aucune science ne saurait se dispenser d'abstraction au moyen de laquelle l'historien procède aux choix et aux triages qu'implique un travail d'analyse, d'autant mieux fait, selon Bloch, que l'étude est centrée sur un problème formulé à partir d'un aspect particulier d'une société. Pour ce faire, comparer apparaît essentiel parce « qu'on comprendra toujours mieux un fait humain, quel qu'il soit, si on possède déjà l'intelligence d'autre faits du même genre. » (Bloch, 1997, 129)

Veyne (1974) voit dans la conceptualisation, dont le modèle se trouve dans l'œuvre sociologique de Weber, la marque du développement du travail historique et sa perspective d'avenir. Dans « l'histoire conceptualisante », il tente de cerner le champ de l'histoire. Pour Veyne, le devenir historique ne comportant pas de « premier moteur », il ne peut y avoir de science de l'histoire. Toutefois, l'histoire comporte des noyaux de scientificité et peut bénéficier, de ce fait, des progrès des sciences humaines, bien que cet apport demeure, à ses yeux, toujours limité. Il note, en effet, que les événements humains, comme ceux de la nature, ne se prêtent à l'explication scientifique que « pour une petite partie qui présente un caractère nécessaire, général, infaillible. » (Veyne, 1974, 63)

« Comme le cours de la nature, l'histoire est un ensemble d'évènements dont chacune est déterminé mais dont quelques-uns seulement sont objet de science, et dont le tout est un chaos qui n'est pas plus

« scientifique » que l'ensemble des phénomènes physico-chimiques qui se produisent pendant un intervalle donné à l'intérieur d'un périmètre donné de la surface terrestre. » (Veyne, 1974, 63)

La particularité de l'histoire par rapport à la science est de ne pas se limiter aux phénomènes nécessaires, mais de vouloir rendre compte du cours entier du monde. Ce dernier englobe « les choses qui arrivent infailliblement », « les choses qui arrivent le plus souvent » et « l'accidentel » pur. Seuls les deux premiers types de phénomènes peuvent faire l'objet d'une science. L'histoire, marquée davantage par l'accidentalité, peut intégrer les phénomènes nécessaires dans l'élaboration d'une explication qui recherche non pas « les causes premières », mais ce que Veyne appelle « les variables stratégiques » – qui diffèrent d'une conjoncture historique à une autre. « [L]'histoire, celle qu'on fait et celle qu'on écrit, n'est donc pas affaire de science, mais de prudence. » (Veyne, 1974, 66)

La réalité historique ne se laisse pas saisir au niveau évènementiel. Les événements s'inscrivent dans un ensemble non évènementiel que s'efforce de comprendre une « histoire en profondeur ». En reprenant l'expression de Braudel, Veyne soutient que son siècle aura été celui de la refonte de l'histoire dont le progrès se situe dans la conceptualisation du non-évènementiel. Tout en se plaçant du côté de la nouvelle histoire « révolutionnaire » de Braudel (1997) contre l'histoire traditionnelle, évènementielle et narrative, il s'inscrit dans le sillon wébérien. Pour Veyne, la conceptualisation n'est rien d'autre que l'idéaltype, ce qui donne aux concepts de la sociologie générale leur utilité descriptive et heuristique pour l'histoire.

Il ressort de ce qui précède un débat sur ce qu'est l'histoire et comment l'analyse historique doit être conduite. En portant notre regard sur quelques travaux d'histoire produits par des auteurs qui ont fait l'objet de notre discussion, nous constatons un certain écart entre les discours dont l'objet est de définir la discipline et les travaux de recherche en tant que tels. Ces derniers tendent à éroder le caractère tranché et antagoniste des positions défendues dans les premiers.

Dans *Une histoire sincère de la nation française*, Seignobos (1969) semble fournir une œuvre qui confirme son attachement aux règles de méthodes édictées dans son ouvrage avec Langlois et dont nous avons présenté les grandes lignes. L'attachement ne signifie pas

pour autant que l'idéal de l'histoire qu'il érige avec Langlois ne soit atteint dans son ouvrage. Dès l'introduction, en effet, il écrit :

« Je n'ai pas la folle prétention d'exposer en un petit volume toute l'histoire du peuple français. J'ai voulu seulement expliquer par quelle série de transformations s'est constituée la nation française. J'ai donc essayé de montrer en quel temps et en quel lieu, et par quel motif se sont créés les usages, les institutions, les conditions de vie qui m'on paru former le fondement de la vie française. [...] Ce que j'ai voulu faire n'est qu'une esquisse de l'histoire de l'évolution du peuple français. » (Seignobos, 1969, 7)

Nous avons repéré un autre indice de l'attachement de Seignobos à l'idéal de l'histoire dans son introduction d'un autre ouvrage, *Le régime féodal en Bourgogne*, qui se distingue à bien des égards de l'ouvrage précédent en tant que deux œuvres d'histoire.

« La forme est sèche et abstraite, sans vie ni couleur. L'intention de l'auteur et la nature des documents ne permettaient pas une autre forme. On ne voulait qu'exposer la condition des hommes et leurs rapports entre eux, non pas mettre en action des personnages. [...] On ne trouvera ici aucun renseignement sur les villes, les villages et les familles de la province. C'est qu'on n'a pas voulu écrire une histoire de la Bourgogne. Un seul homme à le droit de tenter une telle entreprise ; c'est celui qui a passé sa vie dans les archives de la province et connaît dans le détail les destinées de chaque village. La Bourgogne n'a été ici qu'un exemple ; on a cherché les caractères généraux de sa société et de ses institutions ; ce qu'il y avait de commun à tous ses habitants, non ce qui les distinguait l'un de l'autre. » (Seignobos, 1975, xvi-xvii)

Les deux extraits révèlent deux objectifs distincts à chacun des ouvrages. Alors que le premier fournit un exemple éclairant de cette histoire traditionnelle qui répond aux trois idoles identifiées par Simiand, le second, sort de façon flagrante de ce schéma. Dans son *Histoire sincère*, Seignobos procède à une histoire événementielle où les faits politiques ont une place prépondérante, chose qu'il annonce et qu'il justifie par sa conviction que ceux-ci « ont de tout temps exercé une action décisive sur l'évolution du peuple français. » (Seignobos, 1969, 8) Il a toutefois pris soin, contrairement « à la tradition en matière d'évènements dits « historiques » », de trier les faits et de ne leur donner qu'une « place proportionnée à leur rôle. » C'est précisément sur ce point que Seignobos n'estime pas avoir produit une histoire du peuple français, puisqu'il aurait fallu plusieurs volumes pour répertorier l'ensemble des faits historiques. Ainsi, après avoir présenté les Gaulois, ancêtres de la population française, Seignobos retrace les déroulements politiques depuis l'Empire romain jusqu'à la Féodalité. Il situe à la fin du Moyen Âge la création de la société

française et de l'État français. Il y situe également la formation des quatre classes sociales qu'il traite séparément (les vilains, les nobles, les bourgeois et les clercs). Il poursuit ensuite la présentation historique des événements et transformations sociales jusqu'au 19^e siècle. En somme il s'agit d'une classification chronologique des faits selon leur nature dans le but de produire une explication qui relève de ce que Bloch appelle « l'obsession embryologique ». Malgré son aspect événementiel et la prépondérance des faits politiques dans l'explication, Seignobos aborde également des considérations « sociologiques » mais se refuse de recourir aux autres sciences en la matière comme l'atteste la justification suivante:

« [I]l me paraît impossible de comprendre les actes des hommes sans se représenter leurs motifs. Mais ce sont des choses qui ne peuvent être considérées directement par aucun procédé sûr. Il m'est donc arrivé souvent de proposer une explication des faits fondée sur une impression personnelle que je crois juste, mais dont les documents ne peuvent pas fournir une preuve indiscutable. » (Seignobos, 1969, 8)

À l'opposé de son *Histoire sincère de la nation française. Le régime féodal en Bourgogne* de Seignobos rompt avec une histoire événementielle. C'est fondamentalement un travail d'abstraction et jusqu'à un certain point de conceptualisation. Plus encore, l'auteur cherche à rendre compte du féodalisme en prenant pour cas d'étude la Bourgogne. Si l'on note que l'objectif de son étude est formulé de façon similaire à l'ouvrage précédent, soit de « montrer les origines, le caractère et les transformations de la société et des institutions dans une province française au moyen-âge » (Seignobos, 1975, vii), il n'en demeure pas moins que l'approche diffère fondamentalement. Il divise son ouvrage en trois grandes parties : l'organisation territoriale ; les « couches de la société » et les gouvernements. Pour chacune de ces coupes analytiques Seignobos présente de façon idéaltypique leur spécificité pour chacune des périodes romaine, féodale et monarchique de l'histoire de la Bourgogne. Il s'ensuit que Seignobos identifie trois systèmes de division territoriale, de division sociale et de domination propre à chaque période couverte. Il est ainsi en mesure de comprendre les changements encourus d'une période à l'autre et de cibler les « héritages » légués par les périodes antérieures sur les suivantes.

L'abstraction caractéristique de cet ouvrage de Seignobos se révèle très proche de celle que l'on retrouve dans celui de Marc Bloch (1968), *La société féodale*. À l'exception

d'une première partie où Bloch s'adonne à un récit évènementiel et politique dont le but est une mise en contexte historique, son ouvrage est une construction idéaltypique systématique empiriquement fondée sur une investigation auprès d'une panoplie de matériaux. La finalité de l'étude est « l'analyse et l'explication d'une structure sociale, avec ses liaisons » afin de rendre compte de la singularité de la période féodale (Bloch, 1968, 16). Au terme de l'étude, la synthèse est conceptuelle puisque Bloch rassemble les grands traits qui ressortent de l'histoire de la féodalité afin de définir le type social féodal. Ce faisant la féodalité apparaît comme un phénomène social historiquement situé et dont la conceptualisation ouvre la porte à la généralisation et à une histoire comparative.

« Comme tous les phénomènes décelés par cette science de l'éternel changement qu'est l'histoire, la structure sociale [féodale] ainsi caractérisée porta certainement l'empreinte originale d'un temps et d'un milieu. De même, cependant, que le clan à filiation féminine ou agnatique ou encore que certaines formes d'entreprises économiques se trouvent à peu près semblables dans des civilisations fort diverses, il n'est pas impossible, en soi, que des civilisations différentes de la nôtre n'aient traversés un stade approximativement analogue à celui qui vient d'être défini. Si cela est, elles mériteront, durant cette phase, le nom de féodales. Mais le travail de comparaison ainsi compris excède visiblement les forces d'un seul homme. » (Bloch, 1968, 610)

Les ambitions comparatives de l'histoire, qui nécessitent un certain degré d'abstraction et de conceptualisation, introduit une forme d'investigation historique qui a la particularité d'être présidée par la formulation d'une problématique à la quelle on veut répondre. Nous avons trouvé l'illustration de cette « histoire problème » dans deux ouvrages de Lucien Febvre (1962 et 1970) : *Philippe II et la Franche-Comté* ; *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle*.

Dans le premier, qui est la thèse de doctorat de Febvre, celui-ci se propose « d'étudier la vie intérieure d'une individualité politique : la Franche-Comté, pendant une des périodes les plus vivantes de son histoire : la seconde moitié du XVI^e siècle. [...] Ce qui [l'] intéresse, c'est moins une certaine région à une certaine date qu'à un moment déterminé de son évolution une personne historique collective, trouvant dans un État son expression politique. » (Febvre, 1970, 7) Plus particulièrement encore, Febvre s'intéresse au cheminement historique qui mène la Franche-Comté à se soumettre à la conquête de la couronne française à la fin du XVI^e siècle. « C'est une crise que nous étudions dans ses origines, ses manifestations diverses et ses conséquences. » (Febvre, 1970, 11) Pour ce faire,

il cherche à identifier les facteurs explicatifs de la crise (les facteurs individuels propres à la gouverne de Philippe II, les motivations religieuses de lutter contre la Réforme, la surexploitation de la population pour soutenir l'effort de guerre contre la Réforme etc.) amenant l'investigation à aller en deçà de la constitution politique qui prévalait à l'arrivée de Philippe II et qui ne semblait pas avoir changé en apparence durant ce demi-siècle, mais qui, dans les faits, a subi de profonds et déterminants changements.

Le second ouvrage de Febvre (1962) illustre également le rôle du questionnement dans l'investigation historique. Plus encore, il constitue une tentative d'analyser un phénomène social, celui de l'incroyance au XVI^e siècle. Pour ce faire il se penche sur la figure de Rabelais et de son œuvre. L'intérêt réside dans l'adoption d'une méthode d'investigation qui prend pour matériau des œuvres littéraires pour appréhender un aspect de la réalité sociale dans laquelle elles ont été produites. C'est un exemple de recherche historique qui ne se cantonne pas dans la documentation officielle et qui élargit le spectre des témoignages auxquels elle peut recourir.

Constats d'étape

Au terme de cette discussion, nous constatons que, dans le cas des auteurs étudiés, réduire l'histoire à une œuvre de description est infondé et la distinguer de la sociologie suivant l'idée que celle-ci est davantage explicative l'est encore moins. Au contraire, nous constatons chez les historiens des *Annales* et de la nouvelle histoire la reconnaissance d'une convergence des deux disciplines comme l'a déjà noté Durkheim (1898, III) : « Ainsi, bien loin qu'elles soient en antagonisme, ces deux disciplines tendent naturellement l'une vers l'autre, et tout fait prévoir qu'elles sont appelées à se confondre en une discipline commune où les éléments de l'une et de l'autre se trouveront combinés et unifiés. » Paul Veyne (1974, 83) abonde dans le même sens lorsqu'il écrit :

« Quand l'analyse historique est poussée assez loin, la distinction n'importe plus guère entre l'histoire et la sociologie, ou n'est plus qu'un problème lexicographique et corporatif ; on peut dire indifféremment qu'un livre d'histoire est une monographie sociologique ou qu'un livre de sociologie générale est une topique historique. »

Cette inévitable convergence entre les deux disciplines vient du fait souligné par Braudel (1997, 31), que les problèmes de l'histoire et de la sociologie sont les mêmes. Ansart (1996) illustre d'ailleurs très bien cette réalité lorsque, considérant l'évolution des

deux disciplines, des années 1960 aux années 1990, il constate une évolution parallèle et des débats similaires qu'il regroupe dans trois paradigmes transversaux : le paradigme structuraliste, le paradigme dynamiste et le paradigme individualiste. Aucun de ses paradigmes n'a fait l'unanimité dans l'une ou l'autre des disciplines même si, selon Eisenstadt (1976), le structuro-fonctionnalisme de Parsons a pu avoir une tendance « impérialiste » en sociologie.

En histoire, Burke (1993 et 1994) souligne que l'analyse structurale a subi la critique des tenants d'une histoire narrative qui la qualifient d'anhistorique à cause de son aspect statique. Compte tenu de la spécificité du domaine de l'histoire tel que décrit par Veyne, il n'est pas certain, comme il a pu l'écrire, que l'histoire s'éloigne peu à peu de la narration. Cela est d'autant plus vrai que, selon White (1984), le rejet de la narration faite par l'école des *Annales* est davantage polémique que fondée sur des considérations théoriques solides qui permettraient de disqualifier ce mode de représentation de l'histoire.

Ces dernières remarques montrent que les débats en jeu dans chacune des disciplines historique et sociologique sont loin d'être cernés dans leur globalité. Nous nous sommes contenté de rendre compte de façon sommaire des principales pistes de réflexion auxquelles nous a mené notre exploration des fondements qui justifient la distinction entre la sociologie et l'histoire. Nous avons vu, à travers ce bref survol qui a mis davantage l'accent sur l'œuvre de Durkheim et Weber pour la sociologie et sur les débats entre l'histoire traditionnelle et l'école des *Annales* en France, qu'il est difficile de définir leurs frontières et leurs contenus respectifs.

Il ressort de cette première partie que la question de la distinction entre l'histoire et la sociologie est d'autant plus complexe que les travaux de recherche sur lesquels nous nous sommes penché, certes de manière superficielle, indiquent déjà une diversité de la nature des travaux d'histoire et de sociologie. Nous nous proposons donc de quitter l'analyse des discours de définition disciplinaire pour poursuivre l'exploration sur le terrain des travaux d'histoire et de sociologie. Nous proposons d'analyser « les disciplines à l'œuvre » afin de tenter d'y déceler, toujours dans une posture exploratoire, des éléments qui permettraient de justifier une distinction entre les disciplines. Ce travail, dont les modalités sont exposées dans le prochain chapitre, fait l'objet des quatrième et cinquième chapitres de notre étude.

Chapitre 3 : Considérations méthodologiques pour une analyse « des disciplines à l'œuvre »

L'objet de la seconde partie de notre étude est de poursuivre l'exploration autour des fondements à partir desquels nous pouvons distinguer la sociologie de l'histoire. Dans les deux chapitres précédents nous avons proposé un premier regard guidé par l'idée courante que la sociologie serait davantage explicative et l'histoire descriptive. Nous avons vu qu'une telle conception semblerait inappropriée pour justifier la distinction recherchée du fait même de la diversité des positions défendues « à l'intérieur » de chacune des deux disciplines. En effet, nous avons pu constater chez les auteurs étudiés que, tant pour l'histoire que pour la sociologie, les finalités assignées à la recherche, les méthodes, les postures paradigmatiques et théoriques sont mouvantes et sujettes à débat.

Il est vrai que ces résultats sont le produit d'une démarche exploratoire quelque peu arbitraire. En effet, alors que notre regard sur la sociologie a été construit à partir d'une discussion autour des positions respectives de Durkheim et de Weber sur la sociologie, contrastée avec quelques-unes de leurs œuvres, pour l'histoire, nous avons procédé à une présentation à caractère historiographique suivie d'une mise en exergue du débat entre l'histoire traditionnelle et l'école des Annales, en France. Bien que nous ayons relativisé les débats à la lumière de quelques œuvres des auteurs en cause, tant pour l'histoire que pour la sociologie, nous avons fait fi de l'immense production de recherches qui s'inscrivent sous la bannière de chacune de ces disciplines. Nous croyons, toutefois, avoir pu relever un certain nombre de points clef qui guideront notre observation et notre analyse et nous permettrons de comparer plus en détail trois ouvrages d'histoire et trois ouvrages de sociologie afin de poursuivre notre recherche autour des fondements de la distinction entre ces disciplines. Les principales raisons qui expliquent cette restriction du corpus sont les limites imposées par le cadre de notre travail de recherche. De plus, nous n'avons pas trouvé, malgré nos recherches, d'études qui se donnaient pour tâche de prendre pour objet d'analyse des ouvrages d'histoire et de sociologie afin de nourrir le débat sur la distinction entre les disciplines et à partir desquels nous aurions pu proposer une lecture différente. Selon nos connaissances, nous partons un peu à l'aventure. Il faut reconnaître, cependant,

que les discussions générales qui touchent le sujet qui nous préoccupe, et que nous avons abordées au cours de nos recherches, semblent reposer sur une connaissance de la littérature sociologique et historique bien plus étendue que la nôtre. Toutefois, il est difficile d'évaluer jusqu'à quelle point les opinions formulées sont fondées, faute d'une analyse systématique de cette littérature. À notre niveau, nous proposons une tentative dans ce sens sur un corpus plutôt restreint. Ainsi, les deux prochains chapitres (4 et 5) feront état d'une analyse comparative interne à chacun des corpus d'ouvrages d'histoire et de sociologie sélectionnés. Le cinquième et dernier chapitre sera ensuite le lieu d'une discussion autour des constats qui sont ressortis de notre analyse et à la lumière desquels nous reviendrons sur notre problématique initiale, à savoir sur quels fondements repose la distinction entre l'histoire et la sociologie.

Constitution et présentation des corpus

Nous avons exposé dans l'introduction à ce mémoire l'intérêt que nous avons pour les questions qui touchent à la problématique du vivre-ensemble dans un contexte de « pluralité ethnoculturelle ». L'attrait que nous avons pour l'étude de l'Andalousie musulmane, ou devrions-nous dire al-Andalus⁵, s'inscrit précisément dans ce champ d'intérêt, compte tenu du mythe du « vivre-ensemble » ou de la « *convivencia* » qui entoure ce cas. Par conséquent, nous avons voulu assouvir en partie ces intérêts intellectuels en optant, dans la constitution de nos corpus, pour trois recherches historiques dont l'objet est d'apporter une lumière sur les relations sociales qui prévalaient en al-Andalus et pour trois recherches sociologiques qui se penchent sur des questions liées au vivre-ensemble dans des sociétés « plurielles » qui soient contemporaines de leur période de production. L'exigence de la contemporanéité de la réalité sociale pour les études sociologiques s'explique par notre volonté de ne pas brouiller les cartes en ouvrant la porte à des œuvres que l'on pourrait classer dans une certaine « sociologie historique ».

À ces critères de sélection d'intérêt personnel, s'ajoute l'exigence pour les ouvrages de constituer un travail de recherche sur des données premières. Nous avons donc écarté les travaux de vulgarisation et les essais théoriques. Nous avons également écarté les

⁵ Pour Manuela Marin (2000, 10) il faut préférer la formule « al-Andalus » parce qu'elle est fidèle à la terminologie adoptée par les habitants d'al-Andalus pour désigner leur propre terre et parce que des formules comme « Espagne musulmane » serait inexact. Au Moyen Âge, parler d'Espagne est anachronique.

recherches présentées sous forme d'articles scientifiques au profit d'ouvrages plus substantiels et plus susceptibles, à notre avis, de révéler les démarches de la recherche. De plus, afin de pouvoir convenablement inscrire une œuvre choisie pour notre analyse dans un des corpus, nous nous sommes assuré que les auteurs des ouvrages sélectionnés soient ou aient été des professeurs ou des chercheurs universitaires dans la discipline pour laquelle ils ont été sélectionnés. Nous avons aussi veillé à ce que les ouvrages choisis soient produits durant les cinquante à soixante dernières années compte tenu de l'institutionnalisation académique relativement tardive de la sociologie comparativement à l'histoire. Finalement, nous avons aussi veillé à ce que les travaux retenus soient produits à des intervalles de temps relativement espacés. Rappelons que, compte tenu de notre démarche exploratoire, nous n'avons pas cherché à assurer une quelconque représentativité à nos corpus. C'est la raison pour laquelle, nous nous sommes restreints à choisir parmi les ouvrages, en langue française ou anglaise, disponibles dans les bibliothèques universitaires de Montréal et qui répondaient à nos critères. De façon concrète, nous avons établi deux listes bibliographiques assez substantielles d'ouvrages qui nous paraissaient susceptibles de répondre à nos champs d'intérêt. Nous les avons ordonnés chronologiquement puis vérifié leur disponibilité à Montréal. Enfin, nous avons trié les ouvrages disponibles suivant les autres critères de sélection. Sur la dizaine d'ouvrages, environ, qui est resté au terme de cette procédure, le choix des six qui ont été retenus répondait à un intérêt personnel de lecture et d'approfondissement.

Le premier ouvrage du corpus d'ouvrages d'histoire s'intitule *Histoire de l'Espagne Musulmane*, publié en 1950 par Évariste Lévi-Provençal. Selon Laroui qui préface la réimpression de 1999, cette publication fut considérée comme le chef-d'œuvre du chef de file de l'islamologie française et spécialiste de l'Islam dans l'Espagne médiévale. Divisée en trois tomes, Lévi-Provençal y traite de la période qui s'étend de 710 à 1031 de la façon suivante : le premier tome porte sur la période qui précède l'instauration du califat de Cordoue. Elle s'étend de 710 à 912, soit un peu avant la conquête musulmane jusqu'à la mort du dernier Émir avant la proclamation du Califat. C'est une histoire principalement politique et événementielle tout comme le second tome qui, lui, porte sur le Califat de Cordoue. Le troisième tome, qui couvre sensiblement la même période que le précédent, propose de rendre compte du siècle du Califat sous tous ces aspects sociaux, l'histoire

politique ayant fait l'objet du deuxième tome. Nous avons opté, pour les fins de l'analyse, de nous concentrer sur le troisième tome puisque c'est le seul qui propose « une étude un peu développée des institutions politiques, de la structure sociale et de la vie économique, religieuse et intellectuelle. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 3)

La seconde étude, publiée en 1977 est l'œuvre du médiéviste Pierre Guichard et s'intitule *Structures sociales « orientales » et « occidentales » dans l'Espagne musulmane*. Elle prend part à un débat parmi les historiens de l'Espagne musulmane autour de l'apport et de l'influence de la conquête musulmane sur la population indigène ainsi que l'interprétation de la réalité sociale d'al-Andalus. Pour ce faire, Guichard propose une analyse d'inspiration ethnologique qui interroge les structures sociales indigènes et celles des populations conquérantes afin de qualifier celles qui prévalurent en Espagne musulmane.

La troisième étude, datant de 2003, est la thèse de Göran Larsson, chercheur en histoire des religions à l'Université de Göteborg en Suède. Dans *Ibn Garcia's shu'ubiyya Letter : Ethnic and Theological Tensions in Medieval al-Andalus*, il se propose d'étudier un texte datant du 11^e siècle, écrit par un personnage « andalusien », et qui s'inscrit dans un mouvement de pensée contestataire au sein de l'Islam (la *shu'ubiyya*) et au moyen duquel les non-Arabes revendiquent une égalité de fait avec les Arabes politiquement dominants pendant les premiers siècles de l'expansion musulmane hors de la péninsule arabique. L'analyse du texte en question permet à l'auteur de contribuer à éclairer les questions qui touchent à l'égalité entre les Musulmans d'al-Andalus ainsi que la dynamique qui sous-tend la relation entre l'interprétation de l'Islam et le pouvoir politique.

En ce qui concerne le corpus d'œuvres sociologiques, le premier ouvrage est une étude menée entre 1964 et 1967 par John Rexe et Robert Moore qui s'intitule *Race, Community and Conflict: A Study of Sparkbrook*. Les deux professeurs de sociologie se penchent sur l'étude du cas de la ville de Birmingham qui connut un des plus importants flux migratoires des villes de l'Angleterre. L'étude cherche à expliquer les facteurs qui exacerbent les « tensions raciales » en analysant Sparkbrook, une banlieue de Birmingham qui se trouve à être une zone de transition résidentielle pour les nouveaux arrivants.

Le second ouvrage est la thèse de doctorat en sociologie de Graciela Duce soutenue en 1977. Dans *The Process of Integration : The Case of Italians in Montreal*, elle analyse

le processus d'intégration de trois groupes d'immigrants italiens de première génération à Montréal.

Finalement, le dernier ouvrage du corpus est : *Ethnicité et enjeux sociaux. Le Québec vu par les leaders des groupes ethnoculturels*. Dans cette étude publiée en 1995, Micheline Labelle et Joseph Lévy analysent le discours de leaders sur des thématiques reliées à l'expérience d'immigration et d'intégration dans un contexte de « pluriethnicité ». Labelle est professeure de sociologie à l'Université du Québec à Montréal et, comme l'atteste le premier rapport de cette recherche (Labelle, 1993) c'est elle qui a défini la recherche et mené le travail de terrain et une bonne partie du travail d'analyse. C'est la raison pour laquelle, même si Lévy est diplômé en anthropologie et professeur au département de sexologie, nous avons retenu l'étude qui se revendique explicitement du « champ de la sociologie des relations interethniques. »

Axes d'analyse

Comme nous n'avons pas encouru d'études qui se proposent d'analyser des ouvrages de sociologie et d'histoire pour statuer sur ce qui distingue ces disciplines, nous n'avons pas trouvé de cadre théorique que nous aurions pu discuter et à au moyen duquel nous aurions pu mener notre analyse. C'est plutôt au terme de cette analyse que nous devrions aboutir à ce genre de considérations conceptuelles. En effet, nous partons du principe que les ouvrages sélectionnés sont des travaux d'histoire et de sociologie et dont l'étude, même exploratoire, devrait faire avancer notre réflexion autour des fondements de la distinction disciplinaire. Toutefois, afin que ce travail d'exploration puisse néanmoins être articulé, il faut établir des lignes d'observation qui rendent possible la comparaison et l'analyse. Pour ce faire, nous avons puisé dans les débats que nous avons présentés dans la première partie et à la lumière desquels nous avons établi trois grands axes d'analyse autour desquels nous organisons l'étude de chacun des ouvrages sélectionnés.

Nous avons appelé le premier axe « le rapport aux sources ». Tant du côté des historiens que des sociologues, malgré la diversité des postures épistémologiques et méthodologiques, nous retrouvons l'idée commune que la finalité de ces disciplines est de produire une certaine connaissance de la réalité humaine. Or cette réalité est saisissable par des objets qui informent le chercheur et que nous appelons de façon générale des sources.

Nous chercherons à voir le type de sources utilisées ainsi que l'usage qui en est fait. Aussi, le rapport que les chercheurs entretiennent avec leurs sources pour produire une forme particulière de connaissance constitue-t-il un premier espace de comparaison qui touche directement à la démarche d'analyse à l'œuvre.

Le second axe d'analyse tire son appellation des travaux méthodologiques de Weber que nous avons discutés. En effet, à plusieurs reprises celui-ci utilise le terme « exposé » laissant entendre une distinction entre le travail de recherche dans son ensemble et la partie visible au lecteur qui est « l'exposé » en tant que tel des résultats d'un travail dont de nombreux aspects demeurent occultés. C'est en tout cas l'interprétation que nous en avons fait dans la traduction en langue française. Il n'en demeure pas moins que c'est l'idée directrice de ce canevas d'analyse. Nous y chercherons à mettre en évidence la manière dont l'analyse, dans son aspect visible, est organisée et structurée dans son ensemble. Nous porterons également notre attention sur les éléments constitutifs du discours, ainsi que sur leur articulation dans le texte afin de voir ce qui peut se cacher derrière des qualificatifs généraux parfois réducteurs tels que : « descriptif », « explicatif », « évènementiel », « théorique » etc. Il nous semble que, à la lecture des travaux des auteurs que nous avons discutés dans la première partie, il y a dans les textes des passages de diverses natures (théorique, descriptive, idéaltypique, explicative) qui peuvent être communs à des études dites « descriptive » et « explicative ». En somme, plus substantielle que la première, la section qui porte sur « l'exposé » s'attardera également sur le contenu du discours.

Finalement, le troisième axe porte sur « le rapport à la théorie ». Dans les deux chapitres précédents nous avons vu que le rôle de la théorie, de la conceptualisation et des abstractions était central dans les débats. Explicites ou implicites, conscients ou non, les schèmes conceptuels interviennent à tous les niveaux de l'analyse. Nous chercherons donc à les voir à l'œuvre dans les études analysées.

Deuxième partie : Les disciplines à l'œuvre

Chapitre 4 : « L’histoire » à l’œuvre

Histoire de l’Espagne musulmane, d’Évariste Lévi-Provençal

Le premier ouvrage que nous soumettons à l’analyse est l’*Histoire de l’Espagne musulmane* d’Évariste Lévi-Provençal (1999). Le titre est quelque peu trompeur car le lecteur peut s’attendre à y trouver couverte toute la période où la péninsule ibérique était sous domination musulmane. On se rend rapidement compte que la période étudiée s’arrête à la chute du Califat de Cordoue soit un peu plus de trois siècles avant la chute de Grenade aux mains des royaumes chrétiens, date qui symbolise la fin de la domination musulmane dans la Péninsule. L’auteur ne nous fournit aucune indication quant à ce choix. Il n’y a d’ailleurs ni introduction ni conclusion à son travail qui débute tout-de-go avec une brève description de la situation politique de l’Espagne wisigothique avant la conquête musulmane, suivie d’un récit des événements politiques qui se sont succédés depuis l’invasion musulmane jusqu’à la fin du Califat. Ainsi, les deux premiers tomes sont présentés suivant la même forme sans que les divisions du texte ne soient justifiées, comme si la logique chronologique dont elles relèvent allait de soi.

Le troisième tome fait exception. Il n’est pas un récit d’évènements politiques. Il s’attarde sur les institutions politiques et sociales, la vie économique, intellectuelle et religieuse sous le Califat. Lévi-Provençal (1999 (c), 1-3) justifie l’étude plus spécifique des divers aspects de la vie sociale pendant cette période par le fait que « dans l’histoire de l’Espagne musulmane considérée dans son ensemble le « siècle du califat de Cordoue » marque une manière d’apogée. [...] Cette période qui, si l’on veut lui assigner des limites précises, commence en 929 (316), avec l’instauration du califat par ‘Abd al-Rahman III et se termine en 1008 (399), à la mort du second des « maires du palais » ‘amirides, ‘Abd al-Malik al-Muzaffar, pourrait commodément s’inscrire dans les annales d’al-Andalus sous la forme d’un large palier, précédé d’une lente pente ascendante et brusquement suivi, dès les premières années du XI^e siècle, d’une chute verticale. » Les critères qui soutiennent la caractérisation décrite sont une stabilité politique et une prospérité matérielle sans précédent durant le Califat, deux constats qui ne sont pas non plus appuyés par aucune démonstration ou argumentation.

Pour les fins de notre l'analyse, nous nous attarderons à l'étude de ce troisième tome, justement parce qu'il a pour objet de rendre compte d'une réalité sociale. Il nous arrivera, cependant, de faire référence aux deux autres tomes en manière de contraste dans le but d'éclairer l'exposé.

a- Le rapport aux sources

Lévi-Provençal signale dès le début du troisième tome l'aridité des sources historiques disponibles sur la période et qu'il se verra obligé par moment de déborder le cadre temporel de son étude pour faire appel à des témoignages antérieurs ou ultérieurs pour suppléer ce manque.

Au début de chaque chapitre, l'auteur énumère dans une note de bas de page les sources historiques et bibliographiques qui y sont utilisées. Cependant, il n'indique pas de façon systématique l'usage qu'il fait des matériaux historiques et de quelle manière il y recourt pour construire son interprétation. La présentation même des sources dans le texte et les informations qu'il fournit à leur sujet paraissent aléatoire et relèvent parfois davantage de l'anecdote que de la critique des sources. Il est vrai toutefois que l'auteur confronte souvent les sources qui renseignent au sujet de certains événements ou faits qu'il décrit et il déploie une certaine argumentation pour le faire.

« On s'étonnera à peine qu'aucun écrivain andalou n'ait pris la peine de nous laisser une liste complète des kuras [circonscriptions provinciales] du royaume umayyade à l'époque califienne. Le voyageur oriental al-Makdisi en fournit une qui, de son propre aveu, est incomplète et sujette à caution : elle comporte dix-huit noms. Le répertoire géographique de Yakut, qui a utilisé la description de l'Espagne d'Ahmad al-Razi, permet de son côté d'établir une liste de quarante et un noms, dont plusieurs, apparemment, ne correspondent pas à des chefs-lieux de circonscription ; il faut d'autre part en éliminer certaines villes des Marches moyenne et supérieure. Quant à al-Idrisi, c'est en « climats », au sens géographique ancien du terme, qu'il présente sa division de la Péninsule ibérique, qui, dès lors, n'a aucune valeur administrative. La seule méthode sûre pour identifier les circonscriptions provinciales de l'Espagne califienne consiste à dépouiller les chroniques et les plus anciens répertoires biographiques, comme ceux d'Ibn al-Faradi et d'Ibn Bashkuwal, afin d'y relever les toponymes expressément désignés comme noms de kuras. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 49)

« Il n'est pas question de passer en revue dans cet ouvrage les nombreux traités juridiques, d'une ancienneté plus ou moins relative, qui, dans

la littérature arabe occidentale, accordent une large place à l'étude des multiples aspects du *kada'* [la fonction judiciaire]. Mais on ne saurait taire le nom des deux principaux biographes des cadis espagnols dont on a, par chance, conservé les ouvrages : Muhammad ibn al-Harith al-Kushani, qui vécut en plein X^e siècle, et un littéraire grenadin beaucoup plus tardif, qui utilisa directement des sources anciennes, Ibn al-Hasan al-Nubahi. Le premier était un juriste kairouanais qui, nous y reviendrons, s'établit en Espagne sous le règne d'al-Hakam II et rédigea, à la demande de ce calife, une histoire des cadis de Cordoues, dont le texte a été publié en 1914, d'après l'*unicum* d'Oxford, par l'arabisant espagnol Julian Ribera. Le second recueil embrasse tous les juges d'al-Andalus jusqu'à l'époque de la dynastie nasride de Grenade, où l'auteur exerça lui-même la judicature dans la seconde moitié du XIV^e siècle ; cet ouvrage, qui s'intitule *al-Markaba al-'ulya* et a été publié en 1948, vient heureusement compléter les notices fournies par al-Kushani, lesquelles ne dépassent pas le milieu du X^e siècle ; d'autre part, il utilise largement d'autres sources importantes, aujourd'hui perdues, sur le même objet, en particulier l'œuvre du Cordouan Ahmad ibn 'Abd al-Barr, qui, on se rappelle, trempa dans la conspiration de 'Abd Allah, le fils aîné d'al-Nasir, contre ce dernier, et fut exécuté en 950 (338). » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 115-116)

En ce qui concerne la nature des matériaux, Lévi-Provençal recourt à une panoplie de documents écrits qui dépasse largement le spectre des documents officiels de l'État. On trouve des références faites à des écrits de nature variée qui vont des textes de voyageurs aux documents juridiques, des traités généalogiques aux recueils de textes littéraires en passant par des traités d'agriculture. Il reste cependant limité aux textes écrits faisant parfois référence à des matériaux « architecturaux » sous la forme de reconstitution de plans urbains ou de vestiges monumentaux.

« La littérature relative aux cadis [juges] et à la judicature accepte au contraire de se pencher sur les classes les plus humbles de la société et de nous révéler à l'occasion quelques traits de leur psychologie. Sans doute aussi, à certains moments, cette littérature est-elle peu attrayante, par exemple quand elle aborde des questions de procédure ou de technologie juridique. Elle n'en forme pas moins une source essentielle pour l'étude de l'histoire sociale et de la vie privée. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 114)

« On est, pour le Xe siècle, assez bien renseigné sur le commerce des esclaves dans tout le bassin de la Méditerranée, grâce aux précisions fournies par certains géographes arabes orientaux, en particulier al-Makdisi. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 209)

« La vocation rustique des Andalous s'est également manifestée, au moins à partir du XI^e siècle, par le développement qu'a pu prendre dans la Péninsule un genre particulier de littérature technique : celui des traités d'agriculture, dont les plus anciens connus, celui du grenadin al-Tighnari par

exemple, semblent avoir continué une tradition didactique antérieure et mériteraient une étude et une mise en œuvre approfondies ; de même, les traités de botanique pratique, qui nous découvrent une flore spontanée ou cultivée du terroir andalou extrêmement variée et nous en offrent un vocabulaire, en arabe et en roman, aussi précis qu'abondant. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 241)

Il faut noter, que même s'il ne procède pas lui-même à l'approfondissement de certaines questions, Lévi-Provençal indique parfois les sources connues qui informeraient sur un sujet, ainsi que les exploitations qu'en ont fait certains auteurs et celles qui demandent encore à être produites. Cependant, les longues descriptions et explications qui font l'objet de son ouvrage sont dénuées de références aux sources qui ont permis leur élaboration.

Pour comprendre le rapport aux sources, il faut se tourner vers la nature même de l'exposé qui, comme nous allons le voir, se propose de dresser un tableau de la réalité sociale et économique sous le Califat. C'est un immense travail de description dans lequel l'absence de problématique ou de questions explicites font que l'étude ne suit aucune ligne argumentative claire. La finalité est de tenter d'établir, avec toutes les réserves qui s'imposent, un portrait le plus vrai possible de chacun des aspects constitutifs des institutions étatiques et de la vie sociale.

b- L'exposé

La meilleure manière de se rendre compte de la nature principalement descriptive de l'ouvrage est de jeter un œil sur la table des matières dont nous avons joint une reproduction en annexe. Il apparaît tout de suite que l'étude de Lévi-Provençal est plus proche d'une « histoire tableau » que d'une « histoire problème »⁶. Le premier constat que l'on peut faire à ce stade de l'observation est que, contrairement aux deux premiers tomes, la présentation chronologique cède la place à une division thématique où la diachronie semble disparaître au profit de la synchronie. Plutôt que de couvrir un intervalle temporel correspondant au découpage d'une période suivant une lecture particulière de l'évolution du pouvoir politique, les huit chapitres du troisième tome couvrent chacun un aspect de la

⁶ Voir discussion à ce sujet au chapitre 2

réalité sociale dans son sens le plus général. L'auteur ne fournit aucune indication quant aux critères ou motivations qui justifient un tel découpage au détriment d'un autre.

Les trois premiers chapitres (chapitres 8 à 10) décrivent respectivement l'organisation de l'appareil étatique, l'organisation militaire et l'organisation juridique. L'auteur y propose une description du fonctionnement intérieur des divers appareils institutionnels tels que « l'administration centrale » ou les éléments constitutifs de l'armée, par exemple. Il y présente également les diverses fonctions qui peuvent être occupées, les tâches qu'elles impliquent etc.

« Il a déjà été maintes fois question de Marches qui couvraient l'Espagne musulmane en direction de royaume chrétiens et du rôle qui fut assigné à chacune d'entre elles aussi bien pendant l'émirat que pendant celle du califat. Ces Marches ou *thughur* (sing. *thaghr*), qui s'opposent aux circonscriptions provinciales de l'intérieur, les *kuwar*, forment en petit le pendant des Marches de l'empire 'abbaside aux confins de l'empire byzantin. Elles sont elles aussi des zones de guerre, une sorte de *limes* où l'on se tient toujours en état d'alerte, immédiatement en deçà d'une frontière qui est forcément imprécise, quand elle n'est pas constituée par d'importants cours d'eau comme le Duero ou l'Èbre. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 56-57)

« Si l'on s'en rapporte au témoignage des textes contemporains, le Trésor public s'appelle en Espagne umayyade la *khizanat al-mal* et non point, comme ailleurs, le *bait al-mal*. A Cordoue, cette dernière expression se borne à désigner le trésor des fondations pieuses, qui est géré par des magistrats religieux et conservé, sous la garde théorique de la communauté des fidèles, dans une dépendance de la grande-mosquée : nous aurons à en reparler plus loin. La *khizanat al-mal*, au contraire, s'abrite à l'Alcazar, dans des chambres fortes, solidement verrouillées. Elle ne doit pas être confondue non plus avec le trésor privé du prince (*khassiyat bait al-mal*), qu'alimentent ses revenus personnels et ceux des revenus publics qui sont destinés de droit à la cassette califienne. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 32)

« Le souverain d'al-Andalus, sous l'émirat, puis sous le califat, délègue, comme dans le reste du monde de l'Islam, ses prérogatives de juge de la communauté des croyants (*djama'a*) au grand-cadi de sa capitale. Cette délégation (*niyaba*) est la base de l'organisation judiciaire, car, en principe au moins, le cadî, délégué du souverain, délègue à son tour ses attributions pour l'exercice de la justice dans les circonscriptions provinciales et dans les Marches à des cadis locaux installés dans les chefs-lieux des kuras et les grandes villes de la Frontière. Mais ce pouvoir de délégation au second degré devient assez vite purement théorique, et c'est le gouvernement central qui nomme, par rescrit, avec ou sans l'approbation du cadî de Cordoue, les juges de ressorts provinciaux. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 117)

Le chapitre 11, comme son titre l'indique, se propose de brosser le tableau de « la société andalouse ». On y présente d'abord des considérations démographiques simples, soit les caractéristiques du peuplement en matière de taille de la population et de sa répartition sur le territoire. On passe ensuite à la description des « composantes de la population musulmane » d'un point de vue « ethnique » ou « racial », suivie d'une présentation de « la structure de la société andalouse » où il est question de hiérarchie sociale en terme de « classes sociales ». Finalement, une partie est consacrée aux « tributaires » c'est-à-dire les populations chrétiennes et juives.

« Si composite qu'elle soit, même avant sa fusion temporaire, la population musulmane d'al-Andalus au X^e siècle comprend un certain nombre de classes sociales, qui sont celles du reste du monde de l'Islam à la même époque : des hommes de condition libre, des affranchis et des esclaves, et parmi les hommes libres, une hiérarchie qui oppose à l'aristocratie, ou *khassa*, la masse populaire, ou *'amma*. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 188)

« Quant à la *'amma* proprement dite, composée presque exclusivement d'artisans et de journaliers berbères, *muwallads* et affranchis, elle constituait, avec des Mozarabes et des Juifs de même condition, le fond de la population des grandes villes et menait, on peut en être assuré, une existence extrêmement pénible, écrasée qu'elle était sous le poids des charges fiscales, en butte aux vexations quotidiennes de l'autorité urbaine, qui montrait à son égard un méfiance de tous instants, d'ailleurs souvent justifiée. Car cette plèbe grossière et insolente, prompte à la violence et à la rébellion, avait besoin d'être en permanence tenue en main et strictement surveillée. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 197-198)

« On serait en peine de fournir le moindre chiffre, même très approximatif, sur l'ordre de grandeur de la population juive de la Péninsule au X^e siècle et de la proportion des Juifs d'al-Andalus par rapport à ceux de l'Espagne. Tout ce que l'on peut avancer, c'est qu'ils formaient des communautés plus ou moins denses dans la plupart des villes de quelque importance, d'un côté come de l'autre de la frontière musulmane, et qu'ils y vivaient déjà groupés dans des quartiers spéciaux. C'est ainsi qu'à Tolède, ils résidaient, en dehors de l'agglomération musulmane et mozarabe, dans une « ville des Juifs » (*madinat al-Yahud*), qui, au rapport d'un chroniqueur arabe, aurait été encerclée en 820 (204) par Muhadjir ibn al-Katil, révolté contre l'autorité umayyade. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 228)

Le chapitre suivant traite de l'économie. L'auteur y décrit « les instruments de la vie économique » à savoir les systèmes de poids et mesure et la monnaie. Il traite ensuite des secteurs d'activité que sont « l'agriculture », « l'exploitation des ressources naturelles » et « la production industrielle et les échanges. »

« Dans l'usage andalou comme dans le reste du monde musulman, l'unité de longueur était la coudée classique ou *dhira'*. Toutefois, sa dimension exacte, légèrement supérieure à celle de la coudée irakienne dite d'al-Ma'mun (*ma'muniya*), était la même que celle de la coudée-type figurant sur la colonne graduée du nilomètre de l'île de Rawda au Caire ; un double de cet étalon aurait été rapporté à Cordoue, sous le règne de 'Abd al-Rahman II, par un personnage du nom de Muhammad ibn Faradj al-Rashshash, qui le grava sur une colonne de la grande-mosquée de la capitale. [...] Cette coudée andalouse avait ses deux sous-multiples classiques, l'empan (*shibr*) et la palme (*kabda*), dont la longueur moyenne était respectivement de 237 mm et de 79 mm. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 249)

« Mais à tout prendre, cette diversité de la terre andalouse, son manque d'uniformité, qui accentue son caractère extra-européen et accuse au contraire sa ressemblance avec la Berbérie nord-africaine, n'était pas un spectacle fait pour étonner les envahisseurs musulmans, ni amoindrir à leurs yeux la valeur de leur conquête. Les années de disette n'étaient pas une nouveauté pour eux. Les steppes, les zones désertiques des hautes terres, les massifs enchevêtrés des sierras formaient dans leur esprit comme la contrepartie naturelle et, en quelque sorte, obligée des régions bénies que d'autres conquérants avaient su, bien avant eux-mêmes, faire fructifier et transformer en jardins verdoyants. Il ne se trouvera, parmi les poètes les mieux doués de l'Espagne musulmane, aucun chantre des cimes désolées, des vastes étendues balayées par les vents ; leur veine ne s'exercera avec quelque bonheur que pour dépeindre des horizons limités, une nature somme toute assez artificielle, des parcs tracés au cordeau, des vergers d'arbres chargés de fleurs ou de fruits. L'Espagne « utile », c'est tout ce que les littérateurs, les géographes compris, ont retenu et jugé digne d'être décrit et porté au nues. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 263)

Dans le chapitre 13, l'auteur aborde « le développement urbain » et propose pour cela une description générale des villes de l'Espagne musulmane avant de se concentrer sur Cordoue durant le X^e siècle. Dans cette partie l'accent est mis sur des considérations architecturales.

« Ce rempart construit en pierre calcaire extraite de la Sierra voisine et assez peu résistante aux intempéries et aux atteintes du temps, avait ses assises posées sur celui de la Corduba romaine ; il dut, à intervalles réguliers, faire l'objet de restaurations ou de réédifications partielles, ainsi dans les premières années du VIII^e siècle, sous le gouvernement du *wali* al-Samh ibn Malik al-Khawlani, puis cinquante ans plus tard, en 776 (149), au cours du règne de l'émir 'Abd al-Rahman Ie. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 363-364)

« Quant on descendait de la partie haute de la *madina*, en empruntant la grand'rue (*al-mahadjja al-'uzma*) qui venait du Bab 'Abd al-Djabbar et passait entre l'alcazar califien et la mosquée-cathédrale, on aboutissait à l'unique porte ouverte au Sud du rempart et au pont sur le Guadalquivir.

Ce pont célèbre, dont la construction a été attribuée à l'empereur Auguste, est d'une longueur de 223 mètres ; son tablier, fort étroit, repose sur seize arches. [...] De part et d'autre de la tête du pont, du côté de la *madīna*, s'étendait la chaussée de maçonnerie qui endiguait la rive droite du Guadalquivir : le Rasif. Ce quai était vraisemblablement d'origine romaine ou wisigothique ; en tout cas, il existait déjà à l'époque d'al-Hakam I^e, au moins le long de l'Alcazar émiral. Il fut reconstruit de toutes pièces, en pierres appareillées, sur l'ordre de 'Abd al-Rahman II en 827 (212). En aval du pont, il formait une voie très passante, qui donnait accès au bord même du fleuve, à l'esplanade d'al-Musara et au principal oratoire forain (*musalla*) de la capitale, à l'extrémité duquel, en 919 (306), ou l'année suivante, 'Abd al-Rahman III fit édifier une nouvelle niche d'orientation. C'était sur la même chaussée, entre le palais et al-Musara, que l'on exposait à la vindicte publique les cadavres des suppliciés, cloués sur de potences. Également par le Rasif, on accédait aux moulins posés sur le barrage (*sudda*) du fleuve, au bord duquel se trouvait également un grand roue élévatoire (*na'ura*), qui devait donner son nom à un palais *extra muros*, la Munyat al-Na'ura. Cette munya, édifiée au milieu d'un vaste verger par l'émir 'Abd Allah, quelques années avant son avènement, devint ensuite l'une des résidences préférées de 'Abd al-Rahman III avant la fondation de Madinat al-Zahra'. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 377-379)

Le chapitre 14 qui porte sur « la vie privée » se révèle une sorte de description ethnographique qui présente les divers aspects de la vie familiale et des lieux où elle se déroule, mais aussi tout ce qui touche aux habitudes alimentaires, vestimentaires et aux soins du corps ainsi que « la vie de plaisir et la moralité publique ».

« Dans les familles de la classe basse ou moyenne, c'était la maîtresse de maison qui préparait elle-même les repas. Dans l'aristocratie, ce soin était réservé à des cuisinières de métier, en général des esclaves noires. À certaines occasions exceptionnelles, on engageait à forfait un ou plusieurs cuisiniers spécialisés dans la préparation des festins. Les journaliers trouvaient dans le bazar, pour se sustenter, des boutiques de restaurateurs qui préparaient des aliments sous les yeux de leur clientèle : rôtisseurs (*shawwa'*) ou frituriers (*kalla'*) débitaient ainsi chaque jour force têtes de moutons, boulettes de viande, saucisses fortement relevées (*mirkas*), poisson frit et brochette de viande, de foie, de cœur de mouton et de graisse (*asfida*), qu'ils faisaient rôtir dans un four de brique (*tannur*), griller ou frire dans une large poêle encastrée dans un fourneau (*furn*). On trouverait également au suk des fabricants de beignets frits dans l'huile (*isfandj*) et trempés dans du miel bouillant, tourtes au fromage blanc (*mudjabbanat*), de crêpes au beurre (*musammanat*), de gimblettes (*ka'k*), et mille autres friandises, surtout du nougat (*halwa'*) fourré d'amandes, de noisettes, de pignons de pin ou de graines de sésames et fortement épicé, qui devaient ressembler beaucoup au turrón espagnol d'aujourd'hui. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 418-419)

Finalement, le dernier chapitre aborde « la vie religieuse et intellectuelle » où sont discutées la pratique religieuse et les influences doctrinales. Une dernière partie est consacrée à la culture dans le sens des productions scientifiques, littéraires et artistiques.

Nous constatons donc que l'auteur traite d'un grand nombre de sujets relativement diversifiés qui n'ont d'autres liens que de constituer les éléments d'un « tableau » qui prétend représenter le siècle du Califat de Cordoue. Il nous faut maintenant rendre compte de la manière dont la description est construite ou du moins présentée.

Au premier abord, l'ouvrage donne l'impression d'un ramassis d'informations de diverses natures. L'absence de construction argumentative ou de volonté démonstrative donne au texte l'aspect d'une juxtaposition de passages qui portent tantôt sur la biographie d'un personnage, tantôt relatant un évènement mettant en scène plusieurs personnages, tantôt décrivant des fonctions des techniques, tantôt relatant une anecdote, tantôt énonçant des affirmations générales sur tel ou tel phénomène. L'hétérogénéité du discours à travers lequel Levi-Provençal livre une connaissance historique laisse transparaître des éléments constitutifs que nous allons tenté de mettre en exergue.

Le premier de ces éléments est ce qu'on peut appeler la description. Par description nous désignons les parties du discours dont le contenu informationnel a pour finalité de rendre compte directement de l'objet central de la discussion en définissant ses éléments constitutifs, sa nature, ses propriétés, ce qu'il est ou ce qu'il n'est pas. Dans l'ouvrage de Lévi-Provençal on constate deux types de description : la description factuelle et la description idéaltypique. La première rend compte de la réalité telle qu'elle aurait eu lieu dans les faits, alors que la seconde est une description abstraite. À travers le texte ces deux types de description se confondent et se mêlent. Nous remarquons d'ailleurs que la description idéaltypique est prépondérante dans les trois premiers chapitres où la discussion porte principalement sur des mécanismes institutionnels et leur fonctionnement. Le passage suivant au sujet d'une haute fonction judiciaire constitue un bon exemple du type de description idéaltypique.

« [L]e grand-cadi de Cordoue ne se distingue guère de son collègue provincial sous le rapport de la compétence et de l'étendue de la juridiction. Il connaît des mêmes affaires, dans les limites de la circonscription administrative qui englobe la capitale. [...] C'est le plus souvent un juriste éprouvé, rompu à la pratique du droit canonique interprété suivant la doctrine malikite. Mais ces qualités techniques ne sont pas nécessairement exigées de lui ; elles semblent moins importer au prince et à l'opinion publique que ses

qualités morales. Il fait rarement figure de courtisant et demeure en général un homme simple ; simple dans son genre de vie, dans sa mise extérieure, dans sa façon d'accueillir les justiciables. Ses caractéristiques sont la dignité, la droiture et l'intégrité. Le cadi andalou finit parfois par verser dans l'ascétisme ; il est toujours un musulman modèle. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 122-123)

Nous retrouvons également la description idéaltypique dans le chapitre qui porte sur le développement urbain ainsi que dans le chapitre qui traite de la vie privée. En effet, l'usage de l'article défini est un indicateur du caractère idéaltypique de la description de « la » famille, de « la » maison et « des » villes de l'Andalousie orientale.

La description factuelle est davantage présente dans les autres chapitres où des informations précises rendent compte des faits, mais pas de façon abstraite et générale. Le chapitre sur l'économie fournit de nombreux exemples comme le passage suivant

« C'est déjà par Alméria que s'écoule au X^e siècle, à destination de l'Ifrikiya et de l'Orient méditerranéen et asiatique, le principal trafic d'exportation d'al-Andalus, et que s'effectue le débarquement des objets importés d'Irak ou de Byzance à destination de Cordoue. De leur côté, les principautés chrétiennes du Nord de la Péninsule, Léon surtout, assurent déjà aux industries de luxe de l'Espagne califienne d'importants débouchés, de même qu'à certains articles orientaux qui transitent par la capitale andalouse et sont revendus de l'autre côté des Marches par des courtiers juifs ou mozarabes. » (Lévi-Provençal, 1999 (c) 309)

De façon générale, le lecteur est peu renseigné sur la manière dont la description est construite. À l'exception des passages où l'auteur expose les informations tirées des sources, ou ceux où il confronte les contenus de divers matériaux, la description factuelle ou idéaltypique est livrée telle quelle. Le lecteur ignore la démarche suivie par l'auteur pour aboutir à une telle interprétation des données à sa disposition. Dans les deux passages cités précédemment, nous ne savons pas, par exemple, selon quels fondements l'auteur attribue au « grand-cadi » ses caractéristiques morales ou selon quelles informations peut-il établir la prédominance commerciale de la ville d'Alméria au X^e siècle.

Les éléments descriptifs du discours sont étayés, ici et là, d'exemples et d'illustrations. Ces composantes du discours qui participent de façon indirecte à la description prennent diverses formes comme la narration d'évènements spécifiques ou des informations biographiques au sujet d'un personnage. Tout cela nourrit l'impression que le troisième tome de *l'histoire de l'Espagne musulmane* se voudrait une source quasi exhaustive des informations et connaissances qui concernent la période couverte.

Nous observons également dans cet ouvrage des passages de nature explicative. Ce sont des parties dont le contenu a pour finalité de fournir les raisons et les facteurs qui expliquent pourquoi les choses sont telles qu'« observées » et pas autrement. Comme pour les autres aspects du discours, le recours à l'explication semble aléatoire. Elle s'insère dans la description et la sert plutôt que de constituer l'aboutissement d'une démarche qui débute avec l'observation et dont la finalité serait d'expliquer une réalité historique. En d'autres termes, le lecteur n'est pas en mesure de comprendre pourquoi certains faits décrits méritent d'être expliqués et d'autres non.

Il semble que les passages explicatifs soient de deux types : soit que l'explication de certains faits décrits est déjà proposée dans certaines sources ou ouvrages de référence et l'auteur les reproduit, soit qu'elle est le produit de l'auteur lui-même. Ce qui est frappant à ce sujet c'est que Lévi-Provençal souligne parfois le caractère hypothétique de son explication faute de documents alors qu'à d'autres moments l'explication est affirmée avec vigueur sans justification. Deux exemples sont assez révélateurs à ce sujet.

Le premier porte sur la tentative d'expliquer l'existence de trois « *shurtas* » ou corps répressifs (police) pendant le califat. Comme on le constate dans le passage que nous citons, l'auteur semble partager l'interprétation formulée par Ibn Khaldun, un « historien » qui a vécu au 14^e siècle en Afrique du Nord.

« Pour expliquer l'existence simultanée à Cordoue, sous le califat, de ces trois *shurtas*, il semble, au premier abord, qu'on doive faire appel à la notion de hiérarchie sociale telle qu'elle prévalait à cette époque dans le monde de l'Islam, et admettre dès lors, comme Ibn Khaldun, encore que les chroniqueurs demeurent muets sur ce point, que chacune des trois juridictions répressive n'avait droit de regard que sur une partie nettement limitée de la population cordouane. On est en droit de supposer que la séparation des classes sociales, suivant la différenciation classique, parmi les habitants d'une ville musulmane, entre la *khassa* ou « aristocratie » et la « 'amma » ou plèbe, ait pu déterminer en Espagne, tout comme en Orient, un dédoublement correspondant de la *shurta* et inciter les Umayyades à imiter leur rivaux `abbasides en déléguant leur autorité en matière de répression des délits à deux lieutenants criminels distincts, l'un n'ayant à connaître que des affaires où se trouvent impliqués de hauts personnages de l'État, l'autre ayant au contraire sous sa juridiction toute la basse plèbe des *muwallids* et des *dhimmis* de Cordoue. Entre ces deux classes extrêmes, on pourrait à la rigueur concevoir que la formation d'une classe moyenne, c'est-à-dire d'une sorte de bourgeoisie de marchands, de petits fonctionnaires ou de magistrat subalternes, au temps de la plus grande prospérité de la capitale et de l'accroissement sensible de sa population, ait justifié aux yeux de 'Abd al-Rahman III la création d'un *shurta* correspondante. Mais aucun texte, on le répète,

ne vient pour l'instant confirmer cet essai d'explication, qu'on ne donne que pour ce qu'il vaut. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 157)

À l'opposé, l'exemple suivant illustre des passages où l'explication semble aller de soi :

« Malgré quelques remous inévitables et une fois affirmée l'adhésion sincère de l'immense majorité des Espagnols convertis à leur nouvelle religion [l'Islam], le malaxage d'une population aussi composite que celle d'al-Andalus ne pouvait que s'opérer, par le jeu des alliances matrimoniales et la communauté des intérêts matériels [...]. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 186)

Ce qui est frappant dans cette explication, c'est qu'aucun des facteurs soulevé pour expliquer le « malaxage » de la population – concept également problématique – n'est démontré ou soutenu par une quelconque argumentation faisant appel à des sources d'information ; que ce soit « l'adhésion sincère » à la religion, les « alliances matrimoniales » entre les divers groupes « ethniques » ou le fait même qui est expliqué, à savoir ce que l'auteur appelle « la fusion ethnique et la formation d'un type andalou » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 185).

Les explications qui semblent provenir du cru de l'auteur font appel à des schèmes abstraits implicites puisque aucune discussion de nature théorique n'est soulevée pour étayer les nombreuses explications avancées tout au long de l'ouvrage. Nous discuterons plus loin de l'aspect conceptuel de l'étude de Lévi-Provençal et qui est également à l'œuvre dans la description. Avant d'y arriver, nous ajoutons une remarque au sujet d'un procédé qui participe à l'élaboration du discours descriptif et explicatif, à savoir la comparaison.

La comparaison constitue une procédure au moyen de laquelle l'auteur contraste la réalité d'un cas spécifique avec un autre cas semblable mais qui en diffère par sa position relative dans le temps et/ou dans l'espace. Nous pouvons le constater dans le passage cité plus haut au sujet des corps répressifs où la similitude avec l'État abbasside de Bagdad sert de repère pour la compréhension. Plutôt rares, de telles comparaisons prennent souvent pour acquis la connaissance par le lecteur du cas de référence, par exemple celui du Califat de Bagdad, contemporain de celui de Cordoue. L'usage de cette procédure de description ne semble pas avoir pour but de rendre compte du fait étudié mais simplement de noter des continuités ou des divergences au sein du monde musulman. Ceci ne veut pas dire que Lévi-Provençal n'utilise pas de comparaison pour l'élaboration de son interprétation, elles

sont simplement implicites et dépendent d'un ensemble de schèmes et représentations de la réalité.

Dans l'ensemble l'ouvrage étudié est écrit dans un style littéraire narratif qui plonge parfois dans le romancé. Comparativement aux deux autres tomes, la réalité décrite est présentée de façon bien plus statique. Bien que les deux premiers tomes soient aussi descriptifs que le troisième, leur trame générale est néanmoins chronologique. La ligne directrice demeure les transformations, les changements, les tensions et les actions politiques dans une perspective de conquête territoriale et de consolidation du pouvoir central. Le troisième tome, au contraire, accorde une place plus large à un ensemble d'aspects de la vie sociale qui, ce faisant, sont représentés de façon relativement figée. Les transformations décrites correspondent généralement aux périodes qui précèdent ou suivent celle du Califat de Cordoue donnant à ce dernier un caractère invariable, immobile et stable.

Le caractère romancé que nous venons de mentionner se manifeste principalement à travers des descriptions qui introduisent des impressions, des jugements de valeur, des raccourcis et des affirmations générales sans souci de validité théorique. Les exemples suivants illustrent assez bien nos propos.

Décrivant la transformation au sein de la dynastie Omeyyade de Cordoue avec l'avènement du Califat, Lévi-Provençal écrit :

« L'Umayyade espagnol, au X^e siècle, ressemble beaucoup plus au calife 'abbaside qu'à ses ancêtres syriens, rois bédouins de tempérament, demeurés très arabes par certains côtés, en général peu dévots, faisant volontiers montre de simplicité ou même de bonhomie. Un 'Abd al-Rahman III, au contraire, à partir du jour où il osera s'intituler émir des croyants, prendra pleinement conscience du caractère solennel et majestueux qui devra désormais régir tous les actes de sa vie publique. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 10)

Plus loin, lorsque l'auteur discute de la formation d'un type andalou il écrit :

« Ces Andalous ne seront pas, au reste, doté de beaucoup de qualités viriles : beaux parleurs et experts en argumentation, ils manqueront parfois de courage civique, ou même de courage tout court. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 178)

Ou encore lorsqu'il dresse le portrait des villes d'al-Andalus :

« Il fallait traverser ces rues malodorantes et franchir une porte de l'enceinte pour se trouver au large et respirer un air moins vicié. [...] Aux abords immédiats de cette esplanade, des allées (*hawr*) plantées d'ormes, les

alemedas d'aujourd'hui, étaient le rendez-vous des promeneurs et des badauds. Les cimetières s'étendaient eux aussi de l'autre côté de chaque porte : les habitants, hommes et femmes, en faisaient fréquemment le but de leurs sorties, non seulement pour visiter les tombes de leurs proches, mais aussi, à l'occasion, pour s'y retrouver entre amis ou en rendez-vous galant. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 334-335)

Un dernier exemple, qui porte sur la vie familiale et les ménages, illustre aussi certains moments de l'exposé où l'auteur se laisse aller à des affirmations générales sans apporter la justification d'une telle interprétation :

« À l'intérieur de ces demeures bien closes, la vie se déroule à un rythme monotone. Les nouvelles du dehors n'y parviennent le plus souvent qu'étouffées et passablement déformées. On y guette pourtant les moindres échos des rumeurs de la ville, de la chronique scandaleuse ou de la mode du jour. On essaie, du haut d'une terrasse, de voir ce qui se passe chez le voisin, ou de nouer des intrigues à la fois compliquées et puérides. Mais les jours passent, l'un après l'autre, remplis par la besogne quotidienne de l'entretien de la maison, le désir de satisfaire le maître, les exercices de piété, le soin qu'on apporte à certaines pratiques magiques pour se prémunir contre le mauvais œil et les génies malfaisants. Personne, pas même les esclaves, ne songerait à se plaindre de son sort. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 401-402)

L'intérêt de ces passages est qu'ils renseignent le lecteur sur les schèmes conceptuels implicites de l'auteur. En effet, nous trouvons généralement les descriptions romancées lorsque l'auteur informe sur des phénomènes sociaux et individuels. Elles sont prédominantes dans les chapitres 11 et 14 qui traitent respectivement de la « société andalouse » et de la « vie privée ». La description des autres thèmes rend bien moins compte de la vie quotidienne, des comportements et des rapports sociaux. Dans les trois premiers chapitres, nous l'avons mentionné, l'auteur présente les organisations politiques, militaires et judiciaires. Ce ne sont que des institutions et des fonctions qui sont décrites. N'apparaissent, tout au plus, que quelques personnages tels que les califes et des procédures légales. Le chapitre sur « l'essor économique » brosse un tableau où les techniques, les produits, les ressources et les routes d'échange cachent les individus qui les rendent possibles. De même, pour l'étude des espaces urbains et leur développement, l'accent est mis sur les bâtiments, les quartiers et la structure urbaine, faisant fi des dynamiques sociales qu'impliquent ou sous-tendent les constructions.

c- La place de la « théorie »

L'objet de cette dernière section au sujet du troisième tome de *L'histoire de l'Espagne musulmane*, est de faire ressortir certains éléments constitutifs des schèmes abstraits implicites qui guident Lévi-Provençal dans l'élaboration de son interprétation de la vie sociale en al-Andalus durant le X^e siècle.

Nous avons déjà signalé à plusieurs reprises l'absence de discussion de nature théorique qui viendrait éclairer ou justifier les interprétations produites au sujet de l'Espagne musulmane durant le Califat. Ceci ne veut pas dire que l'auteur n'utilise aucune forme d'abstraction, au contraire, nous l'avons vu lorsque nous évoquons les descriptions idéaltypiques que nous retrouvons dans le texte. Plus encore, nous constatons, tout au long du texte et principalement dans les passages où l'auteur interprète la réalité sociale. Ce sont du moins ceux qui ont attiré notre attention et que nous étions en mesure de relever, compte tenu de notre champ de compétence sociologique. Il est fort probable que nous n'ayons pu relever, faute de connaissances dans les autres domaines abordés dans l'ouvrage, d'autres concepts comme ceux dont nous allons discuter et dont l'usage pose problème tout en nous renseignant sur les considérations théoriques à l'œuvre dans l'étude.

La première observation que nous pouvons formuler est que la société est perçue suivant deux types d'organisation présentés séparément. Nous pouvons qualifier le premier de « structurel » – l'auteur utilise d'ailleurs la formule de « structure de la société andalouse » pour titrer la partie qui en traite – et correspond aux hiérarchisations sociales selon des critères socioéconomiques. Son usage des concepts de « classe sociale », de « prolétariat rural », de « classe moyenne », d' « aristocratie », de « bourgeoisie » et de « plèbe urbaine » reflète bien cette conception assez rigide de la distribution de la population. Nul besoin de rappeler que ces concepts ne sont pas définis, pas plus que les autres que nous avons identifiés. Ils semblent relever d'un vocabulaire courant dont le sens va de soi.

Nous qualifions de « biologique » le second mode d'organisation de la société tel que décrit par Lévi-Provençal. Les groupes qui composent la société andalouse sont présentés dans une perspective « raciale ». L'auteur explique un phénomène de « fusion ethnique » au cours duquel les « éléments allogènes » comme les « Berbères », les

« Arabes », les « nègres » et « esclavons » se sont « hispanisés » au contact de la population « indigène » et avec laquelle ils ont contracté des unions et fait « souche », menant à la production d'un « type andalou » original. Le passage suivant est assez représentatif de cette conception.

« [I]ls n'avaient pu évidemment s'astreindre à une endogamie qui eût, dans une certaine mesure, préservé la pureté de leur sang arabe, et dû, dès le début, prendre des femmes du pays pour épouses ou pour concubines. De telle sorte qu'au X^e siècle, on pouvait considérer que les Arabes qui se targuaient d'une origine kaisite ou yéménite légitime [...] avaient dans leurs veines infiniment plus de sang européen ou africain, ou même de sang noir, que de sang asiatique. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 174)

À ce biologisme racial assez classique correspond généralement une essentialisation des caractères des membres du groupe. Dans le texte, Lévi-Provençal ne décrit les groupes en question que suivant des caractères psychologiques ou moraux, jamais physiques ou phénotypiques. L'usage des articles définis pour désigner les groupes ou leurs membres est le marqueur par excellence de cette conception. Les formules telles « L'hispano-musulman », « les Berbères », « les noirs », « la femme andalouse » etc. contribuent à homogénéiser la réalité sociale décrite. Le passage suivant est d'ailleurs révélateur :

« Ils [Les Berbères] formèrent dès lors une sorte de prolétariat rural qui ne se différençait guère de la paysannerie indigène, néo-musulmane ou mozarabe, et perdit même sans doute assez rapidement, une fois parachevée la pacification des réduits d'insoumission, le sentiment de ses propres origines maghrébines, pour se fondre dans la masse de plus en plus homogène des Andalous islamisés. » (Lévi-Provençal, 1999 (c), 171)

Structures sociales « orientales » et « occidentales » dans l'Espagne musulmane, de Pierre Guichard

Le second ouvrage de notre corpus est une étude de Guichard (1977) intitulée *Structures sociales « orientales » et « occidentales » dans l'Espagne musulmane*. Dès l'introduction, en appelant à une « histoire problème » qui permet de « voir derrière la succession des dynasties », Guichard annonce une approche qui est, du point de vue de notre analyse, la caractéristique fondamentale qui distingue son ouvrage de celui de Lévi-Provençal présenté plus haut. En effet, contrairement à ce que nous avons pu constater dans

le cas précédent, la formulation d'une problématique à laquelle l'étude se donne pour objectif de répondre détermine une organisation du discours dont les éléments constitutifs s'articulent autour d'une trame argumentative.

Comme le titre l'indique, Guichard s'intéresse à « l'arrière plan social de l'histoire politique » de l'Espagne musulmane. Selon lui, le manque de sources documentaires qui en témoignent pousse les auteurs qui s'y sont intéressés à s'engager dans la voie de l'histoire problème, au moyen d'hypothèses de travail et de méthodes différentes de celles adoptées « jusqu'à présent » et d'inspiration empruntée à d'autres disciplines. Aussi, propose-t-il une étude qui, comme nous le montrerons, s'élabore au moyen d'une construction théorique de « nature » ethnologique.

Il avance l'hypothèse suivant laquelle « les structures sociales de provenance orientale ou nord-africaine – le fait tribal en particulier – ont eu, dans l'élaboration de cette civilisation « andalouse » une importance plus considérable qu'on ne le reconnaît généralement. » (Guichard, 1977, 9) Ainsi formulée, la position défendue par l'auteur rompt avec une tradition historiographique qui, à quelques exceptions près, présente de la période musulmane une interprétation qui la situe dans la continuité d'un développement « civilisationnel » spécifiquement hispanique et sur lequel la conquête musulmane de 711 n'a eu qu'un effet négligeable.

En proposant un regard sur l'évolution, depuis le XIX^e siècle, des diverses positions adoptées à l'égard de la période musulmane de l'histoire de l'Espagne, Guichard « révèle » du même coup le caractère problématique de l'interprétation de l'histoire, chose qui apparaissait de façon beaucoup moins clair dans l'étude de Lévi-Provençal où aucune mention d'écoles ou de tendances interprétatives n'était faite.

a- Le rapport aux sources

Dans l'ensemble, le rapport qu'entretient l'ouvrage de Guichard avec les sources de première main se distingue de celui que nous avons pu observer chez Lévi-Provençal, bien que tous deux aient recours à la même diversité de sources écrites. Le passage explicite sa tentative d'exploiter d'une façon différente un matériau déjà épuisé dans une perspective historique traditionnelle :

« Nous ne possédons, sur la période et dans les domaines envisagés, que des sources relativement peu nombreuses et qui se trouvent, pour l'essentiel, à la disposition de tous les chercheurs, qu'il s'agisse de traduction de l'arabe ou de publications de textes occidentaux ; elle ont probablement déjà livré la plupart des réponses aux questions que l'on pouvait leur poser dans une perspective strictement historique, et elles ne paraissent guère susceptibles d'une exploitation de type statistique par exemple. J'ai essayé de les solliciter d'une autre façon ; il m'a semblé que l'on pouvait s'engager dans la voie ouverte par des recherches comme celles des historiens allemands du haut Moyen Age ou de Georges Duby en France, en posant les problèmes dans cette région de contact de civilisations différentes, en termes de structures sociales au sens où les ethnologues entendent cette expression. » (Guichard, 1977, 17)

L'analyse de Guichard montre que la conceptualisation joue un rôle majeur, peut-être plus important que le contenu du matériau puisqu'en lui-même celui-ci ne livre rien. Nous apercevons que la divergence entre les analyses historiographiques est due moins aux matériaux disponibles qu'aux représentations abstraites qui guident l'interprétation de leur contenu. En effet, Guichard ne semble pas révéler de nouveaux documents ou de données inédites que les études qu'il critique auraient pu ignorer. Il travaille avec le même matériel, a priori également accessible, mais avec une grille de lecture différente. Le débat fondamental est donc de nature théorique parce qu'il constitue le déterminant de l'observation, c'est-à-dire la description d'une réalité empirique, et de l'explication de celle-ci.

Nous observons donc dans l'ouvrage de Guichard une place importante accordée à des considérations théoriques, tant pour la construction de son modèle que pour la critique d'autres schèmes conceptuels. Nous reviendrons sur ce point à la troisième section de notre analyse. Notons simplement que la nature argumentative de l'étude de Guichard semble avoir pour effet de trier, selon sa pertinence, l'information descriptive livrée. En contraste, l'étude précédente apparaît d'avantage comme un fourre-tout d'informations rassemblées par « parenté thématique ». C'est précisément cette particularité de l'ouvrage de Guichard que nous abordons dans la section qui suit.

b- L'exposé

Du point de vue de l'organisation du texte, nous constatons que les grandes divisions de l'exposé suivent une stratégie argumentative dont la finalité est de construire une réponse à la problématique formulée par l'auteur. S'il est vrai que nous retrouvons les mêmes types d'éléments constitutifs du discours que ceux observés dans le travail de Lévi-Provençal, il n'en demeure pas moins que dans le texte de Guichard ils sont reliés entre eux suivant la logique argumentative déployée.

La structure de l'exposé débute avec une introduction, suivie de neuf chapitres de développement de l'argumentaire et d'une conclusion dans laquelle l'auteur résume la démarche, rappelle les problèmes abordés et rassemble de façon succincte les résultats de l'analyse. Dans le développement nous pouvons noter plusieurs « paliers » de construction de l'argumentation. Le premier se situe à l'échelle des chapitres, chacun d'eux ayant un rôle précis dans le déploiement de la démonstration – en témoigne la partie conclusive de chaque chapitre. Aussi, pouvons-nous apprécier la démonstration générale en nous restreignant à la lecture de ces conclusions partielles. Le second échelon de construction se situe à l'intérieur de chaque chapitre. Il consiste en une argumentation relativement indépendante par rapport à celle élaborée dans les autres chapitres et dont le but est d'établir et de justifier les constats d'étape.

L'intention de Guichard est de remettre en question l'interprétation de l'école dite traditionaliste dont la thèse de « l'hispanité » et « l'occidentalité » de l'Espagne musulmane est soutenue par l'idée d'une continuité ethnique qui serait au fondement d'une continuité de civilisation. Selon cette même école, « la conquête de 711 serait une sorte de hasard historique, qui n'aurait guère modifié la réalité sociale existante. » (Guichard, 1977, 11)

Afin de tempérer la minimisation à l'extrême de l'influence des populations musulmanes introduites avec la conquête, Guichard se propose d'étudier les structures de parenté qui ont prévalu en Espagne musulmane et de montrer que l'impact de ces populations est bien plus grand que ce que veut bien reconnaître le courant traditionaliste. Il adopte une démarche que l'on peut qualifier de comparative au sens wébérien du terme. En effet, son modèle abstrait dont il « emprunte » l'usage à la sociologie et à l'ethnologie, consiste en deux idéaltypes qui caractérisent chacun les structures de parenté « orientales »

et « occidentale ». C'est à leur lumière que l'auteur va interpréter les structures sociales qui prévalaient en al-Andalus et évaluer l'influence de l'arrivée des populations musulmanes.

Le premier chapitre est une argumentation à caractère proprement théorique dont le but est de construire le modèle de la structure de parenté dite « orientale ». Pour ce faire, l'auteur analyse et confronte des études ethnologiques à des études relativement récentes et établit, une à une, les composantes ou les principales caractéristiques du modèle conceptuel qu'il définit de façon systématique.

« Les ethnologues appellent « segmentaire » une société dans laquelle il n'y a pas de pouvoir centralisé, et où l'organisation politique est fondée sur l'équilibre des lignages (ou des groupes territoriaux) Les auteurs anglo-saxons ont étudié avec une attention particulière les sociétés africaines où se révèlent des structures de ce type, opposant volontiers de tels « États segmentaires » aux « structures de pouvoir hiérarchiques » ou « États unitaires » modernes ou anciens, dotés d'une administration spécialisée et du monopole de l'usage de la force armée. [...] Ce modèle théorique semble pouvoir s'appliquer particulièrement bien à la société arabe telle que la décrivent les ethnologues, ainsi qu'à de nombreuses sociétés de l'aire recouverte par l'Islam, et en particulier la société berbère. Il s'agit bien en effet de société sans pouvoirs établis ni institutions politiques spécialisées, où la guerre (et la rivalité d'honneur dans les périodes de paix) sont des éléments essentiels de la régulation sociale, et où les différents niveaux d'intégration et de scission sont en principe définis par l'organisation généalogique. » (Guichard, 1977, 23)

« La société tribale arabe et celle qui lui sont apparentés sont patrilinéaires, c'est-à-dire que le nom et ce qui lui est attaché (ancêtres, patrimoine, appartenance au clan ou au lignage) est transmis par le père. L'agnatisme de la lignée est rigoureux, puisque les femmes étrangères épousées par les hommes du clan n'entrent pas dans ce dernier ni dans le lignage de leur mari. » (Guichard, 1977, 25)

« On voit que les interprétations proposées sont à la fois diverses et contradictoires. Nous retiendrons d'un part que l'endogamie semble bien liée aux autres caractéristiques du système social, la segmentarité et l'agnatisme, d'autre part que l'analyse ethnologique de ce système tend à lui reconnaître des qualités de souplesse et de plasticité, susceptibles de lui conférer un grande faculté d'adaptation en période de crise. » (Guichard, 1977, 36)

Dans le second chapitre, Guichard étudie la structure sociale qui prévaut au Maghreb avant le VIII^e siècle. Il justifie ce faisant la validité du modèle pour représenter « l'élément oriental » qui pénétrera dans la péninsule Ibérique avec la conquête. Comme il n'y a pas, selon Guichard, de théorie anthropologique analogue à celles élaborées pour les

sociétés « primitives » et pour les sociétés arabes, il se doit de construire le système de parenté « occidental » au moyen d'une étude des structures sociales qui prévalaient en Europe à la même époque. L'auteur établit ainsi « l'état de la situation » avant la conquête du point de vue des structures sociales, soit le premier terme de la comparaison. « Ainsi, dans l'Europe du haut Moyen Age, les structures de la parenté s'organisent-elles d'une manière très différente de ce qu'elles sont à la même époque dans le monde arabo-musulman. » (Guichard, 1977, 88)

Les deux chapitres suivants servent à démontrer la disparition de la structure occidentale en Espagne musulmane dès les IX^e et X^e siècles. Il déconstruit du même coup la thèse raciale soutenue par certains auteurs traditionalistes. Au terme de ces quatre chapitres Guichard a atteint son objectif initial :

« Nous pensons donc qu'il y a peu de raison pour admettre la thèse « traditionaliste », qui insiste sur la rapide assimilation des guerriers arabes et berbères de la conquête, « venus sans femmes », à la société indigène. Les clans et les tribus étaient encore, au début du 8^e siècle, un élément important de l'organisation sociale du monde musulman en train de se constituer, et il est plus vraisemblable et conforme à la mentalité de l'époque de penser que ce sont des fractions de tribus ou des lignées qui vinrent s'établir en al-Andalus. Les « mariages mixtes » des conquérants arabes avec des femmes indigènes ne pouvaient guère, compte tenu des conceptions arabes de la parenté, désorganiser les groupes fortement agnatiques auxquels elles se trouvaient intégrées. On peut par ailleurs créditer ces éléments arabes, solidement structurés par la patrilinéarité, d'un dynamisme démographique assuré par des tendances endogames aussi bien que par la pratique de la polygamie aux dépens de la société dominée. » (Guichard, 1977, 173)

Guichard tente ensuite d'expliquer davantage ses conclusions en proposant une analyse sociologique de la facilité avec laquelle s'est faite la conquête de l'Espagne wisigothe. Il développe dans un premier temps sa thèse de la plus grande force de la « structure tribale » par rapport à « une structure étatique » en crise dans le bassin méditerranéen entre le V^e et le IX^e siècle et il l'étend au cas de la péninsule durant la même période.

« Les facteurs politiques et militaires, techniques, économiques et démographiques ne semblent pas pouvoir rendre compte à eux seuls de cette rapide expansion. On est donc tenté de lui chercher aussi des explications du côté des structures mentales et sociales, et amené à examiner le contexte dans lequel elle se déroule : il est certain que la constitution de l'Empire musulman s'est réalisée dans un monde en crise, aux dépens de sociétés affaiblies, et si la conquête a entraîné partout en occident de grands bouleversements on peut

aussi considérer qu'elle s'insère dans une époque de grands changements amorcés avant elle, où il est bien difficile de savoir où sont les causes et où sont les effets. » (Guichard, 1977, 177-178)

« Ce qui apparaît tout d'abord c'est, précisément, l'absence même de pouvoir étatique, de structure gouvernementale et administrative chez tous les peuples dont nous venons de parler. [...] On est tenté de penser qu'il doit y avoir quelque lien entre l'aspect primitif des structures sociales de ces peuples et leur supériorité politique et militaire de fait sur les « civilisés » auxquels ils s'opposent. [...] Nous serions tenté, pour notre part, de mettre l'accent non pas tant sur une possible mobilité dans le domaine des techniques militaires que sur ce que l'on pourrait appeler la « mobilité sociale » des ces peuples, due précisément à l'absence d'organisation étatique. Selon les ethnologues Murphy et Kasdan, par exemple, ce sont les structures particulières, de type segmentaire et endogame, de la société bédouine qui lui confèrent une grande capacité d'adaptation aux conditions extérieures, une souplesse permettant, au gré des circonstances, la fragmentation en une multitude de cellules sociales autonomes, capables de subsister par elles-mêmes, ou au contraire de regroupement en vastes ensembles offensifs. Cette souplesse lui aurait permis de durer alors que les empires avoisinants, en apparence bien plus puissants et plus stables, disparaissaient sans laisser de trace et a pu lui donner, temporairement du moins, un certain avantage militaire. On pourra peut-être s'inspirer de ces réflexions pour mieux comprendre la nature de la supériorité momentanée des groupe ethniques « primitifs » sur les États plus « civilisés », et dans ce cas l'organisation sur modèle étatique ou tribal des sociétés considérées n'est pas sans importance. » (Guichard, 1977, 184-185)

Les sixième et septième chapitres traitent respectivement de l'établissement des tribus arabes et berbères en al-Andalus. Guichard indique que dans les deux cas, on note un certain déclin du « fait tribal » comme forme de solidarité sociale, mais qu'il a néanmoins laissé une trace dans les mentalités comme en témoignent les pratiques matrimoniales.

Il montre dans les deux derniers chapitres l'influence du « fait tribal » sur l'histoire politique d'al-Andalus. Dans le chapitre huit il analyse le rôle que ce facteur joue dans les tentatives de structurer le pouvoir politique sous une forme étatique, alors que dans le chapitre neuf il met en valeur, à travers l'histoire politique, le vocabulaire « sociologique » des chroniqueurs et la toponymie des lieux, l'existence de groupes agnatiques supérieurs à la famille comme un trait constant de la structure sociale d'al-Andalus dans les trois premiers siècles de son histoire.

Comparativement à Lévi-Provençal, le discours dans l'étude de Guichard s'organise principalement autour de l'explication et la description y est assujettie. Pour preuve, les questions formulées tout au long de l'analyse, entretenant le fil de l'argumentation que l'on

retrouve surtout au second « palier » signalé plus haut. Les exemples suivants, témoignent d'une démarche qui construit des constats spécifiques pour en construire des plus généraux et les expliquer.

« Il serait donc particulièrement intéressant de pouvoir répondre à deux questions concernant ce mariage endogamique : celle de ses racines historiques et celle de son extension géographique. » (Guichard, 1977, 55)

« Deux problèmes distincts mais très liés se posent donc : les structures indigènes sont-elles, en Afrique du Nord, fondamentalement différentes de celles que nous avons décrites dans le chapitre précédent et, si oui, depuis quand ces dernières se sont-elles imposées et dans quelles circonstances historiques? » (Guichard, 1977, 59)

« Est-il certain que, dans les familles d'origine orientale en tout cas, on y parlait normalement le *romance*? » (Guichard, 1977, 132)

« Les Arabes de cette époque étaient cependant bien loin de s'être détachés du système tribal, ainsi qu'on le verra dans la suite de ce travail, et il importe d'abord de s'interroger sur la nature des groupes tribaux que nous allons désormais rencontrer. » (Guichard, 1977, 207)

Nous retrouvons les mêmes éléments constitutifs du discours que dans le cas de Lévi-Provençal, mais dont l'usage répond à une pertinence déterminée par la logique de l'argumentation. En somme, le discours de Guichard sert à l'élaboration de constats plus généraux. En effet, contrairement à l'étude de Lévi-Provençal, où l'objectif était de décrire les faits et les événements « tels qu'ils eurent lieu », sa démarche consiste plutôt à se demander ce que l'information contenue dans les sources peut le renseigner sur le problème général qu'il a posé et les sous-problèmes que soulève la construction de la réponse. L'extrait suivant illustre sa démarche argumentative caractéristique du traitement qu'il fait des sources dans son ouvrage :

« Ce point de vue « occidental » que nous avons tenté jusqu'ici de mettre en lumière apparaît enfin dans une dernière particularité de textes : la place faite à l'élément féminin ainsi que le caractère de ces personnages féminins. On trouverait difficilement, dans la production littéraire d'inspiration arabe de l'Espagne musulmane, une personnalité féminine comparable à cette jeune esclave qui s'éprend de Bahlûl, l'aide à s'enfuir avec les richesses de son maître, l'accompagne ensuite dans sa fuite, et que l'on retrouve vraisemblablement dans la femme de Bahlûl qui, par un juste retour des choses, semble prête à s'éprendre de Khalaf ibn Râshid. On hésitera à attribuer à un simple hasard la présence dans ce récit de cette attachante figure bien différente des fades esclaves palatines stéréotypées des chroniques arabes, en constatant d'une part qu'elle n'est pas la seule femme mise en scène puisque la sœur de

Bahlûl intervient aussi dans le récit, d'autre part que la place ainsi faite aux personnages féminins s'explique certainement par le fait que les structures familiales du milieu dans lequel se déroulent ces événements font, à la différence des structures sociales traditionnelles des Arabo-Berbères, une place très importante aux échanges matrimoniaux et à l'alliance, mise presque sur le même pied d'égalité que la filiation : Bahlûl, repoussé par son père, cherche successivement refuge auprès de la famille de sa mère (ses oncles maternels), puis chez sa sœur et son beau-frère. Il est possible en effet, de confirmer l'impression qui se dégage de la lecture du long récit consacré à Bahlûl ibn Marzuk dans le texte d'al-'Udhri par quelques observations plus objectives sur le rôle que jouaient les femmes et les échanges matrimoniaux dans les lignées indigènes de la vallée de l'Èbre. On peut partir pour cela de la *Djamhara* d'Ibn Hazm, traité de généalogie qui consacre une page et demi aux Banû Kasî, puissante famille hispano-wisigothique qui s'était convertie à l'époque de la conquête, et était parvenue à conserver et même à accroître son importance sociale et politique au cours des deux siècles suivants. [...] Il est possible enfin d'ajouter à ces exemples d'autres cas de mariages exogames, pris dans d'autres lignées de Muwwalds, qui achèvent de nous prouver que, dans les familles d'origine indigène, on pratique systématiquement l'échange matrimonial indifféremment avec d'autres lignées autochtones musulmanes ou des dynasties souveraines ou seigneuriales de l'Espagne chrétienne ; éventuellement peut-être avec des lignages arabes ou berbère de souche. » (Guichard, 1977, 118-120)

On peut donc caractériser la procédure argumentative générale de Guichard comme suit : pour un problème donné, (1) voici ce que nous savons suivant les sources, (2) voici les interprétations formulées par d'autres, (3) voici l'interprétation que nous avançons conformément à nos discussions théoriques, (4) voici la réponse, de nature conceptuelle, que nous pouvons apporter au problème.

Tout au long du texte, le style de Guichard se distingue de Lévi-Provençal par une écriture analytique qui contraste avec le style romancé de ce dernier. Bien que nous retrouvions des passages de description factuelle, ceux-ci s'inscrivent dans une discussion dont la finalité est d'étayer des constats plus ou moins généraux. Les exemples suivants illustrent le style général qui prévaut dans l'œuvre :

« On peut en effet considérer que la conception de l'honneur qui était celle des anciens Arabes a été « importée » en al-Andalus par les éléments ethniques d'origine orientale, et s'y est conservée par la suite dans les mêmes milieux. L'*Akhbâr madjmû'a*, relate longuement un épisode, apparemment sans grande importance historique, de la lutte entre le prétendant omeyyade 'Abd al-Rahmân entré dans la Péninsule en 755 et le gouverneur en place, Yûsuf al-Fihri, dans lequel apparaît avec netteté le souci de la protection de l'honneur « passif » (*'ird*) des femmes du clan ou du lignage. » (Guichard, 1977, 155)

« Il ne faut peut-être pas accorder à ces légendes trop d'importance. Toutes d'ailleurs, nous l'avons vu, ne nous ont pas été transmises par les sources arabes. Toutes n'ont pas eu la même diffusion, et toutes ne sont pas également significatives. Mais qu'elles aient été diffusées en milieu chrétien ou musulman, elles nous semblent évoquer assez bien une certaine atmosphère de l'époque de la conquête et des rapports entre conquérants et indigènes, où nous retrouvons comme un écho de la vieille pratique du rapt des femmes dans la société bédouine préislamique. » (Guichard, 1977, 107)

« Il reste qu'il est presque impossible d'ordonner ces différents éléments d'explication, de leur trouver commun dénominateur ; chaque cas semble nécessiter une analyse particulière, s'expliquer par des causes propres, alors que le phénomène est trop général pour que l'on ne soit pas tenté de rechercher une caractéristique commune à tous ces peuples « barbares » dans leur confrontation avec des royaumes qualifiés eux aussi de « barbares », mais ayant tout de même hérité de Rome quelques principes d'organisation étatique. Ce qui apparaît tout d'abord c'est précisément, l'absence même de pouvoir étatique, de structures gouvernementales et administratives chez tous les peuples dont nous venons de parler. Il s'agit d'ailleurs de l'une des caractéristiques de la barbarie telle que la concevaient les habitants de L'Empire romain. Le principe d'organisation de ces Barbares est de nature ethnique : ce sont des « peuples », organisés, semble-t-il, en clans familiaux et en tribus. » (Guichard, 1977, 183-184)

« Pour Sanchez Albornoz, la « structure fonctionnelle » des péninsulaires était déjà fermement établie lorsque se produisit l'invasion musulmane et, à l'inverse, le fait arabo-islamique était encore fluide et imprécis. On a vu jusqu'ici que, si l'on envisage les choses du point de vue des structures sociales, c'est à une conclusion tout à fait contraire que l'on se trouve conduit ; et nous serions plutôt tentés d'insister sur la force d'intégration et d'assimilation inhérente aux structures très solides des groupes agnatiques « étrangers » entrés en Espagne à l'occasion de la conquête. » (Guichard, 1977, 164)

« Entre le 8^e et le 11^e siècle, il semble que l'on assiste à une disparition des grandes familles d'origine indigène et à l'adoption du schéma social d'origine orientale par toute la société, du moins la société urbaine cultivée sur laquelle nous possédons quelques témoignages écrits. On peut se demander si ce dynamisme des structures orientales s'explique seulement par des influences religieuses et culturelles, et si l'on n'en rend pas compte de façon plus satisfaisante en admettant que la conquête musulmane avait provoqué des bouleversements ethniques plus importants qu'on ne le pense d'ordinaire.

Cette dernière hypothèse est rendue plausible par la constatation des changements considérables qui affectent la péninsule Ibérique entre le 6^e et le 10^e siècle. La conquête de l'Espagne par les Arabo-Berbères peut s'inscrire, à notre avis, dans le cadre d'un conflit, perceptible dans tout le bassin occidental de la Méditerranée au cours du haut Moyen Age, entre des sociétés « fortes » à structure tribale et des sociétés « affaiblies », établies à l'origine selon un modèle urbain et étatique, mais désorganisées par l'apparition de formes sociales nouvelles, de type féodal. » (Guichard, 1977, 348-349)

c- La place de la « théorie »

La distinction la plus importante avec l'ouvrage de Lévi-Provençal est que Guichard construit et argumente systématiquement son interprétation des informations apportée par les documents qu'il utilise. L'usage explicite d'un cadre théorique s'avère d'une grande utilité dans la mesure où il permet de critiquer d'autres interprétations avec lesquelles il diverge et de proposer une autre lecture. Un des passages précédemment cités, où Guichard critique l'analyse d'Albornoz, atteste du rôle de la théorie dans son analyse et son argumentation.

Ce qui nous semble le plus central dans le travail de Guichard est l'élaboration explicite des schèmes conceptuels et de la théorisation qu'il utilise dans tous les aspects de son analyse. Si nous voulons exprimer l'idée de façon imagée nous pouvons dire que la théorie tisse entre eux les éléments du discours afin de leur donner un corps uni. L'abstraction précisée dans les passages théoriques rend ainsi possible la formulation des hypothèses, la proposition de pistes d'explications en soulignant les précautions que celles-ci exigent. Ainsi, la construction des modèles des structures « orientale » et « occidentale », dont nous avons reproduit en annexe le tableau synthétique élaboré par l'auteur, fournit la plupart des considérations théoriques que Guichard mobilise tout au long de sa démonstration, comme l'illustre le passage suivant :

« L'idée que ce sont des fractions de tribus et des clans qui passèrent en Espagne à l'époque de la conquête pourra surprendre. On considère en effet généralement que ce sont des guerriers seulement qui vinrent alors s'établir dans la Péninsule. Mais nous croyons précisément qu'il s'agit là de l'un des postulats les moins démontrés, bien que souvent affirmé, des thèses « traditionalistes ». Les seuls arguments en sa faveur seraient les « mariages mixtes » de notables arabes avec des femmes indigènes, que nous avons essayé de situer plutôt dans un contexte de domination de l'aristocratie orientale sur la société indigène.

Sans doute ne pouvons-nous pas apporter de preuves évidentes de la venue en Espagne de groupes ethniques entiers, lignages, clans ou fractions de tribus, étant donné la maigreur des sources disponibles, mais cette hypothèse nous paraît beaucoup plus vraisemblable que celle des conquérants « venus sans femmes », qui ne correspond ni aux mœurs ni à la mentalité de l'époque. Pendant près de deux siècles, les Arabes et les Berbères établis dans la Péninsule font preuve d'un farouche esprit de clan et conservent au moins partiellement une organisation tribale. Ces comportements s'expliqueraient mal s'ils n'avaient reposé sur le maintien de liens et de groupes sociaux traditionnels, si les tribus et les clans n'étaient pas restés, dans une première

phase, des réalités sociales autant que mentales. Or un clan peut difficilement être constitué par des hommes seuls. » (Guichard, 1977, 137)

Il n'est donc pas surprenant de constater que, comparativement à l'étude de Lévi-Provençal, celle de Guichard ne laisse pas dans l'ombre beaucoup de schèmes abstraits auxquels il a recours pour l'explication. Demeure néanmoins une sorte de zone grise du fait qu'une partie de son explication se construit en contre pied des thèses traditionalistes. L'ambiguïté théorique est palpable dans l'usage qu'il fait du terme « ethnique » dans un certain nombre de formules telles que « éléments ethniques », « bouleversements ethniques », « principe d'organisation de nature ethnique » « les ethniques tribaux » etc. Ce terme, qu'il ne définit pas, semble renvoyer à plusieurs sens qui couvrent, entre autres, des considérations taxonomiques, des principes d'organisation sociale à connotation biologique et un type de division sociologique.

Nous pensons pouvoir expliquer une partie de cette ambiguïté et surtout son aspect « chimie des peuples ». Comme nous l'avons vu, Guichard veut remettre en cause la thèse traditionaliste forgée au moyen d'une conceptualisation qui relève des théories raciales. Bien que l'auteur critique la validité d'une telle théorie suivant l'idée que les faits culturels ne peuvent pas se réduire aux faits biologiques, il garde la porte ouverte à une rhétorique de type « chimiste » dans la manière même de vouloir aborder la question. En effet, tout en formulant son problème suivant un point de vue théorique complètement différent des thèses traditionalistes, à savoir l'analyse des structures de parenté, sa stratégie argumentative consiste, si l'on simplifie à l'extrême, à : 1) déterminer l'état de l'élément A (société ibérique) et de l'élément B (société arabo-berbère) avant la conquête, 2) déterminer l'état de la société après la conquête, 3) conclure que l'élément B a été plus influent que A sur le résultat. Entre cela et l'idée contraire que l'élément A aurait « dissout » l'élément B, il n'y a qu'une mince marge qui se limite à cette idée de dissolution. Il apparaît de ces discussions l'importance que prend la formulation du problème sur la « stratégie argumentative ». Cette dernière est absente de l'étude de Lévi-Provençal puisqu'aucune problématique n'y est formulée.

Avant d'aborder l'analyse du troisième ouvrage de notre premier corpus, nous voudrions nous arrêter sur passage de l'ouvrage de Guichard qui laisse transparaître son opinion sur la distinction entre l'histoire et la sociologie :

« On peut sans doute se demander quel intérêt présente, pour l'histoire politique, la connaissance de la structure tribale d'une société ou d'un groupe ethnique. Il n'y a évidemment pas de rapport simple entre une structure sociale donnée et le développement de l'histoire du groupe humain considéré. S'il en allait autrement, l'Histoire se réduirait à une étude sociologique ou ethnologique. Il reste que l'évolution historique n'est pas indépendante des structures sociales. Parfois, les rapports entre la sociologie et l'histoire sont subtils, et difficiles à saisir. » (Guichard, 1977, 282)

Ce passage semble exprimer l'idée que la particularité de l'histoire par rapport à la sociologie ou à l'ethnologie est qu'elle s'attarderait aux changements dans le cours des affaires humaines, alors que la sociologie se pencherait sur les constantes. Nous ne pouvons toutefois pas avoir d'idée arrêtée à ce sujet sur cette simple citation.

Ibn Garcia's Shuubiyya letter : Ethnic and Theological tensions in Medieval al-Andalus, de Göran Larsson

Dernier des trois ouvrages que nous avons sélectionnés pour cette analyse, *Ibn Garcia's Shuubiyya letter : Ethnic and Theological tensions in Medieval al-Andalus* de Göran Larsson peut être qualifié « d'histoire problème », bien que l'auteur n'en fasse pas explicitement mention. Si, sur cet aspect, il se rapproche d'avantage de Guichard que de Lévi-Provençal, nous verrons qu'il s'en distingue sur plusieurs autres, tels que la méthode, la théorie et l'organisation de l'exposé.

L'objectif de Larsson est d'étudier un texte qui appartient à un genre littéraire arabe particulier appelé la *risala* (lettre) et dont le contenu s'inscrit dans un courant de protestation, la *Shuubiyya*, dénonçant la domination des Arabes sur les non-Arabs dans la communauté des musulmans. Ibn Garcia, l'auteur de la lettre en question, remplissait des fonctions « d'écrivain » à la cour du roi de Denia en al-Andalus, durant le 11^e siècle. Cette période, qui suit la chute du Califat de Cordoue, est connue sous le nom des Taifas, en référence au morcellement du territoire d'al-Andalus en une multitude de « cité-états ».

Larsson motive son choix d'étudier al-Andalus par une idée répandue, et infondée selon lui, suivant laquelle les adeptes de l'islam, du christianisme et du judaïsme auraient vécu dans une symbiose paisible sans la moindre tension ou conflit. Au contraire, Larsson

soutient que l'établissement des populations musulmanes dans la péninsule Ibérique depuis la conquête a déclenché un processus dans lequel bon nombre de tensions et de conflits des premiers temps de l'Islam en Orient ont été étendus à al-Andalus. Ainsi, l'auteur présente un ensemble de rébellions, de mouvements dits hérétiques et de disputes théologiques qui s'inscrivent dans une lutte pour le pouvoir, contribuant à la discorde plutôt qu'à la paix. Dans ce contexte, la lettre d'Ibn Garcia est abordée comme une illustration de ce phénomène :

« I shall argue that many of these quarrels were related to the question of how to legitimise alternative interpretations of rulership ideology that were not accepted by the group in power. But the question of legitimacy is also closely related to the question of how Islam should be understood. In the context of al-Andalus, Ibn Garcia's letter is one of the most striking examples of this struggle. » (Larsson, 2003, 1)

a- rapport aux sources

L'étude de Larsson, à l'instar de celle de Guichard et Lévi-Provençal, recourt à un ensemble de sources principalement écrites et de nature diversifiée. Toutefois, pour le premier, la source de plus grande importance pour son travail est la *risala* d'Ibn Garcia, objet central de l'analyse.

« Although analysis of Ibn Garcia's letter will be deferred to the final chapter, it is the major source for this book. The problems and issues it raises, such as the relationship between Arab and non-Arab Muslims and the question of how to legitimise an alternative ideology of rule, will guide the topics the book deals with » (Larsson, 2003, 5)

Le rapport qu'entretient Larsson avec les sources s'apparente à celui que nous avons observé chez Guichard. Comme ce dernier, l'usage des sources est analytique et sert à la construction de l'argumentation. Cette attitude, qui consiste à se demander comment les matériaux disponibles peuvent le renseigner sur son problème, est d'ailleurs apparente dans la discussion théorique où Larsson identifie des types d'information pouvant servir d'indicateurs et qu'il serait susceptible de retrouver dans les sources.

« Our knowledge of the formation of group identities is therefore problematic. Nevertheless, it is possible to detect the idea of a boundary informing the written sources and characterised by at least four different criteria: geography, politics, language and religion. These categories are mainly

chosen because they are clear examples embodying the notion of a boundary. It may be possible to find further indication of boundaries in the written material.

One can see how medieval writers went about characterising the various districts and regions in the Mediterranean world from Arabic geographical descriptions. For instance, the 5th/ 11th century author Sa'id al-Andalusi sketches the 'known world' by describing each region's contribution to scientific development. [...]

Differences in language and dialect could also be used as boundary markers. Those who did not speak proper Arabic were referred to as '*ajam*, a word with several pejorative connotations, such as 'dumb, speechless, barbarians, non-Arabs, foreigners, aliens and Persians'. However, in the *shu'ubiyya* letter of Ibn Garcia the word '*ajam* is used to provide a positive image as contrasted with the word Arab. According to Ibn Garcia's text the Arabs were barbarians standing for an uncivilised heritage. In this context the Arab's symbolic use '*ajam* is turned upside down. Consequently, a notion of a so-called correct language could function as a frontier separating different groups during times of unrest. » (Larsson, 2003, 16-17)

Larsson se distingue toutefois de Guichard du fait que dès l'introduction, il présente l'ensemble des sources de première main et les études sur lesquelles il s'appuie et indique ce qu'il emprunte à ces dernières pour son analyse. Les passages suivants illustre cette démarche :

« The Major part of this thesis deals with historical sources relating to al-Andalus and North Africa. However, Ibn Garcia also used a large number of early and pre-Islamic traditions brought together by historians and geographers such as al-Tabari material which is also found in later books by writers such as al-Idrisi and Ibn al-Manzur. But the major part of my work rests on sources relating to al-Andalus, and I shall deal mainly with this material. Compared to classical Near-Eastern and Islamic sources, this material is also less well known among Western scholars outside the Iberian Peninsula.

Although it is difficult to single out particular individuals, I must refer to Ibn al-Qutiyya (d. 367/ 977), Ibn Hazm (d. 456/ 1064), Sa'id al-Andalusi (d. 462/ 1070), Ibn Hayyan (d. 469/ 1076, Ibn 'Idhari (d. 695/ 1295) and Ibn al-Khatib (d. 776/ 1375). Ibn Waddah (d. 287/ 900) and al-Turtushi (d. 520/ 1126) should also be considered in relation to the question of how to interpret Islam. Since these writers all composed books covering poetry, history, geography, philosophy, theology, law, etc., the aim of this section is mainly to give a brief description of the basic material guiding this work. » (Larsson, 2003, 6-7)

« A picture of the conquest and the formative period is also derived from Ibn al-Athir's (d. 630/ 1233) *Al-Kamil fi al-ta'rikh*, a history from the beginning of the world to the Muslim year 628 A.H. The relevant section for north Africa and al-Andalus has been translated into French by E. Fagan (Alger, 1901) and part of it into Swedish by C. J. Tornberg (Lund, 1865). The Arabic sources are also compared with the relevant Latin material, especially the *Chronicle of 754* and *Chronicle of Alfonso III*. I have used the English translation by K.B. Wolf (Liverpool, 1990). » (Larsson, 2003, 7)

Plus encore, Larsson n'est pas aussi systématique que Guichard dans la critique qu'il fait des interprétations élaborées par d'autres auteurs, à l'exception de la partie où il analyse la lettre en tant que telle. En effet, celle-ci ne fait l'objet que du dernier chapitre, la majeure partie de l'exposé constituant une sorte de long prélude indispensable à la compréhension de l'analyse que propose Larsson de la *risala* d'Ibn Garcia. La construction de l'exposé est donc le second point suivant lequel l'étude de Larsson se différencie de celles de Guichard et de Lévi-Provençal.

b- L'exposé

L'objet central de l'étude est la lettre d'Ibn Garcia qui reflète, selon Larsson, les rapports de domination qui prévalaient dans la communauté musulmane en al-Andalus jusqu'au 11^e siècle. L'analyse discursive de la lettre étant reléguée au sixième et dernier chapitre, le reste de l'exposé constitue à la fois une argumentation qui défend la thèse de l'auteur et une mise en contexte de la lettre.

« The main objective of this work is to provide a discursive and close reading of Ibn Garcia's letter. In order to do this I will discuss the legitimacy of rule, group identities and to what extent the interpretation of Islam is related to political power. Ibn Garcia's letter will be analysed and situated in relation to both its Iberian context and the wider Near Eastern context.

By and large this thesis is concerned with a question which has often superficially been seen as a matter of orthodoxy and heterodoxy alone. I find this approach problematic. First of all, it is not possible to find distinct definitions of orthodoxy or heresy that are valid for all periods, times and places. Secondly, definitions are closely related to context and are changeable. Instead, therefore, I shall argue that Ibn Garcia's text is *one way* of legitimising an alternative to an Arab-focused ideology of rule. The following questions will be raised and discussed:

- What is the purpose of Ibn Garcia's letter?
- What is the relationship between political power and the interpretation of Islam?
- To what extent can the symbols, legends, illustrations, etc. in the letter be analysed from a *shu'ubiyya* perspective, and how are they related to the wider Near Eastern context? » (Larsson, 2003, 4-5)

Le premier chapitre remplit la fonction d'une longue introduction dans laquelle l'auteur présente la thèse qu'il cherche à défendre ainsi que les principaux arguments qu'il va élaborer au long de l'exposé. Il y explicite également les problèmes connexes que celle-ci soulève et la manière dont il compte y répondre. Nous remarquons que Larsson semble prendre position dans certains débats notamment celui de l'interprétation de l'Islam. Son argumentation contribue à discréditer une lecture « primordialiste » de l'Islam et à démontrer que les questions de l'hétérodoxie et l'orthodoxie religieuse doivent être étudiées à la lumière de la distribution du pouvoir et des rapports de forces qui prévalent à un moment donné. De la même manière que nous l'avons vu avec Guichard, la connaissance historique apparaît déterminée par les abstractions qui guident l'analyse.

« The assumption holds that it is neither possible nor relevant to view a society or a religious system as a homogeneous body. Nevertheless, most previous scholars have treated Islam as a strictly defined formation. The general view has been that Islam organised all aspects of life according to some fixed set of theoretical maxims. The 'five pillars' are but one example of the tenets by which the Muslim world was characterised. Manifestations of local popular beliefs and so-called heretical movements are especially interesting in this perspective since they offer alternative interpretations of Islam. As non-conformist views, they can be contrasted with the position of the political hegemony. [...] It must be emphasised that there has never been one single orthodox Islamic interpretation, since the characteristic concepts of orthodoxy have constantly been changing due to the prevailing context. Therefore, whenever I use the term orthodoxy, I am not referring to a notion of correct belief springing from an old and sacred tradition. Orthodoxy is rather seen as a phenomenon closely related to the articulation of Power. But it is also possible for the group out of power to mark itself as being orthodox. [...] From this perspective the discursive struggle is not reducible to objective evidence or hard proof, since it is the discursive context as such that provides the truths. By whom and when orthodoxy was formulated is more important than the concept itself. » (Larsson, 2003, 20-22)

L'auteur dévoile d'ailleurs, dès le premier chapitre, les constructions théoriques dont il se sert pour élaborer son analyse et justifier son interprétation des sources. Comme Guichard, Larsson sort de la littérature historique et puise ses considérations théoriques dans des débats d'anthropologie sociale au sujet de l'ethnicité. Comme nous le verrons dans la prochaine section, il souscrit à une approche « constructiviste » de la formation des marqueurs d'identité et de la constitution des groupes. Sur ce point, nous constatons qu'il est dans un registre théorique très différent des modèles de structures de la parenté de Guichard. Au contraire, Larsson se propose d'étudier les rapports sociaux d'un point de

vue sémantique en analysant, dans un premier temps, le pouvoir et sa légitimité dans leur articulation symbolique, puis le discours de la lettre d'Ibn Garcia dans une perspective herméneutique.

Après avoir montré, à la fin du premier chapitre, les divisions et tensions tribales, politiques, religieuses grandissantes dans la communauté musulmane dès les premiers temps de son expansion, Larsson examine dans le second chapitre les querelles qui se sont transmises en al-Andalus et qui ont marqué sa période formative entre 711 et 929 (date de la proclamation du Califat de Cordoue). Élaboré en partie sous une forme narrative et en partie sous une forme argumentative, où, contrairement au reste du développement, la référence aux cadres théoriques élaborée dans le chapitre précédent est quasi absente, le second chapitre a pour objectif d'illustrer la manière avec laquelle l'hérésie et l'orthodoxie étaient formulées dans une période de lutte pour le pouvoir et durant laquelle aucun groupe n'occupait de position hégémonique.

« From the invasion to the establishment of the Caliphate in Cordoba in 316/ 929 al-Andalus was at least theoretically administered and controlled by the Caliph in Damascus. But after the rise of the 'Abbasids, the Maghreb functioned as a place where supporters of the Umayyads and alternative interpretations of Islam could gather. [...] Upon his arrival in the Iberian Peninsula in 138/ 756, it seems that 'Abd al-Rahman I won assistance and support from the Berber tribes and the remaining Syrian groups in al-Andalus, i.e. the *'Arab al-Shamiyyun*. This support could partly be explained by the fact that his mother was from Berber lineage, making him, at least from a genealogical perspective, a better leader than previous governors. But his legitimacy was obviously questioned, and in order to keep his position he continued to mint coins in the name of the 'Abbasids for several years. They were also mentioned in Friday prayers, a clear manifestation of their authority. » (Larsson, 2003, 75)

« As for Baqui Ibn Makhlad, it is also clear that he introduced several important traditions and books into al-Andalus. Although information about his life is vague, it is said the he studied under many of the great Islamic masters – to the number of 284, a number most likely exaggerated – and that he travelled the eastern lands for approximately 34 years. Besides being versed in the *maliki* traditions, he was also familiar with the traditions of the *shafi'i* and the *hanbali* schools. But it was only after his return to the Iberian Peninsula that he started to spread his ideas among the people of al-Andalus. Soon the established scholars realised that his ideas were a threat to their own authority. » (Larsson, 2003, 82-83)

« For some reason, it is often stated that Islam was more orthodox and puritanical in Al-Andalus than in the east. Here, most scholars are referring to

the values of the *maliki* school founded by Malik ibn Anas (d. 179/ 795) or a vague notion of a so-called orthodox mentality that prevailed among Iberians and North Africans. However, Jorge Aguadé and Maribel Fierro have convincingly shown that this interpretation is incorrect. Even though the *maliki* school dominated theological debates in al-Andalus in the 4th-5th/ 10th-11th centuries, it is still possible to find traces of conflicting law schools and so-called sectarian movements, such as *batiniyya* and *sufism*, in al-Andalus. The most famous example is Ibn Hazm (d. 456/ 1064), who belonged to the *zahiri* system, a law school generally not supported by the rulers of al-Andalus. (Larsson, 2003, 78)

Au terme de cette description Larsson formule un constat général de portée à la fois théorique et empirique et à la lumière de laquelle il va aborder son analyse de la période Califale dans les deux chapitres suivants.

« To summarise, the development of orthodoxy and heterodoxy in al-Andalus was primarily a reflection of political and theological conflict. To be able to deconstruct these concepts, they must be situated in relation to the analysis of political power. Groups without power that aspired to attain supremacy were thus labelled heretics and vice versa. Within the framework of this chapter, it is clear that the tensions among the Arabs and especially between them and converted non-Arab Muslims were transferred from the Near East to al-Andalus. » (Larsson, 2003, 89)

Dans les troisième et quatrième chapitres, l'auteur analyse la période califale et l'hégémonie politique de la dynastie Omeyyade en al-Andalus puis certains facteurs de sa chute. Là débute l'analyse à proprement parler. Dans le troisième chapitre Larsson étudie « l'articulation symbolique du pouvoir » à travers le titre de calife et le langage architectural de la Grande mosquée de Cordoue.

À la lumière des considérations théoriques qu'il présente dès le début de l'ouvrage, il interprète les sources afin de montrer que le califat contribue à imposer et maintenir le pouvoir en l'associant à la volonté divine et à une interprétation dite « orthodoxe » de l'Islam. Ce faisant toute contestation de l'ordre se voit disqualifiée parce qu'elle se trouve accusée d'hérésie. Quant aux constructions architecturales, et particulièrement ceux de la Grande mosquée de Cordoue, Larsson montre qu'ils forment un langage artistique qui contribue à forger une identité propre aux musulmans d'al-Andalus.

« In this section I propose to analyse in detail two questions of particular relevance to the problems and questions raised in the thesis. The selected examples are (1) the title of Caliph and (2) the architectural language of the Great Mosque of Cordoba. I will argue that they can both be regarded as vessels of communication endowing power and legitimacy. [...] A number of

the methods of art history and architecture might be used in analysing this material, such as style and genre, economic considerations, traditions, skills, space, environmental issues etc. However, in this chapter the focus is mainly on the political and religious dimensions. To What extent could buildings in al-Andalus, particularly the Great Mosque of Cordoba, be seen as manifestations of political and religious power? And to what extent did religious laws and customs limit the architectural language? » (Larsson, 2003, 90-91)

« From our previous discussion above, it can be argued that the *qasidah* [panegyric ode] played a part in the articulation of power. The festival described was a ritual in which sacred and profane were brought together. From a functional point of view it could be seen as a platform for political power. Any revolt against the ritualised order articulated within this festival was more or less an act of aggression against the will of God. [...] From the example given above, these ceremonies seem to have functioned to legitimise the power of the Caliph, the members of the community confirming their acceptance of the present order through ritual. From this point of view it was important to make it clear that every revolt against the court was an uprising against God. » (Larsson, 2003, 101)

Dans le quatrième chapitre, il traite de la dissidence théologique et politique qui s'est maintenue durant le Califat et défend l'idée que l'affaiblissement et la chute de celui-ci est due, en partie, à la contestation par les non-Arabes, notamment les Berbères, de l'ordre établi menant al-Andalus dans une sorte de « guerre civile » avant la division de son territoire en multiples *taifa*.

« The internal situation in al-Andalus was now close to civil war. The former Umayyad faction, the Nasirids, and the relatives of the chamberlains, the 'Amirids, were each fighting to attain supremacy. Simultaneously the Berber faction tried to improve its position by proclaiming Sulayman al-Musta'in their lawful leader, one who could claim legitimacy as the next Caliph as one of the great-grandsons of 'Abd al-Rahman III. [...] By the 16th Rabi' I/ 8th November, Cordoba had surrendered to Sulayman and he was proclaimed Caliph, indicating that the Berbers retained old Arab ideas about the Caliphate. But to keep the vital support of the Berbers, Sulayman apparently had to grant special privileges to them, mostly by granting them control over several provinces, a measure that created further tensions.

This was the beginning of the petty states or *Muluk al-Tawa'if*, but the political conflicts continued for more than twenty years, until the Caliphate was abolished. [...] According to Gabriel Martinez, the changes in the political structure described above also resulted in a crisis of legitimacy for the Arab Umayyad Caliphate in Cordoba. » (Larsson, 2003, 120-121)

L'avant-dernier chapitre aborde l'époque des Taifa, durant laquelle Ibn Garcia a écrit sa lettre, et sert de mise en contexte finale avant l'analyse de la lettre. Larsson y fournit quelques indications biographiques au sujet de l'auteur et discute de l'identité du

public à qui s'adresse la lettre. Il décrit également l'époque d'Ibn Garcia du point de vue de l'organisation politique et sociale, des débats théologiques et de la tradition littéraire.

« Most likely he [Ibn Garcia] was of Basque origin, an interpretation supported by his name al-Bashkunsi. It is also said that he spent most of his life as a *katib* (writer) at the court of Denia. According to the records that have been preserved, Ibn Garcia was taken prisoner in childhood and brought up in the Islamic faith. Most likely he served under the governor Mujahid al-'amiri (d. 436/ 1044-1045) and his son 'Ali Ibn Mujahid (d. 469/ 1076). » (Larsson, 2003, 125)

« Even though Ibn Garcia is writing about his feelings towards the Arabs, we should not take it for granted that they were the addressees. It could be argued that he wrote his letter for a non-Arabic audience. » (Larsson, 2003, 126)

« In al-Andalus it is possible to distinguish four configurations of Taifa states, ruled respectively by local Arab patrician families, old-established Berber chiefs, Slavs (*sagaliba*) and newly arrived Berber soldiers. However, the boundaries between them are not sharply defined, and each type was further divided into subgroups distinguished by economic and social criteria. Common lineage or ethnic affiliations were therefore no guarantee of unity or peace among the ruling élite (the *khassa*). According to other sources, disputes and internal conflicts wracked most Taifa states. [...] But the development of the Taifa states had a major impact on the social structure and on social mobility. Take, for instance, the Jewish community. Although it was treated fairly well during the period of the Caliphate, the rise of the Taifa states created new possibilities for non-Muslims. » (Larsson, 2003, 133-134)

Avec le second chapitre, celui-ci constitue les parties de l'ouvrage de Larsson les plus clairement descriptives. Elles n'ont pas pour objet central un problème dont l'analyse constitue le fil conducteur. Ils ont pour finalité de présenter certains constats de nature empirique et factuelle, pré-requis à l'argumentation qui va suivre. En effet, seuls les chapitres 3, 4 et 6 sont le lieu d'une argumentation qui fait intervenir un cadre théorique dans le but de répondre à un problème. Si l'organisation des chapitres suit un ordre chronologique, il ne faut pas en déduire que Larsson cherche à rendre compte d'un développement historique. Au contraire, il faut comprendre l'analyse de la période du Califat de Cordoue à la fois comme une mise en contexte de la lettre et, surtout, comme l'étude d'un discours de légitimation du pouvoir comparable au rôle que joue la lettre d'Ibn Garcia pour le roi de Denia, un musulman non-Arabe. Larsson l'indique d'ailleurs dans le passage suivant :

« Like the rhetoric used in the letter of Ibn Garcia, both the Caliph title and the Great Mosque of Cordoba are viewed as vessels that communicate, create and mobilise symbolic and 'real' power. The reason for analysing them in relation to Ibn Garcia's *shuubiyya* letter is to show two different, but similar ways of articulating and mobilising support for a group in a position of power. While the adoption of the Caliph title and the building of the Great Mosque initially should be seen as support for the Umayyads, Ibn Garcia's letter is here viewed as providing support to the non-Arabs, especially the ruler of Denia, irrespective of the fact that they are all dealing with different ways of articulating symbolic power. » (Larsson, 2003, 91)

Finalemment, le sixième et dernier chapitre est entièrement consacré à une analyse herméneutique du discours de la lettre d'Ibn Garcia. La méthode de Larsson consiste à découper le texte suivant les thèmes qui y sont abordés pour ensuite reconstruire l'argumentaire d'Ibn Garcia, qui consiste à démontrer la supériorité des non-Arabs sur les Arabes. Il répertorie, dans un deuxième temps, l'ensemble des légendes, des personnages des métaphores et des illustrations choisies par Ibn Garcia pour appuyer son argumentation. Larsson replace ces références symboliques dans leur « champ sémantique » qui s'étend aux traditions proche-orientales et byzantines. Il identifie ainsi, suivant le sens que confère Ibn Garcia à ces illustrations, l'appartenance de la lettre au courant de la *Shuubiyya*.

« Methodologically the argument of Ibn Garcia's letter will first be analysed in detail. His mode of argumentation and his use of particular examples are then related to the Near Eastern Background, Each significant component – primarily the individuals mentioned in the text – is first isolated and then related to other events, situations and episodes where they also were used. Using this method, it will be possible to picture the symbolic and discursive meaning shared by individuals in a specific context. This does not mean that every member in a society or in a certain context share exactly the same interpretation. But they do share more or less the same hermeneutic propositions (i.e. stories, legends, symbols, etc.) and thus it is possible for them to understand the text even while not necessarily sharing the opinion of the writer. This makes it possible to analyse the letter thoroughly, in both his *Andalusi* and oriental contexts. » (Larsson, 2003, 156-157)

« This is an example of Ibn Garcia's highly developed sense of rhetorical figures. In this case the lines are arranged in pairs expressing both positive and negative statements. The repetitive mode is also emphasised throughout the text to give the argument its structure. By repeating his point, the text progresses by following a dualistic scheme composed of parallelism (Arabs ↔ non-Arabs). It is apparent that the construction of the Other is moulded according to a scheme comprising positive and negative statements. » (Larsson, 2003, 166)

Les passages précédents révèlent, aux côtés de l'ouvrage de Guichard, une diversité de méthodes et de postures conceptuelles à l'œuvre dans ce qu'on pourrait appeler la connaissance historique. L'évolution de celle-ci n'apparaît plus sous une forme « sommative » ou cumulative telle que le suggère l'ouvrage de Lévi-Provençal. Contrairement à ce dernier, pour qui il semblerait que la discipline historique consiste à « collectionner » les faits qui eurent lieu à une certaine époque pour un espace donné, les deux autres études que nous avons analysées reflètent une évolution de la connaissance guidée par la formulation d'un problème et le recours explicite à la théorisation et qui ne prétend apporter qu'une interprétation différente de la réalité suivant le point de vue à travers lequel l'objet de l'analyse est construit. Le passage suivant, dans lequel Larsson précise sa contribution à la connaissance, nous apparaît confirmer notre remarque :

« My own contribution to the field consists in my analysis of Ibn Garcia's letter and the Iberian *shuubiyya* in relation to questions concerning the legitimacy of the ruler, group identities, the image of the Other and how to interpret Islam. Compared to previous researchers on this subject, I have focused on the arguments of the writer and the significant illustrations, stories and symbols he uses. I have also related Ibn Garcia and the ideas expressed in his text to both the contemporary situation in al-Andalus and its oriental background in a new way. » (Larsson, 2003, 38-39)

La diversité des méthodes et des approches transparaît également lorsque Larsson mentionne, dans son chapitre introductif, une ressemblance de son approche analytique avec les méthodes utilisées par une branche de l'histoire appelée la micro-histoire. Il n'élabore pas vraiment au sujet de cette dernière et note simplement qu'elle regroupe un ensemble de méthodes relativement éclectiques qui ont en commun de travailler avec l'ambiguïté du symbolique en se concentrant sur la variété des interprétations possibles que suggère la lecture serrée d'un texte. La procédure analytique qui consiste à réduire l'échelle de l'observation permettrait de faire ressortir des luttes – dont Larsson ne spécifie pas la nature – qui se traduisent dans le contenu symbolique d'un texte. C'est ainsi que Larsson, suite à la lecture de la *risala* d'Ibn Garcia, prétend éclairer d'une lumière nouvelle les relations sociales dans la communauté musulmane durant le Moyen Âge et dont l'analyse ne peut se limiter à « l'égalitarisme » prôné par les doctrines religieuses officielles ou « hétérodoxes ».

En ce qui concerne le discours dans l'étude de Larsson, nous constatons, comme c'était le cas avec Guichard, que l'argumentation permet d'articuler suivant une certaine logique propre à la démonstration de l'auteur les divers éléments constitutifs du discours. S'il est vrai que dans les trois ouvrages nous retrouvons sensiblement le même type d'éléments discursifs (description factuelle, description idéaltypique, théorisation, comparaisons etc.), il n'en demeure pas moins que dans les ouvrages de Larsson et Guichard ces éléments ne sont pas juxtaposés comme cela semble être le cas dans l'étude de Lévi-Provençal. Comme dans l'exposé de Guichard, les questions viennent jouer un rôle important dans le ficelage et l'articulation du discours. Des interrogations, comme l'illustrent les exemples suivant, qui trouvent leur sens dans la problématique initiale et dans les constructions théoriques au moyen desquels la recherche est menée :

« As indicated in the section on the historical background, the most outspoken *shu'ubiyya* testimonies are found among Persian and Central Asian writers, though they wrote in Arabic. But what caused such anger among these groups, and why were they not content with the new situation under Arab domination? To be able to answer these questions, we must consider factors ranging from politics, nationalistic sentiments, etc. to some of the most fundamental issues in Arab culture. » (Larsson, 2003, 48)

« This section will also cast light on the uncertainty relating to vague concepts still nonetheless frequently used by scholars, such as orthodoxy and heterodoxy. To be able to do this we must consider the distribution of power. Thus it is essential to establish which interpretation is reflected and represented in the source material that has been preserved: the official interpretation advocated by the group in power, or the alternative exegesis of a group without power? » (Larsson, 2003, 67)

« Given the examples and discussion provided above, it is essential to ask how we can use art and architecture to acquire knowledge about the articulation of power. First of all it is essential to raise two analytical questions: (1) Is it possible to find traces of building activities during the period of the Caliphate that were initiated by the ruler? And (2), if so, who commissioned the building and who paid for it? » (Larsson, 2003, 106)

Nous voyons dans ces extraits le rôle que joue l'interrogation dans le tri et la sélection des informations que les matériaux sont susceptibles de livrer. En effet, c'est au regard de la problématique à laquelle on essaye de répondre que l'on peut juger de la pertinence des matériaux retenus compte tenu de la manière dont on croit pouvoir « les faire parler ».

c- La place de la « théorie »

De ce qui précède nous constatons que la théorisation dans l'ouvrage de Larsson joue sensiblement le même rôle que dans l'étude de Guichard. Elle permet de guider l'interprétation des sources afin d'établir un certain nombre de constats empiriques et de les expliquer par la suite. Nous avons également constaté que le cadre théorique est non seulement explicité par les deux auteurs, mais que tous deux puisent dans des travaux d'autres disciplines que l'histoire nommément l'ethnologie, la sociologie et l'anthropologie. Cela ne les amène pas pour autant à utiliser des schèmes conceptuels identiques ni même similaires. Alors que Guichard puise dans la « tradition » structuraliste, Larsson se tourne vers les théories constructivistes de l'ethnicité, ainsi que dans des considérations sur les liens qu'entretiennent les représentations symboliques avec les structures du pouvoir qui prévalent dans le contexte de production du discours.

« From a theoretical point of view, the focus will be on process of boundary formation and the distribution of power, which are brought together and discussed as a so-called discursive struggle. This approach, which I shall elaborate in this section, is intended to make possible the analysis of multiple, often contradictory religious ideas and beliefs in a complex society. » (Larsson, 2003, 12)

« As suggested above, the discursive struggle is closely associated with the drawing of boundaries. This construction of boundaries is reminiscent of modern approaches that use the framework of ethnicity. Although ethnicity is vague and difficult to define, most scholars today agree that it is mainly a matter of the discursive classification of people and the negotiation of group relationships. Like the notion of boundary, ethnicity is generally held to be something constructed and invented. Fundamental to both ethnicity and its inherent distinctions is the fact that both insiders and outsiders acknowledge a difference between members and non-members. This process of defining and redefining can be described as interplay between 'us' and 'them'. » (Larsson, 2003, 12-13)

« The distribution of power can also be linked to various types of symbolic articulation. By controlling and monopolising political symbols such as flags, emblems, titles and the educational system, it becomes possible for those in positions of power to maintain, reproduce, explain and legitimise the prevailing social order and its hierarchy. » (Larsson, 2003, 24)

Guichard, nous l'avons vu, élabore son analyse en contre-pied à la thèse traditionaliste et dont il remet en question les fondements conceptuels tout au long de son

étude. Larsson, de son côté, ne procède pas à une disqualification théorique aussi systématique. Bien qu'il remette en cause certaines interprétations déjà formulées au sujet des faits qu'il étudie, il ne développe jamais un argumentaire théorique pour les discréditer sur cette base là. Il se contente de noter qu'il ne partage pas leur point de vue et de présenter sa propre compréhension du phénomène.

Nous n'avons pas noté de considérations théoriques qui influenceraient l'interprétation de Larsson et qui demeurent implicites. De façon générale il ne semble pas déborder du cadre théorique et des concepts qu'il s'est efforcé de définir. Ce faisant, nous n'avons pas constaté ce que nous avons appelé chez Guichard une « zone grise », qui entretient l'ambiguïté quant à la l'abstraction à l'œuvre dans l'analyse.

Constats d'étape

Suite à l'analyse des trois ouvrages d'histoire sélectionnés, nous pouvons synthétiser nos principales observations qui suggèrent, avec toutes les réserves qu'impose la très faible représentativité de notre corpus, une diversité des travaux en histoire. Nous avons constaté que les trois ouvrages poursuivent différents objectifs de recherche. Alors que Lévi-Provençal se propose de dresser un tableau de la situation sociale, administrative et économique en al-Andalus, Guichard et Larsson s'attèlent à répondre à deux problématiques différentes. Si nous avons qualifié les travaux de ces derniers d'« histoire problème », il n'en demeure pas moins que sur plusieurs aspects ils se distinguent notamment sur le type de problématique formulée, la stratégie argumentative et les schèmes conceptuels auxquels ils ont recours. Sur ce dernier point, nous avons vu qu'ils recourent tous deux explicitement à des constructions théoriques qu'ils puisent dans d'autres disciplines, notamment la sociologie. Ceci laisse entendre que loin d'y avoir une opposition entre la sociologie et l'histoire, il semble y avoir une certaine complémentarité tout au moins. Pour ce qui est Lévi-Provençal, bien qu'il ne fasse pas explicitement mention des considérations théoriques qui guident ses interprétations des faits, il s'inspire néanmoins d'une certaine conception des relations sociales qui s'apparente aux théories raciales du 19^e siècle.

Il ressort également, de notre analyse, le rôle central que joue la problématique de recherche. Si elle est absente chez Lévi-Provençal, elle semble déterminante chez Guichard et Larsson. En effet, c'est en fonction de la problématique que les auteurs vont déterminer leur choix conceptuel, leur stratégie argumentative et l'organisation de leur exposé, le type d'informations auquel ils vont porter leur attention et les méthodes auxquelles ils vont recourir. La recherche prend ainsi la forme d'une enquête articulée autour d'un centre d'intérêt particulier, le problème, et au terme duquel ils auront contribué à la fois à la connaissance « théorique » et « empirique ». En ce qui concerne la connaissance empirique elle consiste à éclairer d'un point de vue nouveau le cas spécifique sur lequel ils se sont penchés.

Chapitre 5 : « La sociologie » à l'œuvre

Race, Community and Conflict: a study of Sparkbrook, de John Rex et Robert Moore

Race, Community and Conflict: A study of Sparkbrook est le premier ouvrage de notre étude sociologique et dans lequel Rex et Moore exposent les résultats d'une recherche qu'ils ont menée, en 1964, à Sparkbrook, un quartier de Birmingham. L'objectif de leur étude est d'expliquer les tensions « raciales » qui ont pris de l'ampleur au début des années 1960 dans une ville historiquement reconnue pour son ouverture et sa tradition égalitariste. Le problème selon les auteurs n'est pas dû à l'emploi. Au contraire, Birmingham est en demande de main d'œuvre attirant ainsi de nombreux immigrants. Le problème réside dans un manque de logements et qui amène certains groupes, parmi lesquels les immigrants, à vivre dans des conditions de logements dégradantes transformant des quartiers autrefois huppés en des « twilight zones », des zones en déclin. Cette nouvelle réalité urbaine est associée, par les populations anglaises locales, à la culture et aux modes de vie des immigrants « de couleur », occultant les mécanismes sous-jacents à sa formation, à savoir des politiques et des pratiques discriminantes à l'égard des immigrants.

« [W]e argue that racial tension in the deteriorating urban areas in Birmingham is due to an initial discriminatory reaction to the presence of immigrants and that the burning problem of the 'twilight zones' will continue so long as discriminatory policies continue » (Rex et Moore, 1967, xiv)

Les auteurs se penchent, pour les fins de leur étude, sur le cas de Sparkbrook, un des quartiers de Birmingham touchée par ce phénomène. Leur objectif est double, pragmatique et théorique, assumant simultanément leur rôle de citoyen, soucieux de voir ces tensions cesser en apportant l'éclairage d'une étude, et leur rôle de sociologue, soucieux de contribuer aux champs de la sociologie urbaine et des relations ethniques :

« As sociologists we wanted to explain these problems in terms of the theory of the city and of race relations. As citizens we wished to bring into the open the policy issues underlying Birmingham's anxieties. In our report we tried to present our conclusions on both these aspects of our work. » (Rex et Moore, 1967, xiii)

Du point de vue sociologique, les auteurs veulent montrer que les tensions « raciales » observées dans ce cas d'étude peuvent être expliquées par une théorie

sociologique de la ville industrielle, reléguant au second plan l'explication au moyen des théories en relation ethniques.

a- Le rapport aux sources

La recherche repose sur un travail de terrain qui s'articule autour de trois techniques de collecte de données indiquées en annexe de l'ouvrage :

« (i) Participant observation of the routine life and special 'events' of Sparkbrook.

(ii) Informal interviewing of apparently important or interesting members of various groups. This included befriending a number of particular people who became our guides to and commentators on their own community and events. They often provided contacts and introductions for us. We talked frequently with social workers, ministers, and local officials. We spent many hours in pubs, cafés and churches just listening, or talking to chance contacts and observing routines or 'events' in progress. Not only did these activities give us running crosschecks on hard data, but a series of points of view of various actors in the situations and their 'logic of the situation'.

(iii) The use of the questionnaire [...]. » (Rex et Moore, 1967, 292)

Seule la procédure suivie pour la troisième technique est davantage expliquée en annexe. Les auteurs fournissent les informations concernant le déroulement de leur enquête par questionnaire en spécifiant les modalités d'échantillonnage, les difficultés encourues pour effectuer les entretiens ainsi que la validité statistique des résultats. Toutefois, les auteurs ne fournissent pas le contenu de l'ensemble du questionnaire.

Notons également que, une seule fois dans le texte, les auteurs indiquent une technique de récolte de données qui peut signaler le recours à diverses stratégies de terrain. La technique indiquée consiste à demander à des pasteurs de prendre en note une semaine typique d'activités :

« We asked the ministers of the main parish church and two established denominations to keep diaries of their pastoral work for a week which they regarded as typical, classifying the services themselves within simple categories suggested by us. » (Rex et Moore, 1967, 173-174)

S'ajoutent à ces sources qui fournissent les principales données, d'autres informations le recours auxquelles par les auteurs peut être qualifié de ponctuel. Il s'agit de sources de presse locale, d'articles de journaux où certaines personnalités politiques ou

autres expriment leurs points de vue, leurs positions idéologiques ou politiques en lien avec les thèmes qui intéressent les auteurs pour leur enquête. Nous les retrouvons sous forme d'extraits cités. Sont également cités à quelques reprises certains extraits de procès verbaux du Conseil de la Ville de Birmingham. Il ne semble pas, cependant, que les procès verbaux ou les journaux locaux aient constitué un matériau central ou systématique. Le texte laisse également entendre que les auteurs ont eu recours à des documents officiels concernant le zonage urbain et le répertoire des logements sans toutefois donner plus d'indication sur l'usage qu'ils en font. Ainsi, seule les trois sources de données empiriques mentionnées plus haut ont été utilisées pour produire une sorte de portrait de Sparkbrook que les auteurs construisent graduellement au moyen de plusieurs prises de vue issues du croisement des résultats de chacune des techniques. « No one of these methods would have been adequate in itself, but taken together they enable us to build up various pictures and to cross-check and interrelate them. » (Rex et Moore, 1967, 292)

D'une manière générale, la description produite par les auteurs semble fondée sur leurs observations. Ils l'étayent, d'ailleurs, par des informations statistiques et des témoignages récoltés. Toutefois, à quelques reprises dans le texte, les auteurs avancent des descriptions de nature historique et ne précisent pas si ces informations sont tirées des témoignages ou d'autres sources, comme l'attestent les extraits suivants :

« The houses in these streets were built for the professional and middle-classes of the mid- and late nineteenth century; the houses are large, three-storey brick buildings, at one time richly ornamented and porched. The residents included headmistresses, doctors, businessmen and, at one time, the Town Clerk of Birmingham. The big houses all had servants and it is still possible to find local residents who were in service in the houses. » (Rex et Moore, 1967, 43)

« From the mid-1930s onwards the 'respectable' middle classes started moving out of Sparkbrook 1 to the by then more desirable suburbs. This middle-class emigration was accelerated by the war-time bombing; the nearby B.S.A. factory was a popular target and the Great Union Canal the bombers' main route to the city centre. As the houses were vacated they were made over into lodging-houses; first with young English married couples and single Irishmen as tenants, later with European and then increasingly with Irish and coloured immigrants. To a casual observer today this area is a coloured quarter. » (Rex et Moore, 1967, 44)

Il n'en demeure pas moins que les auteurs semblent faire preuve de prudence dans leurs propos. Ils veillent à indiquer au lecteur lorsqu'une hypothèse ou extrapolation qu'ils

avancent n'est pas fondée sur leurs observations ou les données récoltées. Cela est d'ailleurs souligné dans l'annexe méthodologique où ils précisent : « At no point in our text do we make any statement of our own that is not backed by evidence produced by more than one of the above methods. » (Rex et Moore, 1967, 292) Quelques passages où des réserves sont exprimées laissent entendre au lecteur que le reste des descriptions, interprétations et analyses sont empiriquement fondées :

« No feature seems to distinguish the successful entrepreneurs except their success. The businesses always seem to be joint (often family) concerns, started on loans. It is possible that their ability to set up in business derives from having among earlier immigrants relatives who are now in import-export and wholesale business, but we have no conclusive evidence for saying this. Even the most illiterate can succeed, it appears, once the initial loan has been raised. The interesting question remains; how do Pakistani peasants have the entrepreneurial spirit and business acumen when West Indians and Irish peasants lack them? We feel that these differences may be worthy of further study. » (Rex et Moore, 1967, 124-125)

« The Punjabis, who are mainly Sikhs, have their main settlement in Smethwick. There are some 250 in Sparkbrook; our actual sample of Indians was not large enough for us to say much about them with certainty, but we met a number of them and formed some impressions. The men in this group had more skilled jobs than the Pakistanis; most had skilled or semi-skilled jobs in light engineering or construction work. » (Rex et Moore, 1967, 131)

b- L'exposé

L'ouvrage de Rex et Moore est constitué d'une introduction suivie de douze chapitres et d'une annexe où sont exposés les procédés de récolte des données. L'introduction est principalement une discussion théorique, la seule d'ailleurs avec le chapitre 12 qui constitue une sorte d'analyse proprement théorique du problème et une conclusion sociologique qui vient compléter la conclusion pragmatique qui fait l'objet du chapitre 11.

Dans l'introduction, les auteurs insistent sur le caractère sociologique de leur étude, se distinguant formellement d'une posture historique ou psychologique. Nous reviendrons sur ce point dans la troisième section où il sera question des considérations théoriques à l'œuvre. Les auteurs sont d'ailleurs explicites sur leurs positions théoriques qu'ils discutent dans l'introduction où leur construction conceptuelle prend ses sources dans trois champs

théoriques à savoir, les théories de sociologie urbaine, les théories fonctionnalistes et les théories en relations ethniques.

Le premier chapitre présente le problème et propose une analyse à l'échelle de la ville de Birmingham. Le manque de logement pour 30 000 ménages ainsi qu'un processus de discrimination et de ségrégation de *facto* obligent les personnes « de couleur » à vivre dans certaines conditions typiques qui exacerbent les sentiments « anti-raciaux. » Pour comprendre ce processus qui agit comme un cadre des relations « raciales », les auteurs analysent le problème du logement à Birmingham en identifiant la structure sociale produite par les différentes formes de contrôle du logement. Ce faisant, leur analyse permet de comprendre dans quelles conditions de logement les immigrants peuvent se retrouver par défaut compte tenu de ce système.

L'argumentation suit une trame générale que l'on peut qualifier comme suit. D'abord, les auteurs présentent la situation par une description empirique de la situation de logement à Birmingham et son développement historique depuis la Seconde guerre. Ils décrivent également l'ensemble des éléments constitutifs du système de logement avant d'en apporter une description générale et synthétique sous la forme d'un idéaltype. Il en résulte l'identification de cinq classes de logement (*housing classes*) dont deux où se concentrent les immigrants : les propriétaires de logements à occupations multiples caractéristiques des '*twilight zones*' et les occupants, non propriétaires, des logements à occupations multiples. Les auteurs démontrent ainsi comment les politiques de logement de Birmingham ont créé des ghettos, une conséquence de la « structure sociale » sur la vie des individus.

La démonstration générale étant faite, les auteurs se donnent pour tâche de montrer plus en profondeur ce qu'implique le système de logement de Birmingham et son impact sur les relations « raciales » en concentrant leur attention sur le cas Sparkbrook. « [F]rom this point onwards we shall be concerned with a more detailed description of what this means for one of the partially segregated areas. »

À travers les chapitres 2 à 9, les auteurs construisent un « portrait » de Sparkbrook en décrivant les différents aspects du quartier et en identifiant les structures sociales en place et leurs effets sur les populations. La terminologie picturale récurrente au cours de

ces chapitres exprime la prédominance descriptive de leur contenu qui consiste à présenter les données empiriques de l'étude.

La description suit une logique, certes thématique, mais également théorique (élaborée dans l'introduction) qui justifie à la fois les angles de description retenus, le tri et l'organisation hiérarchique de l'information empirique et, finalement, les abstractions idéaltypiques auxquelles l'analyse des données permet d'aboutir. Les questions et les hypothèses et les résumés synthétiques assurent l'articulation de la description autour des considérations théoriques qui lui donnent corps de façon non arbitraire.

« For the immigrants, however, the situation is different [than the English]. They are bound to be relatively lacking in kin, even though it is possible that those relatives who *are* here will mean more to them, as will non-kinsmen who are fellow-countrymen. In any case, the problem of finding a significant primary community is different for them and it will be our aim in this chapter to show from our survey data what kinds of primary community each of the main ethnic groups did form. » (Rex et Moore, 1967, 84 *souligné par les auteurs*)

« Here we are interested in the function of such associations in enabling the individual to overcome isolation » (Rex et Moore, 1967, 113)

« How, then, are these surplus families housed and what kinds of housing are likely to become available to them? [...]

We must now see where these lodging-houses were and what prospects there were for the inhabitants to obtain other accommodation. In order to do this we must consider the kinds and quality of accommodation which are typically available. » (Rex et Moore, 1967, 21)

Le deuxième chapitre est une description assez générale de Sparkbrook où les auteurs apportent des indications géographiques et urbaines. Suivant le type d'habitations, les auteurs divisent la région de leur étude en trois zones (Sparkbrook 1, Sparkbrook 2, Sparkbrook 3) et apportent une description actuelle et historique de chacune d'elles et de leurs différences apparentes du point de vue des logements. Ils déterminent également les composantes « ethniques » de la population et leur distribution à travers les trois zones. La population est divisée par nationalités (Anglais, Irlandais, Antillais, Pakistanais, Indiens et autres) et les auteurs constatent au terme du chapitre, que les populations immigrantes et « de couleur » sont surreprésentées dans Sparkbrook 1, où les anciennes maisons de classe moyenne anglaise ont été transformées en logements à occupations multiples et dont l'état est fortement dégradé. Les Irlandais, également considéré comme des immigrants, se

retrouvent principalement dans Sparkbrook 2 où les immigrants « de couleur » sont peu nombreux. Quant à Sparkbrook 3, la zone est quasi exclusivement peuplée d'Anglais. De ces premières observations générales de Sparkbrook, les auteurs en concluent l'expression d'une forme de ségrégation à l'égard des populations immigrantes, principalement celles « de couleur ». Les chapitres suivants ont pour but de comprendre les modalités spécifiques à Sparkbrook suivant lesquels se déroule le processus de « ghettoisation » et l'impact que cela a sur la vie des populations et l'exacerbation des « tensions raciales ».

Les troisièmes et quatrièmes chapitres ont pour but de typifier les composantes de la population de Sparkbrook. Les auteurs distinguent les Anglais des immigrants (Irlandais, Antillais et Pakistanais) auxquels ils accordent un chapitre respectivement. Pour chacun des groupes « ethniques » ils produisent une description qualitative et quantitative au moyen de laquelle ils sont en mesure de mettre de l'avant l'hétérogénéité interne de ces populations et de les comparer grâce à une série d'indicateurs. Ils analysent les conditions résidentielles et socioéconomiques des populations, leur ancienneté à Sparkbrook, leurs parcours migratoire et ses motifs, leurs aspirations résidentielles et sociales ainsi que leurs perceptions des autres groupes sociaux de Sparkbrook. Ils les comparent également entre eux suivant leurs structures familiales et communautaires respectives.

Le chapitre 5 est consacré à dresser un portrait des logements en pension (*Lodging-houses*) et des logements à occupation multiple caractéristiques de la 'twilight zone', identifiée comme Sparkbrook 1 pour les fins de l'étude. Les chapitres six et sept se penchent respectivement sur la vie associative des immigrants et sur la place de la religion dans leur vie quotidienne. La place de la politique municipale et nationale dans la vie de quartier ainsi que la manière dont les problèmes reliés à l'immigration et au logement sont traités ou évités par les différents partis et groupes d'intérêts sont exposés dans le huitième chapitre. Quant au neuvième chapitre, les auteurs le consacrent à l'étude de la *Sparkbrook Association*, créée par la « population d'accueil ». Ils y analysent le rôle qu'elle joue dans la canalisation des frustrations de la population anglaise face à la dégradation du quartier en offrant une plateforme de débats et d'échanges entre les différents groupes de Sparkbrook afin de trouver des solutions communes à un problème qu'on voudrait éviter de réduire à sa dimension « raciale ».

Le chapitre 10, quant à lui, est une contribution indépendante faite par Jennifer Williams qui a mené sa propre enquête sur les jeunes de Sparkbrook et l'éducation scolaire. Nous ne nous y attardons pas dans le cadre de notre analyse puisque les auteurs de l'ouvrage ne tiennent pas vraiment compte de ses résultats dont les fondements empiriques sont, comme le soulignent Williams, trop peu significatifs à cause de certaines difficultés de terrain et du faible taux de participation des répondants.

Les deux derniers chapitres sont, nous l'avons mentionné, deux conclusions générales. Le onzième chapitre est une conclusion où les auteurs procèdent à une généralisation empirique à l'échelle de Birmingham de leurs observations sur Sparkbrook. Ils y expliquent de quelle manière les politiques municipales de gestion du problème de logement et de l'arrivée massive d'immigrants a fini par empirer le problème plutôt que l'inverse.

« The effect of this housing and planning situation on race relations is obvious. The account which we have given of the emergence of the lodging-houses is not easy to grasp and the man-in-the-street is easily convinced by an entirely different diagnosis of the problems of the city. [...] That this diagnosis is false should be clear from what has already been said. Immigration has not in any way affected the chance of rehousing the people of Birmingham. What has happened is that Corporation policy has forced upon immigrants a type of housing and a way of life that is damaging to the city. » (Rex et Moore, 1967, 265)

Les auteurs concluent ce chapitre « citoyen » par une liste de onze recommandations qui résultent de leur étude et qu'ils adressent aux dirigeants politiques. Le douzième chapitre, nous reviendrons sur son contenu, est quant à lui une conclusion sociologique qui tente, à partir du cas de Birmingham, d'apporter une contribution théorique à la sociologie urbaine :

« What we propose, therefore, by way of a sociological conclusion to this book, is to suggest a theoretical model of the city and urban processes as they bear on 'the twilight zones', thus completing the task of theoretical analysis which was begun in the Introduction to this book. » (Rex et Moore, 1967, 272)

En ce qui concerne les éléments constitutifs du discours on constate le caractère descriptif de l'ouvrage par la prédominance de passages qui érigent un portrait empirique de la spécificité de Sparkbrook. Ces passages reflètent les trois méthodes de récolte de

données mentionnées plus haut. En effet, on retrouve la présentation des résultats du questionnaire sous formes de tableaux et de discussions à caractère quantitatif :

« Here we found that Irish visiting was less frequent than we had expected. Forty-one out of forty-five men and thirty-three of the forty-four women saw no relatives other than members of their household daily. There were ten people without even immediate kin. Of these, six (three men and three women) saw friends every day. But four men saw nobody. » (Rex et Moore, 1967, 95)

L'observation participante se manifeste à travers des descriptions ethnographiques des lieux et des populations ainsi que d'anecdotes de terrain

« Today, this area – which we will call Sparkbrook 2 – still looks more like an urban working-class zone than any other part of Sparkbrook. Women can be seen popping in and out of their neighbour's houses and in the warm evenings people sit on their front steps and call across the road to one another. The figure of Mum, wearing an apron, arms folded, yelling up the road to her children, is a familiar sight. [...]

Sparkbrook 3, the ex-Barber Trust housing, constitutes another district zone within Sparkbrook although it runs into adjacent Sparkhill. These houses were built by a trust from the 1890s onwards on the land of Golden Hillock and Abbotsford Farms and over the Spark Brook from which the area takes its name. The streets were made very broad and planted with trees; all the houses were given small front gardens. The houses consist of two main sizes of neat, red-brick terraced dwellings, the larger having ten rooms and the smaller eight. » (Rex et Moore, 1967, 44-45)

« [W]e should like to take the general reader for a walk down Claremont Road. Claremont Road is a cul-de-sac in the heart of Sparkbrook 1. At its farther end the three-storey houses face one another across short gardens and very narrow roadway, making the day seem darker than it really is. About half the houses have drab, peeling paintwork and the others are painted in various bright blues, purples and reds. Two houses have every brick painted red and the pointing and stonework white. The front doors stand open on long, dark passageways. The narrow pavements are uneven and cracked where the roots of the trees have pushed them up and the narrow road is blocked at a number of points by cars in various states of repair. One car is being washed by a cheerful West Indian who jokes with his friends standing around the car, as two Punjabi women laden with shopping walk past in pajamas and shawls. Farther down the road a group of white and coloured boys are throwing stones at an Indian boy and at the end of the road six cats are stalking one another through the front gardens. These gardens have overgrown hedges, a few dead shrubs and hardened patches of grass and hard earth. There is broken glass and torn paper on the pavement and in the road. A few milk and beer bottles are lying in the gutter. » (Rex et Moore, 1967, 57)

« Party-giving is an activity which from time to time brings the West Indians into conflict with local residents, although there were very few such

incidents during our stay in Sparkbrook. The parties that we visited in the area (with the exception of a birthday party) were run on a commercial basis by individuals in their rooms or houses. The majority of those present were men, the few West Indian and English girls being in great demand for dances. » (Rex et Moore, 1967, 113)

Les informations tirées des entrevues apparaissent le plus souvent sous la forme d'extraits de témoignages ou de résumés de cas individuels.

« Mr. M., whom we have already mentioned, had a personal disagreement with the organizer-manager of the St. Christopher's team, he left the club, and formed the Basseterre Celtic Football Team. This team plays in a league much less well organized than the Coronation League, so it does not have a game every week. It tends, therefore, to concentrate on social events, organizing dances and socials every two weeks, which has aroused some of the keener footballers to conflict with M., though he says that the worst complainers are the men who do not pay their subscriptions. » (Rex et Moore, 1967, 112-113)

« Mrs. M. recalled that in her early days in Sparkbrook 2: « You knew you had neighbours. They were coach parties for the children every year. The old people stuck together and the whole street was a club. The children used to band together for tracking in the streets. Thy used to go on trips attend the church Youth Club. Now all they're concerned with is what they can smash up. » » (Rex et Moore, 1967, 213)

« Mrs. K., a widow in her seventies, lives alone in a Sparkbrook 2 court. Except for a couple of old ladies like herself, the old-timers have left the Court and have been replaced by newcomers, including an Irish and a Pakistani family, none of whom are noisy or troublesome, according to Mrs. K. Mrs. K. does not go out much, as she is arthritic. Her daughters visit her from time to time and do her week-en shopping, though on the occasion of our visit neither of them had yet called, so we did her week-end shopping. » (Rex et Moore, 1967, 66)

Toutefois la description n'est pas toujours factuelle, elle est également une sorte de synthèse des informations particulières à l'aide desquelles les auteurs produisent une généralisation empirique sur un sujet donné. On peut parler d'interprétation. C'est une manière de typifier empiriquement les divers aspects de Sparkbrook. Dans ces cas, les données récoltées servent d'illustrations pour valider ces propos.

« The younger people in Sparkbrook 3 face a different set of problems; they are establishing themselves in a 'respectable' area either as owner-occupiers or corporation tenants, in houses that have many years' potential life. Thus those we met were invariably carrying out extensive improvements to their houses and were very conscious of Sparkbrook 1 constituting a threat to them. Firstly, this was because of the bad reputation of Sparkbrook 1 as a twilight zone which reflected unfavourably on their community, so that people automatically assumed

that they lived in a run-down area. Secondly, they felt that the residents of Sparkbrook 1, and especially the coloured immigrants, would find the Barber Trust houses ideal for multi-occupation and would be able to buy up Sparkbrook 3 houses at the end of the five year period, during which all houses sold had to be sold back to the Corporation. » (Rex et Moore, 1967, 71)

« These data seem to show that, although there is a strong sense of family solidarity amongst the Irish, kinship is not of immediate day-to-day importance to the extent we had imagined. We still believe, none the less, that in certain matters such as finding accommodation and help during confinements, kinship links are important. And they may be especially important at the beginning of the immigration. » (Rex et Moore, 1967, 95)

Les différents sujets et lignes d'observations autour desquels se construisent les idéaltypes jouent le rôle d'indicateurs, qui rendent possible la comparaison des divers groupes sociaux sur des aspects spécifiques, et contribuent également à la construction des systèmes sociaux coexistant dans Sparkbrook.

« It was also true over the long periods of a week or a month that the Irish saw less of their kin than the English. » (Rex et Moore, 1967, 95)

« Whereas the Irish have provision made for their social life on a relatively well organized basis, the Harp Club and the County Association are essentially secondary associations within which smaller kin or village groups could exist. The West Indian Football Clubs we suggest fall between being familial groups and more formally organized secondary associations. » (Rex et Moore, 1967, 113)

« In the case of the Irish, there is no visible colour difference and their institutions are not wholly dissimilar from those of the English. The Irish are well equipped both with a colony structure in the period of transition and with the means to assimilation. The West Indians are marked by their colour, but their culture is less distinctive than that of the Irish. They are lacking in organisations and in commercial influence. They want acceptance into the host society. However, they face discrimination in nearly every sphere of life and have been compelled to organize to deal with this. None the less, their organisations are not militant conflict organizations because there remains the hope that there are advantages in playing down the conflict. The Pakistanis are culturally and racially distinct and are also distinguished by the temporariness of their migration. They form, in a technical sense, a pariah group, being in the society but not of it. They have clear conflicts of interest with society and have organized themselves to pursue these conflicts and to reach some adjustments compatible with their interests. On many levels of organization they are better equipped than either the Irish or the West Indians. It is out of interaction of these three groups with an English community in a decaying urban district that Sparkbrook's social system has to be fashioned. » (Rex et Moore, 1967, 171-172)

Dans cette prédominance descriptive, où nous notons également des illustrations visuelles (quatre photos des « trois Sparkbrook », un diagramme, et deux plans), s'insèrent quelques passages interprétatifs de nature théorique que les auteurs signalent parfois au moyen de formules telles que : « Speaking in more strictly sociological terms ... » (Rex et Moore, 1967, 216)

« We have already seen that the Association had succeeded in channelling much local authority aid which might not otherwise have been forthcoming into Sparkbrook. In doing this we might say that it was performing a political function. In a similar way, it acted as a lobby and a pressure group in relation to the disposal of other local authority resources. » (Rex et Moore, 1967, 224)

« We shall see in considering English and West Indian religious groups that they too have a latent function in tending to maintain not ethnically different cultures but class cultures that in general also set them apart from one another. To understand this we need to move from a fairly simple interpretation of religious rites, as rites of group solidarity, to examine the various types of religious expression possible within Christianity, and why we might expect various social groups to adhere to particular types of religion. » (Rex et Moore, 1967, 178)

c- La place de la « théorie »

Comme nous l'avons mentionné plus haut, Rex et Moore adoptent une posture fonctionnaliste. En effet, ils se donnent pour tâche de déterminer la nature spécifique du système social urbain de Birmingham. Toutefois, les auteurs apportent certaines précisions et critiques à l'approche fonctionnaliste qui leur paraît trop déterministe notamment dans la formulation qu'en fait Radcliffe-Brown. Ils se réfèrent donc à Merton pour réviser certains postulats fonctionnalistes.

« These are : the postulate that everything has a function; the postulate of functional integration (i.e., of some sort of natural harmony of human activities); and the postulate on functional indispensability. Instead of these assumptions Merton proposes that it should be recognized that some activities occur which have no function or are even 'dysfunctional', that what is functional from the point of view of maintaining one partial structure may be dysfunctional from the point of view of maintaining another, and that, for any particular social function, there may be more than one feasible activity. » (Rex et Moore, 1967, 4)

Les auteurs soutiennent donc que les déterminants d'un système social en cours se trouvent dans la combinaison des intérêts variés et parfois conflictuels des principaux acteurs du système. Comme chacun de ces acteurs requiert certains comportements de la part des autres acteurs – c'est-à-dire certaines structures des rapports sociaux – pour l'atteinte de ses objectifs, il est possible de comprendre que ce qui apparaît « fonctionnel » d'un point de vue donné peut paraître « dysfonctionnel » du point de vue d'autres acteurs. Rex et Moore ont tenté d'appliquer dans leur étude ces prémisses sociologiques générales :

« We do not speak of the interests of Birmingham as such, nor do we adopt as our starting-point the value premises of the majority or the politically dominant groups. Rather we begin by considering the goals of typical actors representing the various politico-economic classes and more specifically what we have called 'housing classes'. We also refer to groups distinguished by more subtle criteria. It is out of the clash of interests, the conflicts and truces between these groups that Birmingham society emerges. » (Rex et Moore, 1967, 7)

Les considérations sociologiques en matière de théories générales posées, elles sont ensuite articulées avec des positions théoriques plus spécifiques à des champs particuliers de la sociologie à savoir, la sociologie urbaine et la sociologie des relations ethniques. Pour le premier champ, les auteurs discutent deux courants théoriques : la théorie de l'École de Chicago avec l'ouvrage *The City* de Park, Burgess et Mackenzie, d'une part, et, d'autre part, les travaux de Tönnies, Redfield et Wirth qui ont en commun de mettre l'accent sur la dichotomie société rurale/société urbaine. Rex et Moore discutent les apports et les limites de chacun de ces deux courants afin de synthétiser le cadre conceptuel qui guidera leur étude :

« In studying a zone of the city, then, our method is clear. We must find out who lives there, what primary community ties they have, what their housing situation, economic position and status aspiration are, what associations they form, how these associations interact and how far the various groups are incorporated into urban society as citizens. This is what we have sought to do in the chapters which follow. » (Rex et Moore, 1967, 11)

Les dernières considérations théoriques touchent le champ des relations ethniques (*race relations*). De même que précédemment, les auteurs développent leur critique des approches généralement en cours dans les études de l'immigration dans des régions urbaines. Ils rejettent la conception simpliste qui réduit le phénomène à un processus « d'intégration » ou « d'assimilation » d'immigrants provenant d'une « culture d'origine »

et s'insérant dans une « culture d'accueil ». Rex et Moore indiquent qu'une telle posture occulte la complexité des rapports sociaux dans un contexte urbain, où les marchés du logement, du travail et des ressources économiques en général présupposent des relations de compétition et de propriété et des rapports de pouvoir qui influencent grandement la dynamique des relations ethniques. Cette dernière est donc mieux à même d'être cernée et comprise dans sa complexité lorsque son étude est intégrée à un cadre conceptuel de sociologie urbaine à l'instar de celui défini par les auteurs.

« Once we have grasped the idea of urban society as a number of overlapping and sometimes contradictory systems of social relations it soon becomes clear that the commonly used vocabulary of race relations which includes such words as 'assimilation', 'integration', and 'accommodation' is inadequate. Such vocabularies assumes a 'host-immigrants' framework in which the culture and values of the host society are taken to be non-contradictory and static and in which the immigrant is seen as altering his own patterns of behaviour until they finally conform to those of the host society. The frame of reference is a cultural one and culture is seen as an independent variable which may change regardless of a man's position in the structure of social action and relations and regardless of the degree to which he possesses property and power. [...]

We feel that when the study of race relations is set in a context of urban sociology many of the problematic distinctions between inter-group situations are more readily understood. None the less, it is also true that the degree of commitment of individuals to their own group and its culture is to some extent an independent variable.

Several processes seem to operate. Firstly, class conflicts that are inherent in the situation because of shortage of facilities may cross-cut ethnic conflicts. Thus a tenant may come to see himself primarily as a tenant rather than as an Irishman or a West Indian. Or a landlord may come to put his economic interest as a landlord before his ethnic loyalty. Secondly, the children of a particular ethnic group may, through their school contacts, move into a different social world and so too may some adults. And, Thirdly, since available means of associations (for instance, churches and political parties) are not historically geared to the existing conflict situation, membership of these organizations may serve to blur the line of conflict. » (Rex et Moore, 1967, 13-14 et 17)

Le cadre conceptuel défini, nous l'avons vu, a servi de trame à l'ensemble de l'étude empirique. Au terme de celle-ci, les auteurs développent leur apport théorique au champ de la sociologie urbaine dans le dernier chapitre. Ils reviennent sur la notion de 'zone de transition' en contexte urbain telle qu'analysée par Burgess et y présentent leurs contributions, à la lumière de leur étude dont la synthèse théorique confirme la centralité, à côté du système économique, du système de logement dont ils avancent un modèle théorique.

« It has been our aim in this research to contribute not simply to the sociology of race relations, but also to the sociology of the city. More than this, we believe that the particular aspects of race relations with which we have been concerned are explicable only in terms of the sociology of the city. What we propose, therefore, by way of a sociological conclusion to this book, is to suggest a theoretical model of the city and urban processes as they bear on 'the twilight zones', thus completing the task of theoretical analysis which was begun in the Introduction of this book. » (Rex et Moore, 1967, 272)

Selon les auteurs, la dimension théorique de leur étude est ce qui la rend proprement sociologique. En effet, Rex et Moore précisent le caractère sociologique de leur recherche en la distinguant d'une recherche historique et d'une recherche psychologique. L'apport de l'historien, selon eux, est de restituer les faits tels qu'ils se sont déroulés, l'interprétation de ceux-ci est secondaire et relève des sciences humaines théoriques comme la sociologie et la psychologie. Là encore la sociologie se distingue de cette dernière en cela qu'elle étudie les déterminants sociaux du comportement. Une fois les facteurs sociaux du comportement explicités, les facteurs qui relèvent du caractère et de la personnalité – soit la dimension psychologique du phénomène – peuvent être repérés et analysés par une étude psychologique.

« A sociological study of race relations must, in the first place, be distinguished from one which is purely historical and one which is psychological in its approach. This is not by any means to suggest that the historian and the psychologist do not have a considerable contribution to make to the study of race relations. It is to suggest, however, that the neglect of the sociological dimensions of the problem could be disastrously misleading.

The inadequacy of historical explanation taken by itself rests upon the historian's inability to make explicit the general processes which his explanation assumes. Very few historians, of course, confine themselves to reporting unique historical sequences of events. In their use of conjunctions like 'because', 'so', and 'therefore', they refer implicitly to general psychological and sociological laws. And it is a mark of the good historian that the laws to which he does make reference are laws which are known to be empirically valid. None the less the prime virtue of the historian lies in the techniques which he has at his disposal for assessing the evidence as to what actually occurred. The explanatory laws to which he refers are for him a secondary matter. In the study of race relations his contribution will lie in his ability to record precisely what occurred in the situation of race contact. The interpretation of these occurrences is a task which falls to the generalizing, theoretical human sciences, above all to psychology and sociology. » (Rex et Moore, 1967, 1-2)

En somme, les auteurs semblent soutenir que l'histoire est une discipline principalement descriptive et où les considérations théoriques ne sont que secondaires

puisque la tâche explicative relève de sciences théoriques telles que la sociologie et la psychologie. Cela suppose l'idée que la description factuelle serait possible sans recours à un cadre théorique, même implicite et inconscient, qui permettrait de trier d'organiser et de hiérarchiser l'information en vue de la description. Ceci est d'autant plus étonnant que leur exposé est un exemple éclairant de la place de la théorie dans la description.

The Process of Integration in Montréal : The Case of Italians in Montreal, de Garciela E. Duce

Le second ouvrage de notre corpus sociologique est une étude menée par Duce en 1977, dans le cadre de sa thèse de doctorat et qui s'intitule : *The Process of Integration in Montréal : The Case of Italians in Montreal*. Elle s'y propose d'explorer le phénomène sociologique d'intégration en contexte d'immigration. Pour ce faire, elle analyse le cas d'immigrants italiens à Montréal. La finalité de l'étude n'est pas de saisir la spécificité de l'intégration des Italiens à Montréal, bien que l'analyse d'un échantillon d'Italiens en soit l'élément central, mais plutôt d'explorer le processus d'intégration au moyen de ce cas.

« The basic assumption of our study is that integration is not a random process but one following predictable steps. To explore its pattern, using one immigrant group as an object of investigation, is the main objective of this work. We selected Italian immigrants as a case. Through the analysis of their experience we shall see what pattern of integration emerges. » (Duce, 1977, 67)

Nous pouvons déjà noter une première différence avec l'étude de Rex et Moore, présentée plus haut, dont la finalité est de comprendre la situation spécifique à la ville de Birmingham en ce qui concerne « les tensions raciales » qui s'y manifestent. L'analyse du cas de Sparkbrook est une réduction empirique pour les fins de l'analyse et dont les résultats sont considérés généralisables à la ville de Birmingham. Duce, quant à elle, centre son intérêt autour d'un concept abstrait posé *a priori* comme un phénomène sociologique général dont on veut vérifier les propriétés au moyen de l'analyse d'un cas empirique : « The major hypothesis tested in our study concerns the process of integration itself » (Duce, 1977, 33)

Nous pouvons dire que, dans l'étude de Rex et Moore, c'est le problème empirique qui justifie la construction théorique alors que, dans l'étude de Duce, c'est la vérification d'une construction théorique qui justifie le cas empirique. Toutefois, faute de moyen et de temps, l'analyse empirique de Duce n'aborde que certains aspects du phénomène. Elle se limite, en effet, à explorer la première étape d'un processus qui s'étale sur plusieurs générations d'immigrants, laissant également dans l'ombre les changements qui touchent la « société réceptrice ».

a- Le rapport aux sources

Duce indique que son travail de terrain s'est déroulé en trois étapes, pour chacune desquelles elle eut recours à une technique de récolte de données particulière : un travail d'observation participante au sein de la communauté italienne de Montréal, des entrevues enregistrées avec des membres « clés » de cette même communauté et, finalement, une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon d'immigrants italiens à Montréal. À première vue, le travail de terrain de Duce paraît similaire à celui mené par Rex et Moore à Sparkbrook. Toutefois, l'usage que Duce fait de ses données contraste fondamentalement avec l'étude précédente. Alors que Rex et Moore recourent au croisement des trois types de données récoltées, Duce, comme nous le verrons, limite son étude aux résultats du questionnaire qu'elle traite suivant une analyse de données quantitatives.

La finalité de l'observation participante était d'évaluer la faisabilité de l'étude et de rencontrer des personnes qui faciliteraient l'entrée de la chercheuse dans la communauté italienne de Montréal. Quant aux entrevues formelles avec des personnes occupant des positions clés au sein de la communauté (directeurs de journaux italiens, propriétaires de radio, prêtres de paroisses italiennes, directeurs d'associations etc.), elles avaient pour but d'explorer l'aspect organisationnel de la communauté ainsi que le rôle que joue la communauté dans le processus d'intégration :

« The two main objectives [of the exploration of the Italian community], initially, were to establish the feasibility of the study, and to make contacts with those members of the community who could orient us in our first steps into that community. » (Duce, 1977, 86)

« The second stage of data collection was that of taped interviews with those to whom we have referred as the « key » members of the Italian community

in Montreal. [...] The main purpose of these interviews was to acquire through them a composite picture of the organizational network that helps keep the community together. Secondly, the role of the community in the process of integration of the immigrant was explored through these interviews.» (Duce, 1977, 87-88)

Il faut noter, cependant, que Duce n'expose pas les résultats de ses entrevues formelles ci-haut mentionnées. Si l'on peut comprendre l'absence de développement au sujet de l'observation participante, on s'attendrait, au contraire, à voir au moins une discussion sur les données récoltées au moyen des entrevues de membres clés de la communauté italienne. Or, à aucun moment l'auteure ne propose une analyse de ces données-là, ni ne discute du rôle de la communauté dans le processus d'intégration, qu'elle semblait pourtant vouloir explorer.

Au-delà du questionnaire, Duce a également recours à de nombreuses sources statistiques au moyen desquelles elle dresse un portrait de l'immigration italienne à travers ses caractéristiques sociodémographiques et économiques dans le pays d'origine puis au Canada et à Montréal. Les ressources sont constituées à la fois de données officielles et d'études faites par d'autres auteurs. Toutefois, en ce qui a trait à l'objet d'analyse en tant que telle, elle se limite aux données du questionnaire et aux manipulations statistiques auxquelles elle procède afin de vérifier les liens entre les variables. Le choix de ces dernières est clairement justifié par les considérations théoriques et les modalités d'opérationnalisation des hypothèses à vérifier.

Notons également, qu'à plusieurs reprises, dans les parties de mise en contexte, Duce étale des descriptions qualitatives sans en indiquer les sources alors même que certaines de ces informations sont de « nature historique » et n'aurait donc pas pu en témoigner d'elle-même :

« Another characteristic of the Italian peasant, particularly in the South, is physical and consequently mental isolation. [...] Isolation is also brought about by a sense of powerlessness. The Italian peasant, through years of hardship and frustration, has learned to mistrust official authorities, whom he sees as self-serving and unwilling to help him. He is suspicious of people in positions of authority, and at the same time feels incapable of doing anything to change his situation. He therefore turns inwards, towards his closest family members and a few friends, calling « forestiere » (foreigner) anyone who does not belong to this close circle. » (Duce, 1977, 105)

« At the time of the inauguration of Nostra Signore della Difesa, Italians had moved from St. Timothee to the North, alongside St. Denis Street and St. Lawrence Boulevard. By 1949, when the parish of San Giovanni Bosco was established, there was a considerable number of Italian families living in Ville Emard. At the same time the Italians living in La Difesa continued their movement to the Northeast. » (Duce, 1977, 111)

« The majority of immigrants from the South who have settled in Montreal come from the region of Campobasso in Molise. Immigrants from a region bring their families and advertise among their friends in their villages, and these in turn come and bring their families. Thus it is quite common in Montreal to find a whole block inhabited by immigrants who have come from the same town in Italy. » (Duce, 1977, 115)

Cependant, une référence tardive aux entrevues faites auprès des membres clés de la communauté laisse entendre que l'information serait à la source de ces descriptions.

« During the process of interviewing both the cases in the sample and those we have called the « key members » in the community, we gathered some evidence as to the differences which existed between the « old wave » of Italian immigrants, those who had arrived in Canada prior to World War II, and the later « post-war immigrants ». Those who arrived before the war were the pioneers who prepared the ground for the later groups. Many of them came alone, with the intention of working a few years, saving some money and returning home. Those who brought their families did so after having lived alone for some time. These pioneers are the ones who founded the Italian churches, and encouraged friends and family members back in Italy to come. This older wave of immigrants created the Italian community in Montreal that had received the new wave. » (Duce, 1977, 138)

La principale source d'informations exploitées pour l'analyse provient d'une enquête par questionnaire administrée auprès d'un échantillon de 130 immigrants italiens de première génération répartis suivant trois périodes d'arrivée à Montréal ainsi que trois types de zone résidentielle. L'échantillonnage, tout comme le questionnaire, répond à des exigences théoriques explicites qui rendent l'analyse de l'échantillon légitime pour la vérification des hypothèses théoriques formulée au début de l'étude. Soulignons que l'auteur ne cherche pas à garantir la représentativité empirique de son échantillon puisque la finalité de son étude n'est pas de rendre compte de l'intégration des Italiens à Montréal. En ce sens, nous pouvons dire que son échantillon répond à une représentativité théorique parce que sa construction relève d'exigences théoriques et non d'une réduction empirique qui se soucierait d'être à l'image de l'ensemble d'une réalité sociale que l'on voudrait appréhender.

b- L'exposé

L'exposé est composé d'une introduction suivie de onze chapitres, le dernier étant une conclusion générale. L'introduction en est une que l'on peut qualifier de « classique » dans laquelle l'auteure expose le contexte de son étude et ses finalités. Sans développer le cadre conceptuel de l'analyse, elle introduit ses grandes lignes avec la définition de quelques concepts permettant de situer ses ancrages théoriques. Finalement, l'auteur présente de façon synthétique l'organisation de son exposé et le contenu des chapitres qui le composent.

Les deux premiers chapitres sont des discussions proprement théoriques. Le premier chapitre est une recherche théorique générale qui permet de construire le cadre conceptuel au moyen duquel l'auteure cerne la notion d'intégration et ses diverses dimensions. Elle y analyse de façon critique la littérature nord-américaine sur le sujet et y distingue trois étapes temporelles au processus d'intégration : le début du processus, le processus lui-même et la fin du processus. Duce distingue également l'intégration individuelle de l'intégration collective (*community integration*) qui dépendent de facteurs différents et dont elle expose les diverses dimensions repérables dans la littérature. Alors que le premier chapitre répond à une finalité strictement conceptuelle où l'auteure cherche à cerner théoriquement le concept d'intégration dans toute sa complexité, le second chapitre présente le cadre théorique spécifique à l'étude de cas proposée et délimite ainsi l'étendue de la recherche. Duce circonscrit les dimensions du phénomène d'intégration que l'analyse de cas se propose d'étudier.

« In the previous chapter, we discussed the broad theoretical frame work under which we were going to treat the phenomenon of integration. Given that we worked within budget and time limitations, a study of integration which took into consideration all the elements previously discussed, that is, a study whose scope would have coincided with that of our larger theoretical framework, would not have been feasible. We had to limit the scope of our research, and what we have actually undertaken fits within a much narrower framework. In this chapter we shall discuss this framework. » (Duce, 1977, 66)

L'étude porte sur l'intégration individuelle et sur le début du processus puisque ne sont sélectionnés que des immigrants de première génération. Quatre dimensions de l'intégration sont retenues et définies pour les fins de l'analyse : « l'intégration

économique », « l'intégration culturelle », « l'intégration structurelle » et « l'intégration identitaire ». L'auteure détermine également les modalités d'opérationnalisation de ses concepts en identifiant les indicateurs qui permettront de mesure et d'analyser chacune de ces dimensions du phénomène.

« Very broadly, economic integration could be operationally defined as the ability of a newcomer to obtain employment, to retain it and to be able to advance within the work structure. [...] Increasing occupational and income status seems to be a better measure of the immigrant's adjustment to the occupational structure of the new society, [than the change of occupational category away from the parental specialization]. » (Duce, 1977, 79)

« Structural integration means, for the purpose of this study, entrance into cliques, clubs and organizations of the host society. The emphasis is placed upon participation at the primary group level. » (Duce, 1977, 77)

De plus, elle explicite les considérations théoriques qui doivent guider la sélection de l'échantillon.

« Our study is very modest in scope – it is concerned with first-generation immigrant group, that is, it refers to the beginning of the process. However a time perspective was necessary, since time remains an essential dimension of the process.

We have attempted to control for the influence of time in our sampling procedure by selecting sub-samples of subjects who have been residing in Montreal for different lengths of time. In this manner, we are not only controlling for this variable, but at the same time we are in a position to study its influence, and perceive if an integration pattern emerges at this early stage of a first-generation group. » (Duce, 1977, 73-74)

Finalement, elle élabore ses hypothèses et ses prévisions concernant le déroulement du processus d'intégration de son cas d'analyse.

« We have mentioned earlier that the main objective of this study was that of exploring the pattern of the process of integration through its most important dimensions. Integration proceeds by the slow emergence of elements pertaining to each dimension. We suggest that economic and cultural integration are the first types to occur. The first thing the immigrant has to secure in a new land is a means of earning a living. [...] We expect at first a certain amount of downward occupational mobility for those in a trade or profession. Less serious adjustment will be made by those expecting to enter the labor market as unskilled laborers. With time, some degree of upward mobility can be expected once the immigrant learns the language and has undertaken the necessary adjustments to the working conditions in the new land.

Regarding the adoption of new cultural elements, these may be restricted to a few elements which are instrumental in the work situation, such as the learning of some French or English, or of some new skills for the retention of a

job. We suggest that the factors that have motivated the immigrant to come to Canada will determine in great part the area in which he undertakes his first changes. [...] As cultural integration proceeds over time, in the absence of strong prejudice and discrimination, primary-type contacts will increase. Structural integration, once it has begun taking place, will accelerate both cultural and identificational integration. We expect identificational integration to be the last dimension to emerge. » (Duce, 1977, 82-84)

Le troisième chapitre est le chapitre méthodologique dans lequel l'auteure présente les trois procédures de récolte de données en se centrant toutefois sur l'enquête par questionnaire auquel elle consacre la majeure partie de cette section de l'exposé. Duce explicite les modalités de sélection de l'échantillon ainsi que le déroulement des entrevues. Elle indique également la procédure de sélection des interviewers qui ont participé à l'administration du questionnaire auprès des personnes constituant l'échantillon. Finalement, elle présente le questionnaire, dont une version en anglais est jointe en annexe, en passant à travers les groupes de questions et expliquant leur finalité respective du point de vue des informations recherchées.

« The questionnaire was composed of 136 questions. The first six questions were a screening device to select the candidates who complied with certain requirements. [...] Questions 7 to 15 were reserved for obtaining information on the place of birth in Italy and the areas where the immigrant had lived during his growing years. [...] Questions 18 to 48 referred to the immigrant's working experience both in Italy and Canada [...] Questions 61 to 68 were used to gather information on the immigrant's expectations of life in the new country, his first impression, and his attitude in regard to his achievements vis-à-vis his expectations. [...] After that the focus is placed on the immigrant's self-perception and national and class identification. Information on leisure-time activities, participation in social affairs, clubs and associations, as well as information on some of the immigrant's attitudes regarding the future of his children follows. » (Duce, 1977, 93-96)

Les chapitres 4 et 5 constituent des mises en contexte empiriques. Le quatrième chapitre introduit le contexte général du phénomène d'émigration massive des Italiens qui caractérise l'histoire de l'Italie depuis les années 1870. L'auteure présente les facteurs sociologiques qui motivent l'émigration italienne et identifie les caractéristiques socioéconomiques et démographiques de la population italienne migrante. Pour ce faire, elle fonde sa description sur des travaux d'autres auteurs et des données officielles. Elle a

également recours à ces données pour dresser un portrait de la population italienne qui a immigré au Canada et à Montréal spécifiquement.

Les données propres à l'étude ne sont exploitées qu'à partir du cinquième chapitre. Celui-ci présente les résultats du questionnaire afin de dresser un portrait global de la situation sociale dans le pays d'origine des immigrants italiens interrogés. C'est le premier chapitre où les informations récoltées durant l'enquête sont compilées soumises à des manipulations statistiques afin de cerner la spécificité de la population suivant six grandes lignes d'observation : Les lieux de naissance et de vie en Italie; la taille en nombre d'habitants de ces lieux; l'éducation et la formation; l'expérience de travail en Italie; les catégories socioprofessionnelles (*occupational categories*); la mobilité socioprofessionnelle (*occupational mobility*).

Notons que dès le chapitre cinq, ainsi que dans les cinq chapitres subséquents dont l'objet est l'analyse quantitative des données de l'enquête, l'auteure explique de façon systématique les manipulations statistiques auxquelles elle procède et justifie le choix des variables dont elle use comme indicateurs pour ses concepts.

Le sixième chapitre est une comparaison des trois sous-groupes de l'échantillon correspondant aux trois périodes d'arrivée à Montréal fixées par l'auteure pour la sélection de son échantillon. Les trois sous-groupes sont comparés suivant des variables considérées influentes sur le phénomène d'intégration. Ce sont des manipulations de contrôle statistiques qui permettent à l'auteur de vérifier leur comparabilité en vue des manipulations statistiques qui vont suivre dans le cadre des chapitres 7 à 10, portant chacun sur une des quatre dimensions de l'intégration identifiées plus haut. Pour l'ensemble des variables utilisées pour le contrôle, à l'exception d'une seule, l'auteure observe que le calcul des chi carré indique que les différences révélées ne sont pas statistiquement significatives.

« We found, therefore, that the three groups did not differ significantly at the time of arrival, except in their motives for migration, and this difference did not prove to be significant in explaining any of the variations found among the three sub-samples when we compared them in regard to the four dimensions of integration analysed in this study. » (Duce, 1977, 159)

Les chapitres 7 à 10 analysent respectivement chacune des quatre dimensions de l'intégration retenue pour l'exploration du phénomène. Pour chacun des chapitres, l'auteur

tente de mesurer le lien entre le temps de résidence à Montréal et le degré d'intégration dans chacune des dimensions.

« It is our purpose in this and the following three chapters to measure four dimensions of integration – economic, cultural, structural and identificational – and to compare the three sub-samples in relation to each of these dimensions.

Instead of focusing upon sub-sample differences as we did in chapter VI, we shall concentrate on the relationship between time of arrival and the variables which have been selected as indices of these dimensions of integration we are interested in analysing. Given that we are dealing mainly with qualitative variables, we will use contingency tables to analyse association and chi-square tests of independence to test the null hypothesis that there is no association between length of time in Canada and the dimension of integration mentioned above. If we reject these hypotheses of independence, we shall assume that there is association. In such cases we shall want to know how strong these associations are. The degree of association will be measured by the contingency coefficient lambda or gamma as appropriate. » (Duce, 1977, 160-161)

Les quatre chapitres suivent une même structure logique. Ils débutent par une discussion expliquant les modalités d'opérationnalisation retenues pour mesurer la dimension de l'intégration en question, soit les variables servant d'indicateurs d'intégration. Ensuite, au moyen de manipulations statistiques, l'auteure cherche les variables qui peuvent influencer les tendances mesurées pour une dimension d'intégration donnée. Finalement, elle conclut chaque chapitre par un résumé synthétique des résultats statistiques les plus importants décrivant ainsi les particularités de l'échantillon suivant la dimension analysée. Elle indique également les résultats de l'analyse qui infirment certaines des hypothèses ou prévisions qu'elle avait formulées au début de l'exposé lorsque c'est le cas.

Prenons, pour illustrer cette démarche, le chapitre 8 qui traite de l'intégration structurelle. L'intégration structurelle est définie comme l'intégration continue des immigrants avec des membres de la société d'accueil dans le cadre de relations sociales « primaires » tels que des groupes d'amis, la participation à des clubs et des associations de la société d'accueil. L'intégration structurelle est mesurée par : « the degree of ethnic exclusiveness, or the lack of it, in the associations to which the immigrants belong, and by the ethnic background of their closest friends. » (Duce, 1977, 206)

L'auteure mesure donc le taux de participation à des associations et des clubs ainsi que les variables qui influencent cette participation en général. Ensuite, elle analyse les

variables qui peuvent influencer le type d'associations (suivant leur composition ethnique) auquel participent les sujets de son échantillon. Parmi celles-ci : le fait d'avoir étudié au Canada ou pas, le type d'emploi occupé, la classe sociale à laquelle on s'identifie (*Social class self-identification*), la connaissance des langues française et anglaise. Pour chacune de ces manipulations statistiques Duce présente les constats qui ne sont qu'une interprétation des liens entre les variables qu'indiquent les résultats statistiques. Toutefois, comme nous le voyons dans le passage suivant, l'auteure ne s'aventure pas dans l'explication de ces liens.

« The data in Table 50 and 51 reveal that those who speak excellent or good French or English are almost equally distributed between the two types of associations, with a slightly higher percentage of cases in the « mixed or exclusively non-Italian » category. However, when we compare the percentage across, we can see that there is a relationship between knowledge of languages and type of association, with a stronger tendency for those with limited knowledge of French or English to attend exclusively Italian associations than it is the case for those with excellent or good knowledge of the languages. » (Duce, 1977, 213)

La même démarche est suivie pour la deuxième mesure de l'intégration structurelle à savoir, la composition ethnique des groupes d'amis et qu'elle tente de cerner en analysant les variables qui peuvent l'influencer. Finalement elle conclut ce chapitre par un résumé qui tend à décrire l'échantillon du point de vue de la dimension d'intégration. Il n'y a qu'un seul passage explicatif et il porte sur le constat que les immigrants italiens soient enclins à participer à des clubs et des associations identifiés à leur région italienne d'origine :

« In Canada, the immigrants tend to gather with those coming from the same village or region. We mentioned earlier that Italy was unified fairly late, in 1861. Before unification it was politically very fragmented. To political fragmentation we must add geographic fragmentation, due to a rugged, mountainous terrain which inhibits good communications. These factors have fostered a regionalist attitude among Italians, which is expressed in a tendency for social, cultural and economic contacts to be limited to people living in the same village, town or countryside. This regionalism is reflected, in Canada, by the multiplicity of associations whose primary purpose is to provide meeting-places for those coming from the same town in Italy. Much of the formal group participation of Italian immigrants in Canada is limited to these regional associations. » (Duce, 1977, 224)

Le onzième et dernier chapitre est une conclusion générale de l'étude. L'auteur resitue l'étude et ses objectifs, rappelle sa démarche et synthétise les résultats. Elle constate

l'émergence d'un processus d'intégration qui correspond à ses prévisions en ce qui concerne les dimensions économique et culturelle. « Of the other two dimensions of integration explored – structural and identificational – our findings differed from those anticipated. Contrary to what we have suggested earlier, identificational integration does not seem to be the last dimension to emerge. In fact it can take place without any degree of structural integration. » (Duce, 1977, 257)

Toutefois, l'interprétation des résultats se réduit à dresser un portrait des tendances d'intégration de l'échantillon et des liens entre les variables sans apporter d'explication. Elle ne dit pas pourquoi ce qu'elle observe est ainsi plutôt qu'autrement et se limite à indiquer les facteurs influençant le phénomène d'intégration en général. Nous n'aurions pas de difficulté à voir cette étude complétée et approfondie par une étude empirique de la nature de celle menée par Rex et Moore pour comprendre et expliquer les liens statistiques observés. Ce type de recherche ne fait cependant pas partie des propositions retenues par Duce lorsqu'elle suggère, à la fin de sa conclusion, diverses pistes pour poursuivre la recherche qu'elle a entamée. Elle reste dans la même veine d'analyse quantitative et recommande son élargissement à d'autres aspects du phénomène d'intégration identifiés dans sa version théorique plus large.

L'explication est une autre dimension suivant laquelle l'étude de Rex et Moore diffère de celle de Duce. Rappelons-le Rex et Moore ont pour but d'expliquer un problème social à Birmingham. Ils établissent le cadre théorique qui va guider leur investigation et procèdent à l'explication suivant une démonstration empiriquement fondée. Celle-ci est faite à une grande échelle, celle de la ville de Birmingham. L'étude du cas de Sparkbrook qui occupe la majeure partie de l'ouvrage est une réduction de l'échelle d'observation qui permet de saisir la vie quotidienne des résidents et de comprendre plus en profondeur la nature des rapports sociaux constitutifs du problème étudié et la manière dont s'y matérialisent les facteurs explicatifs identifiés. Ces observations sont ensuite généralisées à l'échelle de Birmingham afin de compléter l'explication. Finalement, l'étude de cas sert à affiner le modèle conceptuel utilisé en y apportant des constats théoriques généraux.

Comparativement à la précédente l'étude de Duce occulte la vie quotidienne et la nature des rapports sociaux constitutifs du processus d'intégration qu'elle étudie. Comme son objectif se limite à affiner théoriquement certains aspects du modèle conceptuel du

phénomène d'intégration, expliquer la spécificité de son cas d'analyse ne semble pas faire partie de ses tâches. Par conséquent, l'analyse de Duce se résume à une description statistique des caractéristiques de son échantillon et dont l'interprétation permet d'identifier les liens que les variables entretiennent entre elles et d'en induire les liens qu'ont entre eux les concepts théoriques généraux correspondants.

Ainsi, en ce qui concerne la nature du discours dans le texte de Duce, il est principalement descriptif. Il s'agit d'indiquer les résultats des manipulations statistiques et leur interprétation :

« Very few of the immigrants had worked for a large company. Only thirteen people, or 12 per cent, of those who had worked in Italy had worked in a company of 500 employees or more. This group represents 21.6 per cent of all workers who were wage-earners or employees. Of those working for a company or business, 33 per cent were working in small enterprises of nine people or less, and 25 per cent were working in enterprises of ten to fifty people. » (Duce, 1977, 121)

« Table 11 shows the distribution of immigrants among the three sub-samples by size of population of birthplace. As the table shows, a larger percentage of cases in the older sub-sample were born in towns or villages of 2,500 inhabitants or less, than is the case for the other two groups. However, no statistically significant difference was found to warrant rejection of the null hypothesis. » (Duce, 1977, 144)

« An important amount of downward mobility was experienced by the immigrants when they first entered Canada and the Canadian labor force. Sixty-three per cent of non-manual workers were working as manual workers in the first full-time job obtained in Canada. Forty-four per cent of non-manual workers were still working as manual workers in the job held for the longest period of time in Canada, but there had by then been a considerable amount of upward mobility, with 15 per cent of manual workers having reached non-manual positions. » (Duce, 1977, 184-185)

Nous trouvons également quelques rares passages idéaltypiques, en dehors de la partie théorique, comme ceux que nous avons déjà cités plus haut au sujet du paysan du Sud de l'Italie ou le suivant au sujet du prêtre de paroisse italienne à Montréal :

« The role of the Italian parish priest is an important one. Besides his regular function of caring for the spiritual well-being of his parishioners, the Italian priest looks after the general welfare of the immigrant and his family, comforting them in times of trouble and sadness, sharing their happy moments, helping in finding jobs, in filling in questionnaires, in registering the immigrants' children at school and providing guidance and giving advice on matters pertaining to the immigrant's relations with the larger community. » (Duce, 1977, 87)

« The typical Italian agricultural worker is the « bracciante » or hired day-laborer, of whom there are over a million in south Italy. Their average number of working days in a year is about one hundred. A great majority of agricultural workers in Italy either own or hold plots of land as tenants. But these plots of land are on the average very small, too small in fact to support a family. Therefore, these agricultural workers also join the forces of the *braccianti*, working on someone else's land and on their own. They work from dawn to dusk after walking many miles from their houses in the villages. » (Duce, 1977, 103)

Autrement, les passages idéaltypiques se situent dans la partie théorique où est défini le phénomène d'intégration qui est en définitive une construction d'un idéaltype du processus. C'est également le lieu des passages explicatifs abstraits qui contribuent à sa construction :

« We are suggesting that the beginning of the process of community integration is the very moment of its formation. The very fact that immigrants have settled from the beginning in certain areas of the city rather than others is not an accident, and in itself shows the first steps towards adaptation to the new land. The areas they have chosen have been areas left by older settlers, and normally composed of lower-rent houses that the new arrivals could afford. The mutual aid societies that appeared very early in the life of such settlements can also be considered an adaptation to the new land, since immigrants had to protect themselves and their families from unemployment, sickness, death and so on. » (Duce, 1977, 41)

« The immigrant's absorption into the labor market will depend on a series of factors. An immigrant to Canada who speaks one of the two official languages well will have better opportunities than one who does not. Knowledge of the language is important even for those immigrants who come seeking manual work. Language is a means of communication and a tool for the understanding of the reality that surrounds the individual. The immigrant who does not possess a working knowledge of the language of the recipient society will be seriously handicapped in his search for entry into the labor market [...].

Another factor that will affect the immigrant's adaptation to the occupational structure is the type of skill he brings, and the need that exists in the recipient society for that type of skill. » (Duce, 1977, 50-51)

c- La place de la « théorie »

Plusieurs éléments distinguent les recours à la théorie sociologique dans l'étude de Duce d'un côté et celle de Rex et Moore de l'autre. D'abord, Rex et Moore établissent une théorie générale du social suivant une posture fonctionnaliste qui agit comme cadre

conceptuel général. Ce dernier détermine l'élaboration de leur modèle théorique plus restreint spécifique à leur cas d'analyse et qu'ils puisent dans les théories de sociologie urbaine et des relations ethniques. Duce, quant à elle, n'explicitement pas d'équivalent à la théorie générale du social de Rex et Moore. Elle procède d'entrée de jeu à une théorisation spécifique d'un phénomène social, l'intégration, considéré comme existant.

Bien qu'elle fasse référence à certains auteurs en commun avec Rex et Moore (Park, Burgess), sa théorisation s'inscrit dans le sillon des théories en relations ethniques comme en témoignent ses discussions des travaux d'auteurs tels qu'Eisenstadt, Glazer et Moynihan, Breton, Gordon. Ce faisant, elle adopte implicitement une posture analytique que l'on peut qualifier de culturaliste et que Rex et Moore ont estimée inadéquate pour leur étude. En effet, nous retrouvons dans les définitions que donne Duce des concepts d'« immigration », de « groupe ethnique » et d'« intégration » la conception générale du social que Rex et Moore rejettent :

« *Immigration* is a phenomenon characterized by the movement of a people from the land of origin to another land. In this sense immigration shares factors in common with other population movements whereby people leave their land of origin to establish themselves in another. [...] [However], our study of the phenomenon of migration excludes the movements of first settlers who formed the core group of a nation, as well as the phenomena of conquest and imperialistic expansion. Our study is oriented towards the mass movement constituted by latecomers who settle in an already organized system, and who are for the most part not of the same culture as that of the original settlers. To that group of latecomers we reserve the term « immigrants ».

[W]e shall be using *ethnic group* to refer to the Italian immigrants and to the French-speaking and English-speaking communities in Montreal. The term ethnic group is used in our study to define a collectivity within a society having common ancestry, memories of a shared historical past and a common culture based on national origin, language, religion or a combination of these.

[...] *Integration* is defined in this study as a process resulting from the coming together of groups of people of different socio-cultural backgrounds and consisting of the adaptation of these groups to each other. » (Duce, 1977, 31-32 *souligné par l'auteure*)

« Once we have grasped the idea of urban society as a number of overlapping and sometimes contradictory systems of social relations it soon becomes clear that the commonly used vocabulary of race relations which includes such words as 'assimilation', 'integration', and 'accommodation' is inadequate. Such vocabularies assume a 'host-immigrant' frame-work in which the culture and values of the host society are taken to be non contradictory and static and in which the immigrant is seen as altering his own patterns of behaviour until they finally conform to those of the host society. The frame of reference is a cultural one and culture is seen as an independent variable which

may change regardless of a man's position in the structure of social action and relations and regardless to the degree to which he possesses property and power. » (Rex et Moore, 1967, 13-14)

Il faut noter, cependant, qu'en abordant la discussion théorique de Duce à la lumière de la critique que font Rex et Moore de la posture culturaliste, on constate qu'un flou est entretenu quant à la nature du changement social produit par le processus d'intégration. Dans la définition de ce dernier l'auteure indique que les changements touchent à la fois les immigrants et la société d'accueil, raison pour laquelle d'ailleurs elle préfère le terme « intégration » à celui d'« assimilation » parce que, en plus de connoter avec l'idée d'un changement unidirectionnel subi par la population immigrante, celui-ci ne cerne que la dimension culturelle de l'intégration. Dans sa discussion théorique, Duce insiste, en effet, sur les aspects occupationnel, relationnel et identitaire du phénomène et qui devraient rendre compte de sa complexité en le sortant d'un schème culturaliste.

« The process of integration is a complex phenomenon whereby immigrants, their ethnic communities and the recipient society undergo a transformation. This transformation takes place at different levels of the social reality: cultural, economic, spatial, at the level of social relationships, and so on. » (Duce, 1977, 44)

On s'attendrait donc à ce que les effets du processus d'intégration sur la société d'accueil touchent également ces dimensions là. Or Duce ne discute pas des modalités de transformation de la population d'accueil comme elle le fait pour la population immigrante et au sujet de laquelle elle identifie les divers facteurs qui peuvent influencer le cours de ses transformations. Elle laisse donc cet aspect de la théorisation dans l'ombre. De plus, lorsque vient le temps de discuter de la troisième et dernière étape du processus d'intégration Duce identifie trois résultats possibles:

« There are at least three main alternatives as to the end-result of integration : assimilation of the immigrant and his community into the recipient society, mutual adaptation and transformation of both immigrant community and recipient society with the creation of a « melting-pot » as its result, or the survival of the immigrant community and the emergence of an ethnically pluralistic society. [...]

Considering that most immigrants arrive at their country of destination with a socio-cultural heritage different from that of the recipient society, and that they have to learn new ways of thinking, feeling and acting, adapt to a different occupational structure, learn to interact with new people, form new friendship groups, and so forth, the end of the process can be considered the moment in which that learning is complete. [...] The assimilated individual then, is one who

might be distinguished by sex, age, social class, and so on, but not by the country of origin. The term assimilation then denotes the end of a change or transformation undergone by the individual immigrant, or an aggregate of immigrants, rather than a change whereby both the immigrant group and the recipient society are transformed. [...] As an assimilated immigrant is defined in terms of his invisibility from the native members of his recipient society, the assimilation of a community might be defined in terms of the complete dispersion of its members. [...]

The « melting-pot » model assumes the dispersion and disappearance of the ethnic communities as entities, leaving a considerable contribution to the larger society, its institutions, culture, organization, and inhabitants. [...] For the immigrants' culture to have a lasting influence on the culture of the recipient society, a relatively large aggregate of immigrants of the same origin is necessary. This outcome will also depend on other factors besides the numerical ones. [...]

The third possible direction of the process will lead towards the preservation of the ethnic groups and their institutions and will permit the creation of a pluralistic society » (Duce, 1977, 56-62)

Ces définitions des résultats du processus d'intégration laissent entrevoir malgré tout un arrière fond culturaliste. Nous pensons que ce flou aurait pu être élucidé si, à la manière de Rex et Moore, le schème conceptuel culturaliste implicite avait fait l'objet d'une explicitation sous la forme d'une discussion autour d'une théorie générale du social qui justifierait une posture culturaliste au détriment d'une autre ou l'inverse.

Une autre remarque quant à la place de la théorie dans l'étude est que, comme nous l'avons vu, dans le cas de Rex et Moore, la théorie est à la fois un outil pour l'explication d'un cas empirique spécifique et une finalité par la contribution théorique que leur étude apporte aux différents champs théoriques concernés:

« Some of our colleagues among professional sociologists will note that we have not begun by stating abstract theoretical propositions drawn from sociological literature. Rather, we have tried [...] to devise theoretical models which fit the complexity of our empirical data. In doing so, however, we have kept in mind the conclusions reached by sociological theory and attempted to bring these conclusions to life by relating them to a special and peculiar empirical context. We believe that the main purpose of sociological theorizing is not to produce a final set of laws about the world, but rather by analysing such concepts as 'community', 'function', 'role', and 'institutions' to prepare the ground for sociological analysis. » (Rex et Moore, 1967, xiii)

Selon cet extrait, peut être défini comme sociologique un travail dont la finalité est soit l'élaboration et l'affinement d'outils théoriques, soit l'analyse et l'explication d'une réalité empirique ou les deux. De ce point de vue là on peut dire que l'étude Duce est un travail dont la finalité est de contribuer à l'affinement d'un modèle conceptuel. Bien qu'elle

le fasse au moyen d'une analyse de cas afin d'assurer une certaine validité empirique à ses résultats théoriques, il n'en demeure pas moins que l'explication de la spécificité du cas n'est pas son objectif. Ceci laisserait entendre qu'une étude sociologique n'est pas nécessairement explicative.

Pour finir notons simplement un passage dans lequel Duce laisse entendre que ce qui rend une approche historique c'est le fait qu'elle traite d'un phénomène sur la longue durée.

« The studies on the integration of the immigrant community [rather than individual integration] are even fewer. One of the basic reasons for their scarcity is the fact that most studies cover a relatively short period of time in the life of a sometimes very protracted phenomenon. The process of community integration is a very long and slow process of change. The study of immigration has attracted sociologists in Canada and the United States because this phenomenon has had, and has, massive proportions in both countries. The process of immigrants' arrival in both countries continues, and this in turn, gives continuous life to the communities composed of immigrants and their descendants. The study of community integration needs *a long-term perspective and a historical approach*. » (Duce, 1977, 37 *souligné par nous*)

Nous sommes tentés d'aller plus loin et d'en comprendre que le critère d'une perspective historique serait, selon Duce, la longue durée et non l'objet d'analyse ou, comme le soutiennent Rex et Moore, le fait d'identifier comment les choses se sont déroulées « dans les faits ».

Ethnicité et enjeux sociaux, le Québec vu par les leaders de groupes ethnoculturels, de Micheline Labelle et Joseph J. Lévy

Le dernier cas d'analyse s'intitule *Ethnicité et enjeux sociaux, le Québec vu par les leaders de groupes ethnoculturels* de Labelle et Lévy. L'étude s'inscrit dans le champ de la sociologie des relations ethniques et, plus spécifiquement, dans le sillon des recherches sur la « pluriethnicité » et des enjeux sociopolitiques qu'elle engendre dans bon nombre de démocraties occidentales. Les auteurs se proposent d'aborder une dimension souvent occultée, celle des « leaders d'associations à identité ethnique ou racisée ». Pour ce faire, les auteurs entreprennent une analyse de l'opinion d'un ensemble de leaders et visent « à

dégager l'idée qu'ils se font des mouvements associatifs, des enjeux liés à l'intégration économique, politique et socioculturelle de leur groupe, du rôle et des limites de l'ethnicité dans la société québécoise, ainsi que de la question nationale ». (Labelle et Lévy, 1995, 13).

Quatre-vingt quatre leaders (hommes et femmes) du Montréal métropolitain, issues de quatre groupes ethniques retenus (haïtien, italien, juif et libanais), ont fait l'objet d'entrevues qui constituent le matériau de la recherche. Les auteurs soulignent que l'étude n'a pas pour finalité de traiter du leadership ethnique et de sa nature ni des modalités de son émergence au Québec. Le passage qui suit, tiré de l'introduction de l'ouvrage, indique les questions auxquelles ils veulent répondre et annonce un travail descriptif :

« Que pensent les leaders de l'ethnicité et du processus de racisation dans le contexte québécois? Comment les définissent-ils? Comment voient-ils l'intégration et le pluralisme de même que le rapport des groupes ethnoculturels au Canada et au Québec? Telles sont les principales questions auxquelles nous avons essayé de répondre. » (Labelle et Lévy, 1995, 13)

Ainsi formulées, ces questions annoncent déjà une confusion ou un flou qui traverse l'ensemble de l'ouvrage et que nous tenterons de retracer et d'expliquer à la lumière des deux études plus haut analysées. En effet, nous constatons qu'il n'y a pas de problématique claire à laquelle les chercheurs veulent répondre ou d'hypothèse empirique ou théorique qu'ils veulent vérifier. Au contraire, ils posent à leurs répondants des questions et les interrogent sur des concepts « sociologiques » si l'on peut dire. De plus l'absence d'un cadre théorique d'analyse explicite contribue à accentuer la confusion qui, comme nous le verrons dans ce qui suit, se manifeste dans un va-et-vient entre, d'une part, un usage des données pour décrire la diversité des opinions des leaders sur une réalité sociologique qui n'est pas l'objet de l'étude et, d'autre part, une interprétation de cette réalité sociale qui reprend celle formulée dans l'opinion des leaders interrogés.

Renvoyé à l'annexe pour les détails méthodologiques, le lecteur y est dirigé, dans une note de bas de page, à un rapport de recherche (Labelle 1993) où ces informations sont plus développées. Publié dans *Les Cahiers du centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme*, ce dernier présente la problématique générale de la recherche ainsi que les détails méthodologiques. Nous comprenons à sa lecture que l'ouvrage de Labelle et Lévy est une synthèse de cette recherche. Il est fondé sur une série de rapports de

recherche qui ont servi de documents de travail et dans lesquelles chaque aspect de la recherche globale aurait été traité de façon approfondie et extensive.

Dans notre présentation de l'étude de Labelle et Lévy nous ferons quelques références au rapport de recherche en question sous la mention de « document supplémentaire ». Cependant, nous ne le traiterons pas comme une partie constitutive de l'ouvrage étudié. Une des raisons qui motive cette posture est que les auteurs ne se réfèrent pas au document supplémentaire de façon explicite comme un préalable ou une prémisse à la lecture de leur ouvrage. Ce dernier prétend se suffire à lui-même et n'accorde au document supplémentaire qu'un statut complémentaire (pour la partie méthodologique) et non nécessaire à la compréhension du propos. La seconde raison relève du constat que Lévy ne semble pas avoir pris part égale à la recherche dont l'ouvrage qu'il coécrit avec Labelle est une synthèse. En effet, dans le document supplémentaire Labelle (1993, 54) liste l'ensemble des rapports de recherche dont a fait l'objet l'étude ainsi que les publications et les communications qui s'en sont suivies. Lévy n'a pris part à aucun des 18 rapports de recherche ni à la première partie de la recherche incluant, la définition des questions d'analyse, les entrevues et le traitement des données. Son nom apparaît pour la première fois lorsque Labelle le remercie avec d'autres pour leur lecture critique des rapports. Il apparaît ensuite comme co-auteur de deux articles de synthèse publiés sur cette recherche et comme co-auteur avec Labelle du présent ouvrage, encore en préparation à l'époque où le document supplémentaire est publié. Ces observations, que nous ne cherchons nullement à expliquer ou interpréter, révèlent le manque de transparence de l'ouvrage de Labelle et Lévy qui laisse entendre que les auteurs ont tous deux mené l'enquête dont ils publient la synthèse. Nous sommes donc portés à considérer l'ouvrage tel qu'il se présente, indépendamment du document supplémentaire (sauf exception).

a- Le rapport aux sources

L'étude de Labelle et Lévy repose entièrement sur les entrevues de leaders issus de quatre communautés ethniques. Les procédures méthodologiques mentionnées en annexe sont peu développées pour ne pas dire absentes (elle n'y fournit que des informations sur

les caractéristiques sociodémographiques des répondants de chaque groupe ainsi que des indications historiques sur les flux migratoires des communautés ethnoculturelles auxquelles ils correspondent), le lecteur étant renvoyé au document supplémentaire que nous avons introduit plus haut. Dans ce dernier, Labelle explicite les modalités de l'échantillonnage, du choix des communautés et de leurs leaders respectifs pour les entrevues. Concernant celles-ci elle écrit que :

« Entre février 1990 et mai 1991, Micheline Labelle a recueilli le discours de 84 leaders (à l'exception de quatre entrevues faites par Diane Lessard) d'associations communautaires à vocation ethnique, par la technique des entrevues en profondeur, d'une durée moyenne de deux à trois heures, enregistrées sur cassettes et transcrites intégralement. La méthode privilégiée ici relève d'une approche qualitative qui s'inscrit dans une stratégie visant à évaluer la diversité et la structuration des représentations ou du discours tout en gardant un certain contrôle, par saturation de l'information sur les sources de variance de ce discours. Cette stratégie ne participe pas cependant d'une logique de représentativité et, donc, ne vise pas à démontrer le caractère représentatif des discours recueillis parmi l'ensemble de ceux qui pourraient être produits sur l'expérience immigrée et minoritaire, et les questions qui y sont reliées. » (Labelle, 1993, 41)

Nous constatons que le matériau principal utilisé pour l'étude est proprement qualitatif, contrairement à la recherche de Rex et Moore, où il y eut également recours à des données quantifiables, et à celle de Duce qui est une analyse strictement quantitative. La notion de représentativité occupe aussi une place différente dans les trois études. Rex et Moore avaient choisi de concentrer leur travail de terrain sur Sparkbrook où les données récoltées visaient une représentativité empirique des rapports sociaux dans le quartier, lui-même supposé représentatif de la situation qui prévalait dans la ville de Birmingham. Dans l'étude de Duce, la représentativité empirique n'était pas à l'ordre du jour puisque la finalité de la recherche était d'explorer certains aspects théoriques du modèle conceptuel de l'intégration. La construction de son échantillon répondait donc à une représentativité théorique. Dans le passage ci-cité Labelle indique qu'elle ne prétend pas à une représentativité de son échantillon à l'égard de l'ensemble des opinions qui pourrait être formulé sur le sujet de son intérêt. Toutefois, elle prétend à une représentativité de son échantillon à l'égard d'un ensemble particulier d'acteurs sociaux que sont « les leaders d'associations ethniques ou racisées » des quatre communautés ethniques retenues pour l'étude. C'est ainsi que nous interprétons les propos de Labelle : « Le nombre de 20 leaders

par groupe ethnique nous semblait au départ une base minimale pour la saturation de ce type de matériel. » (Labelle, 1993, 41)

À cette représentativité que nous qualifions d'empirique s'ajoute une représentativité théorique qui touche à la fois le choix des groupes ethniques et le choix des personnes interrogées. En ce qui concerne le choix des premiers, il « a été établi en fonction de considérations relatives à leur poids démographique, à leur durée d'implantation, à la composition et au caractère de leurs vagues migratoires internes, à la visibilité phénotypique, socialement définie, de leurs membres, à leur intégration linguistique et à l'existence d'un mouvement associatif. » (Labelle, 1993, 42) Nous n'avons toutefois pas de précisions supplémentaires sur la définition des critères de sélection ni des qualités recherchées pour l'étude et suivant lesquels les quatre groupes ont été choisis au détriment d'autres. Quant au choix des personnes interrogées, celle-ci devaient répondre à deux critères : le premier est d'être un « leader » suivant la définition qu'en donne l'auteure, le second est le genre – dans le but d'assurer un équilibre entre le nombre de répondants masculins et féminins.

Labelle indique également les démarches pour le choix des répondants ainsi que le travail préalable de familiarisation avec le terrain avant la récolte de données. Elle fournit des informations et des commentaires sur le déroulement du terrain, chose que nous avons pu observer dans les études de Rex et Moore et de Duce.

Finalement, le dernier aspect méthodologique qu'expose Labelle concerne les thématiques abordées dans les entrevues ainsi que la manière dont les données ont été traitées pour leur analyse. Dans le cadre des entrevues, deux types d'informations ont été récoltés :

- « 1) des informations d'ordre général permettant de situer le répondant en fonction de certaines caractéristiques socio-démographiques [...] et de rendre compte ensuite de son engagement dans la communauté (motivations, participation à des réseaux, associations et institutions monoethniques ou multiethniques ou à identité raciale, etc.);
- 2) des informations directement liées à l'objet de la recherche, c'est-à-dire les perceptions quant aux enjeux de l'immigration, de l'intégration et des relations interethniques. Quatre dimensions ont particulièrement été investiguées :
 - a) l'immigration et les enjeux qui lui sont reliés (mouvements migratoires, politiques d'immigration, accueil et intégration des nouveaux arrivants);
 - b) l'intégration économique, incluant les enjeux liés à la segmentation ethnique et sexuelle du marché du travail;

c) l'intégration socio-politique où se révèlent les contradictions et les enjeux liés au comportement électoral, à la participation et à la représentation politique, à la structuration associative des communautés, aux prises de positions face à la question nationale, et aux liens avec le pays d'origine;

d) l'intégration socio-culturelle, où se manifeste la variabilité des évaluations relatives à l'intégration linguistique et scolaire, à l'impact des institutions primaires sur l'ethnicité, aux identités, aux perceptions de la culture d'appartenance comme de celle des autres composantes de la société québécoise, aux évaluations du racisme, de l'ethnocentrisme intra ou intercommunautaire, etc. » (Labelle, 1993, 48)

Notons que ni dans le document supplémentaire ni dans l'ouvrage de Labelle et Lévy ne sont présentées les considérations relatives au choix de ces thématiques ni ne sont définis les concepts sociologiques abordés. Tout ce que nous savons c'est que les données ont fait l'objet de deux types d'analyse au moyen d'une grille de codification. La première a permis d'établir « un « portrait » générique de [l']échantillon par communauté » (Labelle, 1993, 50) La seconde est une analyse thématique des entrevues. Ces analyses ont fait l'objet de plusieurs rapports de recherche à partir desquels l'ouvrage de Labelle et Lévy a été rédigé. Toutefois, les auteurs ne fournissent aucune information sur ces rapports qui permettent de saisir l'étape précédant la synthèse que constitue leur livre. Ce dernier, qui se présente comme une description thématique du contenu des entrevues et où celles-ci ne sont utilisées que comme des illustrations systématiques du propos des auteurs, occulte l'ensemble des considérations théoriques et des hypothèses qui auraient guidé un travail de manipulation et d'interprétation des données comme l'indique Labelle dans le document supplémentaire et dont on suppose qu'il a fait l'objet des nombreux rapports de recherche :

« L'analyse théorique du matériel, soit une étape de redécoupage-reconstruction-regroupement thématique du discours en fonction de catégories analytiques. Cette étape suppose une démarche d'interprétation et d'inférence, soit la mise en relation du matériel avec la réflexion théorique systématisée autour des divers thèmes abordés, les hypothèses de recherche, et la mise en interrelation des thématiques internes du discours. Elle suppose également une démarche de contextualisation, soit la mise en relation du matériel avec les sources secondaires descriptives (données statistiques, sondages, etc.) ou analytiques (travaux d'interprétation existants) dans le contexte de la société canadienne et québécoise. » (Labelle, 1993, 51)

La lacune a pour effet de renforcer une confusion qui traverse l'ouvrage de Labelle et Lévy. Le problème réside moins dans un recours au matériau dans la seule optique d'illustrer une analyse du discours dont les modalités d'élaboration ne sont pas exposées

que dans le contenu de cette description qui nourrit des doutes chez le lecteur quant au statut du matériau dans l'analyse. En effet, comme nous le verrons dans les sections suivantes, il n'est pas clair si les auteurs cherchent à rendre compte du discours des leaders et de la diversité de leurs représentations et de leurs positions sur certains sujets ou s'ils veulent élaborer une interprétation de la réalité sociale au moyen de leur témoignage. Ceci est d'autant plus confus que les auteurs, nous le verrons, n'indiquent pas clairement la finalité de leur analyse. Ainsi, tout au long de l'ouvrage, les répondants apparaissent tantôt comme des informateurs dont on analyse le discours, tantôt comme des analystes dont on reproduit les propos pour décrire la réalité sociale sur laquelle portent les thématiques de la recherche.

En plus des témoignages recueillis lors des entrevues, Labelle et Lévy ont recours à des sources secondaires pour élaborer les mises en contexte historiques et sociales. Ces sources sont généralement des données statistiques gouvernementales ou des recherches qui abordent certains aspects des thématiques de l'analyse dans les contextes sociaux canadien et/ou québécois.

b- L'exposé

L'exposé est composé d'une introduction, de cinq chapitres de développement et d'une conclusion. Dans l'introduction, qui apparaît plutôt brève compte tenu de l'entrée en matière dès le premier chapitre, Labelle et Lévy présentent les grandes lignes de leur recherche en l'inscrivant d'abord dans le champ de la sociologie « des relations interethniques », discutent des tensions et des enjeux sociopolitiques qui marquent les sociétés pluriethniques et relatent les particularités historiques du Québec et du Canada en matière de politiques d'immigration et « de gestion de la diversité ethnoculturelle ». À la lumière de ces considérations empiriques les auteurs soulignent l'utilité pragmatique de leur recherche, en ce que les témoignages des leaders « sur les questions qui agitent la société québécoise tout comme leur manière de formuler les problèmes actuels pourraient ouvrir des pistes de réflexion importantes pour les responsables politiques. » (Labelle et Lévy, 1995, 12)

D'un point de vue sociologique, ils expriment leur contribution par le fait de se pencher sur un ensemble d'acteurs largement occultés par les recherches sur la pluriethnicité au Québec. Il n'y a, toutefois, aucun développement théorique à proprement parler contrairement à ce que nous avons pu observer dans les ouvrages de Rex et Moore et de Duce où ceux-ci prennent soin d'élaborer et d'explicitier le cadre conceptuel à travers lequel leurs recherches se déroulent. Dans le cas de Labelle et Lévy, la recherche consiste à rendre compte du contenu du discours des leaders sur un ensemble de thématiques dont ils ne justifient pas le choix. L'exposé se poursuit directement par cinq chapitres qui traitent chacun d'une thématique particulière et dont le contenu est divisé en sous-thèmes. En ne fournissant aucune vue d'ensemble qui permette au lecteur de saisir la logique que sous-tend l'organisation des chapitres, les auteurs le laissent devant le sentiment – qui se manifeste dès la lecture du premier chapitre et qui se confirme tout au long des chapitres subséquents – que l'exposé est un « fourre-tout » d'informations descriptives, interprétatives et explicatives sélectionnées et classées suivant un ordre quasi arbitraire ou qui irait de soi et dont la logique est implicite.

Les cinq chapitres sont organisés de façon identique et portent respectivement, comme les titres l'indiquent, sur une des thématiques générales suivantes : « Leadership et mouvements associatifs », « Insertion socioéconomique », « Langue et éducation », « Référents ethnoculturels, ethnocentrisme et racisme », « Ethnicité et politique ».

Chaque chapitre débute par un passage introductif qui fournit des informations de mise en contexte de nature variées. Les auteurs situent d'abord la thématique générale du chapitre dans des débats théoriques. Toutefois, cette discussion demeure superficielle. Labelle et Lévy n'y confrontent pas les divers auteurs de la littérature théorique et se contentent d'en faire une synthèse qu'ils étoffent de notes de bas de page où sont énumérées des séries de références bibliographiques :

« De ce point de vue, on peut dégager deux grandes orientations qui sous-tendent à la fois le mouvement associatif à vocation ethnique et la gestion étatique de la diversité ethnoculturelle. La première repose sur une logique universaliste d'intégration, la seconde sur une logique différencialiste⁷. Ces modèles adoptent bien sûr des formes plus complexes dans la réalité sociale, mais c'est à leur aune qu'on juge le rôle des associations à identité ethnique : selon les uns, parce qu'elles sont des institutions intermédiaires susceptibles de créer un équilibre entre des intérêts multiples, les associations ethniques

⁷ Note de bas de page où les auteurs listent huit références bibliographiques sans autres commentaires

favoriseraient l'assimilation ou l'intégration ; selon les autres, au contraire, parce que chaque groupe est isolé sur le plan institutionnel, ces mêmes associations alimenteraient la ségrégation. » (Labelle et Lévy, 1995, 18-19)

« Les groupes ethniques et les immigrants s'insèrent de façon variables sur le marché du travail de la société d'accueil, que ce soit le marché primaire, le marché secondaire ou l'économie informelle⁸. La segmentation du travail obéit donc à des critères de classe et d'ethnicité, et le racisme tout comme le sexisme colorent et légitiment les pratiques discriminatoires, elles-mêmes amplifiées en période de crise économique. Cependant, si l'ethnicité est souvent un obstacle, elle peut aussi constituer un avantage. Ainsi, les entreprises ethniques peuvent favoriser l'insertion des nouveaux arrivants, leur permettre de confronter la discrimination et les inconvénients liés à l'ignorance de la langue, de la culture du travail, des normes de travail etc. De ce fait elles faciliteraient la mobilité sociale d'une génération à l'autre⁹. » (Labelle et Lévy, 1995, 77-78)

Les auteurs poursuivent leur introduction du chapitre par une mise en contexte empirique de la thématique à des échelles internationale, nationale (Canada) et provinciale (Québec) :

« La question linguistique est intimement liée à l'école, appareil essentiel dans l'unification identitaire, la promotion de l'appartenance nationale et la construction des frontières entre espace public et espace privé. [...] Cependant les politiques d'éducation varient. Si, en France, l'école républicaine et laïque, ciment de l'identité nationale assimilatrice, coexiste avec un réseau privé d'écoles surtout religieuse (modèle qui tend actuellement à être remis en question au profit d'approches plus interculturelles), ailleurs, les systèmes éducatifs tentent de s'adapter à la diversité ethnoculturelle en mettant au point des stratégies d'intégration, de multiculturalisme ou de ségrégation à travers la création d'écoles ethnoculturelles séparées. [...] Au Québec, la question linguistique, la question scolaire et les représentations construites autour des identités d'origine et de l'appartenance québécoise sont sous-tendues par la question nationale. L'État fédéral et l'État québécois ont historiquement contribué à la construction d'identités éclatées qui se reproduisent grâce à des institutions confessionnelles particulières. Cette situation, actuellement remise en question par le milieu de l'éducation, paralyse l'intégration des jeunes en dépit des mots d'ordre officiels. » (Labelle et Lévy, 1995, 150-151)

Ensuite, les auteurs indiquent en une phrase ce qui sera présenté dans le chapitre :

« Nous verrons dans ce chapitre comment les leaders des groupes ethnoculturels perçoivent ces associations. » (Labelle et Lévy, 1995, 22)

« Nous analyserons dans ce chapitre les opinions des leaders en ce qui concerne la répartition de la main-d'œuvre, le travail non déclaré, la

⁸ Note de bas de page qui renvoie à une liste de cinq références bibliographiques

⁹ Note de bas de page qui renvoie à une seule référence bibliographique

discrimination, la syndicalisation, les programmes d'équité en emploi et l'entreprise ethnique. » (Labelle et Lévy, 1995, 81)

« Nous verrons dans ce chapitre comment la question de la langue et de l'éducation se pose pour les leaders. » (Labelle et Lévy, 1995, 153)

« Nous verrons dans ce chapitre comment se construit l'identité ethnoculturelle selon les leaders des groupes retenus, et comment ils jugent l'état des relations ethniques, du racisme et de la discrimination. » (Labelle et Lévy, 1995, 202)

« Nous verrons dans ce chapitre comment les leaders définissent leur référence nationales, évaluent la catégorisation identitaire dans l'espace public, perçoivent les politiques et les idéologies d'intégration canadienne et québécoise, et commentent l'indépendance et le fédéralisme de même que les affiliations partisans. Le sens accordé à la citoyenneté dans le contexte canadien et québécois complètera l'analyse des enjeux liés à la question nationale. » (Labelle et Lévy, 1995, 273)

Le reste du chapitre est divisé en sections qui, annoncées ou pas, correspondent chacune à un sous-thème. Le choix de ceux-ci, nous l'avons évoqué, n'est cependant pas expliqué. Il semble aller de soi. Ainsi, pour chacune des sous-thématiques, les auteurs exposent leurs observations pour chacune des communautés, toujours dans le même ordre (Haïtiens, Italiens, Juifs puis Libanais), et illustrent systématiquement chaque observation par quelques extraits d'entrevues correspondant à la communauté décrite. Cette structure par section est la même pour tous les chapitres à l'exception de deux ou trois sections où les observations sont transversales et qu'elles portent sur l'ensemble de l'échantillon indistinctement des communautés ethniques, extraits d'entrevues à l'appui. L'exemple suivant illustre nos propos :

« Pour la majorité des leaders d'origine haïtienne, Haïti reste le premier pôle d'identification, tout en se conjuguant aux référents québécois : [*extraits de trois témoignages*]

Même phénomène parmi les leaders d'origine italienne, où la référence à l'Italie reste très forte. Certains se considèrent d'abord comme italiens et ensuite comme canadiens ou québécois, alors que d'autres se définissent comme québécois ou canadiens d'origine italienne : [*extrait d'un témoignage*] » (Labelle et Lévy, 1995, 273)

Dans chaque section qui traite d'une sous-thématique de la thématique générale couverte par un chapitre, les auteurs semblent synthétiser les propos recueillis dans les entrevues qui portent sur cette sous-thématique. Ainsi, la majeure partie du contenu de

l'ouvrage est descriptive. De façon générale, les cinq chapitres se réduisent à une juxtaposition de constats généraux sur les discours des leaders. Toutefois, nous observons une confusion quant à ce que les auteurs veulent décrire. Parfois les auteurs décrivent les opinions et les représentations des leaders sur un ensemble de questions qui s'inscrivent dans les thématiques et sous-thématiques traitées, parfois ils décrivent la réalité sociale dont il est question dans les thématiques comme si elle était l'objet de leur investigation. Ce qui contribue à cette confusion est d'abord l'usage alterné des modes indicatif et subjonctif tout au long des passages descriptifs dont le contenu est toujours étayé par un extrait d'entrevue pour le confirmer. Plus encore, il arrive à plusieurs reprises que les informations recueillies auprès des leaders sont érigées en faits historiques ou sociologiques sans nuances du propos. C'est ainsi, que les passages explicatifs qui traversent l'ouvrage, à défaut de sources confirmant leur fondement, semblent reprendre les explications formulées par les leaders interrogés, suscitant une double confusion : la première, quant à l'objet de l'étude ; la seconde, quant au statut de ce qu'on appelle le « sens commun » dans une analyse sociologique.

« Les créolophones ont donc des besoins linguistiques importants, particulièrement pour les enfants scolarisés dont la connaissance du français est surestimée, ce qui cause parfois des problèmes au moment de l'évaluation de leur niveau scolaire. La proximité linguistique du créole rend par ailleurs difficile l'apprentissage correct du français car il y a souvent confusion entre les deux idiomes. Les programmes de francisation et d'alphabétisation, malgré des modifications importantes pour résoudre ces problèmes, demeurent pour certains insuffisants. L'usage du français par les nouveaux immigrants freiné par l'influence de la norme qui entoure la qualité et la pureté de la langue française en Haïti, d'où la crainte de commettre des erreurs et de se faire ridiculiser. L'influence coloniale Française sur le plan intellectuel et culturel qui traverse toute les couches sociales de la population haïtienne explique cette situation : « En Haïti, quand on parle français, on sort de la cuisine de Jupiter. » La survalorisation du français fait que beaucoup d'Haïtiens critiquent sévèrement la langue parlée au Québec, dont les normes apparaissent insuffisantes en regard du français standard. » (Labelle et Lévy, 1995, 154-155)

« Les appartenances multiples n'apparaissent pas comme contradictoires. Ainsi, une interviewée se dit italienne, québécoise parce qu'elle vit ici, montréalaise parce qu'elle est attachée à la ville, et canadienne convaincue de l'avenir du Canada. Cette conjugaison d'axes identitaires ne suit pas un modèle simple. Certains redécouvrent leur italianité, d'autre leur québécoisité, ou encore leur appartenance internationale : « Je deviens de plus en plus québécoise » ; « Je suis un homme international, un Italo-Américain-Canadien vivant au Québec. » Les hésitations du milieu à les accepter pleinement sont souvent un facteur déterminant dans leur identification

ambivalente. Comme le souligne des leaders, il ne suffit pas toujours de vouloir s'identifier comme québécois pour être reconnu tel. » (Labelle et Lévy, 1995 274)

« Les oppositions entre Italiens du Sud et Italiens du Nord se sont prolongés dans le contexte québécois, même si plusieurs notent que les caractéristiques générales de l'italianité tendent à atténuer les contrastes régionaux. Les méridionaux d'origine paysanne qui arrivaient massivement dans les années cinquante aux Italiens du Nord qui se moquait de leur infériorité phénotypique (plus petits, plus trapus, plus bruns, etc.), intellectuelle, culturelle (moins intelligents, moins développés, moins instruits) et linguistique (accent rocailleur). [...] Les préjugés s'exprimaient avant tout sur les lieux du travail, dans la construction, où les originaires du Sud étaient ouvriers, alors que les gens du Nord faisaient des métiers plus spécialisés. [...] Ce groupe [les Italiens] connaîtrait également des conflits de génération et de valeurs culturelles. La connaissance que les jeunes ont de leur culture d'origine est souvent faible et ils éprouveraient, selon un leader, « presque une honte d'être italiens ». Les jeunes filles seraient particulièrement touchées par ces conflits culturels. Les problèmes d'intégration, accentués par le contraste entre milieu familial et scolaire, s'accompagnent d'une rupture linguistique et culturelle qui n'est pas sans jouer sur la définition de leur identité, coincée entre les référents italiens et nord-américains. » (Labelle et Lévy, 1995, 216-217)

« À l'intérieur de la famille, le rôle et le statut des femmes sont perçus comme contradictoires. Si elles occupent une position centrale reconnue, leur statut reste ambigu, tendant cependant vers une plus grande subordination à l'égard des hommes dans les milieux plus traditionnels ou séfarades :

Je pense que les femmes séfarades jouent un rôle central dans la famille. Le problème se situe dans la reconnaissance de ce statut. C'est un statut de compagne, dans le meilleur des cas, ou d'inférieure. Mais il y a vraiment une division des rôles. Et c'est toujours fait dans le cadre d'un jeu de pouvoir qui me semble beaucoup plus subtil que celui de la simple soumission de l'une à l'autre. Beaucoup plus subtile parce qu'il y a une reconnaissance (femme sépharade, 41 ans). » (Labelle et Lévy, 1995, 219)

La confusion se maintient dans les conclusions de fin de chapitre qui sont supposées synthétiser les observations du chapitre correspondant.

« Le mouvement associatif dans chaque communauté entretient des liens avec la mère patrie ou la terre de référence. Les leaders des nouveaux groupes d'immigration, de même que certains groupes d'ancienne immigration, jouent donc un rôle mobilisateur autour de questions relevant du pays d'origine. L'autre axe de mobilisation tourne autour d'une identité « ethnique » ou minoritaire – en tant que membre de la communauté juive, italienne, haïtienne, libanaise ou arabe dans la société québécoise ou canadienne – qui soulève les différents problèmes de l'intégration de ses membres et de son rapport à la majorité. Enfin, le

processus de racisation, qui touche certaines catégories de population, affecte les Québécois d'origine haïtienne en particulier, et fonde non seulement les regroupements à identité racisée mais une participation obligée. » (Labelle et Lévy, 1995, 74-75)

« Tout comme les autres pays capitalistes avancés, le Québec accueille les groupes d'immigrants dans un contexte économique caractérisé par une segmentation poussée, ce qui freine leur insertion. Le témoignage des leaders, en particulier ceux d'origine haïtienne et libanaise, fait apparaître la complexité des problèmes qui se posent aux nouveaux immigrants.

Les facteurs structurels et contextuels de types économique (segmentation du marché du travail et conjoncture économique marquée par la récession et le chômage) sont amplifiés par certaines conditions prémigratoires (origine socioéconomiques, formation de la main-d'œuvre, culture du travail dans le pays d'origine, niveau d'éducation), mais aussi par d'autres facteurs propres à la société d'accueil, en particulier la discrimination, la non-reconnaissance des diplômes et les résistances des corporations professionnelles à intégrer les nouveaux arrivants ayant des qualifications élevées. » (Labelle et Lévy, 1995, 146)

« La question scolaire suscite de vives critiques. Tout en mettant l'accent sur la meilleure adéquation des structures de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal dans l'accueil et la prise en considération des besoins des groupes ethnoculturels, comparativement à celle de la Commission des écoles catholiques de Montréal qui a des difficultés à intégrer la dimension pluriethnique dans ses structures, les leaders tendent à remettre en question les réseaux séparés, basés sur la confession. Ce système bloque en effet le développement d'une culture publique commune, selon les uns, d'appartenance nationale selon les autres, et maintient la dimension religieuse dans la sphère publique, ce qui semble incompatible avec les fondements d'une société moderne. » (Labelle et Lévy, 1995, 196)

« À propos de l'ethnicité, des référents identitaires, de la discrimination et du racisme, les témoignages recueillis révèlent une situation complexe, marquée par l'hétérogénéité des référents et des points de vue. À tous les égards, la définition de l'identité d'origine obéit à des formes de bricolage qui s'appuie à la fois sur des éléments des pays d'origine et des configurations en rupture avec les référents traditionnels. La reconstruction des identités qui prend place à la suite de l'expérience migratoire et de l'intégration à la société québécoise confirme les hypothèses sur la plasticité de l'identité des groupes ethniques soumis à des transformations et des processus de reformulation de leurs composantes socioculturelles. » (Labelle et Lévy, 1995, 265)

« Le découpage ethnique semble retarder, à cause du fonctionnement des partis politiques, l'apparition d'une véritable démocratie ; il se produit en effet une forme de vassalisation et de captivité des groupes ethniques. Il leur est difficile de pénétrer le champ du politique et des appareils de l'État. Cela explique en partie la forte réticence à l'indépendance, comprise comme projet des seuls Canadiens français, et la méfiance à l'égard d'un État indépendant en particulier dans les groupes qui se considèrent comme des alliés, les Québécois d'origine haïtienne par exemple. En effet, ces derniers ont le sentiment que les

groupes les plus sympathiques à l'indépendance du Québec sont en même temps victimes d'exclusion et de racisme. » (Labelle et Lévy, 1995, 333)

En somme, ces exemples servent à montrer que ce qui nourrit la perplexité du lecteur est qu'il semble ne plus vraiment savoir ce que cherchent les auteurs à travers leur étude. En comparant l'ouvrage de Labelle et Lévy à ceux de Rex et Moore et de Duce, il est possible d'identifier ce qui, selon nous, rend propice la confusion. D'abord, dès le début de l'ouvrage Labelle et Lévy n'indiquent pas la finalité de leur recherche de façon claire. Ils n'identifient pas de questions ou de ligne directrice autour desquels leur recherche va s'articuler. Ils ne présentent que les questions générales qu'ils ont abordées avec les personnes interrogées et qui ont fait l'objet de leur discussion. Comparativement aux deux études précédentes Labelle et Lévy manquent un autre niveau de questionnement. En effet, tant Rex et Moore que Duce, distinguent leurs questions de recherche de celles « qu'ils posent à leur terrain » (incluant les personnes, les lieux etc.). Les questions de terrain servent à constituer un matériau dont le statut est clair et auquel ils vont pouvoir « poser » leurs questions de recherche. Dans le cas de Labelle et Lévy ces deux niveaux se confondent créant une ambiguïté sur le statut des témoignages récoltés, les répondants apparaissant tantôt comme des informateurs dont on se propose d'analyser les représentations, tantôt comme des sociologues dont on reprend les réponses sur des questions sociologiques auxquelles on s'intéresse.

Il nous semble que de cette absence de distinction dans le questionnement découlent les autres facteurs de confusion, à savoir l'absence de ligne argumentative qui consiste à rattacher l'analyse descriptive aux préoccupations de la recherche et qui rend compréhensible l'organisation de l'exposé. Nous aurions pu ainsi nous attendre à ce que les auteurs identifient des liens entre des variables d'observation, ne serait-ce que de manière hypothétique, laissant ainsi la porte ouverte à l'explication. Chose pourtant annoncée dans le document supplémentaire (voir section précédente (a)) et qui semblait devoir faire l'objet des rapports de recherche dont l'ouvrage ci-analysé serait une synthèse. En effet, Labelle (1993) y annonçait une série d'hypothèses dont on ne retrouve aucunement les traces dans son ouvrage avec Lévy :

« De façon plus spécifique, nous avons supposé que le discours des leaders issus de communautés d'immigration récente devrait être plus axée sur l'instrumentation et l'intégration égalitaire aux structure économiques de la

société d'accueil et moins revendicatif sur le plan ethnique ou de la représentation politique et culturelle que le discours de leaders issus de communauté d'implantation plus ancienne. [...]

Le discours des hommes et des femmes devrait refléter une sensibilité différente à l'articulation et aux contradictions entre les pratiques et les valeurs qui relèvent de la sphère domestique et celles qui relèvent de l'ensemble de la vie sociale (marché du travail, vie associative etc.). Les femmes leaders impliquées dans des associations de femmes en dégageraient la fonction spécifique dans le contexte particulier de leur communauté d'appartenance et dans le contexte de la société québécoise. Ceci pourrait-il sous-tendre des contradictions dans les rapports de sexe au sein des communautés ethniques retenues dans cette étude autour d'enjeux des divers ordres – économique, politique et culturel –, mais également des contradictions dans les relations avec le mouvement social des femmes dans l'ensemble de la société québécoise? » (Labelle, 1993, 39)

C'est dans la conclusion, qui dans son ensemble ne fait que reprendre les principaux constats établis dans chaque chapitre, qu'apparaît l'élément qui révèle ce décalage entre ce qui est annoncé dans le document supplémentaire et l'ouvrage de synthèse. En effet, ce qui est érigé en constat supposément inattendu dans la conclusion de l'ouvrage était déjà une hypothèse de travail énoncée dans le document supplémentaire :

« La multiplicité des perspectives et des interprétations des problèmes politiques et sociaux tant entre les leaders des groupes ethniques qu'à l'intérieur de chacun de ces derniers apparaît comme l'un des résultats les plus intéressants de notre enquête et qui vas à l'encontre des idées reçues au Québec sur les groupes ethniques. Loin de toujours présenter une vision monolithique de la réalité sociale et communautaire, les leaders rencontrés révèlent, au contraire, un kaléidoscope de points de vue, de positions, de stratégies ou de solutions, qui reflètent des éléments idiosyncrasiques, mais aussi les influences de sous-cultures du pays et des langues d'origine, de la période d'immigration, du sexe et de la position sociale. » (Labelle et Lévy, 1995, 336)

« Nous avons posé comme hypothèse globale de recherche que l'ensemble du discours des leaders d'origine italienne, juive, haïtienne et libanaise interviewés retraduit cette construction d'identités multiples basées sur les catégories d'ethnicité et de « race » et qu'il témoigne de la diversité d'intérêts et de contradictions internes aux groupes et communautés choisies pour cette étude. Le discours serait ainsi polarisé entre l'idéologie de la différence culturelle et l'idéologie de l'intégration à la société québécoise et ou canadienne. » (Labelle, 1993, 38-39)

c- La place de la « théorie »

Comparativement aux études de Rex et Moore et de Duce, il n'y a pas dans l'ouvrage de Labelle et Lévy de cadre conceptuel explicite qui révèle la posture théorique adoptée pour l'étude. Bien que les auteurs inscrivent leur étude dans le champ de « la sociologie des relations interethniques » ils n'indiquent pas leur positionnement théorique à l'intérieur de ce champ qui, comme le montrent Poutignat et Streiff-Fenart (1995), est constitué de plusieurs courants théoriques parfois antinomiques. De plus, l'absence d'une problématique ou de questions d'analyse claires ainsi que la diversité des thématiques abordées rendent difficile de situer dans un seul courant théorique les schèmes conceptuels implicites à l'étude et ce, malgré la centralité soulignée de la notion de « pluriethnicité » de laquelle semble découler des notions telles que l'« intégration » et la « diversité ethnoculturelles ». Ce ne sont là que quelques concepts parmi une panoplie d'autres que les auteurs utilisent sans les définir, comme si leur sens allait de soi. D'ailleurs, ils en font des sujets d'interrogation auprès des leaders interviewés :

« La fonction d'intégration des associations Libanaises semble problématiques aux leaders dans la mesure où la structuration communautaire est faible. » (Labelle et Lévy, 1995, 36) »

« Pour ce qui est de la fonction de définition et de transmission de l'identité ethnoculturelle, les leaders d'origine haïtienne attestent de son importance. L'un d'eux, par exemple, préconise une intégration progressive afin de permettre une « certaine maîtrise » de soi :

Plus les gens s'intègrent par étape, moins c'est agressant pour eux et plus ils ont de force pour pouvoir conserver une certaine identité culturelle, une certaine maîtrise de ce qu'ils sont. Parfois, c'est en étant dans un autre pays qu'on se redécouvre, Ensuite on peut participer pleinement à la société d'accueil (homme, 42 ans) » (Labelle et Lévy, 1995, 40)

« Le profil socio démographique et socioéconomique des migrants influe sur l'intégration économique. Sans compter que les groupes d'immigrants sont arrivés dans des contextes économiques différents. Les Haïtiens qui ont émigré au début de la révolution tranquille sont « bien installés », mais ceux qui sont arrivés un petit peu plus tard ont eu beaucoup plus de difficultés à se placer, si bien qu'ils se retrouvent dans des niches occupationnelles plus précaires, chauffeurs de taxi, par exemple. » (Labelle et Lévy, 1995 82)

En ne distinguant pas les notions et concepts à portée théoriques du langage commun, ces exemples confirment le constat précédemment établi que, d'un point de vue théorique, l'étude baigne dans une zone grise entre les rapports sociaux objectifs que les

concepts utilisés servent à représenter de façon sociologique et les représentations que les leaders se font de ces rapports et qu'ils décrivent au moyen de termes semblables mais investis d'un sens différent. Alors que dans la section précédente nous avons montré que le lecteur se demande ce que les auteurs « cherchent »? Dans cette section il s'agit d'évoquer l'ambiguïté autour de ce dont ils « parlent »?

L'absence de définition des nombreux concepts utilisés rend déjà difficile l'identification d'un schème conceptuel abstrait dominant. En effet, les auteurs abordent de nombreuses questions ou thématiques au moyen de concepts dont ils n'explicitent pas les liens théoriques qui permettraient de reconnaître les déterminants sociaux conceptuels implicites auxquels ils adhèrent. On pourrait pour ce faire se pencher sur les passages explicatifs ou strictement théoriques pour se rendre compte qu'il y a plusieurs schèmes conceptuels dont l'articulation théorique n'est pas explicitée. En effet, les passages suivants font ressortir la diversité de référents théoriques que l'on retrouve dans l'ouvrage :

« Les associations monoethniques remplissent, d'un point de vue émique, quatre fonctions qui s'expriment dans des activités très variables (de nature politique, culturelle, éducative, sociale, etc.) : faciliter l'intégration des membres du groupe à la société d'accueil, définir et transmettre l'identité ethnoculturelle ou religieuse, représenter les intérêts politiques du groupe et maintenir la solidarité avec la société d'origine, globale ou régionale. » (Labelle et Lévy, 1995, 34)

« [S]'il est vrai que, d'une manière générale, les jeunes Québécois de toutes origines occupent des fonctions qui les dévalorisent, sont concentrés dans le domaine de la restauration et absents des secteurs à haute technologie et productivité, des sociétés d'État et de la fonction publique, des communications dans les grandes entreprises, les jeunes des « minorités visibles » ont des taux de dévalorisation et de chômage supérieurs. Confrontés à des blocages particuliers dus à l'exclusion et à un effet de dissuasion (*chilling effect*), ils se dirigeraient « spontanément » vers des secteurs d'emploi moins rentables, mais plus faciles d'accès. Pour expliquer cet état de fait on évoque habituellement [...] une discrimination systémique. » (Labelle et Lévy, 1995, 80)

« Les facteurs structurels et contextuels de type économique (segmentation du marché du travail et conjoncture économique marquée par la récession et le chômage) sont amplifiés par certaines conditions prémigratoires (origine socioéconomique, formation de la main-d'œuvre, culture du travail dans le pays d'origine, niveau d'éducation), mais aussi par d'autres facteurs propres à la société d'accueil, en particulier la discrimination, la non-reconnaissance des diplômes et les résistances des corporations professionnelles à intégrer les nouveaux arrivants ayant des qualifications élevées. » (Labelle et Lévy, 1995 146-147)

« Dans le champ de l'éducation, le discours de la différence et des particularismes ethnoculturels est dominant. La question de la cohésion sociale et de la culture nationale dans un tel contexte idéologique se pose pourtant de plus en plus, surtout pour ceux qui défendent l'intégration des immigrants et des minorités ethniques au nom d'une logique plus universaliste que celle qui a prévalu dans le contexte québécois, marqué par le multiculturalisme canadien. Là encore apparaît le rôle social et politique de l'ethnicité dans la société québécoise : la lutte entre les deux peuples fondateurs a ouvert un espace pour les minorités et a encouragé le maintien de l'ethnicité qui s'exprime dans les revendications linguistiques, scolaires et culturelles aux dépens d'une culture commune et publique, selon certains, d'une intégration nationale axée sur l'idée de citoyenneté commune, selon d'autres. » (Labelle et Lévy, 1995, 152-153)

« Quoi qu'il en soit, l'ethnicité ne repose ni sur l'hérédité ni sur une socialisation incontournable et absolue, mais sur un processus complexe, basé sur des stratégies multiples (abandon, conservation, sélection, réorganisation, réinterprétation des traits identitaires.)

En ce sens, les populations issues de l'immigration, reconnues ou non comme groupes ethniques et groupes racisés, acquièrent dans nos démocraties occidentales des identités nouvelles (par le biais de la catégorisation sociétale), le plus souvent sur la base de relations sociales inégalitaires, et non à partir de traits culturels primordiaux ou de différences génétiques. En même temps, ces groupes résistent, récupèrent des identités attribuées, ou au contraire adoptent les conduites et les attitudes des pays d'accueil. Les immigrants et les groupes ethniques participent d'ailleurs à l'élaboration de la culture nationale. Les frontières externes et internes de l'ethnicité varient donc selon les contextes, les environnements sociaux et politiques, et les relations sociales qui les traversent. De plus, les liens entre diasporas alimentent les conceptions de l'ethos (race, ethnicité, nation) que se font les groupes. » (Labelle et Lévy, 1995, 198)

« Cette délimitation des frontières ethniques basée sur un système d'oppositions apparaît évidente dans la perception et l'évaluation de l'identité et de la culture d'origine canadienne-française qui – bien qu'elle soit à certains égards considérée comme positive – ne paraît pas présenter de motifs d'attraction suffisamment forts pour permettre une assimilation, sinon une acculturation poussée. Que ce soit la qualité de la langue ou le système de valeurs, l'évaluation critique de la culture québécoise semble en fait inciter chaque groupe ethnique à réaffirmer ses normes et ses avantages culturels, ce qui lui permet de réaffirmer sa spécificité et son identité. Le même processus se répète en ce qui a trait aux relations entre groupes ethniques. » (Labelle et Lévy, 1995, 265)

Nous voyons à la lumière de ces passages que, par exemple, les auteurs défendent d'une part une conception constructiviste de l'ethnicité au détriment d'une conception culturaliste ou primordialiste biologisante et, d'autre part, reprennent un discours culturaliste quand il s'agit de parler d'intégration. Cette dernière, qui pour les auteurs semble être synonyme « d'adaptation » ou « d'insertion », est expliquée tantôt par des déterminants culturels et des négociations symboliques, tantôt par des déterminants économiques et

structuraux. Il est vrai que l'indistinction entre le discours des leaders et le discours sociologique des auteurs peut contribuer à nourrir la diversité des schèmes conceptuels observés. Il nous semble qu'un travail de typification des discours des leaders au sujet des différentes thématiques de la recherche aurait permis de faire ressortir leurs représentations ou leur « imagination sociologique » et de saisir l'objet de la recherche sans le confondre avec les conceptions théoriques des auteurs.

Constats d'étape

Au terme de ce chapitre nous notons, à manière du précédent, une série de caractères suivant lesquelles les études sociologiques se distinguent et se ressemblent. En premier lieu, les trois études diffèrent en termes de finalité de la recherche tant du point de vue de la problématique qu'elles posent que de la nature des connaissances auxquels elles contribuent. De cela découle différentes organisations de l'exposé dont deux peuvent être qualifiées d'argumentatives et une de descriptive. Les analyses qui adoptent une posture argumentative présentent de façon explicite les considérations théoriques qui guident leurs démarches. Ceci ne signifie pas pour autant que l'ouvrage « descriptif » n'ait pas recours à des considérations théoriques, bien au contraire. Nous avons même noté la diversité des schèmes conceptuels qui y sont à l'œuvre.

Nous avons également pu observer une diversité de méthodes de récolte de données et d'analyse de ses données. Ceci nous a amené à constater diverses applications de la notion de représentativité ainsi que la variété des modalités qui permettent le passage des données empiriques à leurs représentations conceptuelles. La séparation analytique en question se manifeste dans une distinction entre le discours dit « commun » et le discours « sociologique » dont nous avons noté l'absence dans l'ouvrage de Labelle et Lévy et qu'atteste ce passage de l'ouvrage de Rex et Moore :

« The effect of this housing and planning situation on race relations is obvious. The account which we have given of the emergence of the lodging-houses is not easy to grasp and the man-in-the-street is easily convinced by an entirely different diagnosis of the problems of the city. This racialist diagnosis would read as follows:

“We, in Birmingham, face a tremendous housing problem. Many Birmingham people live in appalling conditions. There was some

hope after the War that we might solve the problem. Then there occurred a wave of immigration which placed an unbearable strain on our social services generally, but upon housing in particular. The chances of our own people being housed have been materially reduced. More than this, however. These people from the colonies have a very low standard of life but they have taken over big houses which many British people couldn't afford and turned them into slums. The time has come for a halt in immigration. As to those immigrants who are already here, they must be integrated, that is taught how to live according to British standards."

That this diagnosis is false should be clear from what has already been said. Immigration has not in any way affected the chance of rehousing the people of Birmingham. What has happened is that Corporation policy has forced upon immigrants a type of housing and a way of life that is damaging to the city. » (Rex et Moore, 1967, 265)

De cela découle la remarque que les concepts dont les auteurs font usage dans leurs études sont parfois identiques dans la dénomination, une dénomination parfois même utilisée dans le langage commun, mais dont le contenu et la signification est loin d'aller de soi.

Troisième partie : Synthèse

Chapitre 6 : Interrogations sans frontières

Nous avons exploré dans la première partie les fondements de la distinction entre l'histoire et la sociologie à la lumière des débats autour de la définition des disciplines. Nous nous sommes aperçu que l'idée selon laquelle l'histoire serait descriptive et la sociologie explicative semblait inadéquate pour ne pas dire infondée. Plutôt que de poursuivre notre exploration dans l'espace des discours de méthodes et de définition disciplinaire, nous nous sommes dirigé vers l'analyse des « disciplines à l'œuvre », en choisissant trois ouvrages d'histoire et trois de sociologie, afin d'y chercher des éléments qui pourraient faire avancer notre réflexion. Au terme de cette analyse nous avons établi un certain nombre de constats correspondant respectivement aux corpus « historique » et « sociologique ». Dans le cadre de ce dernier chapitre, nous en proposons une synthèse transversale en questionnant la distinction disciplinaire d'un point de vue heuristique. Notre interprétation s'articule autour de la place et du rôle qu'occupe l'*interrogation* dans la conduite de l'*enquête* en histoire et en sociologie. La question qui se pose ensuite est celle de savoir s'il existe un questionnement ou une attitude interrogative proprement sociologique et une autre proprement historique compte tenu de l'unicité du domaine de la réalité sur lequel ces disciplines se donnent pour tâche de produire une connaissance *scientifique*. À défaut d'en produire l'analyse ici, nous explorerons l'éventualité d'une distinction en termes de « postures interrogatives » et questionnerons la légitimité, du point de vue de l'avancée de la science, d'une division disciplinaire ainsi établie.

De la centralité du processus de questionnement

Le premier point commun à l'ensemble des ouvrages analysés dans la deuxième partie de ce mémoire est l'objectif de produire une connaissance sur un aspect de la « réalité humaine ». Pour ce faire, et cela découle des critères de sélection que nous nous sommes imposés pour constituer notre corpus, toutes les œuvres recourent à un ensemble d'objets au moyen desquels la « réalité » étudiée devient accessible à l'esprit. Nous avons appelé ces objets des sources et nous nous sommes demandé quels rapports les chercheurs

ont entretenu avec leurs sources. Avant de discuter des diverses modalités d'exploitation des sources, notons leur diversité de nature.

Chez les historiens, nous avons vu qu'ils utilisaient toutes sortes d'objets qui constituent des traces d'une réalité depuis longtemps révolue. Ils regroupent autant divers types de documents écrits que des monuments architecturaux et autres. Contrairement aux sociologues dont une part importante de leurs sources consiste en des témoignages de personnes vivantes et qu'ils ont eux-mêmes recueillis suivants des techniques variées, les historiens de notre échantillon doivent s'accommoder de l'impossibilité d'interroger directement les morts. Toutefois, nous ne pouvons considérer ce constat comme une différence déterminante entre les deux disciplines, puisqu'il se pourrait fort bien qu'un historien, dont l'intérêt porte vers l'étude d'une réalité humaine qui lui est relativement contemporaine et néanmoins révolue, aille récolter le témoignage de personnes vivantes ayant vécu ou assisté (au sens large) à cette réalité. De plus, dans les études sociologiques analysées, les chercheurs ne se sont pas limités aux informations verbales oralement récoltées. En effet, nous avons constaté qu'une panoplie de documents (statistiques officielles, immobilier urbain, articles de journaux, documents administratifs officiels etc.) ont servi à un moment ou à un autre pour la conduite de leur recherche.

À la diversité des sources se conjugue une diversité de modalités d'exploitation des sources qui, nous semble-t-il, relève des finalités de chaque recherche. Ce constat est d'autant plus révélateur chez les historiens étudiés que, travaillant sur une même individualité historique, les traces semblent constituer un corpus matériel limité mais néanmoins commun. Or nous avons vu, dans les études de Lévi-Provençal, de Guichard et de Larsson, trois manières d'exploiter ce matériel vestigial. Alors que Lévi-Provençal se donnait pour tâche de proposer un « tableau » des institutions politiques et sociales et de la vie économique religieuse et intellectuelle, Guichard et Larsson se proposaient de répondre à des problématiques.

Dans le cas de Lévi-Provençal, bien que sa méthode d'usage des sources ne soit pas explicitée, il apparaît les aborder avec un cadre préétabli divisé en thématiques, ces dernières représentant l'ensemble des préoccupations auxquelles il se doit de répondre, soit les « cases du tableau » qu'il faut remplir. Ces considérations préalables semblent avoir guidé l'exploitation des sources dans lesquelles l'auteur rassemble toutes les informations

qui portent sur les thématiques préétablies et nous renseignent de l'état de la réalité qui peut être rangée sous chaque bannière. S'il est vrai que le choix des sous-divisions thématiques semble déterminé par les informations contenues dans les sources, il n'en demeure pas moins que l'auteur arrive avec des interrogations *a priori* qui se matérialisent dans les grandes « cases » de son tableau. En effet, rien ne laisse présager que si Lévi-Provençal avait considéré « les techniques du corps » comme une thématique essentielle pour son « tableau » il n'aurait pas pu trouver dans le même matériau des informations qui lui permettraient de discourir à ce sujet. Il est vrai que nous ne sommes pas suffisamment familier avec les sources portant sur al-Andalus pour soutenir cette supposition, toutefois, l'idée centrale vers laquelle nous voulons arriver est que ce n'est pas le matériau qui détermine la connaissance que nous pouvons construire au sujet de la réalité sociale dont il est la trace, mais notre capacité à l'interroger convenablement. Dit autrement, ce n'est pas parce qu'aucun document traite explicitement dans son contenu du sujet des techniques corporelles qu'on ne peut pas en tirer une connaissance valide sur le sujet.

Les deux autres ouvrages d'histoire que nous avons analysés paraissent confirmer cette idée. En effet, Guichard et Larsson construisent respectivement leurs études comme une réponse à une problématique particulière qu'ils ont formulée. Ce faisant, cette interrogation initiale guide l'ensemble de leurs démarches analytiques, dont l'usage des sources. Comme nous l'avons noté dans la partie précédente, leur approche consiste à chercher les indices qui pourraient les renseigner sur ce qu'ils cherchent. Nous pouvons illustrer ceci par la schématisation de la procédure de Guichard comme suit : Une fois les modèles des structures familiales « orientales » et « occidentales » établies, l'auteur se tourne vers les sources et y cherche des indices qui pourraient le renseigner sur les pratiques matrimoniales. Que ce soit des traités de généalogie ou des textes littéraires, il part à la recherche d'indices dont l'interprétation consiste à « positionner » cette pratique sociale par rapport aux pratiques prévues par les deux modèles. En somme c'est l'interrogation qui mène le travail avec les sources et dont la réponse est une *interprétation* particulière de ces dernières.

La forme d'analyse historique que nous avons inscrite sous le vocable de « histoire problème » utilisé par certains historiens pour l'opposer à « l'histoire tableau » cache le caractère problématique de cette dernière, trop facilement réduite à son caractère

« descriptif ». En effet, même un ouvrage dit descriptif n'est pas un travail de simple collection d'informations prises comme un ensemble de photos livrant des « faits ». C'est un travail qui appelle une attitude interrogative. Autrement dit, même *décrire c'est interroger*.

Du côté des sociologues nous pouvons émettre sensiblement les mêmes constats. Si les sources qu'ils utilisent ainsi que leurs méthodes diffèrent à bien des égards de celles que nous avons observées chez les historiens, la logique interrogative reste néanmoins sensiblement la même. En effet, il ne faut pas se leurrer et croire que parce que le sociologue est en mesure de travailler sur une réalité qui lui est contemporaine qu'il lui suffit d'interroger les témoins pour avoir les réponses à ses questions. Il faut considérer les témoignages recueillis, sous les diverses formes possibles, comme autant de traces de la réalité que le sont les matériaux vestigiaux des historiens.

Il est vrai que la contemporanéité de la réalité étudiée procure certains avantages dans la mesure où, jusqu'à un certain point, le sociologue a une part de contrôle sur la production des traces qu'il exploite comme sources d'informations. Il n'en demeure pas moins qu'il est à la fois pris avec ce qu'il a et que, aussi représentatif de la réalité étudiée que puisse être le matériau produit, celui-ci ne demeure qu'une réduction de cette réalité et non son image. Ainsi, avant de pouvoir en tirer une quelconque réponse au sujet de ces préoccupations intellectuelles, le sociologue doit l'interroger.

L'étude de Duce sur les immigrants italiens illustre d'autant plus cette idée qu'elle fait usage d'un matériau produit suivant la méthode de l'enquête par questionnaire. C'est un des matériaux où le chercheur a le plus de « contrôle » parce qu'il impose à la fois les questions et les réponses possibles. Plusieurs points découlent de cette pratique. D'abord, cette imposition a pour effet de réduire une réalité complexe et infinie à cet ensemble de questions. C'est donc une trace de cette réalité au plein sens du terme. Ensuite, une fois les questionnaires remplis, ils ne constituent rien d'autre qu'un ensemble de réponses à des questions. Ils ne commencent à informer le chercheur que lorsqu'il les interroge : quelle part des personnes interrogées a fourni la réponse (a) à la question 8? Trouve-t-on un lien statistique entre le fait d'avoir répondu (c) à la question 20 et (b) à la question 31? Il est vrai que ce genre de questions sont peu explicitées dans l'exposé final, néanmoins, les diverses opérations de compilation des données et de manipulations statistiques les

supposent. En résumé, nous pouvons dire que ce ne sont pas les réponses des personnes interrogées qui fournissent au chercheur une réponse à sa problématique. Ces réponses constituent des traces que celui-ci doit interroger de nouveau et de façon adéquate, de sorte que les réponses qu'il tire de ce second niveau d'interrogation lui permettent de construire un discours valide au sujet des ces préoccupations intellectuelles initiales à sa recherche.

L'identification de plusieurs degrés interrogatifs semble aller de paire avec le niveau d'abstraction et de conceptualisation dans laquelle la problématique et la connaissance produite sont formulées. L'étude de Labelle et Lévy constitue, nous l'avons vu, un cas où les niveaux d'interrogation n'étaient pas suffisamment distingués. En la comparant avec celle de Duce, on se rend compte de l'importance de contrôler le processus d'abstraction qui permet de passer des premières réductions de la réalité empirique en « faits » aux abstractions conceptuelles dont la mise en relation constitue le discours « théorique. »

Dans le cas de Duce, son cadre théorique du phénomène d'intégration était déjà élaboré. Elle y avait identifié et défini ses composantes conceptuelles. Comme son objectif était de vérifier un ensemble d'hypothèses de nature théorique, c'est-à-dire la validité empirique des liens supposés entre les concepts, elle s'est donnée pour tâche de construire un cas empirique pour l'analyse. Dans son étude on peut identifier plusieurs niveaux d'interrogation. Le premier est celui qui permet de contrôler le passage au concept « d'intégration structurelle », par exemple, à partir d'un niveau d'abstraction moins élevé dont les éléments définis jouent le rôle d'indicateur. Dans ce cas, un de ces indicateurs serait « l'origine ethnique des amis les plus proches ». Pour répondre à la question de l'intégration structurelle, il faut se demander si les répondants ont développé un réseau d'amis non-Italiens. Pour répondre à cette dernière interrogation il faut recourir à d'autres indicateurs d'un niveau d'abstraction plus bas et qui sont, entre autres, « l'entretien de liens informels avec des Canadiens ». Pour répondre à ce niveau d'interrogation il faut descendre au niveau des questions les plus pragmatiques de l'analyse et que l'on retrouve dans le questionnaire comme « qui sont vos quatre ou cinq plus proches amis? » etc. Ces dernières questions servent à opérer une première réduction de la réalité, ou un premier niveau d'abstraction, qui se matérialise dans la trace qui sert de matériau à l'étude.

Dans le cas de Labelle et Lévy, il est difficile de retrouver une distinction de niveaux d'interrogation et d'abstraction. Comme nous l'avons vu, les questions que les auteurs posent à leurs répondants semblent déjà formulées dans un degré d'abstraction élevé dans le but de récolter leurs opinions sur un ensemble de phénomènes sociaux. Ceci ne pose pas problème en soi ; il est problématique dans la mesure où le « discours sociologique » des auteurs semble se confondre avec les opinions de leurs répondants et ne porte pas sur le discours de ces derniers. En effet, afin d'analyser le discours d'un ensemble de leaders, produire un matériau dans lequel ceux-ci expriment leurs opinions constitue une stratégie de terrain possible. Toutefois, les questions qui ont servi à la production de ce matériau, ne peuvent pas être les mêmes questions qui vont permettre aux chercheurs d'interroger les traces de la réalité ainsi produites. Il faut des interrogations qui font appel non pas à l'opinion des répondants mais à ce que les traces peuvent fournir comme information compte tenu de la problématique des auteurs, même si celle-ci a pour finalité de rendre compte de ces opinions. Les « interrogés » n'étant pas de même nature, ne leur conviennent pas les mêmes types de question. Cette remarque au sujet de l'ouvrage de Labelle et Lévy n'est qu'en partie explicative de la confusion que nous avons repérée dans leur exposé. Néanmoins elle permet de rendre compte, par son absence, du rôle de la « chaîne interrogative » dans le travail analytique et la production contrôlée de connaissance, assurant à cette dernière sa validité relative.

L'étude de Duce permet aisément de saisir le processus interrogatif ; c'est que la particularité de sa méthode le rend particulièrement accessible. Toutefois, ceci n'est ni le propre d'une méthode quantitative, ni le propre de la sociologie. Dans l'étude de Rex et Moore, qui adoptent une problématique et des méthodes différentes de celles de Duce, le processus interrogatif est présent et il dépend d'un questionnement initial. Dans ce cas, les auteurs exposent leurs conceptions théoriques qui guident leur analyse en cela qu'elles déterminent les questions qui sont posées depuis l'exploitation des traces jusqu'à la formulation de la connaissance que leur recherche a produite. D'ailleurs, nous avons vu que les auteurs formulent leurs réponses à deux niveaux d'abstraction : l'un, spécifique à leur cas d'étude (la ville de Birmingham) et qu'ils appellent empirique; l'autre, plus général, ou spécifique « aux villes industrielles occidentales » et qu'ils appellent sociologique ou théorique.

Larsson également, suivant d'autres méthodes, formule des connaissances à deux niveaux d'abstraction. En effet, la connaissance la plus abstraite qu'il produit concerne l'articulation entre le pouvoir et la définition de l'orthodoxie et l'hérésie en Islam. Le second porte sur deux cas, celui des manifestations symboliques sous le Califat et celui des références symboliques dans la lettre d'Ibn Garcia. Nous avons vu, en ce qui concerne la lettre d'Ibn Garcia, que Larsson applique une méthode d'analyse herméneutique à son matériau compte tenu des finalités pour lesquelles il l'exploite. Du point de vue de la lettre d'Ibn Garcia en tant que matériau, celle-ci n'exige pas d'avance une analyse herméneutique. Comme le choix de méthode ne dépend pas du matériau mais d'autres considérations reliées à la production d'une réponse à la problématique, c'est une manifestation de ce que l'on peut appeler la *stratégie d'analyse*.

La stratégie d'analyse, qu'il faut distinguer de la *stratégie d'exposition*, regroupe l'ensemble des opérations et des démarches concrètes dans le cadre de la conduite de l'étude et dont l'exposé ne révèle que ce que l'auteur estime pertinent suivant une organisation du discours jugée adéquate pour la communication du propos. En d'autres termes l'exposé occulte le travail de « l'artisan » pour ne laisser place qu'à « l'œuvre finale. » C'est pour cette raison que plusieurs questions demeurent en suspens en ce qui concerne l'ordre dans lequel les démarches se sont déroulées dans les faits. Par exemple, ce n'est pas parce que l'exposé débute avec un cadre théorique précis que ce fut nécessairement le cas dans les démarches. Il est fort probable que le cadre théorique se soit précisé en cours de route après des va-et-vient entre les sources et les divers niveaux d'interprétation, ensemble de démarches dictées par d'incessantes interrogations pour surmonter les obstacles auxquels l'analyste fait face pour répondre à sa problématique.

Analytiquement parlant, nous pouvons dire qu'une fois la « problématique » posée ou plutôt une fois déterminé l'ensemble des interrogations initiales auxquelles le chercheur se propose de répondre, il projette un ensemble de démarches qui, selon lui, l'amènerait à produire des réponses et qu'il peut, selon les circonstances pragmatiques spécifiques à sa recherche, juger bon d'ajuster ou de modifier en cours de route. C'est l'idée que l'enquête ne se fait pas de façon arbitraire mais qu'elle est guidée par un ensemble de considérations qui donne à son déroulement un caractère rationnel et à ses résultats une certaine validité.

Nous appelons l'*imagination analytique*¹⁰ l'ensemble de ces considérations qui déterminent la stratégie analytique et qui ne se réduisent pas aux cadres « théoriques » à l'œuvre dans l'analyse.

La notion d'imagination analytique remet dans son contexte pragmatique le déroulement de la recherche. Toute recherche est soumise à des contraintes de diverses natures qui balisent les opérations et les démarches pragmatiques de l'étude et dans le cadre desquelles l'analyste se sert de son imagination pour mener à bien son projet. Les contraintes en question sont multiples et relativement mouvantes. Les plus objectives et parfois les plus rigides sont les contraintes matérielles ou financières ainsi que l'échéance temporelle du projet de recherche. Viennent ensuite les contraintes qui relèvent du travail analytique en tant que tel, soit les sources disponibles ou à produire, leur accessibilité, la connaissance des techniques d'exploitation et l'exploitation effective des sources, les positions épistémologiques et méthodologiques, les connaissances théoriques etc. Ces contraintes qui jonchent le déroulement de l'étude, par leur nature problématique, requièrent l'attitude interrogative du chercheur. Depuis le « quels sont les ressources humaines et financières qui sont à la disponibilité de l'étude? » jusqu'au « quels sont les symboles de pouvoir dans ce texte? » le travail de recherche est mené par d'incessantes interrogations de tout ordre faisant constamment appel à l'imagination et à la créativité du chercheur. Par exemple, ce dernier pourrait se trouver, au cours de son enquête, sur une piste d'investigation qui lui semble intéressante et dont la poursuite nécessite l'exploitation d'un matériau suivant une technique avec laquelle il n'est pas familier. Il se trouve dans une situation où il doit évaluer s'il peut se permettre de combler ce manque technique pour pouvoir pousser plus loin sa recherche dans ce sens ou y résigner et traiter cette limite autrement (en se contentant d'émettre une hypothèse à vérifier, en envisageant un autre projet de recherche sur le sujet etc.). C'est une question de stratégie et de choix de priorités qui dépendent des possibilités qu'ouvre au chercheur son imagination analytique. C'est elle qui, au moyen d'interrogations plus ou moins explicites, mobilise ses connaissances et son expérience durant le travail de recherche et lui permettent de prendre des décisions face aux

¹⁰ Nous nous inspirons de la notion « d'imagination sociologique » de Mills (1968) dont nous discuterons plus loin l'intérêt.

obstacles qu'il rencontre, que ceux-ci soient pragmatiques (déroulement effectif des activités de la recherche) ou proprement conceptuels (production de la connaissance).

L'imagination analytique est à l'œuvre aussi bien dans les recherches exploratoires ou inédites, et dans lesquelles le chercheur est appelé à faire preuve de beaucoup de créativité analytique (en forgeant son cadre théorique et sa méthode, en exploitant des matériaux d'une façon inédite etc.), que dans les recherches « types » où les cadres théoriques et les procédures méthodologiques sont connues et « rodées ». Il nous semble que cette idée peut trouver une certaine illustration avec la comparaison de l'étude de Guichard sur les structures familiales en al-Andalus et celle de Duce sur le phénomène d'intégration des immigrants. Guichard, nous l'avons vu, déploie un effort de construction théorique en recourant à des théories et méthodes qui « sortent » de sa discipline et qu'il s'ingénie à adapter à son matériau. Grâce à son imagination analytique il en tire une connaissance nouvelle. De son côté, Duce demeure dans le cadre de sa tradition disciplinaire pour ce qui est de son cadre théorique et de sa méthode. Nous pouvons supposer qu'elle ait pu être confrontée à moins d'obstacles théoriques et méthodologiques que Guichard parce qu'avant elle d'autres y ont été confrontés et ont affiné les procédés. Il n'en demeure pas moins qu'elle a mené une recherche originale pour laquelle son imagination analytique était à l'œuvre dans toutes les étapes de son travail. Toujours est-il que cette comparaison est hypothétique car il ne nous est pas possible d'évaluer ni même d'appréhender complètement l'imagination analytique à l'œuvre à travers les exposés finaux des recherches que constituent les ouvrages d'histoire et de sociologie que nous avons analysés. Par cette comparaison, nous voulons simplement défendre l'idée que, les sociologues comme les historiens, mènent leurs recherches guidés par un ensemble complexe d'interrogations à travers lesquels se manifeste leur imagination analytique. Le problème qui se pose est celui de savoir s'il y a une imagination analytique proprement historique et une autre qui soit proprement sociologique. Ce qui revient à se demander s'il y a un questionnement spécifique à chacune de ces disciplines et si celui-ci justifie la distinction disciplinaire. Nous aborderons plus loin cette réflexion. Il nous faut d'abord considérer la variété des exposés qu'offre notre sélection d'ouvrages.

L'exposé d'une étude ne laisse transparaître que partiellement l'imagination analytique. En effet, comme son nom l'indique, celui-ci est soumis à la logique de

l'exposition qui ne reproduit pas nécessairement la logique de l'enquête. Elle est une synthèse qui rend compte des démarches analytiques pertinentes et qu'elle organise dans un discours jugé adéquat pour la formulation du propos de la recherche. Ainsi, dépendamment des choix de présentation de l'auteur, l'exposé donnera plus ou moins accès à l'imagination analytique à l'œuvre dans l'étude. Suivant les cas, ses manifestations les plus « palpables » sont les discussions théoriques, les divers niveaux d'interrogation explicités, les difficultés (pratiques, méthodologiques, ou théoriques) qui ont été affrontées et les solutions qui ont été apportées etc. Cependant, la plus importante manifestation de l'imagination analytique demeure la logique argumentative déployée, lorsque argumentation il y a.

La stratégie d'exposition bien qu'elle se distingue de la stratégie analytique n'en est pas séparée pour autant. L'exposé fait partie du déroulement de la recherche dont il est la dernière étape. Il est le lieu où la connaissance produite par la recherche se matérialise dans un discours dont la finalité est à la fois de la communiquer et de défendre sa validité. En effet, c'est à sa lecture que les membres de la communauté scientifique vont pouvoir évaluer la portée et les limites des connaissances produites par la recherche, à la lumière de ce que, des procédures effectives de la recherche, l'auteur a choisi de révéler. Ce choix sélectif et son organisation est ce que nous appelons la stratégie d'exposition.

À travers les ouvrages retenus pour notre étude, nous avons pu observer une variété d'exposés. Parmi eux nous pouvons distinguer les exposés dont la structure répond à une logique argumentative ou « démonstrative » de ceux dont l'exposé est organisé à la manière d'un tableau et dont les parties sont relativement indépendantes les unes des autres et dont l'ordre ne semble pas déterminant pour l'énoncé du propos général. Pour les fins de notre analyse, nous appelons les premiers des « exposés-démonstration » et les seconds des « exposés-monstration ». Ces qualificatifs ne portent que sur l'organisation générale de l'exposé, de sa structure, ses divisions en chapitres etc. et ne qualifient pas les éléments constitutifs du discours. En effet, comme il a été indiqué dans les deux chapitres précédents, dans tous les ouvrages nous avons repéré des passages de diverse nature (descriptifs, narratifs, explicatifs, conceptuels, comparatifs, interrogatifs, etc.).

Parmi les six ouvrages sélectionnés, nous classons l'ouvrage d'histoire de Lévi-Provençal et celui de sociologie de Labelle et Lévy dans la catégorie des exposés-monstration et les quatre autres dans la catégorie des exposés-démonstration. Nous avons

vu, en effet, que les exposés de Lévi-Provençal et de Labelle et Lévy sont divisés en chapitres thématiques indépendants les uns des autres et dont l'ordre de présentation semble arbitraire. En d'autres termes, l'organisation de l'exposé ne répond pas à une logique argumentative d'ensemble dans laquelle, à la manière des autres ouvrages, ils auraient une fonction particulière. Cette différence typologique semble trouver son explication dans les visées de la recherche telles que définies dans chaque exposé. En effet, dans les exposés-démonstration, l'ensemble d'interrogations initiales (ou la problématique) porte sur l'élucidation des rapports qu'entretiennent entre eux des « éléments de la réalité » alors que, dans les exposés-monstration les interrogations ne visent qu'à rendre compte d'un « état de faits ».

Lévi-Provençal se propose d'exposer l'organisation politique, la vie sociale et les activités économiques durant le Califat de Cordoue. Il veut établir un ensemble de « faits » qui « décrivent », suivant les thèmes sélectionnés, le cas d'étude choisi et dont il produit la connaissance suivant des niveaux d'abstraction divers. C'est la raison pour laquelle nous avons pu observer tantôt des descriptions davantage idéaltypiques et tantôt des descriptions plus évènementielles. Il n'en demeure pas moins que, pour la construction des faits qu'il présente et qu'il classe dans un tableau thématique, il ait eu parfois recours à des argumentations, des explications, des comparaisons et un ensemble de procédés discursifs qui consistent à construire ces faits. Deux constats s'imposent toutefois. D'abord, la présentation des procédés intellectuels au moyen desquels les faits sont construits est loin d'être systématique. Les argumentations semblent davantage arbitraires et ne s'inscrivent pas toujours dans une démarche de justification ou de validation de la connaissance. Ensuite, la plupart des procédés discursifs que nous venons de mentionner, et qui peuvent servir à rendre compte des démarches interprétatives sous-jacentes à « l'établissement » des faits, ne remplissent pas toujours cette fonction. Bien souvent sinon généralement, ils ont un rôle non pas démonstratif, mais « monstratif » si on veut bien nous permettre l'expression. En effet, lorsque Lévi-Provençal compare certains aspects de l'administration cordouane avec l'administration du Califat de Bagdad il le fait pour mieux *montrer* les caractéristiques de la première. Il n'a pas recours à la comparaison pour *démontrer* la validité de sa description. De même, lorsqu'il explique la formation d'un « type andalou » à

la suite d'un procédé de « fusion ethnique » il ne cherche pas à *démontrer* son explication, mais à mieux *montrer* un « état de faits ».

Le cas de Labelle et Lévy est semblable à bien des égards à celui de Lévi-Provençal. La problématique consiste à rendre compte du discours d'un ensemble de leaders de quatre groupes ethnoculturels de Montréal sur des sujets reliés aux enjeux socioéconomiques et politiques de la pluriethnicité. L'étude ne vise à rendre compte d'aucun rapport entre les éléments de la réalité étudiée. Ainsi, l'exposé est divisé en chapitres thématiques, dont l'ordre importe peu, et dans chacun desquels les auteurs rangent, en les résumant, les réponses récoltées auprès de chaque groupe sur les questions correspondant à la thématique du chapitre. Dans l'ensemble, il s'apparente à un sondage d'opinion qualitatif. Il n'en demeure pas moins que, en illustrant systématiquement les interprétations descriptives des entrevues par des extraits d'entrevues, les auteurs semblent vouloir apporter des éléments de discours dont le rôle est de valider leurs propos. Sans juger pour autant de la pertinence de la pratique discursive déployée pour justifier les interprétations qu'ils avancent, nous pouvons dire que les auteurs élaborent une forme de *démonstration* de ce qu'ils décrivent. Ceci suppose que la description ne va pas de soi et que, en corollaire, son caractère problématique requiert qu'elle soit justifiée pour lui assurer une certaine validité. Par conséquent, cela confirme l'idée que nous ne pouvons pas prédire le caractère « monstratif » ou « démonstratif » du discours déployé dans un exposé du simple fait qu'il soit de type « monstration. » Rappelons que nous avons noté un ensemble d'autres éléments du discours (théoriques, explicatifs, empiriques etc.) dans l'ouvrage de Labelle et Lévy. Cependant, il faut reconnaître qu'il nous est difficile de nous prononcer à leur propos de ce point de vue-là, compte tenu de la confusion qui prévaut entre le discours des leaders et le discours des auteurs portant tous deux sur la réalité sociale du Québec alors que l'objet de l'étude semblait être le discours des leaders.

Parmi les ouvrages que nous avons rangés dans la catégorie des exposés-démonstration, nous observons plusieurs stratégies argumentatives d'ensemble. Ceci ne permet pas de prédire pour autant que l'ensemble des éléments du discours soit de caractère « démonstratif ». En effet, comme nous le verrons, de nombreuses parties du discours n'ont qu'un caractère « monstratif ». Dans le cas de Duce, c'est tout un chapitre qui est écrit sous une forme « monstrative ». Il correspond au chapitre que nous avons qualifié plus haut de

mise en contexte empirique de son sujet et dans lequel elle situe les caractéristiques socioéconomiques et historiques de l'immigration italienne en générale et des flux migratoires italiens au Canada et à Montréal. L'ensemble des informations avancées, qu'elles soient de nature descriptive ou explicative, ne sont pas démontrées. Il y a tout au plus quelques références partielles à diverses sources, mais dans l'ensemble il n'y a pas chez l'auteur de volonté de *démontrer* les propos avancés. De même chez Rex et Moore où, comme nous l'avons noté plus haut, avancent de nombreuses informations descriptives au sujet du quartier de Sparkbrook qu'ils ne *démontrent* pas. Ils assurent pourtant au lecteur que les interprétations qu'ils avancent sont étayées par le recours aux diverses sources produites par les différentes techniques de « récolte de données ». Nous pouvons faire des remarques similaires au sujet des ouvrages de Guichard et de Larsson qui à plusieurs reprises avancent des informations « factuelles » prises pour acquises. Toutefois, l'exposé de chacun de ces ouvrages suit une logique argumentative dont la finalité est d'apporter une démonstration des connaissances que les auteurs se proposent d'élaborer dans leurs études respectives. Celui de Larsson s'organise comme suit : Présentation de la problématique, des sources, du cadre théorique et des hypothèses ; mise en contexte historique du premier cas ; analyse du premier cas ; mise en contexte historique du second cas ; analyse du second cas. L'exposé de Guichard suit une autre organisation : Présentation du problème ; construction du modèle conceptuel A ; construction du modèle conceptuel B ; analyse du cas. Du côté des sociologues nous avons noté deux autres exposés différents. Chez Rex et Moore l'exposé suit la structure suivante : Présentation de la problématique et du cadre théorique ; analyse du phénomène à un niveau macro ; observation du phénomène à un niveau macro ; conclusion empirique ; conclusion théorique. En ce qui concerne Duce : présentation de la problématique ; présentation du cadre théorique général au concept à analyser ; présentation du cadre théorique restreint à l'étude ; mise en contexte empirique ; présentation de la procédure de construction du matériau ; analyse du cas ; conclusions théoriques.

Malgré leurs diverses formes d'exposition, les argumentations déployées consistent à rendre compte des démarches qui servent à *contrôler* le processus de réduction de la réalité depuis la trace (ou la production de la trace) jusqu'à la formulation de la connaissance à un certain degré d'abstraction, afin d'assurer à cette dernière une *validité*

relative. Avant de discuter des facteurs qui pourraient expliquer la diversité des formes d'exposition, relevons d'abord ce qui nous semble participer de l'argumentation dans le but de fournir à la connaissance sa validité relative.

Le premier élément déterminant de l'argumentation, et qui distingue également les exposés-démonstration des exposés-monstration, c'est la formulation explicite d'un cadre théorique. En effet, dans les quatre exposés-démonstration, les auteurs prennent soin de présenter les cadres théoriques qui guident leur enquête. Tout en déterminant la validité théorique des divers niveaux d'interrogation à l'œuvre dans la réduction progressive de la réalité étudiée, ils déterminent également le niveau d'abstraction le plus élevé dans lequel la connaissance produite sera formulée. En effet, par la définition des indicateurs qui permettent de passer d'un niveau d'abstraction à un autre, ils contrôlent l'adéquation de la connaissance avec la réalité et ce, depuis les premières questions posées aux matériaux c'est-à-dire « l'observation ». En ce qui concerne les exposés-monstration, l'absence de cadre théorique explicite ne signifie pas qu'il n'y a pas de considérations théoriques à l'œuvre. Nous l'avons vu il y a des schèmes conceptuels implicites sans lesquelles aucune description ne serait possible.

Le second élément qui joue un rôle important dans l'argumentation est l'explicitation des considérations méthodologiques, plus ou moins développée selon les ouvrages. Néanmoins, elle présente les démarches intellectuelles qui, avec les considérations théoriques, indiquent les présupposés épistémologiques relativement auxquelles les connaissances peuvent revendiquer leur validité.

Finalement, il y a le déploiement discursif de l'argumentation qui, tout en justifiant la connaissance produite, la formule. Nous avons vu que les divers éléments discursifs peuvent, dépendamment de leur usage, jouer un rôle « démonstratif ». Toutefois, ce qui « rythme » l'argumentation et soutient son développement logique sont les passages interrogatifs qui, lorsqu'ils sont explicites, rappellent au lecteur les préoccupations du chercheur et le guide dans sa démarche de production de connaissance. Nous avons noté dans le chapitre précédent le cas de Guichard dont l'argumentation est systématiquement ponctuée par des interrogations d'étape. Lorsqu'elles sont bien explicitées, elles sont un gage de rigueur démonstrative et permettent au lecteur d'apprécier, par les réponses qui

leur sont apportées, la prudence avec laquelle la connaissance est élaborée – et ainsi apprécier sa portée et ses limites.

Compte tenu du manque de représentativité empirique de notre échantillon d'ouvrages d'histoire et de sociologie, nous ne pouvons soutenir l'idée que les deux disciplines se distinguent suivant la dichotomie « exposé-monstration » / « exposé-démonstration ». Pour la même raison, nous ne pouvons non plus soutenir l'idée que, malgré la diversité des exposés observés, qu'il y ait une forme d'exposition proprement sociologique et une autre proprement historique. Cependant, l'identification des facteurs qui nous paraissent expliquer la diversité des exposés semble suggérer l'hypothèse que ce n'est pas au niveau de la logique argumentative des exposés qu'il nous faudra trouver les fondements qui justifient cette distinction disciplinaire.

Le premier facteur explicatif de la diversité des exposés-démonstration tient du fait que pour démontrer une seule et même idée il peut y avoir plusieurs logiques argumentatives possibles. Le second, relève de la diversité des problématiques spécifiques à chacune des études analysées même si elles peuvent être regroupées sous une thématique commune. S'ajoute à cela les divers cadres théoriques et approches méthodologiques (avec les présupposés paradigmatiques et épistémologiques qui leur correspondent) au moyen desquels il est possible de construire une réponse à une même problématique. Le cas de Guichard est un exemple en ce sens puisqu'il prétend apporter une réponse nouvelle à une problématique qui fait débat. Son travail prétend innover par la théorie et la méthode. Chez Rex et Moore également, leur choix d'une approche théorique structuro-fonctionnaliste au détriment d'une théorie culturaliste des relations ethniques indique que leur étude, si elle avait été élaborée suivant cette dernière construction théorique, aurait apporté à leur problématique initiale une réponse probablement différente – mais pas nécessairement moins valide.

La diversité des possibilités relève des nombreuses adéquations possibles entre des considérations théoriques, épistémologiques et méthodologiques dans la production de la connaissance. Cela correspond à ce que de Bruyne et *al.* (1974) appellent un « espace méthodologique quadripolaire » qu'ils définissent comme suit :

« Le champ autonome de la pratique scientifique, autonomie dont la précarité est apparente, peut-être conçu du point de vue méthodologique comme l'articulation de différentes instances, de différents pôles déterminant

un espace où la recherche se présente comme prise dans un champ de forces, soumise à certains flux, à certaines exigences internes.

On peut distinguer quatre pôles méthodologiques dans le champ de la pratique scientifique : épistémologique, théorique, morphologique, technique. Ils ne figurent pas des moments séparés de la recherche mais des aspects particuliers d'une même réalité de production de discours et de pratiques scientifiques. Toute recherche engage explicitement ou implicitement ces diverses instances ; chacune d'entre elle est conditionnée par la présence des autres, ces quatre pôles définissant un champ méthodologique qui assure la scientificité des pratiques de recherche.

Le *pôle épistémologique* exerce une fonction de vigilance critique. [...] Le *pôle théorique* guide l'élaboration des hypothèses et la construction des concepts. [...] Le *pôle morphologique* est l'instance qui énonce les règles de structuration, de formation de l'objet scientifique, lui impose une certaine figure, un certain ordre entre ses éléments. [...] Le *pôle technique* contrôle le recueil des données, s'efforce de les constater pour pouvoir les confronter à la théorie qui les a suscitées. » (Bruyne et al., 1974, 34-35)

La conceptualisation du travail scientifique proposée par de Bruyne et al. exprime assez bien, mais en partie seulement, ce que nous avons appelé l'imagination analytique à l'œuvre. Nous pouvons dire que la validité *relative* de la connaissance produite au cours d'une recherche est assurée par un certain « équilibre » des tensions entre les pôles. Autrement dit, la validité est relative à l'adéquation des choix parmi l'éventail des possibilités respectivement à chacun des quatre pôles. Il nous semble, toutefois, qu'un autre pôle devrait être pris en considération dans la conceptualisation du travail scientifique et que nous pouvons appeler le « pôle pragmatique », regroupant l'ensemble des contraintes propres à une recherche du point de vue des ressources humaines et matérielles, des limites de temps, de la production et de l'exploitation des matériaux de la recherche etc. La possibilité même d'une recherche, perçue comme un travail pratique et non seulement intellectuel, en dépend. Ainsi, le pôle pragmatique ajoute sa tension à celles des quatre autres pôles et que l'imagination analytique s'ingénie à équilibrer tout au long de l'étude. Nous avons appelé la stratégie analytique l'ensemble des choix (temporaires ou définitifs) ainsi produit par l'imagination analytique et parmi lesquels se trouve la stratégie d'exposition propre à une étude.

De ce fait, comme pour une même problématique, les conditions de recherche peuvent varier d'une étude à l'autre. Le pôle pragmatique influence d'avance les possibilités de l'enquête face auxquelles vont être retenus les stratégies analytiques dont la stratégie d'exposition. Les conditions pragmatiques ne sont pas toujours explicitées dans

les exposés. Toutefois, nous en avons certains indices comme dans le cas de Duce, par exemple, qui explique les restrictions qu'elle a imposées à son étude par les limites inhérentes à ses ressources matérielles. Dans le cas de Rex et Moore, l'étude s'inscrit dans un cadre institutionnel qui semble leur offrir plus de moyens que Duce. Ne serait-ce que le simple fait qu'ils soient deux élargit déjà la quantité de travail qu'ils peuvent assumer pour leur étude comparativement à une personne seule.

En somme, la diversité des exposés dépend de la stratégie analytique, elle-même le produit de l'imagination analytique déployée pour équilibrer les « pôles méthodologiques ». Ce serait donc davantage à ce niveau que devraient être recherchées les distinctions disciplinaires entre la sociologie et l'histoire. Avant d'en discuter, nous voudrions examiner d'autres idées courantes suivant lesquelles la sociologie et l'histoire se distingueraient l'une de l'autre.

Nous avons noté dans les ouvrages analysés quelques indices qui pourraient nous renseigner sur la manière dont la distinction entre la sociologie et l'histoire est perçue chez quelques auteurs, notamment Rex et Moore d'une part et Duce, d'autre part. Pour les premiers l'histoire constitue un travail d'investigation qui consiste à établir ce qui s'est passé « dans les faits. » L'interprétation de ces « faits » et leur explication reviendrait à des disciplines théoriques telles que la sociologie. Cette conception, qui nous paraît relever d'un certain « sens commun », rappelle deux dichotomies récurrentes dans la littérature. La première consiste à dire que l'histoire est une discipline descriptive et la sociologie une discipline explicative. L'autre, qui lui est voisine, consiste à dire que la sociologie est « théorique » alors que l'histoire est « empirique ». À la lumière de nos analyses, il nous semble que ces distinctions ne sont pas fondées et, tout en étant réductrices, elles semblent prendre racine dans une conception erronée de la description.

Nous avons suggéré que la description de la réalité sur laquelle porte notre connaissance n'est pas un acte qui va de soi mais qu'il est problématique. La science, tout au moins celle de la réalité « anthropo-sociale », est par définition une connaissance indirecte qui s'élabore par la médiation de la pensée. En effet, elle use de représentations conceptuelles de la réalité (des idées) pour rendre celle-ci intelligible. Or cet acte de représentation ne va pas de soi, il est déterminé par des considérations qui aiguissent l'attention au moment même de l'observation. Imaginons l'expérience suivante dans le

cadre d'un cours de méthodologie de la recherche. Le professeur amène quelques étudiants devant une porte fermée. Sans consignes supplémentaires, il demande à chacun d'entre eux d'ouvrir la porte et de décrire secrètement ce qu'ils « observent » sur un papier et de le lui remettre. Il est facile d'imaginer la diversité des descriptions possibles qui, pour notre cas imaginaire peuvent aller de « j'observe une salle de classe » à « j'observe une salle dans laquelle sont rangées 80 tables et chaises de couleur beige et rouge, alignées par rangées doubles, dont quatre sont instables etc. » La même expérience est ensuite menée avec d'autres étudiants à qui il a été au préalable précisé que l'observation s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur « l'impact de la lumière sur la concentration des étudiants ». Il est fort probable que les descriptions produites soient moins disparates du point de vue de l'information fournie et qu'elles portent sur les sources de lumière, le type et la qualité de l'éclairage etc.

Ceci illustre l'idée que la description ne va pas de soi. Elle dépend de l'attention qui amène l'observation à s'arrêter sur certains éléments de la réalité au détriment d'autres. Elle est une construction mentale qui réduit la réalité à quelques éléments dont la pertinence dépend de ce que l'on cherche. Cette opération de réduction est le résultat d'une interrogation explicite ou implicite de la réalité au moment de l'observation car elle met en œuvre les idées - relevant d'une construction théorique explicite ou de schèmes conceptuels inconscients - qui motivent le choix des éléments de la réalité jugés pertinents pour sa représentation. Ainsi, il n'est pas possible de séparer l'explication de la description puisque la définition de ce que l'on cherche à expliquer va déterminer ce que l'on va décrire. En d'autres termes la description n'est pas un « moment » de la recherche chronologiquement antécédent à la conceptualisation et indépendant d'elle, elle participe du même mouvement.

Dans le même ordre de réflexions, il nous semble infondé de vouloir distinguer l'histoire et la sociologie suivant l'idée que l'une produit une connaissance « empirique » alors que l'autre produit une connaissance « théorique ». Cette distinction semble reposer sur une autre dichotomie problématique opposant le « réel » au « conceptuel » et qui semble prendre racine dans l'opposition épistémologique entre « sciences de la nature » et « sciences humaines ». En effet, selon Granger (1993, 86) :

« Le but dernier de la connaissance historique n'est pas comme les sciences de la nature, de former des modèles abstraits des faits, faits virtuels comme on l'a noté, dont la structuration mathématique donne prise à la

confrontation de divers possibles, et à la sélection des réalisations prévisibles. L'historien vise directement des faits concrets qu'il lui faut décrire, de telle sorte que l'extrême limite de son art serait de reproduire aussi exactement qu'il se pourrait ces faits concrets. C'est pourquoi l'objet historique est toujours en quelque manière un *individu*, c'est-à-dire qu'il tend à présenter une réalité singulière et naturellement déterminée dans un contexte unique d'espace et de temps. »

Une telle conception nous apparaît erronée puisque du moment que l'on décrit la réalité on est déjà dans le domaine de la pensée et de la réduction du réel, donc de l'abstraction. En d'autres termes, nous ne pouvons pas convenablement justifier la distinction entre les sciences de la nature et l'histoire (que Granger intègre dans les sciences humaines) suivant la finalité de leur connaissance, mais suivant les caractéristiques de leurs objets ou domaine de la réalité sur lequel porte cette connaissance.

La connaissance légale produite par les sciences de la nature est une connaissance qui apporte une prévisibilité *conditionnelle* d'un phénomène. C'est une connaissance hors histoire car d'un point de vue historique un phénomène ne se produira que si les conditions nécessaires à sa production se trouvent réunies. Ainsi, nous pouvons poser la question suivante à la définition de Granger : Produire la connaissance sur la chute du viaduc de la Concorde à Montréal en 2006 est-il du ressort de l'historien ou du physicien ? Si l'on prend sa définition à la lettre, ce serait du ressort de l'historien puisqu'il s'agit d'une « réalité singulière et naturellement déterminée dans un contexte unique d'espace et de temps. » Nous voyons bien que, d'un point de vue pragmatique, le physicien peut bien être muni de toute sorte de lois physiques dont la validité est conditionnelle, il ne peut apporter une connaissance de la chute du pont en question sans se pencher sur les conditions spécifiques à ce cas. Il doit donc procéder à la manière d'un historien en décrivant la réalité suivant les considérations qu'il estime pertinentes du point de vue de ses connaissances abstraites. Il cherche à reconstituer les conditions et émet diverses hypothèses. S'il se limite à apporter une explication de la chute suivant des facteurs physiques, la particularité du domaine de la réalité sur lequel il se penche est de pouvoir être modélisé ou reproduit en laboratoire à une plus petite échelle et d'être soumis à des expérimentations en vue de vérifier les hypothèses expliquant la chute du pont. Pour cet aspect de l'explication on peut dire que le physicien est outillé. Il l'est toutefois moins lorsque l'explication qu'il veut fournir doit prendre en compte le facteur humain, ce dernier étant un domaine de la réalité qui ne peut être soumis

à expérimentation. Il requiert un autre type d'investigation qui peut faire appel à l'outillage de l'historien, du sociologue, du psychologue, de l'anthropologue etc.

Nous ne voulons pas nous étendre davantage sur le débat qui consiste à distinguer les sciences humaines des sciences de la nature car cela dépasse les limites de notre propos. Aussi pouvons-nous remettre en cause la dichotomie « théorique / empirique », sans sortir des sciences humaines, et en menant la réflexion vers d'autres considérations qui font écho avec les précédentes. Pour ce faire, reprenons la notion de « singularité historique » que l'on oppose à la « généralisation sociologique » et qui correspond à la dichotomie « réel / conceptuel », et posons la question suivante : Qu'est-ce qui est historiquement plus singulier, « le taux d'homicide d'un pays donné pendant une année donnée » ou « un de ces homicides qui fut celui d'un tel par un tel, dans sa chambre à coucher, par un coup de chandelier sur la tête, vers dix-neuf heures »? Elles ne sont pas moins singulières l'une que l'autre. En tant que connaissances descriptives, elles diffèrent par les éléments de la réalité retenus au détriment de l'infinité des autres possibles. Ce sont des choix qui dépendent une fois de plus de ce que l'on cherche à connaître et ne vont pas de soi. De plus, comme nous l'avons vu, ce sont des considérations conceptuelles qui guident le choix des éléments de la réalité retenus pour produire sa description. Or ceux-là, lorsqu'ils ne sont pas des schèmes implicites, sont explicités dans des cadres théoriques qui, dans les cas que nous avons analysés ne sont pas l'avatar de la sociologie, mais peuvent être utilisés autant dans une étude historique que sociologique. Aussi est-il difficile de distinguer les disciplines du point de vue de la dichotomie « théorique / empirique ».

Le temps est une autre notion à laquelle on a parfois recours pour distinguer la sociologie de l'histoire. Nous avons retrouvé chez Duce, en effet, l'idée que la sociologie se distingue de l'histoire du fait que cette dernière porte sur la « longue durée » alors que la première porte sur une réalité qui s'inscrit dans une « courte durée ». Toutefois, ce n'est là qu'une déclinaison possible de la notion temporelle pour distinguer ces disciplines dont la plus classique est celle de voir en l'histoire une étude du « passé » et en la sociologie une étude du « présent ». Une autre consiste à définir la sociologie comme la production d'une connaissance sur des phénomènes statiques (synchroniques) alors que la connaissance historique porterait sur des processus ou sur de phénomènes diachroniques. La dernière déclinaison de l'élément temporelle est en lien avec la dichotomie réel-conceptuel qui

suppose que ce qui est « réel » est ce qui est situé dans le temps (daté) et dans l'espace (localisé) alors que le « conceptuel » serait hors temps parce qu'il fait abstraction de la réalité « datable ». Les cas que nous avons analysés suggèrent, avec les réserves qu'impose leur faible représentativité empirique, que la notion de temps, sous ces diverses déclinaisons, ne fournit pas un point de vue adéquat pour élucider la distinction entre sociologie et histoire. Levy-Provençal et Larsson sont deux exemples d'étude de phénomènes synchroniques alors que celle de Duce propose l'étude d'un phénomène diachronique dont elle tente d'identifier les étapes de développement. À l'exception de Labelle et Lévy, l'ensemble des ouvrages portent sur une réalité historiquement « singulière ». Quant à la distinction « passé / présent » les études nous indiquent que les sociologues, bien qu'ils étudient un phénomène dont la manifestation est d'actualité, ils ne peuvent en rendre compte qu'en analysant des « faits » qui se sont produits c'est-à-dire qui sont révolus en non des « faits » qui sont en cours de se manifester.

À la lumière de nos cas d'analyse nous ne pouvons pas défendre la validité de ces distinctions courantes de l'histoire et de la sociologie. Nous croyons qu'elles sont propres à des discours dont la finalité est de délimiter des domaines de recherche pour justifier des distinctions disciplinaires. Toutefois, comme nous l'avons vu dans la première partie de ce mémoire, ces tentatives particulièrement réductrices sont ébranlées lorsque l'attention est portée sur les travaux de recherche à proprement parler. Nous avons poursuivi notre exploration dans ce sens en nous penchant sur des études sociologiques et historiques et nous avons constaté qu'il n'est pas possible de distinguer la sociologie de l'histoire, dans notre corpus, suivant les points de vue considérés jusqu'à présent. Nous nous sommes rendu compte de la proximité des deux disciplines dont la distinction, s'il y en a une, devrait être recherchée dans ce que nous avons appelé l'imagination analytique. Dans ce qui suit, nous abordons cette réflexion d'un point de vue théorique.

La liberté d'interroger

Nous avons vu plus haut que les sciences humaines, parmi lesquelles la sociologie et l'histoire, ont pour finalité de produire une connaissance scientifique d'une réalité humaine. Pour reprendre les termes de Berthelot (1996, 100) on peut dire que « les

disciplines anthroposociales ont un horizon commun, que l'on peut appeler le *monde comme institution humaine*. » Ce domaine de la réalité présente des particularités dont celle, notée plus haut, la rendant impropre à la méthode expérimentale. Pour Élias (1991), dans le domaine du social, contrairement au biologique et au physique où l'idée de nature signifie généralement ce qui ne se transforme pas, la nature humaine est variable. En effet, « l'individu » comme « la société » sont des processus, en transformation continue. Plus encore, pour Abrams (1980), la particularité de l'expérience humaine réside dans le mode de détermination qui lui est propre et qui pose un problème à son intelligibilité. Il écrit :

« It is the problem of finding a way of accounting for human experience which recognizes simultaneously and in equal measure that history and society are made by constant, more or less purposeful, individual action and that individual action, however purposeful, is made by history and society. How do we as active subjects make a world of social objects which then, as it were, become subjects making us their objects? It is the problem of individual and society, of consciousness and being, action and structure. It is endlessly formulated but, it seems, stupifyingly difficult to resolve. [...] The variations on the theme are innumerable; and the failures of human sciences to work the theme to satisfactory conclusion are inscribed on page after page of their literature. The estranged symbiosis of action and structure is both a commonplace of everyday life and the persistent fulcrum of social analysis. » (Abrams, 1980, 7-8)

Ces caractéristiques, auxquelles il faut ajouter la charge significative dont est investie toute « chose » humaine, permettent de comprendre que pour Granger (1994 (a), 72), « les sciences de l'homme se trouvent de par leur propre nature placées devant un dilemme. Ou réduire totalement la signification à un sens strictement mis en forme, au risque de voir s'évanouir la spécificité de leur objet, et dégénérer en exercices logico-mathématiques. Ou introduire massivement et naïvement les significations comme telles, et, perdant toute possibilité de construire vraiment des modèles abstraits, se muer, dans le meilleur des cas en herméneutique philosophique, en vaticination mythique dans le pire. » Sans tomber dans le fatalisme d'une épistémologie (Granger, 1993, 85) qui pose comme condition de scientificité d'une connaissance la possibilité de transformer les phénomènes étudiés en « simples *objets*, c'est-à-dire, en schémas abstraits, logiquement et mathématiquement manipulables », nous pouvons voir dans les particularités de la réalité humaine la source des difficultés d'une entreprise de connaissance qui revendique néanmoins une certaine validité scientifique. Le problème qui se pose à une telle entreprise

est d'être menée par un sujet connaissant investi et producteur de significations, susceptible de biaiser l'objectivité requise pour revendiquer la scientificité de la connaissance produite. La multiplicité des postures que l'on peut répertorier dans chacun des quatre « pôles méthodologiques » identifiés par de Bruyne et *al.* pour cerner le « champ » des sciences humaines, sont l'expression d'une ingéniosité mise en œuvre pour tenter de *contrôler* ce biais fondamental. Ainsi, au cours d'une étude, l'imagination analytique travaille à équilibrer les tensions entre ces pôles (auxquelles il faut ajouter le pôle pragmatique) en procédant à des choix, en termes de posture épistémologique, de cadres théoriques, de production et d'exploitation de matériaux et de mise en structure des faits, relativement auxquels la connaissance formulée peut revendiquer une validité ou une certaine scientificité. Il peut donc y avoir, pour une problématique donnée, plusieurs stratégies analytiques possibles pour produire des connaissances dont la validité n'est pas exclusive.

Le concept d'imagination analytique trouve l'inspiration de sa formulation auprès du concept d'« imagination sociologique » de Wright Mills (1968). En effet, dans son ouvrage qui en porte le titre, l'imagination sociologique correspond à l'attitude interrogative du sociologue. De même, sans pourtant se limiter au sociologue, l'imagination analytique correspond à cette attitude interrogative de tout chercheur en sciences humaines. Les *interrogations*, tout en pointant vers « les énigmes » qui jonchent le cours de l'enquête et dont les réponses participent à l'élaboration d'une connaissance, contiennent dans leurs formulations les présupposés suivant lesquelles la production de cette connaissance est *contrôlée*. En d'autres termes, dans les questions qu'elle formule implicitement ou explicitement l'imagination analytique s'évertue à équilibrer les tensions entre les pôles et fait la jonction entre les aspects intellectuels et pragmatiques du travail de recherche – en balisant l'étendue des pratiques et des préoccupations intellectuelles possibles. C'est parce qu'il s'interroge sur « la durée de la recherche d'emploi avant d'en décrocher un, chez les finissants en zoologie », que le chercheur pourrait essayer de trouver des statistiques établies ou, à défaut de quoi, il pourrait décider de mener sa propre enquête en essayant de joindre et d'interroger des finissants en zoologie. C'est parce qu'il s'interroge sur « les habitudes alimentaires des répondants de son étude » que le chercheur peut produire des typologies abstraites. C'est en s'interrogeant sur « les rapports entre les types d'activités et leurs effets sur le corps » que le chercheur peut expliquer la fatigue ; et

ainsi de suite, pour tous les aspects de l'enquête, jusqu'à la production de l'exposé final dans lequel sont synthétisées et sélectionnées, suivant leur pertinence pour la formulation de la connaissance, les réponses que l'auteur articule dans un discours qui en défend la validité.

Compte tenu de cette diversité des stratégies analytiques possibles pour un même problème, la question qui se pose est celle de savoir si la sociologie et l'histoire adoptent des stratégies analytiques distinctes. Formulé autrement, y a-t-il des préoccupations et des intérêts de recherche propres à chacune des disciplines? Dans la logique de nos propos, cette distinction devrait se manifester dans ce que nous pourrions appeler des postures interrogatives spécifiques à chaque discipline. Comme nous l'avons vu dans l'introduction, Berthelot (1996), sans pour autant enquêter sur l'existence d'attitudes interrogatives distinctes, avance une réponse affirmative au problème. Il soutient que le travail analytique en sciences humaines, tout en ayant recours à des outils communs et transdisciplinaires, ne peut se réaliser sans la médiation d'une discipline. Celle-ci, « en tant que loi de composition d'éléments cognitifs communs, définit un espace de discours propre où une discipline se caractérisera par la mise en avant d'un intérêt de connaissance spécifique. » (Berthelot, 1996, 104) Comme de Bruyne et *al*, Berthelot rejette l'idée d'une délimitation des espaces disciplinaires suivant des opérations analytiques mécaniques spécifiques à chaque discipline. Selon nous, bien qu'il l'exprime en des termes différents, Berthelot semble rejoindre l'idée des « pôles méthodologiques ». Pour lui, les intérêts de connaissance « interviennent dans le double jeu de découpage de l'objet au sein du monde réel vécu et de mobilisation de ressources cognitives adéquates puisées dans l'arsenal analytique disponible. » (Berthelot, 1996, 111)

La délimitation des disciplines selon Berthelot dépend, rappelons-le, de leurs positions respectives sur deux axes fondamentaux qui structurent l'espace commun des sciences anthroposociales. Le premier axe couvre « l'espace d'exposition » qui s'étend du « pôle idéographique » (soit les faits historiques exprimés dans la langue naturelle) jusqu'au « pôle nomologique » (soit les faits virtuels exprimés dans des langages symboliques). Le second axe est défini par la délimitation du domaine entre une aire d'investigation rigoureusement circonscrite aux faits humains d'une nature particulière, comme les faits économiques et les faits langagiers, et une aire d'investigation couvrant la

« quasi-totalité du monde humain ». Chaque discipline couvrirait par l'ensemble de ses productions la totalité de l'espace défini par ces axes. Néanmoins, chacune aurait un centre de gravité, une polarité générale, qui se situe dans une portion particulière de chaque axe.

Nous ne pouvons que déplorer la manière avec laquelle Berthelot « esquivé » l'analyse systématique d'œuvres tirées parmi les diverses disciplines anthroposociales pour justifier la validité de ses propos. Sa tentative bien insuffisante avec deux ouvrages d'histoire et de sociologie ne permet pas de confirmer sa théorisation *a priori* qu'il s'ingénie à développer dans une fascinante complexité. Avec les réserves que nous impose la faible représentativité de notre échantillon, les ouvrages que nous avons analysés fournissent de quoi remettre en cause ses conclusions à propos de la sociologie et de l'histoire. Toujours est-il que nous sommes disposé à accepter l'idée des spécificités propres à la sociologie et à l'histoire qui devraient encore être démontrées, selon nous, par une analyse des stratégies analytiques, susceptible de faire émerger d'éventuelles attitudes interrogatives spécifiques, et non seulement par l'analyse des mises en exposé comme le fait superficiellement Berthelot. Cependant, la critique que nous adressons à Berthelot porte sur la thèse suivante, qui l'amène à défendre la légitimité des divisions disciplinaires :

« Il est clair que d'autres approches historiques et sociologiques se distinguent très clairement de ces deux cas. L'histoire positiviste et événementielle ne lira pas dans le développement de la boxe une forme d'expression sociale du rapport à la violence. Une sociologie plus centrée sur l'usage de procédures expérimentales taxera la démarche analysée de spéculation. Ceci illustre l'existence, au sein de chaque discipline, de diversités, d'excroissances, de polarités partielles. En revanche, la thèse que nous défendons est que cette texture différentielle des fils argumentatifs n'est pas le fait des auteurs en tant que tels, ni même l'effet d'une culture disciplinaire différente, mais, qu'elle résulte d'une différence fondamentale de *point de vue* et de *logique de connaissance*. En d'autres termes, que la même analyse appliquée à un panel élargi de texte aboutirait, à travers divers filtres, à une opposition structurale du même type. » (Berthelot, 1996, 139-140)

Nous reconnaissons l'existence de « points de vue et des logiques de connaissances » multiples. C'est là d'ailleurs l'idée centrale de notre analyse. Toutefois, nous ne voyons pas en quoi, dans cette diversité, une logique particulière de connaissance peut justifier une circonscription disciplinaire bien qu'elle contribue à expliquer l'émergence d'une discipline au cours de l'histoire. Berthelot, en occultant dans son analyse le rôle des facteurs économiques et politiques dans l'émergence et le

développement historique de l'organisation disciplinaire du travail scientifique, se trouve à le légitimer en donnant un rôle prédominant à des facteurs d'ordre heuristique. Pour notre part, nous défendons l'idée inverse selon laquelle l'influence des facteurs qui ne sont pas soumis à une logique heuristique du développement de la science ne doit pas être sous-estimée dans le processus de sélection des « logiques de connaissances » dominantes qui donneraient une légitimité au maintien des frontières disciplinaires et, surtout, que ces facteurs peuvent avoir pour effet d'ériger des barrières qui entravent le progrès de la science en faisant prédominer, dans la pratique scientifique, la logique de « l'appât du gain » sur la logique heuristique « désintéressée ».

Sur ce point Bourdieu rend bien compte du fait que la science n'est pas une idée philosophique mais une activité sociale historiquement située dans laquelle s'imisce une logique compétitive en vue d'intérêts économiques, politiques et sociaux. Pour produire une certaine connaissance à son sujet il faut analyser ses conditions de production ou, pour parler comme Bourdieu (2002), ses conditions de possibilité. Seule une « histoire sociale des sciences sociales » peut, selon lui, comprendre les conditions sociales et historiques de la représentation savante du monde social et, surtout, comprendre pourquoi certaines personnes, à un moment donné, ne peuvent pas poser certains problèmes. Seule une « histoire sociale des sciences sociales » peut donner les moyens de comprendre les adhésions à des théories, des méthodes, des postures épistémologiques, les sympathies et antipathies pour des auteurs, des modes de pensées et des formes d'expression. (Bourdieu, 1976 et 1995).

En somme, si nous reconnaissons avec Bourdieu l'action de facteurs non heuristiques dans la construction disciplinaire et sa légitimation ; si nous reconnaissons avec Mills (1968) la portée politiquement idéologique de certaines logiques de connaissance et de pratiques scientifiques, nous devons reconnaître l'insuffisance d'une analyse épistémologique qui se limite aux modalités cognitives sous-jacentes aux divisions disciplinaires. Aussi devons-nous reconnaître la possibilité d'une instrumentalisation des divers points de vue et logiques de connaissance possibles en sciences humaines dans le but de forger et de légitimer une organisation disciplinaire qui réponde à une logique de maximisation de « capitaux » économiques, symboliques, politiques et autres.

Si, comme nous le soutenons, la diversité des logiques de connaissance possibles qui caractérisent les sciences humaines est l'expression d'une volonté d'outrepasser une difficulté qui leur est inhérente, celles-ci ne devraient pas servir à ériger d'autres difficultés non nécessaires en imposant des restrictions *a priori* à l'imagination analytique. Ainsi, en ne tenant pas compte des déterminants non heuristiques à l'œuvre dans le travail scientifique, la perspective de Berthelot écarte d'entrée de jeu la possibilité d'interpréter les « *surgeons* » disciplinaires, comme il les appelle, comme des remises en cause des bases heuristiques suivant lesquelles les disciplines revendiquent leur légitimité respective ou comme l'expression d'une science dont le développement fait face à des barrières imposées de manière injustifiée par une organisation « *intéressée* » du travail scientifique qui prévaut. Nous ne nions pas, bien au contraire, les avantages qu'ait pu procurer l'organisation disciplinaire de la science à son développement, mais nous devons néanmoins reconnaître que, tout en répondant à la nécessité de fournir au chercheur un espace intellectuel et pragmatique de travail, les frontières disciplinaires semblent, du même coup, mettre en cage cet espace qui se manifeste par une restriction consciente ou non, chez le chercheur, de sa *liberté d'interroger*. Or la logique heuristique du développement de la science exige l'absence de barrières arbitraires depuis le choix du problème jusqu'à la production d'une connaissance à son sujet. Pour reprendre la formule d'Henri Berr (1953, 40) : « La science ne nie rien. Elle commence par ne rien affirmer ».

Du point de vue de notre analyse, pour comprendre les distinctions disciplinaires, il ne suffit pas de chercher à mettre en évidence les attitudes interrogatives spécifiques à la sociologie et à l'histoire respectivement ; il faudrait chercher à mettre en évidence les interrogations qui ne se posent pas. Les modalités d'une telle recherche soulèvent des problèmes qu'il n'est pas à propos de discuter ici. Toujours est-il qu'une étude des attitudes interrogatives à travers lesquelles se manifeste l'imagination analytique à l'œuvre, pourrait s'attarder aux conditions pragmatiques des productions scientifiques. Il nous semble que cet espace d'investigation pourrait s'avérer fécond pour notre réflexion dans la mesure où il est un lieu de manifestation des logiques non heuristiques à travers les contraintes non intellectuelles qui s'imposent au travail de recherche.

Nous faisons en quelque sorte l'écho des critiques de Morin et de Mills à l'égard des pratiques scientifiques formatées :

« Plans et rataplans encouragent et enrégimentent une recherche qui n'est en fait qu'une application. Une société de plus en plus technicienne tend donc de plus en plus à intégrer dans ses ramifications l'aptitude à l'enquête de la sociologie, et de plus en plus à refouler son droit à la réflexion dans les îlots universitaires. Elle permet de moins en moins, dans le secteur proprement technique et pratique, que soient mis en interrogation ses postulats et ses fins, ses rationalisations et sa politique. » (Morin, 1994, 58)

« Ma conception de la sociologie n'est pas « dans le vent ». Elle condamne la science sociale des techniques bureaucratiques, qui inhibent la recherche par des prétentions « méthodologiques », l'alourdissent de conceptions confuses, la galvaudent sous les problèmes mineurs coupés des enjeux collectifs. Ces inhibitions, ces obscurités, ces banalités ont plongé les études dans la crise, sans en suggérer l'issue le moins du monde. » (Mills, 1968, 24)

L'un en revendiquant un droit à la réflexion, l'autre en appelant à un élargissement du spectre d'interrogations et le retour à l'esprit classique de la sociologie contre ses trois dérives (l'historicisme, la suprême théorie et l'empirisme), tous deux semblent défendre une liberté d'interroger, un enrichissement de l'imagination analytique qui passe par un décloisonnement disciplinaire qui, seul, peut assurer une science de la réalité humaine dans sa « multidimensionalité ».

Conclusion

L'objet de ce mémoire était de rendre compte d'une exploration que nous avons menée à la recherche des fondements d'une distinction disciplinaire entre la sociologie et l'histoire. Nous avons débuté nos démarches en suivant une première piste d'exploration qui questionne une distinction courante selon laquelle la différence entre l'histoire et la sociologie résiderait dans le fait que la première est descriptive alors que la seconde est explicative. Nous avons analysé, pour cela, les conceptions de la sociologie chez deux de ses figures emblématiques et fondatrices que sont Durkheim et Weber. Nous avons d'abord comparé leurs positions respectives à travers certains de leurs écrits de méthodes et de définition disciplinaire. L'adoption d'une posture moniste par le premier et dualiste par le second justifie l'élaboration de critères d'une sociologie scientifique antinomiques qui s'expriment par des conceptions divergentes en termes d'objectivité, de méthode, de construction conceptuelle, de validité etc. Leurs positions relativement tranchées, annonçant déjà le caractère hétérogène de la connaissance sociologique, se trouvent néanmoins tempérées lorsque nous abordons quelques-uns de leurs travaux. Ainsi, à la lumière de ces dernières, l'hétérogénéité de la pratique sociologique semble-t-elle se confirmer malgré leur visée explicative commune.

Le versant historique de notre première piste d'exploration a consisté à vérifier la possibilité de réduire la pratique historique à une prétendue visée descriptive en suivant, à certains égards, une démarche similaire à la précédente. Pour ce faire, nous avons d'abord effectué un survol historiographique de la discipline en mettant en exergue certains caractères de son développement et grâce auquel nous avons situé un débat qui eut lieu, en France, au début du 20^e siècle, entre les défenseurs d'une histoire dite « traditionnelle » et les fondateurs de l'école des *Annales*. Nous avons tenté de reconstituer les questions en litige au sujet de la pratique de l'histoire en discutant principalement des positions défendues par Seignobos et Langlois d'une part, et par Bloch, Febvre et Braudel, d'autre part. Comme pour la précédente discussion, nous avons vu que la radicalité des positions dans des débats épistémologiques et méthodologiques se trouve modérée lorsque nous nous penchons sur des œuvres historiques produites par quelques-uns de ces mêmes auteurs. Nous seulement nos observations semblent pencher vers une hétérogénéité de la pratique

historienne, mais, surtout, il apparaît que l'histoire ne peut être réduite à une pratique descriptive et qu'il serait illégitime de lui refuser une visée explicative. Plus encore, nous avons constaté chez plusieurs des auteurs l'expression d'une inévitable convergence entre la sociologie et l'histoire qui viendrait du fait que ces deux disciplines partagent les mêmes problèmes.

Le constat le plus important de la première phase de notre exploration est, cependant, l'existence d'un décalage notable entre les discours de définition disciplinaire et les travaux de recherche à proprement parler. Il nous est apparu, en effet, que la poursuite de l'exploration à travers les débats de ce genre serait une tâche sans fin et risquerait d'être profondément inféconde. C'est la raison pour laquelle nous avons quitté ce terrain d'investigation et poursuivi notre exploration à même les travaux d'histoire et de sociologie. En sélectionnant trois recherches historiques dont l'objet est d'apporter une lumière sur les relations sociales qui prévalaient en Andalousie musulmane et trois recherches sociologiques qui se penchent sur des questions liées au vivre-ensemble dans des sociétés « plurielles », nous avons analysé « les disciplines à l'œuvre » afin de tenter d'y déceler des éléments qui permettraient de justifier une distinction des disciplines. À défaut d'un cadre d'analyse et faute de recherches systématiques sur des ouvrages d'histoire et de sociologie qui aurait pu en fournir un, nous avons suivi des lignes d'observation que nous avons établies à la lumière des enjeux analytiques qui ont été abordés dans la première partie.

Au terme de cette analyse, l'hétérogénéité des pratiques historiques et sociologiques observée dans nos précédentes discussions semble se confirmer. En effet, nous avons constaté une diversité des travaux tant parmi les ouvrages d'histoire que ceux de sociologie et qui se manifeste à travers chacun des trois axes d'observation que nous nous étions assignés. Nous avons pu repérer l'usage de matériaux archivistiques de diverse nature par les historiens qui, bien que relativement communs aux trois études, furent soumis à des modalités d'exploitation variées. Il en va de même chez les sociologues dont les recherches reflètent l'existence d'une panoplie de techniques de terrain et de pratiques méthodologiques. Du point de vue des exposés, sur les six ouvrages, quatre, également répartis entre les deux corpus, étaient construits suivant une logique argumentative dont la finalité est de défendre la réponse formulée à une problématique initiale. Les deux autres suivaient une logique de monstration des résultats dont les éléments sont organisés suivant

une classification thématique. Le troisième grand constat concerne la place des constructions conceptuelles dans l'analyse. Nous avons remarqué que les deux ouvrages d'histoire dont l'exposé est argumentatif ont explicitement recours à des constructions théoriques qu'ils puisent dans d'autres disciplines que l'histoire, notamment la sociologie. L'élaboration explicite d'un cadre théorique caractérise également les deux ouvrages de sociologie dont l'exposé est argumentatif. Pour les deux ouvrages d'histoire et de sociologie restants, bien que les auteurs ne fassent pas explicitement mention de leurs considérations théoriques, nous avons pu relever la présence des schèmes conceptuels, tout au moins implicites, à l'œuvre dans la conduite de la recherche.

Dans le dernier chapitre, nous avons proposé une synthèse transversale en formulant une interprétation selon laquelle, l'hétérogénéité observée parmi les travaux d'histoire et de sociologie, loin d'établir une distinction fondamentale entre les disciplines, reflèterait la participation de la sociologie et de l'histoire à une pratique analytique commune dont les manifestations variables sont dues aux problèmes que posent à la connaissance scientifique la constitution en objet des « phénomènes humains ». En effet, le problème qui se pose à une telle entreprise est d'être menée par un sujet connaissant investi et producteur de significations, susceptible de biaiser l'objectivité requise pour revendiquer la scientificité de la connaissance produite. La multiplicité des postures « méthodologiques » en sciences humaines est l'expression d'une ingéniosité mise en œuvre pour tenter de *contrôler* ce biais fondamental en imposant un certain nombre de contraintes (épistémologique, théorique, techniques et autres) *relativement* auxquelles la connaissance produite peut revendiquer une *validité scientifique*. Au cours d'une étude, l'*imagination analytique* travaille à respecter ces contraintes (auxquelles il faut ajouter les contraintes pragmatiques propres à chaque recherche) en procédant à des choix, en termes de posture épistémologique, de cadres théoriques, de production et d'exploitation de matériaux et de mise en structure des faits. Comme la validité de la connaissance formulée au terme d'une recherche est relative à l'adéquation des ces choix, il peut y avoir, pour une même problématique, plusieurs *stratégies analytiques* possibles formulant des connaissances dont la scientificité n'est pas exclusive à l'une d'entre elles.

La stratégie d'analyse, qu'il faut distinguer de la *stratégie d'exposition*, regroupe l'ensemble des opérations et des démarches concrètes dans le cadre de la conduite de l'étude et dont l'exposé est la dernière étape. L'exposé ne révèle que ce que l'auteur estime pertinent suivant une organisation du discours jugée adéquate pour la communication du propos. En d'autres termes l'exposé occulte le travail de « l'artisan » pour ne laisser place qu'à « l'œuvre finale. » Soumis à la *logique de l'exposition*, il ne reproduit pas nécessairement la *logique de l'enquête*. Il est le lieu où la connaissance produite par la recherche se matérialise dans un discours dont la finalité est à la fois de la communiquer et de défendre sa validité. En effet, c'est à sa lecture que les membres de la communauté scientifique vont pouvoir évaluer la portée et les limites des connaissances produites par la recherche, à la lumière de ce que, des procédures effectives de la recherche, l'auteur a choisi de révéler. Ce choix sélectif et son organisation est ce que nous appelons la stratégie d'exposition.

L'imagination analytique à l'œuvre dans la stratégie d'analyse correspond à l'*attitude interrogative* de tout chercheur en sciences humaines. Les *interrogations*, tout en pointant vers « les énigmes » qui jonchent le cours de l'enquête et dont les réponses participent à l'élaboration d'une connaissance, contiennent dans leurs formulations les présupposés suivant lesquelles la production de cette connaissance est *contrôlée*. En d'autres termes, dans les questions qu'elle formule implicitement ou explicitement, l'imagination analytique s'évertue à répondre aux conditions de scientificité de la connaissance en faisant la jonction entre les aspects intellectuels et pragmatiques du travail de recherche, balisant ainsi l'étendue des pratiques et des préoccupations intellectuelles possibles.

Ceci nous permet de défendre l'idée que, les sociologues comme les historiens, mènent leurs recherches guidés par un ensemble complexe d'interrogations à travers lesquelles se manifeste leur imagination analytique. L'exploration de la distinction entre l'histoire et la sociologie devrait donc se poursuivre, selon notre interprétation, par une analyse dont l'objet serait d'établir l'existence d'une attitude interrogative proprement sociologique et une autre proprement historique, compte tenu de l'unité du domaine de la réalité au sujet de laquelle ces disciplines se donnent pour tâche de produire une connaissance *scientifique*. Encore faut-il reconnaître, pour ce faire, la possibilité d'une

instrumentalisation des divers points de vue et logiques de connaissance possibles en sciences humaines dans le but de forger et de légitimer une organisation disciplinaire qui réponde à une logique de maximisation de « capitaux » économiques, symboliques, politiques et autres.

Nous défendons l'hypothèse que s'il est possible d'identifier une imagination analytique propre à chacune de la sociologie et de l'histoire (une analyse qui reste à faire) cette différence ne relève pas strictement de facteurs heuristiques mais de facteurs sociaux complexes qui peuvent ériger des barrières et des obstacles à la connaissance scientifique, minant ainsi la légitimité de cette distinction disciplinaire. Ces facteurs soumettent la science à une logique non heuristique qui se manifeste par des restrictions intellectuelles, conscientes ou pas, en brimant la liberté d'interrogation qu'elle requiert pour son progrès. En effet, la conduite d'une enquête est une question de stratégie et de choix de priorités qui dépendent des possibilités qu'ouvre au chercheur son imagination analytique. C'est elle qui, au moyen d'interrogations, mobilise ses connaissances et son expérience durant le travail de recherche et lui permet de prendre des décisions face aux obstacles qu'il rencontre, que ceux-ci soient pragmatiques ou proprement cognitifs. Ainsi, restreindre de façon arbitraire les interrogations légitimes c'est porter atteinte à la créativité sous-jacente au développement de la science.

Il semble que, tout en contribuant à l'avancée de la science, par l'espace de travail intellectuel et pratique qu'elles fournissent à la recherche, les divisions disciplinaires peuvent avoir contre elle un effet obstructif. Toutefois, revendiquer une *liberté d'interroger* ne va pas sans le corollaire d'une *compétence de répondre*. En effet, élargir le spectre des interrogations légitimes fait appel à une polyvalence « théorique » et « méthodologique » accrue des chercheurs. Cela soulève des problèmes tout au moins pratiques, relevant à la fois de l'activité de recherche et de la formation des chercheurs, et de la réponse auxquels dépendra le développement de la science.

Bibliographie

- Abrams, Philip, 1980, « History, Sociology, Historical Sociology », *Past and Present*, n° 87, p 4-16
- Ansart, Pierre, 1996, « Sociologie et histoire (1960-1990), quels paradigmes communs? », in Lefebvre, Bernard et Normand Baillargeon (dir.), *Histoire et sociologie*, (Montréal, les Éditions Logiques) p. 33-46
- Berdoz, Patrick, 2000, « Si on devait tracer une frontière... Éléments pour une réflexion sur les fondements de la différenciation entre histoire et sociologie », in Poupart, Benoît (dir.) *L'histoire au carrefour des sciences humaines : regard sur l'interdisciplinarité*. (Actes du colloque annuel du département d'histoire de l'Université de Montréal), (Montréal : AÉDDHUM) p.1-11
- Berr, Henri, 1953, *La Synthèse en Histoire. Son rapport avec la Synthèse générale*, Paris, Albin Michel.
- Berthelot, Jean-Michel, 2000, *Sociologie, épistémologie d'une discipline : Textes fondamentaux*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université
- Berthelot, Jean-Michel, 1998, *L'intelligence du social*, Paris, PUF
- Berthelot, Jean-Michel, 1996, *Les vertus de l'incertitude*, Paris, PUF.
- Bloch, Marc, 1968, *La société féodale*, Paris, Albin Michel
- Bloch, Marc, 1997, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin
- Boudon, Raymond, 1971, *La crise de la sociologie, questions d'épistémologie sociologique*, Genève, Librairie Droz
- Bourdé, Guy et Hervé Martin, 1983, *Les écoles historiques*, Paris, Éditions du Seuil.
- Bourdieu, Pierre, 2002, « Méthode scientifique et hiérarchie des objets », dans *Interventions 1961-2001. Sciences sociales et actions politiques*, Marseille-Montréal, Agone-Comeau & Nadeau, p.123-127
- Bourdieu, Pierre, 1995, « La cause de la science. Comment l'histoire sociale des sciences sociales peut servir le progrès de ces sciences », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 1-6-107, p. 3-10
- Bourdieu, Pierre, 1976, « Les conditions sociales de la production sociologique. Sociologie coloniale et décolonisation de la sociologie », dans H. Moniot (dir.), *Le mal de voir*, Paris, UGE, collection 10/18, p. 416-427

- Bourdieu, Pierre, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, 2005, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton
- Braudel, Fernand, 1997, *Les Ambitions de l'histoire*, Paris, Éditions Fallois
- Bruyne, Paul, Jacques Herman et Marc deSchoutheete, 1974, *Dynamique de la recherche en sciences sociales*, Paris, PUF
- Burke, Peter, 1993, *History & Social Theory*, Ithaca, Cornell University Press
- Burke, Peter, 1994, « History of Events and the Revival of Narrative », in Peter Burke (éd), *New Perspectives on Historial Writing*, Pennsylvania, The Pennsylvania State University Press
- Cadiou, François, Clarisse Coulomb, Anne Lemonde et Yves Santamaria, 2005, *Comment se fait L'histoire : pratiques et enjeux*, Paris, La Découverte
- De Eplaza, Mikel, 1992, « Les mozarabes. État de la question », *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée : Minorités religieuses dans l'Espagne médiévale*, no 63-64, pp. 43-54
- Dhoquois, Guy, 1991, *Histoire de la pensée historique*, Paris, Armand Colin
- Duce, Graciela E., 1977, *The Process of Integration in Montréal : The Case of Italians in Montreal*, Thèse de doctorat, Département de sociologie, Université de Montréal.
- Durkheim, Émile, 1898, « Préface », *L'année sociologique*, pp. I-VII
- Drukheim, Émile, 1903, « Objet et méthode de la sociologie », *L'année sociologique*, pp.123-125
- Durkheim, Émile, 1969, *L'évolution pédagogique en France*, Paris, PUF
- Durkheim, Émile, 1991, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Le livre de poche.
- Durkheim, Émile, 1993, *Le suicide*, Paris, PUF
- Durkheim, Émile, 1998, *De la division du travail social*, Paris, PUF
- Durkheim, Émile, 1999, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF
- Eisenstadt, Shmuel Noah, 1976, *The Form of Sociology – Paradigms ans Crises*, New York, John Wiley & Sons

- Elias, Norbet, 1991, *Qu'est-ce que la sociologie?*, Paris, Éditions de l'Aube
- Febvre, Lucien, 1962, *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle*, Paris, Albin Michel.
- Febvre, Lucien, 1970, *Philippe II et la Franche-Comté*, Paris, Flammarion.
- Febvre, Lucien, 1992, *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin.
- Freund, Julien, 1969, *Max Weber*, Paris, PUF
- Gilderhus, Mark T., 1996, *History and Historians: a Historiographical Introduction*, Prentice Hall.
- Granger, Gilles-Gaston, 1994, « Sur le traitement comme objet des faits humains », in *Formes, opérations, objets*, Paris, Vrin
- Granger, Gilles-Gaston, 1993, *La science et les sciences*, Paris, PUF
- Guichard, Pierre, 2000, *Al-Andalus 711-1492*, Paris, Hachette
- Guichard, Pierre, 1977, *Structures sociales « orientales » et « occidentales » dans l'Espagne musulmane*, Paris, Mouton.
- Hamel, Jacques, 2006, « Décrire, comprendre et expliquer. Réflexions et illustrations en sociologie. » SociologieS, en ligne : http://w3.univ-tlse2.fr/aislf/spip/IMG/pdf/Hamel_MEP_2.pdf
- Hildesheimer, Françoise, 1994, *Introduction à l'histoire*, Paris, Hachette
- Labelle, Micheline, 1993, « Problématique de la recherche *Ethnicité et pluralisme. Le discours des leaders d'associations ethnique de la région de Montréal* », *Les Cahiers CRRIR*, n°1, Département de sociologie, UQAM.
- Labelle, Micheline, et Joseph J. Lévy, 1995, *Ethnicité et enjeux sociaux. Le Québec vu par les leaders des groupes ethnoculturels*.
- Langlois, Charles-Victor et Charles Signobos, 1992, *Introduction aux études historiques*, Paris, Éditions Kimé
- Larsson, Göran, 2003, *Ibn Garcia's shuubiyya letter. Ethnic and Theological Tension in Medieval al-Andalus*, Leiden, Brill
- Leclerc, Max. 1908, « L'inconnu et l'inconscient en histoire. Séance du 28 mai 1908 », *Bulletin de la Société française de philosophie*, n° 8, pp. 217-247
- Lefebvre, Georges, 1971, *La naissance de l'historiographie moderne*, Paris, Flammarion

- Leroux, Robert, 1989, *Les rapports entre sociologie et histoire*, Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Université de Montréal.
- Lévi-Provençal, Évariste, 1999 (a), *Histoire de l'Espagne musulmane. Tome 1, La conquête et l'émirat hispano-umaiyade*, Paris, Maisonneuve et Larose
- Lévi-Provençal, Évariste, 1999 (b), *Histoire de l'Espagne musulmane. Tome 2, Le Califat umaiyade de Cordoue*, Paris, Maisonneuve et Larose
- Lévi-Provençal, Évariste, 1999 (c), *Histoire de l'Espagne musulmane. Tome 3, Le siècle du Califat de Cordoue*, Paris, Maisonneuve et Larose
- Marin, Manuela, 2000, *Al-Andalous et les Andalouisiens*, Aix-en-Provence, Edisud.
- Menocal, Maria Rosa, 2003, *L'Andalousie arabe. Une culture de la tolérance, VIIIe-XVe siècles*, Paris, Éditions Autrement.
- Mills, C. Wright, 1968, *L'imagination sociologique*, Paris, François Maspero
- Morin, Edgard, 1994, *Sociologie*, Paris, Fayard.
- Poutignat, Philippe et Jocelyne Streiff-Fenart, 1995, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF
- Rex, John et Robert Moore, 1967, *Race, Community, and Conflict. A Study of Sparkbrook*, London, Oxford University Press.
- Rocher, Guy, 1992, *Introduction à la sociologie générale*, Montréal, Éditions Hurtubise
- Saenz-Badillos, Angel, 1992, « Les recherches sur les juifs d'al-Andalus dans les vingt-cinq dernières années », *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée : Minorités religieuses dans l'Espagne médiévale*, no 63-64, pp. 43-54
- Seignobos, Charles, 1969, *Histoire sincère de la nation française. Essai d'une histoire de l'évolution du peuple français*, Paris, PUF.
- Seignobos, Charles, 1975, *Le régime féodal en Bourgogne*, Genève, Slatkine-Megariotis Reprints.
- Simiand, François, 1987 (a), « Méthode historique et science sociale », in *Méthode historique et sciences sociales*, Paris, Éditions des archives contemporaines, pp. 113-170
- Simiand, François, 1987 (b), « Compte rendu de Ch. V. Langlois et Ch. Seignobos, introduction aux études historiques », in *Méthode historique et sciences sociales*, Paris, Éditions des archives contemporaines, pp. 99-108

- Veyne, Paul, 1974, « L'histoire conceptualisante », in Le Goff, Jacques et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire t.1 : Nouveaux Problèmes*, Paris, Gallimard, pp.62-92
- Watt, W. Montgomery, 1965, *Islamic Surveys 4. A History of Islamic Spain*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- Weber, Max, 1919, *Le savant et le politique*, en ligne, http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/classiques/Weber/savant_politique/Le_savant.pdf (consulté le 10 mars 2007)
- Weber, Max, 1964, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon
- Weber, Max, 1992 [1904], « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », in *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon
- Weber, Max, 1995 (a), *Économie et société t. 1*, Paris, Plon
- Weber, Max, 1995 (b), *Économie et société t.2*, Paris, Plon.
- White, Hayden, 1984, « The Question of Narrative in Contemporary Historical Theory », *History and Theory*, 23 (February), pp. 1-33

Annexe

Annexe 1 : Table des matières du troisième tome de L'histoire de l'Espagne Musulmane de Lévi-Provençal (Lévy Provençal 1999, 573-576)

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE VIII.

| | Pages. |
|---|-----------|
| L'organisation politique de l'Espagne califienne.. | 1 |
| I. CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES INSTITUTIONS HISPANO-UMAYYADES.. . . . | 1 |
| Pénurie et imprécision de la documentation disponible, p. 1. La « façade orientale » de l'État cordouan, p. 6. | |
| II. LE GOUVERNEMENT CENTRAL. | 9 |
| Le souverain, p. 9. Insignes de souveraineté et investiture, p. 13. Le hadjib. La dignité du vizirat, p. 18. L'administration centrale et le secrétariat d'État, p. 22. | |
| III. L'ORGANISATION FINANCIÈRE. | 30 |
| Le trésor public et ses ressources, p. 30. Les impôts et le fisc, p. 35. Le monopole de la frappe monétaire, p. 41. Les revenus de la cassette royale, p. 44. | |
| IV. L'ORGANISATION PROVINCIALE. | 47 |
| Les <i>ḥukuras</i> ou circonscriptions provinciales, p. 47. | |

CHAPITRE IX.

| | |
|--|-----------|
| L'organisation militaire. | 55 |
| I. LES ZONES DE COUVERTURE ET LE SYSTÈME DÉFENSIF. | 55 |
| Les marches d'al-Andalus, p. 55. Le système défensif. Les châteaux forts, p. 59. | |
| II. L'ARMÉE CALIFIENNE.. . . . | 66 |
| Les éléments constitutifs de l'armée régulière et leur recrutement, p. 66. Les mercenaires, p. 71. Les cadres de l'armée, p. 76. Les volontaires | |

| | |
|--|-----|
| de guerre sainte, p. 78. L'introduction de formations berbères dans l'armée califienne. La réforme militaire d'al-Mansur, p. 80. | |
| III. LES EXPÉDITIONS.. . . . | 85 |
| La préparation des expéditions, p. 85. L'équipement et l'armement des troupes, p. 90. La colonne et le convoi, p. 96. Les procédés de combat et la guerre de siège, p. 99. Le bilan des expéditions, p. 103. | |
| IV. LA MARINE ET L'ORGANISATION DÉFENSIVE DU LITTORAL.. . . . | 106 |
| La flotte et les ports de guerre, p. 106. La défense du littoral, p. 111. | |

CHAPITRE X.

| | |
|--|-----|
| L'organisation judiciaire.. . . . | 113 |
| I. LA JUDICATURE. | 113 |
| La littérature andalouse sur la judicature et ses titulaires, p. 113. Le cadi de Cordoue et les cadis provinciaux, p. 117. L'exercice de la fonction judiciaire, p. 122. Les autres attributions du cadi, p. 132. L'importance sociale du cadi de Cordoue, p. 136. | |
| II. LES MAGISTRATURES SECONDAIRES. | 142 |
| Les juridictions du <i>radd</i> et des <i>mazalim</i> , p. 142. Le <i>sahib al-suk</i> , p. 148. Le <i>sahib al-mawarith</i> , p. 151. | |
| III. LA JUSTICE RÉPRESSIVE.. . . . | 153 |
| La <i>shurta</i> et ses attributions, p. 153. Le <i>sahib al-madina</i> , p. 158. Les pénalités, p. 159. | |

CHAPITRE XI.

| | |
|--|-----|
| La société andalouse. | 163 |
| I. LES CARACTÉRISTIQUES DU PEUPEMENT DE L'ESPAGNE UMAYYADE. | 163 |
| Ordre de grandeur possible de la population, p. 163. Répartition de la population, p. 165. | |
| II. LES COMPOSANTES DE LA POPULATION MUSULMANE.. . . . | 167 |
| Les éléments allogènes : les Berbères, p. 167. Les éléments allogènes : les Arabes, p. 172. Les éléments allogènes : les nègres et les esclavons, p. 177. Les Espagnols néo-musulmans, p. 180. La fusion ethnique et la formation d'un type d'andalou, p. 185. | |
| III. LA STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ ANDALOUSE. | 188 |
| Les classes sociales : la <i>khassa</i> , p. 188. Les grandes familles de dignitaires, p. 192. La classe moyenne et la plèbe urbaines, p. 196. Le prolétariat rural et le statut foncier, p. 198. Esclavage, affranchissement et clientèle, p. 208. | |

| | |
|--|-----|
| IV. LES TRIBUTAIRES DANS L'ESPAGNE CALIFIENNE.. | 214 |
| Les communautés mozarabes, p. 214. Les communautés juives, p. 226. | |

CHAPITRE XII.

| | |
|--|-----|
| L'essor économique. | 233 |
| I. LES SOURCES DE L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE D'AL-ANDALUS. | 233 |
| La littérature géographique, p. 233. La littérature technique, p. 239. | |
| II. LES INSTRUMENTS DE LA VIE ÉCONOMIQUE. | 243 |
| Le système des poids et mesures, p. 243. La monnaie, p. 251. | |
| III. L'AGRICULTURE. | 260 |
| Physionomie agricole d'al-Andalus, p. 260. Modes d'exploitation et contrats de fermage, p. 268. La culture des céréales et la meunerie, p. 270. L'oléiculture et la viticulture, p. 274. Les cultures irriguées et l'arboriculture, p. 278. L'élevage. La flore spontanée, p. 285. Le travail des champs d'après le « Calendrier de Cordoue », p. 289. | |
| IV. L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES. | 293 |
| Les mines et la métallurgie, p. 293. L'extraction du sel et la pêche, p. 297. | |
| V. LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET LES ÉCHANGES. | 299 |
| L'organisation économique, p. 299. Les métiers urbains, p. 305. Les industries et le commerce de luxe, p. 309. Le commerce des esclaves, p. 314. Les routes du commerce et la navigation, p. 317. | |

CHAPITRE XIII.

| | |
|---|-----|
| Le développement urbain. Cordoue au X^e siècle.. | 325 |
| I. CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES VILLES DE L'ESPAGNE MUSULMANE.. . . . | 325 |
| L'onomastique urbaine et les divers types de villes, p. 325. La physio- nomie des villes et leur croissance, p. 331. | |
| II. LES GRANDES VILLES DES PROVINCES ET DES MARCHES. | 335 |
| Les villes de l'Andalousie occidentale et de l'Algarve, p. 335. Les villes de l'Andalousie orientale et du Levante, p. 342. Les villes des Marches, p. 350. | |
| III. CORDOUE AU X ^e SIÈCLE. | 356 |
| Les descriptions de Cordoue musulmane, p. 356. Périmètre et chiffre de population de Cordoue sous le califat, p. 359. Le rempart et les portes de la Madina, p. 363. La ville ancienne et son annexe orien- tale, p. 369. Les quartiers du Nord et de l'Ouest, p. 374. Le pont et ses abords, p. 377. La grande-mosquée de Cordoue, p. 384. | |

| | |
|--|-----|
| La vie privée. | 397 |
| I. LA FAMILLE ET LA VIE FAMILIALE. | 397 |
| Le milieu familial, p. 397. Mariage, naissance, mort, p. 403. L'instruction élémentaire, p. 407. | |
| II. LE CADRE DE LA VIE FAMILIALE. | 410 |
| La maison, p. 410. Le mobilier, p. 414. L'alimentation, p. 416. | |
| III. L'HABILLEMENT, LES SOINS DU CORPS ET LA PARURE. | 422 |
| Les vêtements des classes inférieures, p. 422. Les vêtements de luxe, p. 425. L'hygiène corporelle. Le hammam, p. 429. Les soins de beauté et la parure, p. 432. La santé publique, p. 433. | |
| IV. LA VIE DE PLAISIR ET LA MORALITÉ PUBLIQUE. | 435 |
| La célébration des fêtes religieuses et saisonnières, p. 435. Le spectacle de la rue, p. 439. La chasse et les jeux, p. 441. La licence des mœurs, p. 444. La musique et la danse, p. 448. | |
| CHAPITRE XV. | |
| La vie religieuse et intellectuelle. | 453 |
| I. VUE GÉNÉRALE DE L'ISLAM A L'INTÉRIEUR DE L'ÉTAT HISPANO-UMAYYADE. | 453 |
| L'orthodoxie et le zèle religieux, p. 453. Conversions et crimes de lèse-religion, p. 457. La mosquée andalouse, p. 461. La guerre sainte, p. 464. Le pèlerinage, p. 466. | |
| II. LE MALIKISME ANDALOU ET LES APPORTS DOCTRINAUX DE L'ORIENT. | 470 |
| L'école malikite dans l'Espagne umayyade, p. 470. L'infiltration des écoles shaf'ite et zahirite, p. 476. Les essais de propagande mu'tazilite. La vie ascétique, p. 480. Ibn Masarra et ses disciples, p. 485. | |
| III. L'INFLUENCE DE L'ORIENT SUR LA CULTURE ANDALOUSE ET LE MÉCÉNAT D'AL-HAKAM II. | 488 |
| Les apports orientaux jusqu'au milieu du x ^e siècle, p. 488. Al-Hakam II, mécène et bibliophile, p. 493. Vue générale de l'historiographie califienne, p. 501. La culture scientifique sous le califat, p. 506. L'essor artistique, p. 509. | |
| Index alphabétique. | 515 |
| Index bibliographique. | 561 |
| Table des illustrations. | 569 |

Annexe 2 : Modèle des structures de parenté orientale et occidentale de Guichard
(Guichard, 1977, 19)

| | <i>Structure orientale</i> | <i>Structure occidentale</i> |
|-------------------------|--|--|
| Système de filiation | Strictement patrilinéaire (seule compte la parenté en ligne paternelle) | Nettement bilinéaire (grande importance donnée à la famille maternelle et aux alliances) |
| Couple conjugal | A peu de consistance du fait de l'agnatisme, de la polygamie, de la facilité de la répudiation. | Est la cellule de base de l'organisation sociale du fait du cognatisme, de la tradition monogame, du peu de consistance des groupes parentaux plus étendus. |
| Groupes de parenté | Hérités du système tribal de type segmentaire. La base est la lignée agnatique, groupe nettement défini dans le temps et dans l'espace, par rapport à un ancêtre commun, lié par la <i>'asabiyya</i> , et qui a une forte réalité à tous les niveaux sociaux. | Dans l'aristocratie seulement, du type de la parentèle bilatérale. Celle-ci n'a pas d'existence en elle-même, mais seulement par rapport à chaque individu ; elle ne peut donc avoir ni permanence dans le temps, ni cohésion dans l'espace. |
| Alliances matrimoniales | Le groupe agnatique a une forte tendance à l'endogamie. Le mariage préférentiel se fait avec la cousine germaine en ligne paternelle (<i>bint 'amm</i>). Céder des femmes à un autre lignage est déshonorant, et les preneurs de femmes sont supérieurs aux donneurs | Tendance à l'exogamie ; l'endogamie peut se trouver, mais pour des raisons plus économiques que proprement sociales. Les alliances de mariage sont valorisées ; les femmes circulent dans la société, apportant biens et honneur ; les donneurs de femmes ont tendance à être supérieurs aux preneurs. |
| Situation féminine | Stricte séparation des sexes, et exclusion des femmes de toute activité publique | Pas de séparation rigoureuse des sexes ; dans la tradition germanique, les femmes semblent pouvoir jouer un rôle public, détenir une autorité politique. |
| Conception de l'honneur | Relève de l'« être » plus que de l'« avoir » ; il y a un honneur passif, féminin et un honneur actif, masculin. | L'honneur est lié à la « possession » d'un titre, d'un rang, de richesses ; il peut donc se transmettre et circuler dans le corps social |